

DRAFT

VOLUME 1

TCHAD

Etude diagnostique sur l'intégration commerciale

18 Octobre 2006

REPUBLIQUE du TCHAD

Article I. Poids et Mesures
Section 1.01 Système métrique

Article II. Année Fiscale
Section 2.01 1 Janvier – 31 Décembre

Article III. Unité Monétaire
CFA (Franc)

Article IV. Taux de change moyen de la période
2004: US\$1.00 =528
2003: US\$1.00 =581
2002: US\$1.00 =697
2001: US\$1.00 =733

Vice président :	Gobind T.Nankani
Directeur Pays :	Ali M.Khadr
Responsable sectoriel :	Cadman A. Mills
Coordonnateur régional du commerce :	Salomon Samen

TABLE DES MATIERES

Sommaire	XII
CHAPITRE 1 – Contexte general et environnement macroeconomique.....	1
1.1 INTRODUCTION.....	1
1.2 CONTEXTE GENERAL	1
1.3 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RECENT, PERSPECTIVES ET EQUILIBRES INTERNES	3
1.4 EQUILIBRES EXTERNES	10
1.5 PROFIL DE PAUVRETE ET INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN AU TCHAD.....	14
CHAPITRE 2 - performances ECONOMIQUES RECENTES et perspectives	16
2.1 INTRODUCTION.....	16
2.2 TENDANCES GENERALES.....	16
2.3 QUESTIONS DE MESURE DU COMMERCE EXTERIEUR AU TCHAD.....	22
2.4. CONCLUSION ET ACTIONS PRIORITAIRES	24
CHAPITRE 3 – Analyse de la politique commerciale et les impacts sur la pauvreté.....	26
des reformes de politique commerciale au tchad	26
3.1. INTRODUCTION.....	26
3.2. FORMULATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE	26
3.3. PARTICIPATION AU SYSTEME MULTILATERAL COMMERCIAL	27
3.4 BARRIERES TARIFAIRES ET NON-TARIFAIRES AU COMMERCE	27
3.5. EFFETS DES REFORMES DE POLITIQUE COMMERCIALE SUR LA PAUVRETE.....	36
3.6. CONCLUSIONS AND CHAMPS D’ACTION PRIORITAIRES.....	45
CHAPITRE 4 - ACCES aux marches extérieurs	47
4.1 INTRODUCTION.....	47
4.2 CONTRAINTES D’EXPORTATIONS AUX MARCHES REGIONAUX.....	47
4.3 CONTRAINTES D’EXPORTATIONS AUX PAYS INDUSTRIALISES.....	49
4.4 CONCLUSIONS ET CHAMPS D’ACTIONS PRIORITAIRES.....	50
CHAPITRE 5 – facilitation du commerce et du transport	52
5.1. INTRODUCTION.....	52
5.2. CONTRAINTES AUX FACILITATIONS DU COMMERCE ET DU TRANSPORT	52
5.3. CHAINE LOGISTIQUE, CADRE DE TRANSIT. PRINCIPAUX PROBLEMES, COUTS CONSECUTIFS.....	54
5.4 COULOIRS ALTERNATIFS	61
5.5. OPTIONS POSSIBLES ET RECOMMANDATIONS PROPOSEES	
5.6. CONCLUSION: UN AGENDA DE REFORMES A LONG TERME:VERS UNE VERITABLE UNION DOUANIERE DANS LA CEMAC	66

CHAPITRE 6 – Le role de l’etat dans l’economie: Les services publics, suivi du secteur prive et promotion des exportations	67
6.1 INTRODUCTION.....	67
6.2 SERVICES PUBLICS	68
6.3 INSTITUTIONS DE SUVI DU SECTEUR PRIVE	71
6.4 PROMOTION DES EXPORTATIONS.....	73
6.5 CLIMAT D’INVESTISSEMENT	81
6.6 CONCLUSIONS ET DOMAINES PRIORITAIRES D’ACTION.....	86
CHAPITRE 7 – secteurs d’exportations traditionnels (coton, betail, peche).....	89
INTRODUCTION.....	89
7.1 COTON.....	89
7.2. BETAIL.....	100
7.3. PECHE.....	103
7.4 CONCLUSIONS AND CHAMPS D’ACTION PRIORITAIRE	110
CHAPITRE 8 - secteurs non traditionnels avec forte potentialite de croissance, d’exportation et d’emploi	112
8.1 INTRODUCTION.....	112
8.2 LA GOMME ARABIQUE.....	113
8.3 LES ARACHIDES.....	117
8.4 CONCLUSION AND CHAMPS D’ACTION PRIORITAIRE	118
CHAPITRE 9 - Conclusions, Contrôle et Suivi.....	121
9.1 INTRODUCTION.....	121
9.2 PROGRAMME DE REFORMES PRIORITAIRES POUR LL’INTEGRATION DU COMMERCE DANS LE CADRE STRATEGIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE	122
9.3 DOMAINES PRIORITAIRES POUR L’ASSISTANCE TECHNIQUE	124
9.4 CONDITIONS DE SUCCES.....	126
9.5 MISE EN ŒUVRE,CONTROLE ET SUIVI.....	128
References	130

ACRONYMES

ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique
ADPIC (TRIPS)	Aspects de droit de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AFD	Agence française de développement
AGOA	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
AOC	Pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale
APER	Accords de Partenariat Economique Régional
ASDEC	Association pour le développement de l'épargne et du crédit
AV	Association villageoise
BARC	Bureau d'affrètement routier centrafricain
BEAC	Banque des Etats d'Afrique centrale
BGFT	Bureau de gestion du fret terrestre
BIAT	Banque Internationale pour l'Afrique au Tchad
BIVAC	Bureau Veritas
BNF	Bureau national du fret
RCA	République centrafricaine

CCI	Indice de la filière d'intrants
CCIAM	Chambre de Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Mines et de l'artisanat
CCLs	Comités de Coordination Locaux
CCSRP	Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières
CEC	Crédits pour la formation continue
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFOD	Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (ex -UDEAC)
CES	Elasticité de substitution constante
CET	Tarifs extérieurs communs
CFA	Communauté Financière Africaine
CFAF	Franc de la Communauté Financière Africaine
CGE	Equilibre Général Calculable
CIDT	Compagnie Ivoirienne de Développement du Textile
CNRT	Caisse Nationale de retraite du Tchad
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (UNCTAD en Anglais)
CNUDCI	Commission des Nations Unies sur le droit du commerce International
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique centrale
COD	Payable à la livraison
COTCO	Société Camerounaise de transport pétrolier
CPDE	Coopérative des professionnels pour le développement de l'élevage
CPI	Indice des prix à la consommation
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
CT	Coton Tchad
CTRC	Comité de réforme de la filière coton
DC	Direction du commerce
DGD	Direction Générale des Douanes
DIAP	Direction de l'Industrie et de l'Appui aux PMI PMA
DPA	Direction de la promotion de l'artisanat
DPVC	Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement
EDIC	Etude Diagnostique sur l'intégration commerciale
EBA	Tout excepté les armes

ECOSIT	Enquête sur la consommations des ménages et le secteur informel au Tchad
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
EIB (BEI)	Banque Européenne d'Investissement
EITI	Initiative de transparence sur les industries Extractives
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
UE	Union Européenne
FAL	Comité de Facilitation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IDE	Investissement Direct Etranger
FER	Fonds d'entretien routier
FFG	Fond pour les générations futures
FINADEV	Institution de développement de la micro-finance
FNAC	Fédération Nationale des Artisans du Tchad
FOB	Franco à Bord
FUPRO	Fédération des Unions des Producteurs
GATS	Accord Général sur les services commerciaux
GATT	Accord Général sur le commerce et les tarifs douaniers
GPDI	Association d'importateurs d'Intrants
GUCE	Guichet unique du commerce extérieur
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
HS	Système Harmonisé
IDA	Association Internationale de Développement
ICC	Chambre Internationale de commerce
ICO	Institut de Crédit Officiel
IED	Investissement Etranger Direct (FDI en Anglais)
IF	Cadre Intégré
IFC	Société Financière Internationale
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
FMI	Fonds Monétaire International
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IRPP	Impôts sur le revenu des personnes physiques
IS	Impôts sur les sociétés

CCI	Centre du Commerce International
------------	---

ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agronomique et de Développement
BLT	Bassin du Lac Tchadien
PMA	Pays les moins avancés
LES	Système de dépenses Linéaires
LLDC	Pays en voie de développement sans littoral
LPRM	Loi sur la gestion des revenus pétroliers
MCIA	Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat
MEE	Ministère de l'Environnement et de l'Eau
MPZS	Mouvement Paysan de la Zone Saoudienne
NBA	Office du bassin du Niger
NEER	Taux de change nominal réel
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
NIR	Consortium pétrolier
ONG	Organisation Non Gouvernementale
VAN	Valeur Actualisée Nette
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique des droits des Affaires

ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
ONDR	Office National du Développement Rural
OPEP	Organisation des pays Exportateurs de pétrole
OUA	Organisation de l'unité Africaine
PAD	Port Autonome de Douala
PAMFIP	“Projet d'Appui à la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques“
PASAOP	Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
PROADEL	Projet d'Appui au Développement Local
DRSP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
PSI	Inspection pré embarquement
PSIA	Analyse de la pauvreté et de l'impact social
REER	Taux de change effectif réel
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAM	Matrice de Comptabilité Sociale
SDEA	Directives sur l'eau et l'assainissement
SDR (DTS)	Droits de tirages spéciaux
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SOMDIAA	Société d'organisation, de management et de développement des industries alimentaires agricoles
SONAB	Société Nationale des aliments du bétails
SONACOT	Société Nationale de Commercialisation du Tchad
SONASUT	Société Nationale Sucrière du Tchad
SPS	Normes sanitaires et phytosanitaires
SSA	Pays de l'Afrique Subsaharienne
SSATP	Programme de Transport en Afrique Subsaharienne (Banque Mondiale)
STAT	Société Tchadienne d'affrètement et de transit
STEE	Société tchadienne de l'eau et l'électricité
STEP	Programme d'appui et de la formation des entrepreneurs
SYDONIA	Système Douanier Informatisé
TCA	Taxe sur le chiffre d'affaire
TEU	Conteneur équivalent vingt pieds
TEC	Tarif extérieur commun
TIPAC	Transport International dans les pays d'Afrique Centrale
TIR	Transport International routier
TKM	Tonne par kilomètre
TNC	Sociétés transnationales
TOTCO	Société Tchadienne de transport pétrolier
TPG	Taxe préférentielle généralisée
TRIE	Transport routier inter-Etats
TRIPS (ADPIC)	Aspects de Droits de Propriété Intellectuelle qui Touchent au Commerce
UDEAC	Union Douanière des Etats de l'Afrique centrale (actuellement CEMAC)
UEAC	Union Economique de l'Afrique Centrale
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (WAEMU en Anglais)
UMAC	Union Monétaire de l'Afrique centrale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
USITC	Commission des Etats-Unis sur le commerce International
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
WTO (OMC)	Organisation Mondiale du commerce
WTC	Centre Mondiale des affaires

Liste des tableaux & Figures

Tableaux

Tableau 1.1 Indicateurs économiques comparatifs choisis, 1998-2002.....	3
Tableau 1.2 Tchad: Operations publiques consolidées, 2001-08.....	9
Tableau 1.3 Tchad: Balance des paiements, 2001-08.....	12
Tableau 1.4 Indicateurs sociaux.....	15
Tableau 2.1 Structure des exports au Tchad (en pourcentage).....	18
Tableau 2.2 Destination des exportations.....	20
Tableau 2.3 Origines des importations.....	21
Tableau 2.4 Structure des importations du Tchad.....	22
Tableau 3.1 Structure tarifaire en 2002 (en pourcentage).....	27
Tableau 3.2 Taux des droits de douane par produit (en pourcentage).....	28
Tableau 3.3 Sommaire du système fiscal de l'exportation (en pourcentage).....	30
Tableau 3.4 Recettes douanières par catégorie de taxes (1999-2003), FCFA.....	31
Tableau 3.5 Estimation de la charge fiscale sur les importations et lesExportations (en pourcentage).....	33
Tableau 3.6 Taux consolidés de quelques pays de la CEMAC.....	34
Tableau 3.7 Valeur des importations non pétrolières par régimes douaniers.....	35
Tableau 3.8 Système fiscal des exportations (en pourcentage).....	36
Tableau 3.9 Indices de pauvreté du Tchad.....	38
Tableau 3.10 Changement des taux de revenus réels par regroupement des enquêtes sur les ménages.....	44
Tableau 5.1 Principales étapes du transit et impact sur les coûts et délais.....	58
Tableau 5.2 Coût de dédouanement et de transport d'un conteneur de 20 pieds à destination de N'djamena en 2003.....	58
Tableau 6.1 Taux de l'électricité dans certains pays.....	69
Tableau 6.2 Taux des télécommunications dans certains pays.....	71
Tableau 7.1 Dette croisée Etat-Cotontchad (en millions de FCFA).....	92
Tableau 7.3 Comparaison Coût unitaire de la fibre pendant la saison 2002-2003.....	97
Tableau 7.4 Contribution du bétail aux recettes fiscales, 2003.....	102
Tableau 7.5 Pêche dans le BLT.....	104
Tableau 7.6 Retrait par usage des eaux de surface au Tchad.....	106
Tableau 8.1 Tchad: Exportations de la gomme arabique (tonnes).....	114

1) Figures

Figure 1.1 Croissance réelle du PIB, 1994-2004.....	4
Figure 1.2 Inflation des prix à la consommation, 1994-2004.....	5
Figure 1.3 Déficit fiscal global, 1994-2004.....	6
Figure 1.4 Balance commerciale et des paiements courants, 1999-2004.....	11
Figure 1.5 Taux de change réels et effectifs nominaux, 1993-2003.....	14
Figure 2.1 Echanges commerciaux du Tchad: Comparaison des sources statistiques.....	17

Figure 2.2 Compétitivité du Tchad: Part des importations et des exportations dans le PIB.....	23
Figure 3.1 Valeur des sources de revenus par centile.....	40
Figure 3.2 Source de revenu par région et niveau de pauvreté.....	41
Figure 5.1 Transit par le corridor de Douala.....	56
Figure 8.1 Répartition du prix à l'exportation de la gomme arabique.....	116
Figure 8.2 Production d'arachnides en tonne.....	118

Remerciements

Le présent rapport a été préparé dans le contexte du Cadre Intégré (CI) financé par six institutions¹. partenaires du CI. Le Cadre Intégré (CI) a été créé en octobre 1997 sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour faciliter la coordination de l'assistance technique en faveur des Pays les moins avancés (PMA), et promouvoir une approche intégrée d'appui à ces pays par l'accroissement des opportunités commerciales. A l'origine, le CI réclamait l'évaluation des besoins des PMA éligibles suivie d'une table ronde ou d'une réunion du Groupe consultatif pour sécuriser les financements des donateurs pour le plan d'action de réformes commerciales. Cependant, une revue indépendante du programme CI a révélé que ce programme n'a eu que de résultats modestes et qu'une nouvelle approche était requise. Il ressort de cette revue que, le Groupe de travail CI avait reconnu la nécessité d'assurer l'intégration entre la stratégie commerciale et la stratégie globale de développement du pays, aussi bien qu'une coordination plus étroite de la communauté des donateurs, incluant les six institutions partenaires du CI, et garantissant l'appui technique aux PMA. La nouvelle approche, initialement menée au Cambodge, à Madagascar et en Mauritanie de la période allant de juillet à octobre 2001 et en cours dans plusieurs autres pays, a entraîné l'Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale (EDIC) en tant qu'instrument d'analyse des contraintes de l'intégration des PMAs dans l'économie mondiale, d'identification des besoins d'assistance technique en matière commerciale afin d'améliorer les perspectives du pays pour une intégration accrue dans le commerce mondial et afin d'intégrer les questions commerciales dans les stratégies de développement national du pays, et notamment sa stratégie de réduction de la pauvreté..

L'ensemble du programme CI du Tchad est dirigé et supervisé par M. Salomon Samen (Coordonnateur régional du commerce, APTP3, Banque mondiale/Région Afrique). M. Leendert Solleveld (Secteur commerce, Réseau de management économique et pauvreté) a contribué aux négociations entre les donateurs et le Comité directeur CI.

Chef d'équipe de l'EDIC

Oliver Cadot, Professeur (Institut d'économie appliquée (CREA), HEC, Lausanne, en Suisse)
assisté de: Bell Faon Ouelega (Assistant à la recherche, Consultant) et de Paula Joachim White (Stagiaire), Banque mondiale)

Autres Contributeurs

Environnement de la politique socioéconomique

Environnement macroéconomique: Peter Osei et Christine Richaud (Banque mondiale) et équipe FMI

Performances et politiques commerciales: Akiko Suwa-Eisenmann (Consultant)

¹ Il s'agit du Fonds Monétaire International (IMF), du centre de commerce international (CCI), de la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation mondiale du commerce (l'OMC) et de la Banque Mondiale.

Impact macro-économique et de la pauvreté sur le commerce: Maurizio Bussolo (Banque mondiale), Fidele Koumtingue (Consultant), Tabo Symphorien Ndang (Consultant), Baika Tedang (Consultant)

i) Analyses sectorielles détaillées

Filière coton: Catherine Araujo-Bonjean, (Consultant); Christophe Ravry (Senior Spécialiste en Agriculture, Banque Mondiale)

Bétail: Dr. Boubacar Hassane (Consultant)

Pêche et eaux: Jacques Lemoalle, Spécialiste des lacs, Arthur Neiland (Consultant)

i. Questions inter sectorielles

Port de Douala et transport: Jean-François Arvis (Banque Mondiale)

Développement du secteur privé: Antoine Basile (Consultant)

Douanes/ questions SYDONIA: Mouldi Rezgui (Consultant)

Régulation des investissements et de la compétitivité internationale du Tchad: Daniel Roseman, (Consultant)

Institutions d'appui à l'exportation et financement des transactions commerciales: George Papazafiropoulos (Consultant)

Services: Moustapha Yacouba (Consultant)

Diversification: Zacharia Ousmane (Consultant)

ii. Pairs réviseurs

Marcelo Olarreaga (DEC Trade)

Luc De Wulf, Consultant (PREM Trade)

b. Principal facilitateur des donateurs au Tchad

UNDP

Sommaire

Désavantagé par l'absence de littoral et sa situation enclavée, le Tchad est un pays pauvre Sahélien, localisé en Afrique centrale, avec un accès insuffisant aux principaux marchés à l'exportation ainsi qu'à ses principales sources d'approvisionnement. Suite au retour à la paix et une stabilité politique relative depuis 1990, lors de la prise du pouvoir par le président Idriss Déby Itno, le Tchad a accompli des progrès importants dans les réformes économiques et la stabilisation macroéconomique. En dépit des progrès réalisés dans le milieu des années 1990 en ce qui concerne la libéralisation de l'économie et l'intégration dans le cadre de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC)², le pays reste et demeure, pour l'instant, parmi les moins intégrés en Afrique³. Pour accélérer sa croissance et accroître son intégration aux marchés régionaux et mondiaux, le pays a besoin de consolider et continuer à mener des réformes significatives "aux frontières" (consolidation de l'administration douanière, facilitation du commerce et résolution des problèmes de transit le long du principal corridor du pays), ainsi que des réformes "à l'intérieur des frontières" (c.-à-d. les réformes visant à lever les contraintes qui pèsent sur l'accroissement de la production).

L'objectif principal de cette étude est d'aider le gouvernement à définir une stratégie et une approche intégrée pour accroître la participation du Tchad sur les marchés régionaux et mondiaux. À cet effet, l'étude vise:

- (i) l'identification des limites et des principaux obstacles à l'intégration du Tchad dans les marchés régionaux et mondiaux, l'évaluation des forces, des potentialités et des perspectives commerciales du Tchad, et la formulation de propositions de réformes et de projets visant à supprimer les contraintes identifiées;
- (ii) l'élaboration d'une approche intégrée pour le commerce, l'investissement, et les activités de développement des secteurs traditionnels et non traditionnels à forte potentialité de croissance; et
- (iii) la mise en place d'un cadre visant une meilleure intégration des efforts des principaux intervenants (c.-à-d. le gouvernement, le secteur privé, les bailleurs multilatéraux et bilatéraux) pour favoriser le commerce et l'investissement en faveur des pauvres et aider le Tchad à atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM)

Tenant Compte des interrelations qui existent entre le commerce, la croissance et la réduction de la pauvreté, une plus grande intégration du Tchad dans les marchés mondiaux passe

² Etant membre de la CEMAC, une organisation régionale incluant le Cameroun, La République centrafricaine, le Tchad, le Congo (Brazzaville), le Gabon, et la Guinée Equatoriale, la politique commerciale du Tchad est déterminée et suivie par la CEMAC. Dans le cadre de cet accord international en vigueur depuis plusieurs décennies, en commençant par l'UDEAC (Union douanière des Etats de l'Afrique Centrale) en vigueur depuis 1964, le Tchad ne peut changer de façon unilatérale sa politique de commerciale.

³ En 2003, l'Indice d'intégration au commerce du Tchad (mesuré par le ratio de la somme des exportations sur le PIB) a été estimée à 20.6% bien en dessous de la moyenne de l'indice d'intégration au commerce SSA, estimé à 32% et en dessous de l'indice moyen (22%) des pays les moins avancés.

l'accroissement de la production et la promotion des exportations des produits traditionnels et non traditionnels. Les effets induits attendus de cette stratégie devraient avoir un impact positif sur l'emploi, les revenus, et l'amélioration des conditions de vie .. Accroître la production et les exportations des services, des biens traditionnels et non traditionnels pour répondre à l'augmentation de la demande sur les marchés régionaux et mondiaux (tant du point de vue de la taille des marchés que de l'émergence de nouvelles opportunités) requiert non seulement une amélioration du climat des affaires, mais aussi l'existence d'infrastructures adéquates à de meilleurs coûts (téléphone, électricité, eau, transport etc...). La présente étude diagnostique offrirait l'occasion d'intégrer diverses stratégies sectorielles en une stratégie cohérente.

L'étude propose un plan d'action prioritaire d'appui technique en matière commerciale dans l'espoir qu'il permettra de mobiliser l'aide appropriée de la part des donateurs et des organismes internationaux. Elle conclut avec un programme applicable visant à augmenter la compétitivité, et à renforcer les échanges et l'investissement dans les secteurs traditionnels et non traditionnels, offrant l'opportunité pour un réexamen des politiques tchadiennes en matière de commerce international et d'investissement

Nonobstant les perspectives de ressources supplémentaires (recettes pétrolières et réduction de la dette) ayant un impact potentiellement élevé sur la croissance et la réduction de la pauvreté au Tchad, le message principal de la présente Etude Diagnostic sur l'Intégration Commerciale (EDIC) est que d'importantes réformes « à l'intérieur des frontières » (c.-à-d. des réformes visant à lever les contraintes pesant sur l'accroissement de la production des biens et services) sont nécessaires pour que le pays atteigne les taux de croissance plus élevés et soutenus, nécessaires pour réduire la pauvreté de façon significative. Les contraintes identifiées dans cette étude comprennent: les insuffisances dans la fourniture des infrastructures et services publics, les carences dans la réduction des risques d'affaires, et les défaillances en matière de gouvernance ainsi que la mauvaise collaboration entre le secteur privé et le secteur public.

Les réformes nécessaires à l'élimination de ces contraintes comprennent une gamme variée de mesures dans les domaines institutionnel⁴, des infrastructures et des politiques publiques qui ne se prêtent pas à des solutions simples et rapides mais qui devraient être mises en place progressivement à moyen et long terme, pour se traduire à terme par un taux de croissance élevé

⁴ Ce terme est né en Hollande lorsque le pays connut une augmentation sans précédent de sa richesse, après la découverte du gaz naturel dans la Mer du Nord. Inattendue, cette découverte positive a eu des répercussions sur l'économie de la Hollande lorsque la monnaie nationale devint plus forte rendant les exportations hollandaises non pétrolières moins compétitives. Partant de cette expérience, il est aujourd'hui établi de façon générale que la richesse soudaine, bien que temporaire, lorsqu'elle repose sur des ressources non renouvelables tend à modifier de façon permanente la structure de production de l'économie vers des secteurs principalement non commerciaux, et d'accroître la dépendance sur le secteur en plein essor.

et durable pour le pays. Ces réformes devront faire appel au renforcement des capacités individuelles, institutionnelles et de la société dans son ensemble, aussi bien que des changements de procédures et de pratiques à différents niveaux et, tout particulièrement, la promotion d'une culture de coopération et d'action collective pour améliorer les conditions de vie de chaque Tchadien. Ceci devrait commencer par quatre secteurs prioritaires où la réforme est indispensable (coton, énergie, douane et transport/transit), et conformément à l'esprit et la substance du dialogue avancé actuellement en cours avec les organismes de coopération multilatérale (UE, FMI, la Banque mondiale, et les Nations Unies) ainsi que les organismes de coopération bilatérales (France). L'EDIC identifie des secteurs et domaines d'action où le Gouvernement du Tchad pourrait agir soit seul ou en collaboration avec les partenaires étrangers en vue d'une croissance soutenue et d'une réduction accélérée de la pauvreté. L'étude fait également des recommandations assez précises, dans une matrice d'actions ciblées, pour permettre le démarrage de ce processus de réformes

Bi en que l'intégration du Tchad dans les marchés régionaux et mondiaux souffre principalement des contraintes pesant sur l'augmentation de la production des biens et services, beaucoup reste à faire pour soutenir le commerce extérieur à travers la diversification des exportations. Ce rapport étudie les principales institutions et politiques nécessaires à la croissance du commerce extérieur avec un accent particulier sur les politiques commerciales, la facilitation du commerce et des transports (port, transports, transit, et douanes), la promotion des exportations, les institutions d'appui aux exportations, et les problèmes de norme et de qualité. Cette étude aboutit à la conclusion que la politique commerciale, qui par définition détermine les incitations auxquelles les opérateurs économiques et les entreprises sont confrontées dans leur transactions et participation aux marchés mondiaux, peut être améliorée par la réduction des obstacles aux exportations auxquels sont confrontés les opérateurs économiques Tchadiens au quotidien. Ceci pourrait être réalisé par:

- (i)** la réduction des tarifs et droits de porte par lesquels le Tchad est lié dans ses engagements internationaux dans le cadre de l'OMC afin d'accroître la certitude des conditions d'investissement au Tchad; la simplification et rationalisation supplémentaires de la structure tarifaire du Tchad par une réduction du nombre de catégorie de produits de 4 à 3, la réduction du maximum tarifaire de 30 pourcent à 20 pourcent dans l'esprit des rabaissements tarifaires déjà menés dans les pays de l'UEMOA et à la CEDEAO (réalignement du Tarif Extérieur Commun (TEC) à un maximum de 20 pourcent); et en très étroite collaboration avec la CEMAC qui a la responsabilité principale dans ce domaine;
- (ii)** l'exploration des possibilités de rallier le Tchad à l'initiative de l'OMC sur l'Accord

sur les Technologies de l'Information qui réduirait les tarifs à zéro sur tous les produits relatifs aux technologies d'information et de communication;

- (iii)** le soutien des initiatives de promotion des exportations par la réduction de la taxation des inputs utilisés par les exportateurs (système de ristourne –duty drawback- de taxes sur les intrants utilisés à l'exportation, ou remboursement de la TVA sur les produits utilisés dans le processus de production des exportations), renforcement des exportations traditionnelles existantes (coton, élevage et pêche) et promotion de la diversification des exportations de sources nouvelles de croissance (arachides, gomme arabique, spiruline, karité etc...);
- (iv)** la réduction des contraintes sur le corridor principal Douala-N'djamena (ports, transports, transit et douanes;
- (v)** le renforcement des institutions d'appui au commerce extérieur (Ministère du Commerce, Chambre du Commerce, et établissement d'un Conseil national des Exportations); et
- (vi)** l'amélioration des structures de contrôles des normes et de qualité et notamment la réalisation des exigences de l'OMC en matière de création d'une structure nationale chargée de gérer les questions de normes sanitaires et phytosanitaires et barrières techniques du commerce international, et jeter les bases d'un future Centre de Normalisation et du Contrôle de la qualité au Tchad.

Le Tchad dispose de sources potentielles de croissance en dehors du secteur pétrolier (exportations traditionnelles et non traditionnelles). Après avoir été premier le pays africain exportateur de coton jusqu' au milieu des années 70, le pays aurait la capacité de produire le coton en plus grande quantité et de meilleure qualité si les conditions locales de production s'amélioraient. D'autres pays de la « région cotonnière » de l'Afrique ont amélioré leurs rendements beaucoup mieux que le Tchad pendant les trois dernières décennies. A titre d'exemple, la production du Mali a été multipliée par six entre 1980 et 2000, contre moins de 50 pour cent pour le Tchad. Gérée de manière appropriée, la filière coton contribue à la réduction de la pauvreté à plus de 300.000 personnes (sans compter les membres de la famille au sein des ménages producteurs) engagées dans la production.

D'autres exemples de secteurs aux potentiels de croissance considérables comprennent entre autres l'élevage, la pêche et plusieurs autres produits. Le bétail tchadien, actuellement exporté à pied, principalement vers le Nigeria, peut produire une viande de haute qualité pour approvisionner les marchés régionaux et même, à long terme, les marchés d'outre-mer y compris le Moyen-Orient. Étroitement intégré avec les activités agricoles, la pêche dans le bassin du lac Tchad génère des revenus et de l'emploi pour des dizaines de milliers de ménages pauvres. Les

ménages de pêcheurs Tchadiens pourraient obtenir une plus grande part des avantages économiques de l'activité avec l'amélioration de l'accès au marché, des infrastructures disponibles et de leur organisation. Au nombre des produits présentant des possibilités d'exploitation figurent la gomme arabique, la spiruline, l'arachide, et les produits halieutiques (sans oublier le natron, les sesames, les fruits et légumes, le karité et le Néré, les racines et tubercules, le tourisme, le miel etc). Le Tchad est le deuxième producteur mondial de la gomme arabique (gomme dure et friable). La spiruline est une algue bleue extraite, des eaux du lac Tchad et utilisée dans la fabrication des produits de santé (contre le cancer, le vieillissement et la malnutrition). Les avions cargo quittent Doubaï plus d'une fois par semaine à destination de l'aéroport de N'djamena et rentrent régulièrement en grande partie vide, avec des infrastructures appropriées et des circuits d'intermédiation du commerce, les cargaisons de retour pourraient inclure la viande de même que d'autres exportations potentielles du Tchad (poissons, fruits et légumes, peaux et cuirs, natron).

S'il est géré de manière appropriée, le pétrole offre des réelles possibilités pour contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.. Provoquer et catalyser la croissance d'une économie très pauvre dans un pays enclavé est un véritable défi. En effet, la plupart des investisseurs étrangers sont peu enclins à s'empressez les premiers vers un pays où l'Investissement Direct Etranger (IDE) n'existe pratiquement pas et où aucune leçon ne peut être tirée d'une expérience précédente. L'incertitude au sujet du climat d'investissement ne peut être levée avant l'entrée en scène d'au moins un investisseur. Attirer ce premier investisseur peut parfois s'avérer difficile. Pour le Tchad, le pétrole a brisé ce cercle vicieux, et offre au moins les possibilités de le briser. Bien que les investissements sur les ressources naturelles soient distinctes des autres, la présence des compagnies pétrolières étrangères au Tchad donne un exemple positif qui devrait lui permettre d'attirer d'autres investisseurs étrangers.

En ce qui concerne le commerce international qui est l'objectif principal de l'EDIC, le principal défi auquel le Tchad est confronté concerne l'accélération de la réduction des barrières à l'intégration des marchés régionaux et mondiaux, en commençant par des barrières à l'intérieur des frontières (amélioration de la qualité et de la quantité du coton et la production animale, des infrastructures publiques et de la prestation des services de base, ainsi que du climat d'investissement et de la gouvernance) où le Tchad peut agir seul ou avec l'appui de la communauté internationale. Le Tchad devra surmonter ces contraintes importantes pour s'intégrer entièrement dans le système commercial multilatéral.

La plus critique des contraintes, et hors du contrôle des autorités Tchadiennes, est la position géographique du pays. Le Tchad est un pays enclavé et dont les besoins en infrastructure (notamment de transport) sont considérables pour atteindre ses provinces. D'autres contraintes

incluent le problème d'énergie qui pour le moment pénalise la production nationale et décourage les investissements et les exportations. En outre, il y a des problèmes inhérents aux infrastructures, à la gouvernance et au manque de capacités et compétences dans des secteurs essentiels tels que l'éducation, l'industrie et le commerce. L'exportation du pétrole brut, inaugurée en 2003, devrait améliorer cette situation en résolvant progressivement le problème d'énergie, en améliorant les infrastructures de transport et en encourageant le développement de nouveaux produits d'exportation en attirant parallèlement davantage les entreprises exportatrices dans le secteur formel. Alors que le Tchad dans le cadre des réformes d'ajustement ces dernières années a considérablement réduit les plus grandes restrictions tarifaires et non tarifaires aux importations, des nombreux obstacles à une intégration commerciale réussie subsistent. L'équipe de l'EDIC a identifié de nombreuses barrières à trois niveaux: au delà des frontières, aux niveaux des frontières, et à l'intérieur des frontières.

ii) Barrières à l'intérieur des frontières

- (i) ***Production sous optimale dans les secteurs présentant pourtant un avantage comparatif naturel (coton et bétail)*** Cotontchad, unique acheteur de coton du pays, est dans un état de faillite virtuelle. L'insuffisance de ses biens d'équipement et la mauvaise gestion l'ont fréquemment empêché d'acheter et de transporter les produits sur les marchés, entraînant ainsi des pertes substantielles pour les agriculteurs déjà appauvris. Cette situation amène souvent la Coton tchad à commettre les intrants en fonction des besoins des agriculteurs mais malheureusement, on constate que la quantité disponible ne couvre pas tous les cotons cultivateurs. En outre, des allégations de fraude, de vente sur le marché noir et d'extorsion par des employés de Cotontchad ont été rapportées par des agriculteurs dans plusieurs enquêtes. La situation est à présent assez grave étant donné qu'elle crée un risque réel de voir les agriculteurs abandonner massivement la filière coton, mettant des générations de savoir-faire en péril et perturbant le tissu social de la région. Indépendamment de l'avantage comparatif du Tchad, aussi longtemps que Cotontchad restera sans réforme fondamentale, la filière coton ne peut pas jouer son rôle normal en tant que vecteur d'intégration commerciale et de réduction de la pauvreté, par les nombreux effets d'entraînement que cette filière pourrait avoir sur les autres secteurs de l'économie. L'amélioration des rendements et de rentabilité du coton non seulement entraînerait d'autres producteurs de biens de subsistance à s'orienter vers des produits de commercialisation, mais aussi contribuerait à injecter des ressources monétaires en milieu rural et encouragerait le développement d'autres activités de commerce et la spécialisation. De même, l'avantage comparatif naturel du pays dans la production animale pourrait être mieux

exploitée en vue de la réduction de la pauvreté pour des centaines de milliers de ménages pauvres, en améliorant l'organisation du secteur et en appuyant l'infrastructure de base du secteur de l'élevage.

(ii) ***Insuffisance de l'infrastructure de base et des services publics*** L'infrastructure et les services publics du Tchad connaissent d'énormes difficultés. Moins de deux pourcent de ménages au Tchad ont accès à l'électricité. La Société Tchadienne de l'Eau et d'Electricité (STEE) a une capacité de production théorique de base d'environ 38 MGW dont 20MW immédiatement disponible, à peine la quantité nécessaire pour alimenter les pompes à eau du réseau hydraulique public, de quelques grands bâtiments de certains quartiers de la capitale. Une tentative récente de confier la gestion de la STEE à un groupe étranger s'est soldée par un désaccord. L'incapacité de la STEE à fournir les services de base d'électricité signifie que les ménages aisés et toutes les entreprises produisent leur propre électricité à un coût élevé en utilisant le carburant diesel importé, et que le reste (presque 98% de la population) est tout simplement privé d'électricité. L'infrastructure du transport au Tchad est également insuffisante. Les routes toutes saisons ne desservent qu'une infime partie du pays et les pistes rurales de la région cotonnière sont tellement endommagées que les camions s'usent rapidement, réduisant la flotte de camions déjà affaiblie de Cotontchad. L'insuffisance du réseau routier du Tchad entrave le commerce intérieur, rendant d'autant plus difficile l'intégration des marchés régionaux. L'accès aux télécommunications reste limité en milieu urbain et rural et est bien en dessous de normes moyennes de la sous-région.

(iii) ***Mauvais climat d'investissement et importantes contraintes de gouvernance.*** En conclusion, la gouvernance pose fait problème à tous les niveaux. Comme dans un nombre de pays à revenus comparables, les entreprises du secteur formel tendent à se plaindre des tracasseries fiscales auxquelles seules les entreprises du secteur informel semblent échapper. Dans certaines filières telles le sucre, la concurrence des importations de contrebande échappant aux droits de douane mine la raison d'être des droit de porte (dont le but ultime est la protection des industries de transformation naissantes). L'interférence de l'Etat a faussé la concurrence dans d'autres secteurs comme les télécommunications, où certains investisseurs semblent avoir des traitements de faveur comparés à certains autres investisseurs. Un environnement réglementaire des affaires aussi discrétionnaire et peu propice décourage fortement l'investissement privé, car les perspectives de profit peuvent être sapées par des faveurs imprévues soudainement accordées à un concurrent. Ces contraintes liées au climat d'investissement incluent (i) les distorsions qui augmentent les coûts des

affaires au Tchad (le manque d'accès aux financements et la charge fiscale injuste, sans compter l'insuffisance des infrastructures, les entraves à la facilitation du commerce et des connections avec le reste du monde, la bureaucratie excessive et le comportement prédateur de nombreux agents de services publics, et la corruption ainsi que le comportement de recherche de rente généralisé des administrations), (ii) les risques d'affaires élevés (protection inefficace des droits de propriété, mauvais système foncier et cadastral d'enregistrement des droits immobiliers, l'inefficacité de l'appareil judiciaire, et mauvais système légal d'exécution des contrats).

iii) Barrières au delà des frontières

- (i) ***Distorsions sur les marchés mondiaux*** Il est clairement établi aujourd'hui que les marchés du coton sont considérablement compromis par des subventions accordées par les pays développés à leurs producteurs. Ces subventions contribuent à la dépréciation des cours mondiaux du coton, qui sont en baisse depuis plusieurs années. De même qu'un certain nombre de pays, le Tchad fait partie d'une initiative internationale pour la suppression de ces subventions. Si les Etats-Unis se conforment à la décision de l'OMC de mars 2005 sur le coton, décision prise en faveur du Brésil contre les Etats-Unis qui pourrait abolir les subventions sur le coton et les garanties de crédit à l'exportation, les perspectives seraient bonnes pour éliminer ces distorsions dans les pays développés et pour soutenir l'intégration du principe d'élimination des subventions au coton au sein des discussions de l'OMC dans le cadre du Round de Développement de Doha.
- (ii) ***Barrières d'accès aux marchés mondiaux.*** Etant donné que les chaînes d'approvisionnement internationales se développent dans beaucoup de secteurs, y compris celui des produits alimentaires et agricoles, les pays ayant des avantages comparatifs élevés dans des créneaux spécialisés ont d'excellentes opportunités pour intégrer les marchés mondiaux. Cependant, les normes relatives aux produits (en particulier les normes sanitaires et phytosanitaires pour ce qui est des produits alimentaires) se sont progressivement renforcées. Ainsi, d'une part les opportunités offertes par les marchés mondiaux sont même plus importantes pour des pays éloignés comme le Tchad, mais d'autre part, le « billet d'entrée » à ces marchés est devenu plus onéreux. L'accroissement des productions locales en réponse aux demandes mondiales, la livraison rapide dans les délais fixés, l'appui sur des chaînes de froid fiables, et le strict respect des normes sanitaires et phytosanitaires sont des conditions sine qua non pour accéder avec succès aux chaînes d'approvisionnement de grands points de vente au détail. En ce qui concerne le Tchad, le respect de ces normes et

exigences internationales en qualité, quantité, et respect des normes et standards de livraison rapide est, pour l'instant, un objectif éloigné.

- (iii) **Corridors internationaux de transit.** Comme d'autres pays enclavés, le Tchad dépend de ses voisins pour le fonctionnement sans heurt des corridors de transit transfrontalier. Les coûts et délais dans le transport de biens sont très élevés, même en comparant avec les pays d'Afrique enclavés. En effet, seule la République Centrafricaine est dans une situation similaire : quatre à six semaines et 4500 euros par conteneur de 20-pieds depuis le port d'entrée (Douala ou Lagos). La coopération nécessaire entre les administrations douanières nationales s'est avérée difficile, en particulier sur le principal corridor de transit entre Douala et N'djamena. Le dédouanement est typiquement très long et onéreux à Douala, et le transbordement des cargaisons de la voie routière à la gare de Ngaoundéré est pénible. En conséquence, le délai de transit est très long — plus de 40 jours entre Douala et N'djamena. Le corridor de transit est également perturbé par des problèmes chroniques de sécurité. Ceci est également valable pour le corridor d'exportation du bétail au Nigeria en passant par le nord du Cameroun.

iv) Barrières aux frontières

- (i) **Inefficacité de l'administration douanière.** L'administration douanière du Tchad ne respecte pas les normes internationales ce qui constitue une sérieuse entrave aux importations et aux exportations. L'utilisation du Système Douanier Automatisé pour les déclarations douanières (SYDONIA) est extrêmement limitée, les relevés des transactions ne sont pas complets, les statistiques fiables sont très limitées, et peu d'informations économiques sont transmises aux autorités publiques compétentes, y compris le Ministère du commerce. Les exemptions ad hoc, les paiements irréguliers, et la contrebande sont fréquents, créant l'incertitude des commerçants et privant l'Etat de recettes fiscales importantes. Des règles élémentaires sont rarement observées, à l'instar du port de l'uniforme par les agents des douanes et la restriction de l'accès aux postes de douane. Les formalités d'exportation sont très lentes, prenant parfois beaucoup de jours aux principaux points de sortie (trois jours au port de N'guely). La nécessité de réformer la douane tchadienne est très pressante, dans la mesure où tout investisseur du secteur commercial considérerait les problèmes courants comme une entrave importante.
- (ii) **Droits de porte.** En revanche, le niveau des droit de porte ne semble pas constituer un obstacle majeur au développement du commerce transfrontalier du Tchad, en dépit des taux relativement élevés. Le Tchad applique le Tarif extérieur commun (TEC) de la

CEMAC, dont le taux en cascade croissant (faible taux sur les biens de production et les produits semi-finis et les taux plus élevés sur les produits finis) est standard. Les taux ne peuvent pas être considérés bas en valeur absolue, mais comme entraves aux échanges commerciaux ils le sont moins comparativement à d'autres obstacles. Néanmoins, les efforts pour réduire, simplifier et améliorer les droits de porte ainsi que les taxes internes ne devraient pas fléchir. Les perceptions erratiques de recettes fiscales devraient également être corrigées.

Ces réformes visant à réduire les barrières commerciales ne peuvent porter pleinement leur fruit que si deux conditions préalable sont réunies. Il s'agit d'abord de la stabilisation macro-économique. Tandis que l'apport des ressources pétrolières dans l'économie tchadienne — salaires payés pendant la construction du pipeline et la redevance pétrolière perçue sur les recettes depuis 2004 — est une contribution positive à la réduction de la pauvreté et à la diminution des contraintes relatives au budget de l'Etat, des signaux d'alarmes existent quand à la possibilité de voir le Tchad, à l'instar de beaucoup de pays producteurs de pétrole, développer « le Syndrome hollandais »⁵ si les recettes pétrolières n'étaient pas gérées de manière appropriée. En tant qu'élément du processus visant à absorber la nouvelle manne pétrolière, les effets négatifs de la soudaine richesse pétrolière au Tchad pourrait inclure l'inflation, les tensions de hausses salariales, les comportements de recherche de rente, les mauvaises performances des secteurs traditionnels d'exportation, les dégradations institutionnelles, et l'effet détérioration du capital humain et social⁶, les modifications dans la structure de l'emploi et la répartition de la main-d'œuvre entre les secteurs et les régions. Des signes avant-coureurs sont déjà visibles et une généralisation soutenue de la pression salariale à la hausse sur les marchés de l'emploi pourrait laisser augurer des problèmes à terme pour l'économie Tchadienne. Maintenir la compétitivité internationale des exportations traditionnelles du Tchad dans les filières coton, bétail et pêche, dans un contexte d'appréciation du taux de change, sera particulièrement difficile compte tenu des rigidités des arrangements actuels du Franc CFA

La deuxième condition sine qua non pour la réussite des réformes consiste à consolider la paix,

⁴ Ce chapitre s'appuie sur le rapport élaboré par Peter Osei (AFTP3).

⁵ La production pétrolière a débuté en mi-2003 dans le gisement pétrolier de Doba.

⁶ Le Tchad est devenu éligible à l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative renforcée PPTE en mi-2001. La valeur actualisée nette du total de l'allègement de la dette s'élève à 260 millions USD.

⁷ En juin 2003, le gouvernement a adopté son Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui a été approuvé par les institutions financières internationales. Ce document prévoit un cadre complet de réduction de la pauvreté et de politique commerciale avec le démarrage de la production pétrolière et son importance dans le mécanisme de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative renforcée PPTE. Le DSRP met en exergue cinq principales stratégies de réduction de la pauvreté et de croissance économique à grande échelle au cours de l'ère pétrolière. Il s'agit de : l'amélioration de la gouvernance, la promotion d'une croissance économique durable, le développement du capital humain, l'amélioration des conditions de vie de tous les groupes vulnérables, la restauration et la sauvegarde des écosystèmes.

⁶ Gylfason, Th. (2004) : *Natural Resources and Economic Growth* Center of Economic Policy Research (CEPR)

la stabilité, et la sécurité dans le pays, tout en renforçant la participation de tous les groupes dans la gestion, et par la promotion de la bonne gouvernance, après des années de guerre, d'agitation sociale et d'instabilité politique. Tout progrès sur la multitude de défis et problèmes de pauvreté auxquels le Tchad est confronté dépend fondamentalement du progrès accompli et à accomplir dans la consolidation de la paix et de la sécurité, en même temps qu'un véritable engagement politique pour les réformes économiques, financières, et structurelles.

Une Stratégie commerciale intégrée avec des domaines prioritaires : les obstacles à l'intégration réussie du Tchad dans les marchés régionaux et mondiaux passés en revue précédemment sont importants et nombreux. Une stratégie commerciale intégrée s'impose cependant et devrait reposer sur des actions énergiques dans les domaines prioritaires et le renforcement des capacités institutionnelles dans beaucoup de secteurs. Quatre principaux domaines d'action prioritaire ont été identifiés par l'équipe de l'EDIC: le coton, l'énergie, la douane, et le transport/transit(le cinquieme etant la diversification).

v) Coton

La première priorité consiste à maximiser les revenus générés de la filière coton. Plusieurs scénarii ont été étudiés dans des études antérieures pour renforcer Cotontchad, société parapublique de production du coton. Toutes proposent la privatisation sous différentes formes comprenant la privatisation des tâches, ou la privatisation de la propriété. Tandis que la nécessité de capitaux étrangers et les besoins en expertise managériale sont clairs, ce que devrait être la structure appropriée du marché reste matière à discussions. Bien qu'à terme, la concurrence soit la forme de marché la plus propice pour les bonnes performances économiques, le principal problème dans le cas de Cotontchad est de savoir quels types d'investisseurs étrangers peuvent réellement être attirés ? Les petits investisseurs qui pourraient être attirés par le scénario de « privatisation par lot » pourraient, par exemple, ne pas avoir les moyens financiers ou l'expertise pour effectuer les investissements nécessaires et les réformes managériales. Le risque, dans le pire des cas, est que la privatisation se transforme en dilapidation de l'actif au lieu de la restructuration. La privatisation en un bloc unique avec la participation et l'implication des producteurs locaux ayant des intérêts dans la production locale de coton, pourrait être une meilleure alternative pour attirer les investisseurs internationaux capables et compétents.

vi) Énergie

La deuxième priorité consiste à minimiser le coût de l'énergie en augmentant la production, en trouvant des solutions aux difficultés que connaît la STEE, et en améliorant l'accès à l'électricité pour un plus grand nombre de Tchadiens(diversification de source). Le secteur de l'énergie, à l'instar du coton, requiert une action urgente des autorités nationales.

Comparativement au coton, la production d'électricité présente une difficulté supplémentaire dans la mesure où les besoins de capitaux pour le bon fonctionnement d'un réseau électrique sont très importants, et les prix sont régulés. Cette combinaison de coûts d'investissements substantiels et des prix régulés présente des risques d'accaparement (hold-up) pour les investisseurs privés, ce qui entraîne des barrières à l'entrée significatives. Plusieurs options ont été examinées pour la production d'électricité⁷ (interconnexion au réseau électrique camerounais, exploitation du gisement de pétrole de Sédigui au nord du Lac Tchad, utilisation du brut de Doba, ou installation d'une «Topping Plant» par le groupe EXXON pour produire un distillat). Bien qu'aucune de ces options ne semble être une solution magique pour résoudre le déficit de production d'électricité de la STEE, la solution à court terme la plus prometteuse semble être celle de l'installation d'une «Topping Plant» à Doba produisant un distillat qui pourrait satisfaire les besoins de la STEE estimés à 1000 barils par jour. A moyen et long termes, d'autres solutions et notamment l'interconnexion au Nord Cameroun devraient être explorée en harmonie avec les directions esquissées dans l'aide-mémoire ci-dessus cité. Il est cependant clair est que le redressement de la STEE et l'expansion de l'accès à l'électricité constitue des actions de long terme qui nécessiteront non seulement des investissements significatifs, mais également une attention soutenue des autorités et des actions décisives dans les domaines essentiels tels que la planification des investissements, la maintenance, la tarification, la gestion financière, les contrôles internes et le suivi et « reporting » régulier.

vii) Douanes

La troisième priorité porte sur l'amélioration de l'administration douanière. La réforme douanière reste bloquée. Une société d'Inspection pré-embarquement (PSI) vient d'être installée, mais l'expérience internationale démontre que les sociétés d'inspection préalables à l'embarquement ne peuvent se substituer à une réforme douanière en profondeur. En particulier, la capacité de la PSI à améliorer la collecte de l'impôt sur les droits de porte dépend en grande partie de la capacité et de la volonté des autorités nationales à réconcilier et harmoniser les données fournies par la PSI et les douanes. En l'absence d'un renforcement de capacités des services compétents, l'aptitude de PSI à générer des profits substantiels au Tchad est discutable. Quant à la réforme douanière, les recommandations des rapports des récents audits effectués avec l'aide de plusieurs organismes internationaux (Banque mondiale, FMI) ne sont pas encore exécutées. En raison de ces difficultés, la relance de la réforme douanière va requérir un engagement politique au niveau le plus élevé. Plus qu'une question technique, la réforme douanière mérite d'être une priorité du gouvernement, au même titre que la réforme des secteurs

⁷ Voir Aide-mémoire Mission Banque Mondiale-Réhabilitation des Services essentiels d'eau et d'électricité- 14 mars -2 avril, 2005 Annex 3 feuille de route.

du coton et de l'énergie. Sur le moyen et le long terme, le renforcement de l'union douanière au sein de la CEMAC -Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (ou entre le Cameroun, le Tchad et la RCA) est, probablement, de loin la meilleure option pour le Tchad (et la RCA). Il serait idéal de procéder à toutes les opérations de dédouanement des biens à destination du Tchad ou de la RCA au port de Douala.

viii) Infrastructures de transport et délais de transit

La quatrième priorité vise à mettre en place les infrastructures de base de transport et réduire les délais de transit. L'investissement dans le réseau national de transport constitue une priorité et est reconnu comme tel dans le budget du Tchad, avec des dépenses d'investissement à financement local qui devront passer de 11 milliards de FCFA en 2001 à 72 milliards de FCFA en 2007. Il reste à voir que les programmes approuvés soient budgétisés et mis en application de manière appropriée, et en conformité avec l'approche globale du DSRP. Il s'agit également d'un secteur typique où l'intégration commerciale et la réduction de la pauvreté vont de pair étant donné leurs multiples effets d'entraînement sur d'autres secteurs. Bien que l'échelle des engagements financiers exigés soit substantielle, des procédures transparentes et justes de passation de marchés seront nécessaires pour la crédibilité du programme de renforcement des infrastructures. Compte tenu de l'importance des investissements et du risque de mauvaise gestion encouru l'implication des bailleurs de fonds dans le renforcement des capacités dans ce secteur sera particulièrement précieuse. Une attention particulière devrait également être accordée à l'amélioration du raccordement des réseaux de transport nationaux avec le reste du monde (aériens et routiers). En matière de transit, la **priorité** consiste à réduire de manière significative les délais de transit dans les corridors internationaux avec un accent particulier sur le principal corridor de transit entre Douala et N'djamena. Le Tchad a sensibilisé différents bailleurs de fonds (Union européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de développement) sur les difficultés du transit et du transport en transit. Une approche est en cours de préparation afin d'assurer la facilitation du transport et transit.. Il s'agit entre autre des actions spécifiques suivantes :

-
la suppression des contrôles routiers sur le parcours;

a. L'état des véhicules utilisés dans le transit ;

La rehabilitation des routes utilisées dans le transit et mise en place des pese –essieux pour leur protection ;

b. La mise en place d'un comité de gestion du corridor et d'un comité national de facilitation ;

c. La construction et l'équipement des postes frontaliers juxtaposés.

Principes de base et approches des réformes proposées

Bien que les actions sur les priorités mises en exergue précédemment soient essentielles, les actions contre la corruption et la réforme de la fonction publique pour la rendre plus efficiente, pour simplifier et rationaliser les administrations impliquées dans les transactions d'importations, d'exportations et des investissements seront des prérequis essentiels. Compte tenu de l'importance et de la complexité des problèmes au Tchad, il semble clair que les réformes susceptibles de déclencher une croissance optimale du Tchad ne peuvent se limiter à un changement de politiques commerciales ou à la mise en place de ressources additionnelles, mais requiert également un changement de comportements et d'attitudes, notamment la nécessité:

- (i) **d'être patient et d'ajuster les attentes aux contraintes existantes:** Le démarrage des réformes par les problèmes essentiels de base et amélioration des procédures des principales institutions ou services existants et progression par étape, la prise en compte des effets d'entraînement à divers niveaux, la coopération interservices et la gestion orientée par les objectifs, l'émergence progressive d'une culture d'action collective pour le changement qui fait actuellement défaut;
- (ii) **de maintenir les personnes clé de bonne qualité sur une période suffisamment longue** (gestionnaires et chefs de projet) pour gérer les réformes conformément aux attentes et normes prévues car les fréquents rotation et la mobilité du personnel administratif du Tchad ne sont pas propices à l'effort durable nécessaire et au suivi des actions programmées(déficit de memoire institutionnelle);
- (iii) **de se baser sur les réalisations précédentes,** les réformes devraient se bâtir les unes sur les autres en vue d'une complémentarité, en tenant compte des effets d'entraînement dans d'autres secteurs dans un programme de réformes plus vastes et plus generales ;
- (iv) **d'agir et se comporter en facilitateur et non en contrôleur ou prédateur: avec** l'Etat facilitant la création d'entreprises, assurant la mise en place des infrastructures et la prestation des services, veillant à la promotion des produits locaux à l'étranger, et attirant les investisseurs étrangers; plutôt que de contrôler et de réglementer le secteur privé dans une perspective de prédation et de repression;
- (v) **de remplacer la prévalence abusive des mesures discrétionnaires par le renforcement de l'Etat de droit :** La définition et la mise en application des règles et des procédures au lieu de l'exercice du pouvoir discrétionnaire.

Bien que toutes les actions développées dans l'EDIC et résumées dans la Matrice du Plan d'Action ci-dessous soient essentielles pour accélérer la réduction de la pauvreté et impulser la croissance économique au Tchad, il importe d'accorder la priorité aux actions requises. Pour les

besoins de précision et de concision, les actions hautement prioritaires sont récapitulées au début de la matrice, et le reste de la matrice fournit des détails sur toutes les autres priorités identifiées dans le cadre de cette étude. Pour chaque composante d'action de politique et d'appui technique, les priorités sont indiquées dans la Matrice du plan d'action comme fortes, moyennes, ou faibles. Pour chaque composante d'action de politique, les priorités portent sur la pertinence et l'importance de l'action dans la stratégie globale afin de relever les défis des réformes et de l'intégration dans les marchés régionaux et mondiaux. Le chronogramme met en exergue l'urgence/timing et/ou l'horizon temporel pour exécuter les réformes.

Matrice d'action
Réformes des politiques et conditions
des réformes de politiques en matière d'assistance technique

Mesures proposées	Priorités	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'appui (TA)	AT existante	AT à fournir
Réformes hautement prioritaires retenues							
Action 1: Restructuration de la filière coton	Forte	, Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Finances de l'économie et du plan ,ministère du commerce et de l'artisanat, Cotontchad, Producteurs	Immédiate	Décision finale sur la forme de restructuration de la filière coton choisie, préparation et adoption d'un plan d'action pour le secteur ,en conformité avec la feuille de route ,filiale coton.	Experts en restructuration/privatisation du secteur	Banque mondiale/ UE/AFD	
Action 2: Rationalisation de la gestion de la STEE et définition des plans à court,moyen et long terme	Forte	Ministère des mines et de l'Energie et Ministère des Finances de l'économie et du plan, Ministère du pétrole Min de l'environnement et de la pêche,Min de l'eau, la STEE, Producteurs	Immédiate et en conformité avec la feuille de route de la STEE	Décision finale sur la gestion future et la propriété de la STEE; et sélection d'une solution stratégique à long terme.en conformité avec la feuille de route.	Experts Restructuration, Conseil en gestion	Banque mondiale/ UE	
Action3: Restructuration et réformes de l'administration douanière	Forte	DG des douanes, Ministère des Finances de l'économie et du plan	Immédiate	Adoption du plan de restructuration et de l'administration douanière par le cabinet sur la base des plans déjà débattus et approuvés.	Customs Restructuration expert/ SYDONIA experts	Banque mondiale/ FMI	
Action 4: Mise en place des infrastructures de transport essentielles	Forte	Ministères des Finances de l'économie et du plan et Ministère des infrastructures.	Immédiate	exécution effective des dépenses de transport ,investissement pour les routes toutes saisons dans les régions cotonnières rurales et routes internationales pour l'exportation conformément à l'approche DSRP	Specialiste en transport/approvisionnement	Banque mondiale/ UE	
Action 5: Renforcement de la facilitation de transit sur le corridor Douala-Ndjamena .Consolidation des relations de coopération bilatérale entre le Cameroun et le Tchad.	Forte	, Ministère des Finances de l'économie et du plan et Min des infrastructures.	Immédiate	Reduction des délais du taritement des marchandises ,en transit, aux différents ports (Douala-Ndjamena)	Experts en transit	Banque mondiale/ UE	

Priorité No. 1: Filière coton Objectif: maximiser les revenus générés par la filière coton							
Action 1: Décision finale sur la future organization de l'industrie	Forte	Cotontchad, Producteurs Associations	Immédiate	Préparation, adoption, et début de l'exécution d'un plan de restructuration de l'industrie cotonnière. se referer exclusivement à la feuille de route ,filière coton.	Dialogue sur la politique, assistance stratégique	Banque mondiale/ UE/AFD	
Action 2: Organisation du Forum des investisseurs/ consultation	Forte	Ministère des finances de l'economie et du Plan, CTCRC	Immédiate	Mettre en application les recommandations du forum des investisseurs et de coton culteurs		Banque mondiale/ UE/AFD	
Action 3: Révision du taux de la TVA sur des intrants spécifiques au coton (en particulier les pesticides) et accès au crédit d'investissement aux OP.(organisations paysannes).	Forte	Ministère des Finances de l'economie et du plan	Immédiate	Consultation avec le FMI, Intégration dans la loi des finances et transmission des instructions aux douanes	Dialogue sur la politique, assistance stratégique	Banque mondiale/FMI	
Action 4: Réhabilitation des pistes rurales et ponts dans la zone cotonnière entretien des routes toutes saisons et des routes transnationales pour l'export.	Moyenne	Ministère des infrastructures, Ministère de l'Agriculture	Après action 1	Elaboration d'un plan d'action et allocation des ressources budgetaires nécessaires.	Expertise technique	Banque mondiale/ UE	
Action 5: Elaboration d'un plan de développement des Organisations des producteurs et des services de vulgarisation conformément à l'organisation future de l'industrie ,desengagement partiel et progressif de l'état. Introductions des activités generatrices des revenus complementaires	Moyenne	Ministère des finances de l'economie et du Plan, Cotontchad, Organisations des producteurs	2-3 ans	Préparation d'un plan d'action spécifique pour les Organisations des producteurs du coton, et services de vulgarisation avec programmation, et actions de renforcement des capacités requis,transformation des OP en coopératives.	Expertise technique	Banque mondiale/ UE/AFD	
Priorité No. 2: Energie Objectif: Minimiser les coûts de l'énergie et améliorer l'accès à l'électricité pour un grand nombre de Tchadiens.							

Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'Assistance (TA)	AT Existante	AT Existante
Action 1: Décision finale sur la gestion future et la propriété de la STEE	Forte	,Ministère des mines et de l' energie,Ministère des finances de l'economie et du plan, ,Ministère du pétrole.	Immédiate et en conformité avec la feuille de route de la STEE	Intégration des leçons tirées de l'audit de l'accord STEE-Veolia dans les plans de renforcement de la gestion de la STEE; et choix d'une option stratégique en conformité avec la feuille de route de la STEE.	Conseil en gestion	Banque mondiale/ UE/AFD	
Action 2: Décision finale sur les options techniques pour l'approvisionnement en électricité	Forte	STEE, Ministère des finances de l'economie et du Plan, Ministère Pétrole,Ministère des mines et de l'energie. ,Min de l'eau	Immédiate et en conformité avec la feuille de route de la STEE	Décision finale par le Cabinet et adoption du plan d'action pour les options choisies .tenir compte de la feuille de route.	Expertise technique appui stratégique	Banque mondiale	
Priorité No. 3:Douanes Objectif: Améliorer l'administration douanière							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'Assistance (TA)	AT Existante	AT Existante
Action 1: Exécution effective de tous les modules SYDONIA à N'Guély et suppression des procédures manuelles	Forte	DGD, bureau chargé des taxes sur le pétrole	Immédiate	Exécution et Familiarisation du personnel de N'Guély avec ASYCUDA, disponibilité de toutes les données de la SYDONIA à la DGD	Expert en douanes/SYDONIA	Banque mondiale/FMI/ CNUCED PNUD/	
Action 2: Modernisation de l'aéroport et des services de douanes de N'guéli	Forte	DGD	Immédiate	Création d'un poste de douane à accès limité à N'Guély et modernisation des infrastructures et des équipements de N'Guéli Le tout devant faire partie des reformes generales et de la structuration de l'administration douaniere	Expert en modernization des douanes	Banque mondiale/FMI/ CNUCED PNUD/	
Action 3: Assainissement du corps et Usage systématique des badges par les agents de douanes	Forte	DGD, bureau chargé des taxes sur le pétrole	Immédiate	Port systématique et visible des badges et definition d'une hierarchie professionnelle bien identifiable (critères transparents du port des badges).	Expert en organisation	Banque mondiale/FMI/ CNUCED PNUD//	

Action 4: Professionalisation du corps , Renforcement des capacités du personnel des douanes et programmes généraux de formation et institutions locales de formation	Forte	DGD	Immédiate	Formation des agents de douanes dans la maîtrise du , SYDONIA, des tarifs douaniers et du code des douanes se conformer a l'audit et au plan d'action réalisé sur la douane.	Expert en formation en douanes	Banque mondiale/FMI/ CNUCED PNUD/	
Action 5: Reformes, Restructuration, et Rationalisation du nombre de bureaux de douanes	Moyenne	DGD	2-3 years	Interconnection effective de tous les bureaux de N'djamena	Experts en organization des douanes	Banque mondiale/FMI/ CNUCED PNUD/	
Action 6: Révision de l'importance et de l'efficacité du PSI du Tchad extension du SYDONIA dans les bureaux provinciaux	Moyenne	DGD	2-3 years	Révision du PSI en ce qui concerne la collecte de recettes, la facilitation du commerce et l'administration douanière; et nomination du personnel de douanes dans les services provinciaux.	PSI / expert en douanes	Banque mondiale/FMI/ CNUCED PNUD/	
Action 7: Création d'un bureau de douane tchadien au port de Douala et promotion du recouvrement des recettes à Douala apres que toutes les reformes et la restructuration de l'administration douaniere ont été mises en œuvre..	Forte	Min. des Finances de l'economie et du plan BEAC	1-2 ans	Préparation d'un plan d'action, lancement des négociations avec le Cameroun et démarrage de l'exécution du plan d'action apres l'assainissement du corps de la douane.	Experts en Organisation/gestion	Banque mondiale/FMI/ CNUCED PNUD//	
Action 8: Information, Education ,communication et Grande sensibilisation des opérateurs économiques aux tarifs et codes douaniers	Forte	Ministère des Finances de l'economie et du plan, DGD	Immédiate	Disponibilité des tarifs et codes douaniers sur internet, disponibilité des versions/guidessur support dur à lat Chambre de commerce et à tous les postes de douanes.	Expert en communication	Banque mondiale/FMI/ PNUD/ CNUCED	
Action 9: D'abord procedre aux Reformes, à l'assainissement et l'éducation des Opérateurs économiques et ensuite la , Promotion de la pratique des contrôles pour le paiement des droits de douane	Moyenne	Ministère des Finances De l'economie et du plan	2-3 years	Préparation d'un rapport, introduction du système de paiement par titres, suppression des paiements en espèces à N'Guély			

Priorité No. 4: Infrastructures de transport Objectif: améliorer les infrastructures de transport dans les régions cotonnières et dans les principaux axes routiers afin de réduire les coûts de transport							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Renforcer la coopération bilatérale Tchad-Cameroun en vue de faciliter le transport multimode (transfert rapide des conteneurs en transit du navire au train)	Moyenne	Douane camerounaise, CAMRAIL, SDV, STAT	1-2 ans	Réduction des délais de transfert du navire au train et du train aux camions .		Banque mondiale/ UE/	
Action 2: Consolider des actions de coopération entre les deux états afin de permettre des actions concertées permettant de réaliser des travaux de réhabilitation de chemin de fer .	Moyenne	Autorités camerounaises (Etat et CAMRAIL)		Consultations avec CAMRAIL et les autorités camerounaises et les partenaires extérieurs (UE/Banque Mondiale)		Banque mondiale/ UE/AFD	
Action 3 Investissement dans l'aménagement des routes toutes saisons des régions cotonnières, en vue du transport du coton à l'usine, et des routes internationales pour l'export.	Moyenne	Min. des infrastructures t, Min. Finances de l'économie et du plan	2-5 ans	Exécution des budgets d'investissement routier conformément aux exigences d'allocation du DSRP		Banque mondiale/ UE/AFD	
Priorité No. 5: Transit Objectif: Réduire les délais de Transit dans le corridor Douala-Ndjamena							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Consolidations des relations de coopération bilatérale et collaboration à tous les niveaux entre les autorités de deux pays pour décider la levée de mécanisme de tour de rôle et de prix de référence pour permettre aux expéditeurs de frets de travailler en collaboration avec les opérateurs de transport de leur choix	Forte	Min. des infrastructures/ Autorités camerounaises	Immédiatement	Textes de dérogation et affirmation de la liberté contractuelle dans la limite des conventions signées par les Etats .	Facilitateur du commerce/ Transit	Banque mondiale/ UE	
Action 2: Création d'un guichet de service unique à Ngaoundéré pour toutes procédures(D 15, document de transit et feuille de route	Moyenne	Min. des infrastructures(transport) Autorités camerounaises	1-2 ans	Fonctionnement effectif du guichet unique pour D 15, document de transit et feuille de route	Facilitateur du commerce/ Transit	Banque mondiale/ UE/	

Action3 Consolidation des relations de cooperation empreinte de volonté de collaboration entre les autorités de deux pays:Création d'une autorité du corridor de transit à Douala pour faciliter l'atteinte des résultats des réformes et mesures	Forte	Ministere des infrastructures/Autorites camerounaises	1-2 ans	Création d'une autorité du corridor de transit à Douala	Facilitateur du commerce/ Transit	Banque mondiale/ UE/	
Action 5: Consolidation des relations bilatérales de coopération et de collaboration entre les deux pays membres d'une meme intitution régionale,CEMAC,Simplification des visas de transit comme partie intégrante de la création du bureau de douane tchadien au port de Douala	Moyenne	Ministère des Finances/ de l'economie ef du plan,Autorités camerounaises	2-3 ans	Dialogue sur la question avec les autorités camerounaises		Banque mondiale/ UE/	
Autres principaux domaines de réforme Politique commerciale							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Fusion des comités EPA et IF	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat	Immédiate	Arrêté Ministériel, 1 ère réunion du comité fusionné		Banque mondiale/ UE/	
Action 2: Suppression de toutes les taxes à l'exportation et plans d'action pour une promotion efficace des exportations / stratégie de diversification	Moyenne	Ministère du Commerce et de l'artisanat, Ministère des Finances de l'economie et du plan	12 mois	Intégration de la taxe à l'exportation dans la loi de finance, et plan de promotion de l'exportation	Expert en promotion de l'export	Banque mondiale/ FMI	
Action 3: Remplacement des taxes spécifiques par les taxes ad valorem et application de la valeur transactionnelle OMC	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat, Ministère des Finances de l'economie et du plan	Immédiate	Exécution de la loi de finance, et transmission des informations sur l' exécution à la DGD et application sur le terrain	Expert en fiscalité	Banque mondiale/ UE/OMC	

Action 4. Adoption d'un chronogramme pour la rationalisation/ suppression des exonérations des taxes sur les bénéfices industriels et application effective des mesures d'accompagnement	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat, Ministère des Finances de l'économie et du plan	2-3 ans	Préparation d'un plan d'action assorti d'un calendrier d'exécution, exécution effective du plan comportant les mesures d'accompagnement (vérifications spéciales du trésor et mesures spéciales en faveur des ONG et les projets à financements extérieurs	Expert en fiscalité	Banque mondiale/ FMI	
Action 5: Création au Ministère du Commerce d'une cellule des statistiques sur les échanges extérieurs chargée de la collecte systématique de toutes les données sur les échanges commerciaux, actualisation de la base de données existante sur les échanges commerciaux	Forte	Ministère des Finances de l'économie et du plan, DGD	Début 2003	Décision ministérielle et affectation du personnel	Expertise technique	Banque mondiale/ FMI	
Autres principaux domaines de réforme Promotion de l'exportation							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Création du Conseil national d'exportation	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat	Immédiate	Demarrage effectif des activités			
Action 2: : Mise en place d'un mécanisme de financement des exportations	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat / Ministère des Finances de l'économie et du plan	1-2 ans	Loi de finance sur la taxe à l'exportation, et mécanisme de financement des exportations	Expert en financement des exportations		
Action 3: Elaboration d'une stratégie nationale de développement de l'exportation.	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat / Ministère des Finances de l'économie et du plan	1	Elaboration d'un plan directeur de développement du commerce.			

Action 4: Abolition de toutes les taxes et charges relatives à l'exportation	Forte	Ministère du Commerce de l'artisanat / Ministère des Finances de l'économie et du plan	Immédiate	Loi de finance sur la taxe à l'exportation ,	Expert en financement des exportations		
Action 5 Mise en place d'un système «de remise des droits de douane» pour l' importation des intrants	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat/ Ministère des Finances de l'économie et du plan	1-2 ans	Loi de finance sur la taxe à l'exportation, et mesures d'accompagnement	Expert en promotion de l'export		
Action 6: Conception d'un manuel des entreprises simplifié portant sur l'accès au financement des transactions commerciales	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat / Ministère des Finances de l'économie et du plan	1-2 ans	Production du Manuel	Expert en financement des exportations		
Action 7: Appui à la création d'un centre de formation et de conception en artisanat	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat/ Chambre du Commerce	1-2 ans	Création d'un centre de formation en artisanat et affectation du personnel	Expert en conception d'institutions		
Action 8: Création d'une cellule de normalisation et de contrôle de qualité à la Chambre de Commerce	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat / Chambre du Commerce	1	Création d'une cellule à la Chambre de Commerce et début des opérations	Expert en conception d'institutions		
Action 9:							
Autres principaux domaines de réforme Télécommunications Objectif::Réduire les coûts de télécommunications et accroître l'accès au téléphone							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1:Moderniser la politique du secteur des télécommunications et adhérer aux technologies de l'information (IT)	Moyenne	Ministère des postes et des nouvelles technologies de la communication	Immédiate – délais de 6 mois	Préparer et adopter la politique en matière des télécommunications	Expertise technique, assistance stratégique	Banque mondiale/ UE/	
Action 2: Privatisation de la SOTEL	Moyenne	Ministère des Télécommunications,Min de commerce	Immédiate – délais de 12 mois	Relance et aboutissement du processus de privatization de la SOTEL	Expertise stratégique	Banque mondiale/ UE/	

Action 3: Interconnection des cables à large bande avec le Cameroun le long du pipeline Kribi/ Doba	Moyenne	Ministère des postes et des nouvelles technologies de la communication	Immédiate – délais de 1-2 ans	Interconnection proprement dite des bandes larges	Expertise technique	Banque mondiale/ UE/	
Action 4: Elaboration d'un plan de développement de la téléphonie rurale prise en compte du secteur de la poste	Moyenne	Ministère des postes et des nouvelles technologies de la communication Ministère de l'Elevage, Min de l'agri, Min de l'environnement et de la peche, Min de l'eau	1-2 years	Préparation d'un plan d'action qui integre la telephonie rurale et la poste (Societé Tchadienne des Postes et d'Epargne)	Expertise technique, assistance stratégique	Banque mondiale/ UE/	

Autres principaux domaines de réforme: Promotion du secteur privé							
Action 1: Création d'un service public des archives juridiques relatif aux lois et règlements en vigueur	Forte	Ministère de la Justice (garde des sceaux)	1-2 ans	Désignation d'une agence (Chambre de Commerce, CEFOD ou autres), comme service des archives juridiques, Nomination d'un directeur de projet chargé du service d'archives juridiques	Expert en documentation		
Action 2: Traduction dans la législation nationale de la Loi uniforme OHADA relative au Droit commercial	Forte	Ministère de la Justice, (garde des sceaux) Ministère du Commerce et de l'artisanat, CCIAMA	1-2 ans	Nomination d'un directeur de projet, élaboration d'un plan d'action	Expertise juridique		
Action 3: Adaptation (Promotion) du SYSCOA (Système comptable simplifié de l'Afrique de l'Ouest)	Forte	Ministère de la Justice, (garde des sceaux) Ministère du Commerce et de l'artisanat, CCIAMA	1-2 ans	Plan d'exécution du Système comptable simplifié SYSCOA et démarrage de la mise en oeuvre d'une version Afrique Centrale.	Expertise technique		
Action 4: Adoption d'un centre d'information polyvalent chargé de la création d'entreprises	Forte	Ministère de la Justice, (garde des sceaux) Ministère du Commerce et de l'artisanat, CCIAMA	Immédiate	Sélection d'un site et clarification des attributions du centre d'information polyvalent, et démarrage effectif des activités du centre d'information polyvalent	Expertise et assistance stratégique		
Action 5: Elaboration d'un nouveau Code d'investissement conformément à la charte d'investissement régional de la CEMAC	Forte	Ministère de la Justice, (garde des sceaux) Ministère du Commerce et de l'artisanat, CCIAMA	Immédiate	Création d'une commission interministérielle chargée de la révision du code et production d'un code révisé	Expertise et assistance stratégique		

Action 6: Programme de formation en droit commercial à l'intention des juristes et des magistrats	Moyenne	Ministère de la Justice (garde des sceaux), CCIAMA	Après Action 2.	Désignation d'un institut de formation, conception de programmes	Appui à la conception de programmes et à la formation		
Action 7: Ventilation/Publication des guides juridiques à l'intention des investisseurs et des entrepreneurs	Moyenne	Ministère de la Justice(garde des sceaux), Ministère du Commerce et de l'artisanat, CCIAMA		Publication des guides	Appui en édition		
Action 8: Promotion des micro-crédits, en particulier dans les zones rurales	Moyenne	Ministère de la Justice(garde des sceaux), Ministère du Commerce et de l'artisanat, CCIAMA,Min de la solidarité et de micro- credits ,Min des finances de l'economie et du plan	2-3 ans	Elaboration d'un plan d'action et timing	Assistance stratégique		
Action 9: l'étude de faisabilité d'une Zone franche industrielle	Moyenne	Ministère de la Justice, (garde des sceaux) Ministère du Commerce et de l'artisanat CCIAMA	2-3 ans	Rapport de l'étude de faisabilité et décision sur les Recommandations	Assistance stratégique		
Autres principaux domaines de réforme dans les secteurs traditionnels d'exportation: Agriculture							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Plan de renforcement des capacités lde 'ITRAD pour accroître ses capacités de développement,de vulgarisation ,d'encadrement des OP et de recherche genetique des plants améliorés et de ,technologie alimentaire	Forte	Ministère de l'Agriculture,l' ITRAD	Immédiate	Conception d'un plan d'action de capacitation	Expertise technique		
Action 2: Réhabilitation des systèmes d'information (enquêtes agricoles, SIM)	Forte	Ministère de l'Agriculture, Ministère des finances de l'economie et du Plan	Immédiate	Réalisation du recensement et des enquêtes agricoles, ventilation des informations et de diffusion des bulletins hebdomadaires.	Expertise technique		
Action 3: Lancement des plans de développement du matériel agricole et de la petite maecanisation agricole	Forte	Ministère de l'Agriculture,l' ONDR	2-3 ans	Elaboration d'un plan d'action assorti d'un chronogramme, et début de la mise en œuvre des technologies de transformations des denrées agricoles	Technical expertise in the framework of PROADEL and PASAOP		xxxiv

Action 4: Lancement du plan d'amélioration de la protection des plantes de labatoire d'analyse de qualité et des mesures sanitaires ,phytosanitaires	Moyenne	Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement et de la peche,Ministère du commerce et de l'artisanat ,Ministère de santé publique et Ministère de l' elevage	2-3 ans	Elaboration d'un plan d'action assorti d'un chronogramme, et début de la mise en oeuvre	Expertise technique		
Action 5: Conception et lancement des programmes de formation sur le développement des pêches et des techniques de transformation des produits halieutiques.	Moyenne	,Ministère de lenvironnement et de la peche,Min de l'eau	2- ans	Désignation d'un institut de formation, création d'une ligne budgétaire, conception du programme	Appui dans la conception et à l'exécution des programmes		
Autres principaux domaines de réforme dans les secteurs traditionnels d'exportation: Bétail							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: -Réhabilitation des infrastructures d'alimentation et de commercialisation du bétail ; , Promotion des industries de transformations a forte valeur ajoutée. Adhesion au controle des normes de qualité.	Forte	Ministère de l'Elevage, Ministère des infrastructures ,Ministère de l'agriculture. Ministère de l'environnement et de la peche,Min de l'eau ,Ministère des finances de l'economie et du plan ,Min de commerce et de l'artisanat,CCIAMA	Immédiate	Préparation d'un plan d'action	Expertise technique (National)		
Action 2: Elaboration d' un plan d'amélioration des mesures de sécurité dans les corridors de transit du bétail, Construction d' un marché à betail pour l'exportation	Forte	Ministère de l'Elevage, Ministère des infrastructures ,Ministère de la securité, Ministère de l'agriculture, Ministère de l'administration du territoire ,CCIAMA, commune de Ndjamenà.	Immédiate	Préparation d'un plan d'action	Expertise technique (National)		
Action 3: Simplification et rationalisation des exonérations de taxes, et droits de douane relatifs au commerce du bétail	Forte	Ministère des Finances de l'economie et du plan, Ministère de l'Elevage	Immédiate	Elaboration d'un rapport avec calendrier d'exécution des mesures	Expertise technique (National)		
Action 4: Formation du personnel des services vétérinaires et dotation en matériel Organisation des eleveurs et operateurs de la filiere.	Moyenne	Ministère de l'Elevage,les éleveurs,les bailleurs	2- 3 ans	Soumission des rapports d'activités par les services concernés	Expertise technique (National)		
Action 5: Lancement d'un programme de renforcement des capacités destiné aux organisations d'eleveurs. Conquete des marchés,marketing ,action de visibilité et palidoyer	Moyenne	Ministère de L'Elevage, Ministère du Commerce et de l'artisanat l' ,organisation d'eleveurs.,CCIAMA,	2- 3 ans	Désignation d'un Groupe de travail, préparation d'un plan d'action	Assistance stratégique (National)		xxxvi

Action 6: Amélioration des conditions de paiement bancaire transfrontalier	Moyenne	Ministère du Commerce et de l'artisanat, Ministère des Finances de l'économie et du plan, Secrétariat de la CEMAC, le SEN SAD UMOA, les banques commerciales et les agences de transfert d'argent (Western Union, money express)	2- 3 ans	Désignation d'un Groupe de travail international comprenant les représentants du secteur bancaire, préparation d'une convention internationale	dialogue sur la politique, Appui technique		
Autres principaux domaines de réforme dans les secteurs traditionnels d'exportation: Pêche							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Lancement d'un programme de renforcement des capacités en faveur des organisations des producteurs	Forte	Ministère de l'environnement et de la pêche, Min de l'eau, Min de l'agriculture	Immédiate	Désignation d'un Groupe de travail comprenant représentants de PO, élaboration d'un plan de travail			
Action 2: Préparation d'un rapport d'audit organisationnel sur la CBLT	Forte	Ministère de l'environnement et de la pêche, Min de l'eau, Min de l'agriculture, Min des finances de l'économie et du plan	Immédiate	Groupe de travail, préparation d'un rapport, tenue d'un atelier	Expertise technique		
Action 3: Lancement d'un programme de renforcement des capacités pour la CBLT, les producteurs et les ONG	Moyenne	) Ministère de l'environnement et de la pêche, Min de l'eau.	Après Action 2	Préparation d'un plan d'action, création d'une ligne budgétaire dans chaque pays membre	Expertise technique		
Action 4: Création d'un Conseil d'administration du CBLT comprenant tous les intervenants	Moyenne	Ministère de l'environnement et de la pêche, min de l'eau.	Après Action 3	Signature d'une convention avec les pays partenaires du CBLT, désignation des membres du Conseil			
Action 5: Conception et lancement des programmes de formation sur le développement de la pêche et transformation des produits halieutiques. Construction des plateformes technologiques de transformation des produits halieutiques, Mise en place d'un système de contrôle de certification de qualité, Réalisation d'un inventaire des plans d'eau secondaires et des mares et leur valorisation.	Moyenne	Ministère de l'environnement et de la pêche, Min de l'eau, Min de l'agriculture, CCIAMA, Min du commerce et de l'artisanat	2- 3 ans	Désignation d'un institut de formation, création d'une ligne budgétaire, conception du programme	Appui à la conception et à l'exécution des programmes		xxxviii

Autres principaux domaines de réforme dans les secteurs non traditionnels d'exportation (Gomme arabique, arachide, niebe,spiruline,sesame, natron ...)							
Objectif 1: Renforcer la divesification							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Simplification des procédures administratives et Création d'un guichet unique chargé de toutes les formalités aux principaux points d'exportation	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat /Ministère des Finances de l'economie et du plan / Ministère de l'Agriculture,Ministère de l'environnement et de la peche ,Min de l'eau.	2-3 ans	Fonctionnement effectif du guichet unique d'exportation	Experts en simplification des formalités		
Action 2 Conquete des marchés et Renforcement des connaissances sur les marchés d'exportation et capacitation des producteurs, collecteurs et des exportateurs	Moyenne	Chambre du commerce	2-3 ans	Programmes de formation sur les possibilités, et les contraintes des marchés d'exportation, connaissance des normes de qualité et les perspectives des exportations non traditionnelles	Experts en marchés d'exportation		
Action 3 Réalisation d'une analyse sur la chaîne d'approvisionnement/compétitivité des secteurs d'exportation non traditionnels, et tenue d'une réunion des intervenants pour la définition d'une stratégie	Moyenne	Ministère du Commerce et de l'artisanat Ministère de l'Agriculture,Ministère de l'environnement et de peche,Min de l'eau.	2-3 ans	Production de l'analyse sur la compétitivité, tenue des ateliers sur les résultats et recommandations et plan d'action pour le développement du secteur élaboré	Expert en compétitivité/chaîne d'approvisionnement		
Action 4: Recherche et développement de plants améliorés,regenaration naturelle de gomme arabique et d'arachide sans oublier le Karité,les Sesames, le Natron,la spiruline les Fruits ,et t les legumes . Mise en place d'un plan d'action pour l'inventaire des ressources forestiers : (Baobab,Jujubier,Néré,Balinetex, gome arabique,Tamarinier,Palmier dom,,Miel,fonio, Promotion du tourisme.	Forte	Ministère de l'Agriculture,Ministère de l'environnement et de peche,Min de l' l'eau,Min du developpement touristique. Min des mines et de l'energie	2-3 ans	Definition d'une politique de recherche appliqueé identification d'un centre de recherche, allocation et répartition effectives des ressources nécessaires	Expert Agricole en développement de plants		
Action 5: Formation ,sensibilisation et Renforcement des organisations d'exportateurs, des collecteurs, et des producteurs	Moyenne	Ministère de l'Agriculture,Min de l'environnement et de la peche,organisation des producteurs,collectivités locales,ONG,Min de l'administration de territoire,	2-3 ans	Préparation du plan d'action et démarrage de la mise en oeuvre	Expert en organisation des Producteurs		
Action 6: Elaboration d'une stratégie de promotion des secteurs à fortes potentialités ,le tourisme,la gomme arabique,peaux et cuires,Spiruline,Natron ,Tournesool, sesame ,fruits et légumes	Moyenne	Ministère de l'Environnement et de la peche,min de l'eau,Ministère de l'agriculture,Minstère de l'elevage ,ministère du commerce,et de l'artisanat Ministère du developpement touristique		Préparation d'un plan directeur et d'un plan d'action avec calendrier d'exécution et mesures spécifiques par filière, désignation d'un chargé d'exécution	Expert en diversification,Ministère du Commerce,Minist&re du tourisme ,Ministère de l'agriculture,Ministère de l'elevage et Ministère de l'environemnt et de l'eau.		

Action 7: Développement des infrastructures villageoises (hydraulique, transport, santé ,énergie renouvelable, centre de formation des artisans ruraux.	Moyenne	Ministère de l'Agriculture, ,Ministère des mines et de l'énergie,ministère des infrastructures,Ministère de la santé publique, Ministère de l'environnement et de la pêche,Min de l'eau.	2-3 ans	Préparation d'un plan d'action conforme au aux objectifs du DSRP, lancement des projets pilotes	Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture, Ministère des mines et de l'énergieMinistère des infrastructures t, Ministère de la Santé		
Appui technique / renforcement des capacités du Ministère du Commerce Objectif 1: renforcement des capacités du Ministère du Commerce pour la coordination, l'exécution, et le suivi de la mise en œuvre des réformes proposées afin de créer un cadre national de politique commerciale durable, et efficace.							
Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Renforcement des capacités du Ministère du Commerce pour formuler et exécuter la politique commerciale; former le personnel; acquérir le matériel essentiel et les véhicules	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat, Douanes	Le plus tôt possible	Préparation d'un plan de restructuration du Ministère; mise en oeuvre du plan; définition d'un planning de formation du personnel; réalisation d'un inventaire exhaustif des besoins en matériel et véhicules	Expert étranger en vue de l'identification et de la vérification des besoins; formateurs extérieurs en politique commerciale, participation accrue dans les instituts de formation OMC, formation	OMC/CNUCED/ITC	
Action 2: Renforcement des capacités du Ministère du Commerce et de l'Industrie, et des institutions de création des entreprises (chambre de commerce, Direction du commerce)	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat	Le plus tôt possible	Institutions renforcées	Expert en vue de l'identification et de la confirmation des besoins; Formateurs en matières de systèmes informatiques +formation	ITC, CNUCED, Banque mondiale	
Action 3: amélioration de la qualité et de l'opportunité des statistiques officielles sur le commerce	Moyenne	Ministère du Commerce et de l'artisanat Administration douanière	6 mois	Rapport plus complet sur les exportations et le transit; ventilation plus opportune des données	ITC, CNUCED, Banque mondiale		
Objective 2:Exécuter les accords OMC et accroître les avantages liés aux autres accords internationaux (EBA, AGOA).							

Mesures proposées	Priorité	Institutions et structures responsables	Echéance proposée	Indicateurs de suivi	Type d'assistance (TA)	AT existante	AT à fournir
Action 1: Inventaire exhaustif des législations OMC en vigueur, les domaines à couvrir pourraient comprendre la consolidation tarifaire, la différence entre un tarif consolidé et un tarif d'usage, évaluation et normes OMC en matière de douanes	Moyenne	Ministères du Commerce et de l'artisanat, Min de la Justice (garde des sceaux), Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale, et Ministère des Finances de l'économie et du plan	Immédiate	Achèvement de l'inventaire, identification des différences existantes	Expert international en matière d'accords OMC + Formation		
Action 2: Préparation d'un plan d'action avec échéance d'exécution des accords OMC	Moyenne	Ministères du Commerce et de l'artisanat, Min de la Justice (garde des sceaux), Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine, et de la coopération internationale, et Ministère des Finances de l'économie et du plan, CCIB	Le plus tôt possible	Achèvement d'un plan d'action avec échéance de correction des faiblesses identifiées	Expert international en matière d'accords OMC + Formation		
Action 3: Respect des accords OMC .	Moyenne	Ministères du Commerce et de l'artisanat, Min de la Justice (garde des sceaux) Ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale, et Ministère des Finances de l'économie et du plan	Le plus tôt possible	Respect des accords OMC. Actions visant à étendre la consolidation tarifaire, réduire l'écart entre le tarif consolidé et le tarif d'usage, évaluation et normes OMC en matière de douanes, et les normes pourraient à court terme être des mesures prioritaires	Expert international en matière d'accords OMC + Formation		
Action 4. . Formation du personnel, connaissance accrue des institutions, des associations professionnelles, des sociétés civiles et de l'OMC	Forte	Ministères du Commerce et de l'artisanat, Min de la Justice (garde des sceaux), Ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine, et de la coopération internationale et Ministère des Finances de l'économie et du plan, CCIB	Le plus tôt possible ; pendant 3 mois	Programme complet de formation du personnel; Création et sensibilisation sur les institutions	Expert international en matière d'accords OMC + Formation		
Action 5: Connaissance des législations et des normes de commerce international pour promouvoir les exportations vers l'UE, afin de tirer un grand avantage du programme EBA	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat	2-3 ans	Exportations vers l'UE	Exportations vers l'UE	E U (normes en particulier)	
Action 6 Connaissance des législations des pays concernés et des normes de commerce international pour Promouvoir les exportations vers les Etats-Unis pour tirer un grand avantage de l' AGOA	Forte	Ministère du Commerce et de l'artisanat	2-3 ans	Exportation vers les Etats-Unis, en particulier le textile et l'habillement	Négociations/ Consultations avec l'USAID	USAID	

CHAPITRE 1⁸ - CONTEXTE D'ENSEMBLE ET ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE:

1.1 Introduction

Pour les années à venir, une opportunité inédite s'offre au Tchad —notamment, l'opportunité de réaliser un taux de croissance durable plus élevé et de réduire la pauvreté par l'utilisation judicieuse de ses ressources pétrolières et autres qui seraient libérées par l'allègement de la dette

. Bien que les développements de l'actualité internationale échappent à l'influence des autorités, les politiques nationales, qui sont plus sous la sphère de contrôle de l'Etat, influenceront considérablement les résultats en fin de compte. Les options choisies à cet effet par le gouvernement détermineront donc les performances de l'économie à moyen terme, indépendamment de l'évolution de l'environnement externe.

Le gouvernement tchadien devrait poursuivre à mettre en place un cadre de politique qui prévoirait (i) une utilisation rationnelle des revenus tirés des ressources pour s'assurer qu'ils sont utilisés judicieusement ou sécurisés; et (ii) une compétitivité accrue au plan international, qui servirait de tremplin à la forte croissance durable de tout le secteur des produits échangeables du Tchad. Le gouvernement a manifesté son intention de mettre en œuvre des mesures visant à atteindre ces objectifs tels que formulés dans son Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté⁷. Cependant, l'évolution s'est avérée lente et les efforts d'exécution doivent être renforcés.

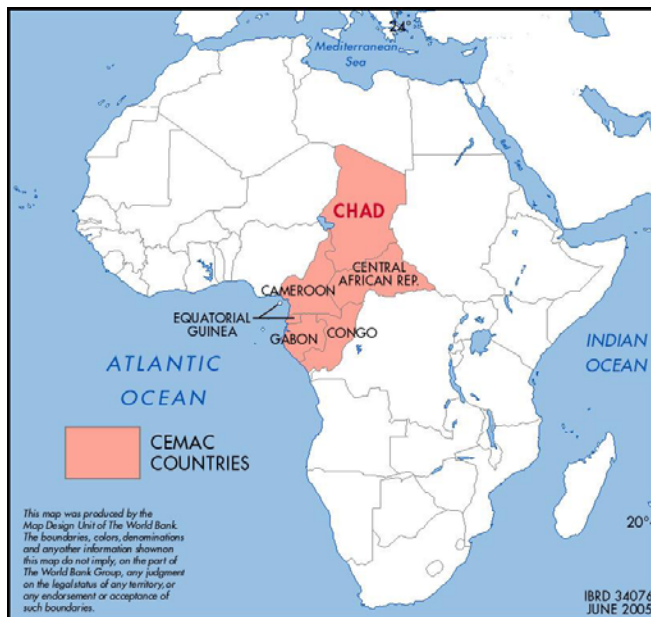
La section 1.2. fournit le contexte général et un bref historique du pays. La section 1.3 discute des développements macroéconomiques récents et des équilibres internes. La section 1.4 analyse les équilibres externes et notamment les développements dans les taux de change et la compétitivité. La section 1.5 donne le profil de pauvreté du pays et les indicateurs de développement humain.

d. 1.2 Contexte général de l'étude

Pays pauvre, sans littoral, émergeant difficilement d'une longue période d'instabilité politique et de stagnation économique, le Tchad est un pays d'Afrique centrale avec une population de 9.5 millions et un PIB par tête, estimé à US\$ 202 en 2004. Suite à une relative stabilité politique de l'Indépendance en 1960 jusqu'en 1975, le pays a souffert d'une longue période de guerre et de

⁸ Ce chapitre repose sur un rapport préparé par Peter Osei et Christine Richaud

tourment politiques depuis le milieu des années 1970 jusqu' en 1990, lorsque le président Debby accède au pouvoir. Malgré les soubresauts militaires occasionnels depuis 1990, le pays a connu une relative stabilité sociale et son PIB réel s'est accru de 5.7 par an durant 1998-2003. Le pays est à présent tourné vers une nouvelle ère porteuse d'une double opportunité: des nouveaux flux de revenus pétroliers ainsi qu'une réduction du poids de la dette. Le défi majeur auquel le gouvernement fait face est de saisir et de bâtir sur ces opportunités pour une différence durable dans le temps par la réduction de la pauvreté pour tous les Tchadiens.



Section 4.02 Carte 1: Le Tchad et ses pays voisins

Contexte. Cette étude a été préparée dans le contexte du Cadre Intégré (CI). L'un des objectifs du CI est la réduction de la pauvreté par la création des conditions optimales pour la génération

d'opportunités d'affaires dans les rapports avec les marchés internationaux. Suite à l'adoption en 2003 du DSRP qui devait permettre qu'une bonne part des ressources pétrolières soit canalisée vers les secteurs prioritaires directement axées sur la réduction de la pauvreté, les autorités tchadiennes ont requis la préparation d'une étude diagnostique sur l'Intégration Commerciale sous la coupole du Cadre Intégré (CI). En réponse à cette requête, la Banque mondiale a mené des missions au Tchad en janvier et mai 2004 pour préparer la présente étude. L'EDIC du Tchad identifie les barrières à plusieurs niveaux – aux frontières, à l'intérieur des frontières et au-delà des frontières du Tchad. Les contraintes les plus rigides semblent être celles à l'intérieur des frontières.

Organisation de la présente étude. La présente étude comprend deux volumes. Le volume 1, rapport principal, contient 9 chapitres. Le chapitre 1 décrit l'environnement macro-économique. Les chapitres 2 et 3 évaluent respectivement les performances et perspectives commerciales du Tchad ainsi que la politique commerciale du pays. Le chapitre 4 analyse les contraintes d'accès au marché extérieur, et le chapitre 5 analyse les principales contraintes de facilitation du commerce, du transit et du transport. Le chapitre 6 passe en revue le rôle de l'Etat dans l'économie (services publics, suivi du secteur privé, et promotion de l'exportation). Le chapitre 7 analyse les secteurs traditionnels (coton, élevage, et pêche) et le chapitre 8 évalue les secteurs non traditionnels à fortes potentialités de croissance (produits de substitution). Le chapitre 9 conclut avec un plan d'action détaillé à échéance bien déterminée indiquant les étapes pratiques pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale proposée.

Le volume 2 contient les différents rapports préparés en vue de la présente étude. Un programme d'action prioritaire d'assistance et d'appui technique en matière commerciale est proposé dans la matrice d'actions, avec l'espoir qu'il mobilisera le soutien approprié des donateurs et des organismes internationaux.

1.3 Récents Développements Economiques: Perspectives⁸ et Equilibres internes

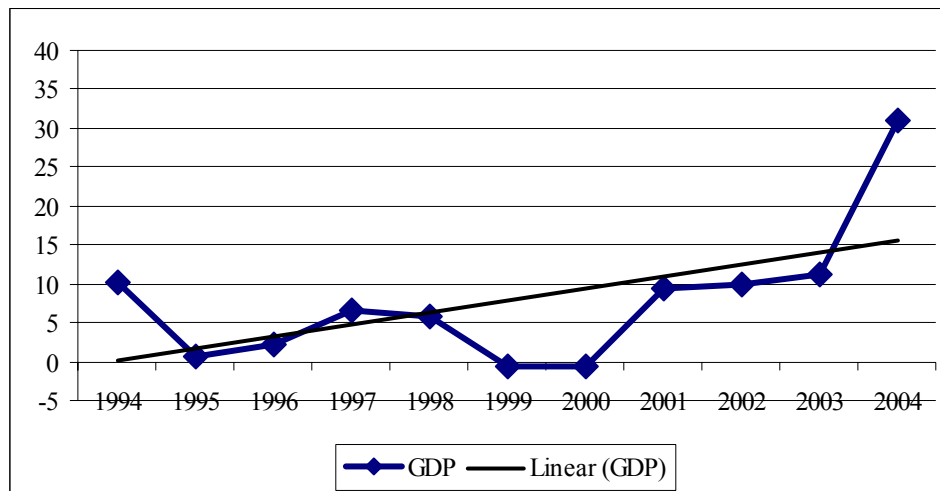
Croissance de la production. L'activité économique a connu une croissance rapide au cours des années 2001-2003, surtout en raison de l'intense activité portant sur le lancement du projet pétrolier de Doba, et la construction de l'oléoduc y afférent d'une longueur de 1.000 km reliant le bassin de Doba au terminal de Kribi sur la côte camerounaise. Ont également contribué à cette expansion, le démarrage de l'exportation du pétrole en fin 2003, et l'intense activité dans les secteurs liés à la phase de construction de l'oléoduc, tels que le transport, le commerce et la fabrication industrielle. La croissance globale du PIB a atteint une moyenne de 10% par an de 2001 à 2003, nettement supérieure au taux d'environ 2% réalisé pendant les trois années précédentes.

Tableau 1.1
Indicateurs économiques comparatifs choisis, 1998-2003

	Tchad			Afrique Subsaharienne	Pays à faibles revenus
	1990-93	1994-97	1998-03		
RNB par habitant (USD)	295	233	218	483	402
Croissance du PIB (%)	-0.8	4.4	5.7	3.0	5.0
Investissement direct étranger, moins (PIB)	0.5	2.5	11.2	2.8	1.5
Total Réserves (mois d'importation)	..	2.7	3.3	7.2	6.7
Solde budgétaire global, +subv. (PIB)	..	-4.3	-5.2	-1.9	-4.5
Recettes fiscales (PIB)	..	6.3	6.9	21.3	10.0

Source: Indicateurs de développement international, août 2004; FMI.

Figure 1.1
Croissance du PIB réel, 1994-2004 (pourcentage)



PIB Linéaire (PIB)

i. Source: FMI.

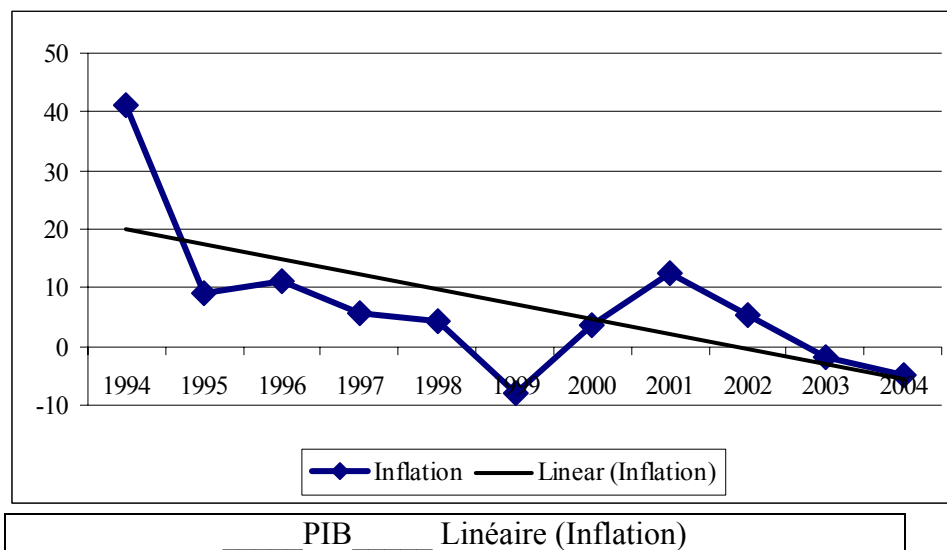
Sur la base des estimations préliminaires, l'expansion économique s'est poursuivie à un rythme rapide d'environ 31% en 2004, essentiellement en raison des activités de production et d'exportation du secteur pétrolier. Ceci a marqué la première année pleine production du pétrole de Doba. L'économie non pétrolière a connu un léger ralentissement, avec un taux de croissance de 1,9%, inférieur à 3,5% enregistré en 2003. Le ralentissement de la production agricole s'explique essentiellement par l'invasion des criquets, la faible pluviométrie, et la faible demande locale.

D'après les estimations, cette période de croissance économique rapide devra s'arrêter en début 2006, quand la croissance globale du PIB va se situer en dessous de 4% de 2006 à 2008, au fur et à mesure que la production pétrolière diminuera. L'activité non pétrolière augmentera d'environ 5,4% par an à moyen terme. Ces projections ne prennent pas en compte les recettes pétrolières qui pourraient résulter de nouvelles explorations ou de gisements satellitaires. La croissance non pétrolière sera essentiellement guidée des gains de productivité résultant des réformes dans le secteur de l'énergie et du coton, ainsi qu'à l'investissement accru dans le domaine infrastructurel.

Inflation. Les pressions inflationnistes étaient fortes en 2001 avec un consumer price index (CPI) indice de consommation des prix d'environ 12,4%, nettement supérieur à 3,8% en 2000, sur une base moyenne annuelle. C'est la plus grande augmentation des prix depuis 1994, quand la dévaluation du FCFA a propulsé les prix à la consommation de plus de 40%. L'inflation accrue des prix des denrées alimentaires et la productivité considérable ont dans une large mesure

contribué à ces résultats. Le taux d'inflation a chuté à 5,2% en 2002, et devint négatif entre 2003 et 2004 respectivement aux taux de 1,8% et de 4,8%, en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires liée à une production agricole favorable, d'une politique monétaire rigoureuse de la Banque Centrale régionale et d'un taux de change relativement élevé compte tenu de l'appréciation sensible de l'Euro. Selon les estimations, l'inflation moyenne annuelle augmentera de 3% par an pendant la période 2005-2008, conformément à l'objectif consistant à éviter la détérioration accrue de la compétitivité extérieure (voir analyse sur la compétitivité plus loin dans le chapitre).

Figure 1.2
Inflation des prix à la consommation, 1994-2004
(Pourcentage moyen annuel)



Source: FMI

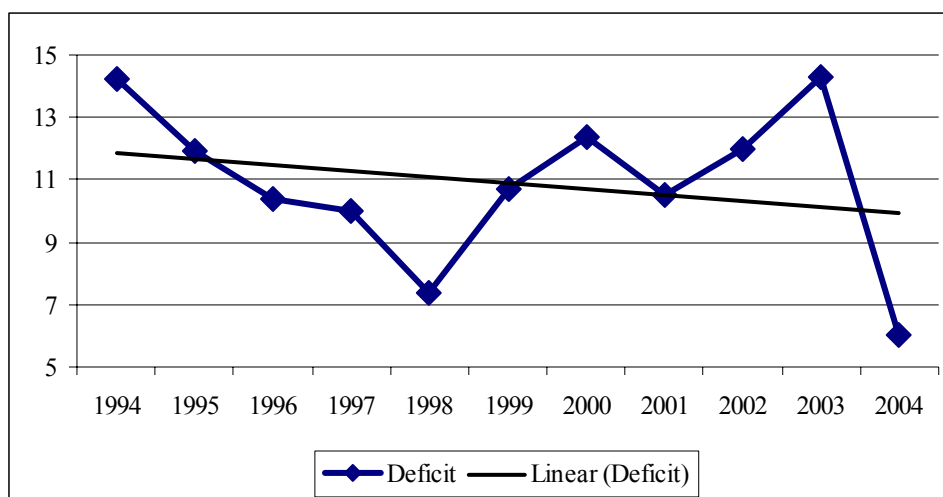
Main d'œuvre et emploi L'analyse de l'activité de la main d'œuvre au Tchad est entravée par l'irrégularité, la fragmentation et parfois le manque de fiabilité des informations statistiques nationales. Des données non scientifiques prévoient une augmentation du taux de chômage. L'économie demeure non compétitive et manque de capacité pour attirer et générer suffisamment des échanges commerciaux, des investissements et des technologies nouvelles. De nombreuses difficultés empêchent le développement rapide du secteur privé. La récente croissance n'a pas été suffisamment forte ou répandue pour favoriser la création rapide d'emplois et la réduction du taux de chômage, en dépit des récentes dépenses élevées sur l'activité de construction. Ces indications, de même que le caractère informel du marché de l'emploi, prévoient un taux de chômage élevé. Il importe de relever que le caractère capitaliste de la production dans le vaste secteur pétrolier enclavé pourrait également créer quelques emplois dans l'avenir. Au cas où le

gouvernement poursuivrait avec succès sa volonté d'appliquer des politiques de croissance dans les secteurs à fortes possibilités d'emplois— en particulier l'augmentation de la compétitivité; la réduction des barrières légales et juridiques au développement du secteur privé; le renforcement de la gestion du secteur public, principalement en ce qui concerne la prestation des services publics essentiels; et l'utilisation judicieuse des recettes pétrolières, le Tchad aurait la possibilité de réaliser une croissance significative et de générer considérablement les emplois dans les années à venir. Le développement et la diversification des secteurs non pétroliers, comprenant les réformes rapides et appropriées dans les secteurs du coton, dans le secteur financier, et en matière de gouvernance, sont d'une importance capitale.

Finances publiques. Au cours des récentes années, les résultats financiers ont été mitigés. Des contrôles rigoureux des dépenses de fonctionnement et l'amélioration de l'administration fiscale ont en général amélioré la situation fiscale du Tchad⁹. Le solde sur une base d'engagement et hors subventions, a moyennement et progressivement diminué pendant la période 1994-1999. Toutefois, pendant la phase de construction du projet pétrolier de Doba, la situation fiscale a eu une tendance expansionniste caractérisée par des déficits élevés et décroissants. Les exonérations des droits à l'importation des produits pétroliers ont entraîné la baisse des recettes pendant que les dépenses relatives à la sécurité provoquaient une forte augmentation des dépenses globales. En conséquence, le déficit global, sur une base d'engagement et hors subventions, est passé à une moyenne d'environ 12,0% du PIB pendant la période 2000-2002, partant d'une moyenne de près de 9,0% au cours des trois années précédentes. En⁹ dépit des recettes pétrolières pendant la seconde moitié de l'année 2003 qui ont amélioré modestement les recettes, le déficit fiscal a augmenté davantage à un taux de près de 14% du PIB étant donné que les dépenses étaient supérieures à l'accroissement des recettes.

Figure 1.3
Déficit fiscal global, 1994-2004
(Pourcentage du PIB, hors subventions)

⁹ Le Tchad a signé un accord avec le Fonds dans le cadre de la Facilité de croissance et de réduction de la pauvreté (PRGF), couvrant la période de 2000-2003 et étendue à janvier 2004. L'objectif visé était de renforcer l'administration fiscale et douanière et de développer les capacités managériales afin de gérer les recettes pétrolières intervenues dès fin 2003.



ii. Source: FMI.

Depuis 2004, le Tchad fait face à une situation financière difficile. Les déficits de recettes non pétrolières causées par la mise en œuvre de mesures adoptées en 2003, la réception tardive des recettes pétrolières budgétisées en raison des retards dans la finalisation des arrangements institutionnels pour la gestion des recettes pétrolières, ainsi que la réduction des appuis budgétaires suite à l'expiration du programme PRGF en début de 2004 expliquent en grande partie les difficultés rencontrées dans cette transition financière difficile. Ceci a entraîné des ajustements financiers significatifs et l'accumulation des arriérés. En outre, les malus (discounts) appliqués au pétrole de Doba ainsi que les coûts de transport très élevés se sont avérés plus importants que prévus. Ceci conjugué à la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'Euro ont entraîné des revenus pétroliers inférieurs à ceux qui étaient projetés en dépit de la hausse des prix du pétrole. Cette situation financière est susceptible de se poursuivre en 2005 en raison des réalisations de recettes pétrolières et non pétrolières inférieures aux projections.

A moyen terme, le déficit budgétaire, sur une base d'engagement et hors subventions, devra baisser jusqu'à un taux estimé à 5,3% du PIB d'ici 2008, dans une large mesure, en raison des fortes recettes pétrolières et de l'amélioration des dépenses essentielles. Les recettes non pétrolières pourraient également être améliorées à travers le renforcement de l'administration fiscale et l'élargissement de l'assiette fiscale. La réduction du déficit fiscal permettra de limiter les emprunts intérieurs et extérieurs, d'améliorer les perspectives de soutenabilité de la dette avec le début des exportations pétrolières.

En dépit de l'augmentation des recettes pétrolières projetées, le Tchad continuera de dépendre de l'appui budgétaire extérieur à court terme compte tenu du fait que la majeure partie des recettes pétrolières enregistrées au cours des premières années de production du pétrole est, conformément à la législation en vigueur, destinée au financement des secteurs prioritaires en plus des dépenses de secteurs de base¹⁰, et ne peuvent en conséquence pas être utilisées pour

compenser les manque de recettes non pétrolières ou l'insuffisance d'appuis financiers externes, alors que les ressources budgétaires intérieures non affectées sont inadéquates pour couvrir les dépenses non-prioritaires et les dépenses prioritaires de base jusqu'à au moins l'an 2008 selon les projections les plus récentes..

Gestion des énormes recettes fiscales. Pour le démarrage de la gestion des recettes pétrolières, le Tchad a déjà mis en place certaines dispositions institutionnelles indispensables à une gestion prudente, y compris l'adoption d'un cadre juridique de suivi de l'utilisation des futures recettes pétrolières. Dans ce contexte, le Gouvernement a opté d'utiliser ses recettes pétrolières croissantes pour accélérer les activités dans les secteurs clés et dans l'appui aux sources de croissance non pétrolières⁹. Comme partie intégrante du cadre juridique, le Gouvernement a aussi mis en place un comité de contrôle¹⁰ chargé du suivi des recettes pétrolières. L'impôt sur les revenus, la taxe de pipeline, et d'autres recettes anticipées ne sont pas couvertes par la législation. Toutefois, la législation¹³ approuvée ne couvre que les recettes provenant du paiement des redevances et dividendes, soit un taux estimé à 55% du total des recettes¹⁴ pétrolières attendues.

L'impôt sur les sociétés, l'impôt sur la canalisation (taxe sur la société chargée de la canalisation dans la partie tchadienne (TOTCO), et les autres recettes pétrolières anticipées ne sont pas couvertes par la législation. En outre, 15% des redevances ne seront pas sous le contrôle direct du comité jusqu'en 2007.

Sur le plan macroéconomique, la gestion prudente des ressources pétrolières, en particulier pendant les périodes de boom sera capitale pour éviter des excès de liquidité dans l'économie et pour assurer la réalisation de la stabilité macroéconomique pendant la période à venir. Ceci est important pour limiter l'impact négatif des fluctuations et de la volatilité de ces ressources sur les finances publiques et l'économie.

Au cas où les revenus pétroliers n'étaient pas gérées rationnellement, il y aurait des risques que les afflux de revenus supplémentaires érodent les gains de compétitivité internationale du Tchad par l'accélération de l'inflation qui saperait les efforts de génération de croissance dans les secteurs à haute intensité de main d'œuvre de l'économie. Avec l'augmentation des revenus pétroliers dans le temps, il est progressivement très probable qu'il y aurait une forte demande de relèvement de salaires par les syndicats et groupes organisés; ce qui

⁹ La loi des finances 2005 tout comme la loi des finances 2004 ont été préparées en harmonie avec les dispositions de la loi No. 001/PR/99 sur la gestion des recettes pétrolières dont l'objectif est la canalisation des recettes pétrolières vers les dépenses de réduction de la pauvreté et pour la mise en place d'un fonds de stabilisation des secteurs prioritaires. La forte croissance des dépenses en 2005 reflète en primauté les dépenses dans les secteurs prioritaires financées à partir des recettes pétrolières affectées et plus précisément d'investissement. Dans l'ensemble, les dépenses de réduction de la pauvreté sont estimées à 156 milliards de francs CFA en 2005, soit environ 10.4% du PNB non pétrolier. En 2004, la part des secteurs prioritaires dans les dépenses totales a augmenté à 72%, à partir de 60% en 2003. Toutefois, les allocations intra sectorielles sont une préoccupation dans les secteurs sociaux- la loi ne spécifie pas d'allocation des ressources à l'intérieur des secteurs prioritaires. La part des revenus pétroliers alloués aux projets d'infrastructure en 2004 était de 41% à comparer à tout simplement 3% et 5% pour les secteurs de la santé et de l'éducation respectivement. Voir Revue des Dépenses Publiques, banque Mondiale, 2004 pour de plus amples discussions.

¹⁰ Collège de contrôle de surveillance des ressources pétrolières (CCSRP)

pourrait s'ajouter aux tensions inflationnistes dans les périodes à venir. Les syndicats ont récemment négocié avec succès une augmentation de 10% des salaires du secteur public dans le cadre de la loi des finances 2004. Il sera très important pour le Gouvernement de maintenir une politique fiscale rationnelle non pas seulement pour éviter le syndrome hollandais mais aussi pour éviter un gaspillage des ressources au regard des faibles capacités d'absorption actuelles de

(ii) Encadré 1.1 Stabilisation des recettes pétrolières épargnées

Le but des modalités d'utilisation des recettes pétrolières est de préciser les mécanismes permettant d'assurer une sécurisation adéquate des fortes épargnes faites dans le cadre du mécanisme de stabilisation, de façon à éviter une croissance excessive des crédits et des liquidités du pays et de maintenir un faible taux d'inflation et une compétitivité extérieure. Le mécanisme de stabilisation recommande que tout excédent de recettes pétrolières réelles sur les recettes budgétisées soit entièrement mis de côté; inversement, en cas d'insuffisance dans les recettes comparativement aux dépenses budgétisées, l'épargne cumulée sera dans une certaine mesure utilisée pour financer les dépenses budgétisées. Les banques commerciales recevant les recettes pétrolières sont tenues par la réglementation de les transférer entièrement dans un compte de stabilisation du trésor domicilié à la BEAC. Les recettes financières prévues pour financer les dépenses prioritaires seront donc transférées du compte de stabilisation domicilié à la BEAC au compte de la banque commerciale au début de chaque trimestre selon les quotas indiqués dans programme fiscal trimestriel.

l'économie dans les secteurs prioritaires.

Le Tchad dispose d'une gamme de choix de politiques. Si le Tchad opte pour la poursuite d'une politique de dépenses expansionniste sur le moyen terme (soutenu par des mesures institutionnelles d'amélioration des capacités d'exécution) il sera essentiel de renforcer sa politique de macro-compétitivité internationale (salaires, commerce et politiques commerciales). Ceci sera nécessaire pour annihiler les pressions inflationnistes pour éviter le risque que des tensions inflationnistes érodent la capacité des secteurs productifs non pétroliers à faire concurrence sur les marchés internationaux; ce qui est essentiel pour les nouvelles opportunités d'emploi.

Tableau 1.2
Tchad: Opérations publiques consolidées, 2002-2008
(en pourcentage du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	Réelles	Est.	Prév.	Prév.	Prév.	Prév.	Prév.
Total des recettes	7.9	8.5	8.8	10.5	10.7	10.9	11.9
Total des dépenses	19.9	22.8	14.7	16.6	16.9	17.3	17.2
Balance globale (engagements, hors subventions)	-12.0	-14.3	-6.0	-6.1	-6.1	-6.4	-5.3

Sources: Autorités tchadiennes; estimations et prévisions du personnel du FMI

Evolution du secteur financier. La santé financière du système bancaire¹⁹ tchadien reste largement satisfaisant compte tenu du fait que la majorité des banques observent les principaux taux de prudence définis par la Commission²⁰ bancaire de l'Afrique centrale, COBAC. Cependant, la principale lacune réside dans la limitation des risques de crédit individuel qui n'est observée par aucune banque, ce qui reflète en particulier la forte dépendance du système bancaire sur la filière coton. Le Chapitre 6 donnent d'amples informations relatives à l'évolution du secteur financier du Tchad.

Encadré 1.2. Politique monétaire du Tchad

Le Tchad est l'un des six pays membres qui forment la Zone monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et partagent une monnaie commune, le franc CFA. La politique monétaire de la zone est définie par le Conseil d'administration de la banque centrale régionale, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). L'objectif principal de la banque est de maintenir la stabilité des prix à moyen terme en maintenant la parité entre le Franc CFA et l'Euro, et de constituer les réserves officielles de la zone monétaire. La question principale de la politique monétaire demeure l'efficacité limitée des instruments de politique monétaire. La transmission de la politique monétaire dans la zone CEMAC a longtemps été entravée par un marché interbancaire peu opérationnel et des barrières structurelles au développement des rapports de crédit dans la région. Tout récemment, la baisse du taux d'intérêt dans la zone Euro et l'apport considérable des réserves étrangères dans les pays membres producteurs de pétrole ont rendu la situation bien plus difficile. Par conséquent, les réformes monétaires dans la zone BEAC au cours des dernières années ont porté sur la progression vers des instruments indirects de gestion monétaire, le développement d'un marché monétaire régional, et la création d'un marché interbancaire régional, où les transactions sont menées sans l'interférence de la banque centrale. Les nouveaux instruments monétaires comprennent les enchères hebdomadaires sur le marché monétaire, bien qu'aux taux fixés par la banque centrale, qui est ouverte aux banques et aux institutions financières, et les accords de pension (*prise de pension*), visant à fournir une liquidité provisoire aux banques à un taux oscillant entre le taux d'escompte et le taux du marché monétaire. Pour leur part, les autorités tchadiennes sont résolument engagées à poursuivre les mesures visant au renforcement du secteur financier dans le cadre régional de la BEAC vers de nouveaux instruments et des normes réglementaires et comptables appropriées, ainsi que la politique macro-économique dans la zone CEMAC.

1.4 Equilibres externes

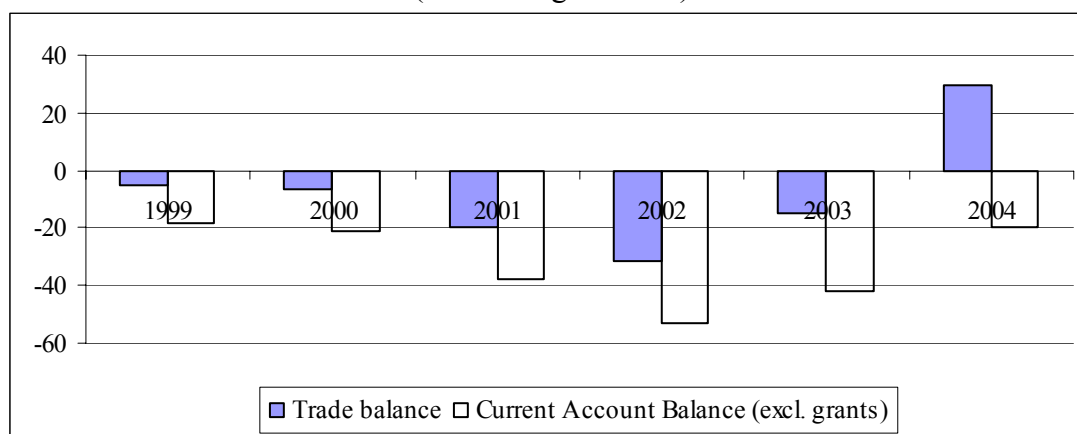
¹⁹ Le système bancaire tchadien est relativement étroit comprenant seulement 5 banques de dépôt, et une banque agricole n'ayant des succursales que dans cinq villes. Depuis 1994, les autorités monétaires ont lancé un vaste programme de réhabilitation du système bancaire, portant sur le renforcement de la capacité de supervision de la banque centrale à travers l'agence régionale de supervision bancaire, COBAC.

²⁰ Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Balance courante. Reflétant les conditions d'importation d'énormes capitaux liées à la phase de construction du projet pétrolier, la balance des paiements courants hors subventions s'est détériorée considérablement pendant la période 2000-2002. Le déficit des comptes courants a atteint presque 54% du PIB en 2002, partant de 38% du PIB en 2001 et de 21% du PIB en 2000. Ceux-ci sont comparables à un déficit moyen d'environ 14% du PIB pendant la période 1995-1999, avant le début de l'activité de construction du site de Doba. Au milieu de l'année 2003, la phase de construction du projet pétrolier a pris fin et les exportations du pétrole brut ont commencé en fin octobre. Par conséquent, le rythme de la croissance des importations a chuté de manière spectaculaire et le pétrole a augmenté les exportations globales à un montant estimé à 266 milliards de FCFA en 2003, plus du double de l'augmentation enregistrée en 2002. L'amélioration considérable résultante du compte commercial a réduit de manière significative le déficit du compte courant à 42% du PIB en 2003.

En 2004, première année entière d'exportations pétrolières du Tchad, il est estimé que le déficit du compte courant a nettement diminué à 19% du PIB pendant que le compte commercial passait à un excédent considérable d'environ 675 milliards de FCFA. Les estimations montrent des excédents commerciaux énormes et décroissants qui persisteront à moyen terme avec 2005 comme année record des exportations pétrolières. Ces excédents dépendront naturellement des cours internationaux du pétrole et des réserves pétrolières du Tchad et le profil de leur exploitation²¹. Les mouvements dans le compte courant seraient influencés par cette évolution. Sur la base des prévisions actuelles, le déficit du compte courant diminuerait à environ 4% du PIB d'ici 2008.

Figure 1.4
Balances commerciales et des paiements courants, 1999-2004
(Pourcentage du PIB)



²¹ Le DSRP prévoit que les réserves pétrolières seront d'un milliard de barils et que la production pétrolière baissera de 0,7% par an au cours de la période 2005-2009.



Balance commerciale

Balance des paiements courants (hors subventions)

Source: FMI.

Réserves internationales. Les apports énormes de capitaux associés au projet de Doba ont augmenté les réserves à 139 milliards de FCFA en fin 2002, comparativement à 80 milliards de FCFA en fin 2000. Cependant, reflétant la forte croissance des importations, les réserves officielles brutes relatives à l'importation comprenant le secteur pétrolier ont chuté à 1,9 mois en fin 2002, inférieures à 2,6 mois en fin 2000. Au cours des prochaines années, l'état des réserves pourrait s'améliorer nettement avec des excédents globaux de la balance des paiements prévus à moyen terme en partie dus aux recettes pétrolières élevées. En fin 2007, les réserves extérieures devront atteindre 267 milliards de FCFA (5,0 mois de couverture des importations), sensiblement supérieures à 130 milliards FCFA (1,9 mois d'importations) en fin 2003.

Commerce des Services: Bien que les services représentent environ 44% du PIB du Tchad, les exportations de services représentaient seulement 51,7 million de dollars US en 2004 (soit 4.4% des exportations totales de biens en 2004). Bien qu'invisibles, les exportations de services apportent de nombreux bénéfices en facilitant plusieurs aspects des affaires. Les bénéfices possibles attendus des exportations des services comprennent notamment: les devises internationales, les emplois pour les universitaires qualifiés, une plus grande compétitivité des exportations due à l'utilisation des services locaux de qualité, une demande croissante des services des entreprises pour faire face à l'accroissement de la demande sur les marchés d'exportation. Au regard e la très faible contribution des services aux exportations du Tchad, le potentiel de développement des exportations des services est énorme et particulièrement dans les transports, le tourisme, les services de transit et assimilés.

Investissement direct étranger (IDE) En raison de la dominance de l'investissement étranger dans l'exploitation pétrolière et minière, les apports nets de l'investissement étranger étaient particulièrement forts pendant la période 2000-2003. Les apports de IDE se sont chiffrés à 628 milliards de FCFA en 2002, nettement supérieurs à 82 milliards de FCFA en 2000, quand l'activité de construction au site de Doba avait débutée. Au terme du développement de Doba en 2003, le IDE a chuté à 423 milliards FCFA et devra diminuer davantage par la suite. D'ici 2008, le IDE net se chiffrera à 37 milliards de FCFA, moins de la moitié en 2000.

L'évolution de la situation économique et politique nationale a constitué une entrave à l'attraction de grands apports de IDE dans l'économie non pétrolière. L'augmentation de l'investissement privé non pétrolier nécessitera une amélioration générale des conditions économiques, une confiance accrue au gouvernement, un régime commercial libéralisé, l'amélioration de la compétitivité extérieure ainsi qu'un certain allègement des contraintes infrastructurelles. Il sera également important de renforcer les réformes du secteur financier pour

augmenter l'intermédiation du crédit. L'amélioration des apports de IDE dans l'économie non pétrolière permettra de renforcer la croissance et la création d'emplois dans ces secteurs.

Tableau 1.3
Tchad: Balance des paiements, 2002-2008

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	Réelle	Est.	Est.	Prévisionnelle			
	(en milliards de francs CFA)						
				105			
Balance commerciale, secteur pétrolier compris	-443	-225	675	8	991	918	878
Compte courant, hors transferts courants officiels	-744	-633	-444	-231	-129	-120	-123
Investissement direct étranger	628	423	295	175	51	36	37
Balance globale	33	-28	13	7	43	64	75
Postes pour mémoire:							
Balance des paiements courant (hors transferts courants officiels)/PIB ()	-53.4	41.8	19.4	-8.4	-4.8	-4.4	-4.3
Réserves officielles brutes (en milliards de francs CFA)	139	130	174	229	254	267	
Réserves officielles brutes (en mois d'importations (hors secteur pétrolier))	1.9	1.9	3.1	4.4	4.8	5.0	
					100	106	
Encours de la dette (en milliards de francs CFA)	733	730	780	850	919	2	6
Encours de la dette /PIB ()	52.5	48.3	34.1	31.1	34.4	36.9	37.6
Service de la dette /exportation des biens et services ()	14.1	7.2	1.8	1.9	1.4	1.4	1.5

Sources: Autorités tchadiennes; estimations et prévisions du personnel du FMI

Dette extérieure. Le Tchad poursuit une politique de dette extérieure prudente, contractant des prêts principalement aux conditions très privilégiées. Le Tchad est également devenu éligible en mi-2001, à l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative renforcée des pays pauvres très endettés (PPTE). Le service de la dette extérieure (après opération globale d'emprunt) en fin 2004 était estimé à 780 milliards de FCFA, supérieur à 732 milliards de F CFA en 2000. Calculé par rapport au PIB, l'encours de la dette a baissé de 75% en 2000 à 34% en 2004. Le ratio du service de la dette, sur une base programmée et tenant compte des ressources de l'initiative PPTE, a également suivi une tendance semblable, chutant considérablement de 13,6% à 1,8% des exportations des biens et services au cours de la même période. Par ailleurs, les indicateurs de la dette devront s'améliorer considérablement, libérant des ressources en vue de la réduction de la pauvreté. Le rapport dette-PIB devra se stabiliser à environ 38% d'ici fin 2008, et le rapport du service de la dette (sur une base programmée et tenant compte des ressources PPTE) chutera à environ 1,5%, avec l'expansion rapide des exportations pétrolières.

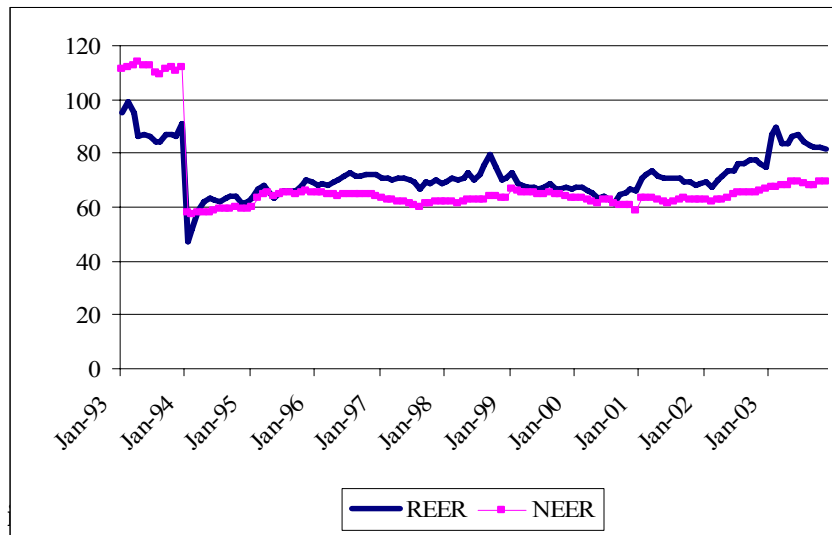
Régime de change et développement récents. Jusqu' en fin de 1998, le Franc CFA était arrimé au Franc français à un taux d'échange fixe, et les mouvements contre les les droits de tirage speciaux (DTS) ainsi que les devises étrangères reflétaient donc les mouvements du Franc français vis-à-vis de ces devises. La Banque Centrale maintient un compte des opérations avec le Trésor français. Dès le 12 janvier 1994, le Franc CFA a été dévalué de 50% en termes de devises étrangères, et le taux de change contre le Franc français a été ajusté à raison d'un Franc français contre 100 Francs CFA comparativement à un Franc français contre 50 Francs CFA précédemment en vigueur. Depuis le 1^{er} janvier 1999, le Franc CFA a été arrimé à l'Euro au taux fixe d'un Euro contre 655,95 Francs de CFA. Le Tchad maintient un système de change qui est « *de jure* » sans restrictions sur les paiements et transferts des transactions internationales courantes. Cependant, en août 1993, le Tchad ainsi que d'autres pays membres de la CEMAC²², a partiellement réduit la convertibilité des billets de banque émis par la BEAC, en vue de contenir les sorties de capitaux. En 1995, les autorisations de commerce extérieur ont été abrogées, et la liste négative de produits nécessitant une autorisation spéciale d'importation a été limitée aux produits relatifs à la santé et à la sûreté publique²³.

Compétitivité. Depuis 2000, les taux de change effectifs réels et nominaux se sont fortement apprécié, supprimant certains des gains de compétitivité générés par la dévaluation de 1994. Le taux de change réel effectif (REER) a cumulé une appréciation de 12,6% pendant la période 2001- 2002, et de 9% au cours des onze premiers mois de l'année 2003. Dans les trois dernières années, le REER est passé de 67% en 2000 à 97% de son niveau avant la dévaluation en 2003. Cependant, au cours de la période de dix mois prenant fin en septembre 2004, le REER s'est déprécié d'environ 1% pendant que les pressions inflationnistes internes étaient contenues. Le Taux de change effectif nominal (NEER) a suivi une tendance semblable, bien que les mouvements aient été plus lents.

²² Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

²³ Pour l'enquête approfondie du système de change et commercial du Tchad, voir Annual Report on Exchanges Arrangements and Exchange Restrictions, du FMI

Figure 1.5
Taux de change réels et nominaux effectifs, 1993-2003 (1990=100)



La perte de compétitivité pendant la période 2000-2003 était tributaire aux mutations de l'environnement économique international, y compris l'appréciation du franc de CFA vis-à-vis du dollar et la dépréciation supplémentaire des devises des pays concurrents. La disparité des niveaux de prix avec les partenaires commerciaux en est également un facteur, reflétant dans une certaine mesure les conditions fortement croissantes d'une demande globale au Tchad depuis 2000, lorsque le projet de construction de l'oléoduc s'est accéléré.

Gestion macro-économique et disponibilité des données En tant que membre du groupe des pays de la CEMAC, le Tchad reconnaît que la qualité, la couverture et l'opportunité des données macro-économiques entravent la coordination des politiques, et le suivi des mutations économiques et financières. La base des données statistiques du pays requiert un renforcement significatif dans tous les secteurs pour améliorer la possibilité du suivi et la conception des programmes, y compris le suivi et la mise à jour du DSRP qui aura besoin d'une assistance supplémentaire de la communauté internationale.

1.5 Profil de la pauvreté et indices de développement humain au Tchad

En dépit des progrès réalisés depuis les années 70, l'indice²⁴ de développement humain du PNUD indique que le Tchad reste parmi les pays les moins avancés du monde, classé 167^e sur les 177 pays étudiés en 2004. Ce classement le place entre l'Angola et la République Démocratique

²⁴ L'Indice de développement humain mesure les réalisations nationales sur trois aspects du développement humain: longévité, éducation, et niveau de vie décent.

²⁵ Plusieurs estimations récentes indiquent un taux d'analphabétisme de 54% contre 37% en ASS; une espérance de vie 48 ans contre 46 en ASS; une mortalité infantile de 116 naissances vivantes contre 105 en ASS; un taux brut d'inscription dans les écoles primaires de 73% contre 86% en ASS; un taux d'accès à une source d'eau améliorée de 27% de la population contre 58% en ASS.

du Congo. Le taux d'accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé, et l'eau potable est bien inférieur aux niveaux atteints dans d'autres pays de l'Afrique Subsaharienne (ASS)²⁵. Les seuils de pauvreté ont augmenté pendant les dernières décennies avec un taux estimatif de 64% de Tchadiens vivant maintenant en dessous d'un dollar par jour. Evalué à 240 USD en 2003 le revenu du Tchad par habitant aujourd'hui n'est pas supérieur à ce qu'il était il y a 25 ans, en 1980.

D'après l'Enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad²⁶ portant sur la période 1995-1996, l'incidence de la pauvreté est plus forte en zone rurale qu'en zone urbaine. Cependant, l'écart entre les niveaux de vie des pauvres et des riches est plus grand en zone urbaine qu'en zone rurale. Les inégalités sont plus visibles en ville qu'en campagne. En conséquence, alors que la pauvreté est plus répandue dans les zones rurales, elle constitue une menace d'exclusion des pauvres dans les milieux urbains. Il est nécessaire de réduire la pauvreté en zone rurale et d'atténuer les effets des inégalités en zone urbaine. Le problème de la pauvreté demeure un défi majeur pour le gouvernement. On s'attend à ce que l'engagement du gouvernement pour trouver des solutions à ce problème soit tenu dans les prochaines années à la lumière des projections de ressources pétrolières croissantes dont bénéficiera le gouvernement sur les années à venir. Quelques indicateurs sociaux de développement sont synthétisés au tableau 1.4. ci-dessous.

Tableau 1.4: INDICATEURS SOCIAUX a/

	Tchad	Afrique Sud Sahara	Pays à revenu faible
Taux Mortalité Infantile	102	101	80
Espérance de vie à la naissance	48	46	58
Taux de scolarisation Primaire brut	78	95	..
Accès à l'eau potable	36	58	75
Taux d'alphabétisme	46	65	..
Taux de Fertilité totale	6,3	5.2	3.7

a/ Estimations récentes, 2002-03

Source: *World Development Indicators*, Avril 2005

²⁶ Voir Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) du Tchad, juin 2003, pour informations sur les questions relatives à la pauvreté.

CHAPITRE 2¹ - PERFORMANCES ECONOMIQUES RECENTES ET PERSPECTIVES

2.1 Introduction

Traditionnellement, le Tchad est un pays importateur net car il dépend du monde extérieur pour satisfaire ses besoins alimentaires et énergétiques, et pour l'approvisionnement en d'autres produits manufacturés. Le Tchad exporte un certain nombre de produits dont le coton fibre et le bétail et d'autres produits à l'état brut et/ou semi transformés, en particulier la gomme arabique², l'arachide, les sésames, les poissons etc. Cependant, avec l'exploitation du pétrole, la structure des échanges a changé en raison de l'augmentation des importations de biens d'équipement pendant la construction de l'oléoduc partant de Doba au Cameroun et des énormes recettes tirées des exportations du pétrole. Le boom pétrolier peut contribuer à l'amélioration de l'intégration régionale dans la zone CEMAC et à l'exécution des règles OMC. Pour tirer profit de cette opportunité, le pays doit trouver des solutions systématiques aux contraintes commerciales internes et externes et accroître l'efficacité de son administration. La section 2.2 analyse les tendances commerciales générales (structure et évolution des importations et des exportations). La section 2.3 passe en revue les aspects relatifs à la disponibilité des données et à la portée du commerce extérieur au Tchad. La section 2.4 conclut avec la présentation des actions hautement prioritaires.

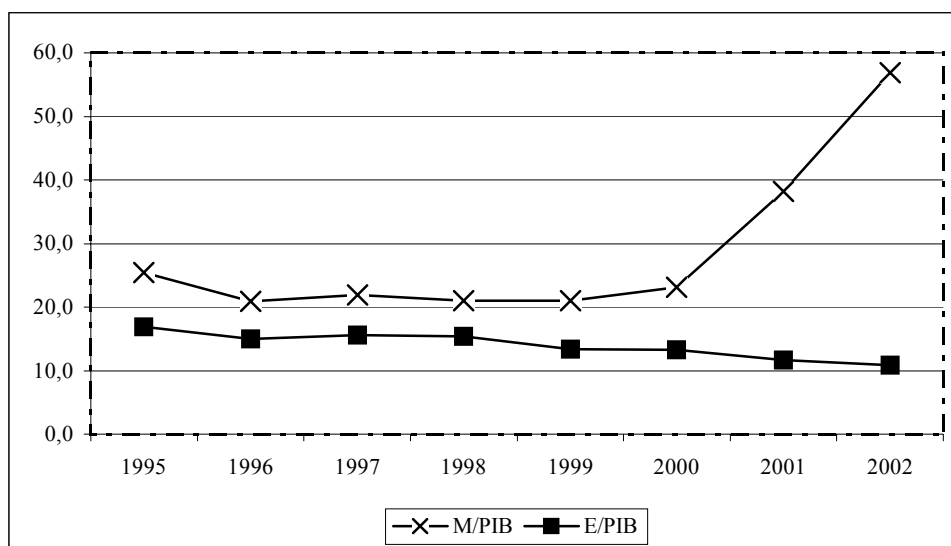
ii. 2.2 Tendances générales

Selon les estimations de l'INSEED sur le commerce des produits, les importations ont représenté 34,7 % du PIB jusqu'en 2000 et grimpé jusqu'à plus de 108,3 % en 2002 avec les importations liées à la construction du projet pétrolier de Doba. La part des exportations dans le PIB a baissé de 16,9 % en 2000 à 12,7% en 2002, avant le boom des exportations pétrolières en fin 2003.

¹ Le présent chapitre est basé sur le rapport élaboré par Asiko Suwa-Eisenmann

² La gomme arabique est tirée de la sève de l'Acacia Sénégal et utilisée comme gélifiant dans les industries pharmaceutique, cosmétique, d'habillement et alimentaire.

Figure 2.1
Tchad: Part des importations et des exportations dans le PIB
(en pourcentage, 1995-2002)



[A mettre à jour par rapport aux données 2005].

Observations:

M/PIB=Importations/PIB; E/PIB=Exportations/PIB.

Dans les sections suivantes, la structure commerciale repose sur COMTRADE tandis que la base de données de points du FMI fournit la base pour la structure géographique par pays destinataire ou source.

iii. 2.2.1 Structure et composition des exportations

Jusqu'en 2003, les principaux produits d'exportation formelle du Tchad étaient: le coton brut (75% des exportations formelles) et la gomme arabique (16%). Avec l'avènement du pétrole au Tchad et à partir de 2004, l'élevage a suppléé progressivement le coton pour occuper la deuxième place des produits d'exportation. Concernant l'élevage tchadien, l'essentiel des exportations se fait de manière réglementée et organisée. D'autres produits d'exportation sont: l'arachide, les peaux de bêtes et la cigarette. La structure réelle des exportations courantes diffère de celle qui a existé jusqu'en 2002 (voir tableau 2.1).

Tableau 2.1
Structure des exportations au Tchad (en pourcentage)

	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bétail	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Légumes	17,1	6,0	10,9	12,9	12,5	16,1	16,2
Huiles végétales	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Aliments, boisson et tabac	0,1	4,1	5,9	6,4	2,3	0,8	0,0
Minéraux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Produits chimiques	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0
Plastique, caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,1
Cuir	0,6	0,3	0,2	0,1	0,4	0,8	0,5
Bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,2	0,1
Papier	1,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Textile	75,4	84,8	80,5	75,8	76,5	77,3	74,9
Chaussures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pierres, lunettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Perles	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Métaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Machines	0,1	0,6	0,8	0,7	4,7	1,2	0,7
Véhicules	4,8	2,7	1,3	3,5	2,6	1,7	5,7
Optique	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,6
Armes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits manufacturés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Produits d'art	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits spéciaux	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100
<i>Inclus</i>							
Coton brut		71,7	80,3	75,8	76,2	76,8	74,1
Gomme arabique		5,9	10,6	12,8	12,4	15,8	15,8

Source: Comtrade ONU, avril 2004. Les produits sont classés sur la base du Système harmonisé (SH) de classification douanière (deux chiffres).

Observations:

Pourcentage des exportations totales.

Coton. Le Tchad exporte le coton fibre et les tourteaux. Pour ce qui est du coton exporté il est de bonne qualité parce que moissonné manuellement. Malheureusement, les perspectives commerciales du coton ne sont pas prometteuses. En effet, la demande globale ne devra augmenter que de 1,8% par an (comparativement à la croissance démographique globale). Le marché est dominé par la Chine, qui est le premier producteur et exportateur mondial du coton, et aussi le premier exportateur du textile. Les Etats-Unis sont le deuxième producteur mondial du

coton, premier exportateur du coton brut avec environ 40% du marché, et le premier importateur des vêtements textiles. Les nouveaux acteurs comme l’Uzbekistan ou la Tanzanie font aussi leur entrée sur le marché mondial. Tandis que la zone CFA constitue le deuxième exportateur mondial de fibre de coton, elle fait face à la rude concurrence des autres pays africains, des principaux producteurs du monde, et de l’industrie synthétique. Plusieurs facteurs comprenant la stagnation des rendements, l’appréciation du CFA contre le dollar américain au cours des récentes années, et la mauvaise organisation de Cotontchad (monopole de l’Etat), ont négativement affecté la production. Au plan structurel, la production cotonnière est très variable car elle dépend essentiellement des conditions climatiques (faibles précipitations pendant la saison des récoltes 2000 –2001, par exemple, entraînant une faible production). D’où les fluctuations des prix du coton qui s’avèrent inévitables. En plus des facteurs internes, les politiques des producteurs concurrents influencent également le marché du coton, à titre d’exemple, les subventions accordées aux producteurs dans les pays développés et les effets de la variation des stocks, notamment par les Etats-Unis et la Chine.

Bétail. La plupart des échanges dans le secteur du bétail n’apparaissent pas de manière exhaustive dans les statistiques commerciales. Toutefois, d’après quelques évaluations récentes,²⁹ les exportations du bétail en 2000 se sont chiffrées à 68 milliards de FCFA (de même que le coton) et à 78 milliards de FCFA en 2001 (supérieures à 59 milliards de FCFA tirés des exportations de coton)³⁰. Ceci ferait du bétail un important secteur d’exportation au même titre que le coton. Selon d’autres estimations, les exportations du bétail représentent environ 50 milliards de FCFA³¹. Certaines exportations du bétail à destination du Nigeria transitent par le Cameroun et apparaissent comme des exportations camerounaises. Elles échappent de ce fait aux taxes de transit prélevées au Cameroun parce que déclarées comme produits camerounais. Un nombre indéterminé de bétail fait l’objet d’un commerce informel. Cette pratique est favorisée par la demande nigériane, la différence dans le taux de change entre le Naira et le FCFA (sur le marché noir), et la crise économique locale (le bétail remplace provisoirement les exportations informelles du coton-graine du Cameroun au Nigeria).

Pétrole. La production du champ pétrolifère de Doba a commencé en octobre 2003 et devra continuer pendant environ 30 ans. La production est estimée initialement à 80 Millions de baril/an

²⁹ Agence française de développement (AFD)

³⁰ La méthode d’ajustement compare la production à la consommation locale, qui est estimée sur la base de tonne Fracha ou des informations sur les quantités qui transitent par les 03 principaux réseaux du Tchad (N’djamena-Maïduguri, Bongor-Banki, Pala-Mubi). Pour détails, voir Duteurtre et al. (2001) et Massuyeau (2002).

³¹ D’après la Banque de France, il s’agit plus précisément de 48,8 milliards de FCFA en 2000, 49,5 milliards de FCFA en 2001 et de 52 milliards de FCFA en 2002. Il importe de relever que les exportations de bétail par les partenaires du Tchad dans le cadre de Comrade, n’excèdent pas 22 millions de FCFA. Toutefois, les données de la douane tchadienne en charge des exportations du bétail en 2003, montrent que ces exportations se chiffrent à 15,7 milliards de FCFA. Cet exemple témoigne des difficultés à disposer des données fiables sur les transactions commerciales du pays et de la nécessité pour le Tchad de mettre en place un outil statistique efficace.

est retombée à 70 millions de barils depuis 2005 et se poursuivra vraisemblablement jusqu'à 2009 si les nouveaux champs d'exploration n'arrivent pas compenser les pertes consécutives à la présence d'eau dans le brut. Plus tard, le volume commencera à diminuer, entraînant une réduction des exportations du pétrole national, à moins de découvrir de nouveaux gisements pétrolifères.

Gomme arabique. Le marché mondial est principalement approvisionné par les Etats de l'Afrique centrale, orientale et australe. La plupart des exportations mondiales provient de trois pays, en raison des caractéristiques tropicales de la plante à partir de laquelle la gomme arabique est extraite. En 1995, 56% de gomme arabique a été exporté du Soudan contre 29% du Tchad et du Nigeria 10%. D'autres pays tels que le Burkina Faso, la Mauritanie, le Cameroun et l'Erythrée produisent également de petites quantités. Les principaux importateurs de la gomme arabique sont la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Inde, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Belgique, par ordre décroissant. La demande de la gomme arabique sur le marché mondial augmente résolument. Toutefois il existe de nombreuses contraintes de production, à savoir le climat et les précipitations. Par ailleurs, la production reste essentiellement artisanale et mal organisée. Par conséquent, davantage d'utilisateurs cherchent des produits de substitution.

Il faut nécessairement et urgentement songer à organiser cette filière de manière à la rendre industrielle et son exploitation durable.

Destination des exportations. Jusqu'en 2003, l'Europe, principalement le Portugal, l'Allemagne et la France, étaient la destination privilégiée des exportations du Tchad, atteignant une moyenne de 65% (voir tableau 2.2.). En 2003, avec le démarrage du projet de Doba et de l'extraction du pétrole, le pays a commencé à exporter la majeure partie de son pétrole vers les Etats-Unis. D'autres principales destinations pour les exportations du pays sont le Nigeria (ce commerce est principalement informel), l'Espagne, la Tchécoslovaquie et, dans une certaine mesure, Taiwan, la Pologne et le Maroc. Les pays de la zone CEMAC représentent moins de 5% des exportations.

Tableau 2.2
Destination des exportations
(en pourcentage, millions USD)

	Amérique: Pays à faibles revenus	Amérique: Pays à revenus élevés	CEMAC	Autres pays de l'Afrique Subsaharie enne	MO & AN ^(a)	Asie	UE-25	Autres pays européens	Total des exportations
									Millions USD
1985	0.0	0.8	5.1	3.0	0.0	6.2	83.1	1.8	50.04
1990	0.2	1.3	0.7	0.7	0.0	23.8	71.5	1.7	97.69
1995	0.1	2.8	1.0	2.2	0.6	15.1	77.6	0.6	126.10

1997	3.9	2.1	1.8	2.3	6.8	19.0	63.8	0.2	146.92
1998	0.9	6.0	1.4	2.9	1.0	14.3	73.1	0.4	132.78
1999	6.1	7.4	1.8	3.5	0.7	16.0	64.1	0.6	107.55
2000	5.1	6.0	4.8	4.8	2.3	6.6	70.0	0.4	95.24
2001	0.5	7.6	2.9	5.3	5.8	4.3	72.3	1.3	86.29
2002	0.6	8.5	3.8	6.7	5.2	5.4	68.4	1.5	72.50
2003	0.5	24.9	3.2	5.4	4.4	5.5	54.4	1.6	98.08

Source: FMI, avril 2004. Observations: ^{a)} Moyen Orient et Afrique du Nord.

2.2.2 Structure et Evolution des importations

Origine des importations. La part des importations de la CEMAC et du reste des pays de l'Afrique Sub-saharienne est supérieure à celle des exportations, soit respectivement 7% et 15% (voir Tableau 2.3). Les importations formelles de la CEMAC englobent essentiellement les produits alimentaires, notamment les légumes. Plus de la moitié des importations viennent de l'Europe. Ce taux est croissant avec le projet de Doba, tout comme les importations en provenance des Etats-Unis. La France est la plus grande source des importations, suivie des pays

voisins (Nigeria, Cameroun) et les Etats-Unis. Les autres partenaires commerciaux sont: l'Allemagne, la Belgique, l'Arabie Saoudite, et la Russie.

Tableau 2.3
Origine des importations
(En pourcentage, millions USD)

	Amérique: Pays à faibles revenus	Amérique: Pays à revenus élevés	CEMAC	Autres pays de l'Afrique Subsaharie enne	MOAN ^(a)	Asie	UE-25	Autres pays européens	Total des importatio ns
									Millions USD
1985	0,1	19,1	16,5	1,2	0,0	6,9	55,0	1,3	132,16
1990	0,2	5,3	4,2	17,3	0,2	12,5	59,7	0,5	152,66
1995	0,1	7,9	4,6	10,2	2,7	24,7	49,5	0,3	146,65
1997	0,1	2,8	9,8	13,9	1,3	8,0	61,4	2,7	120,77
1998	0,0	2,3	18,7	15,0	4,3	4,5	54,0	1,1	164,06
1999	0,1	2,2	16,6	15,7	5,5	6,8	52,0	1,2	127,87
2000	0,0	6,7	7,3	16,6	5,7	5,7	56,8	1,3	143,42
2001	0,1	40,2	3,4	7,2	2,6	2,1	42,6	1,8	346,49
2002	0,1	31,3	3,1	5,9	2,4	2,9	49,8	4,6	409,66
2003	0,1	21,3	4,8	8,8	3,6	3,0	51,5	7,0	307,31

Source: FMI, avril 2004. Observations: ^{a)} Moyen Orient et Afrique du Nord

Composition des importations. Le Tchad importe principalement les machines, les produits chimiques, les véhicules, les produits alimentaires et les boissons (voir Tableau 2.4). La demande des biens d'équipement a augmenté progressivement avec la construction de l'oléoduc, avant de cesser en 2003.

Tableau 2.4
Structure des importations du Tchad (en pourcentage)

Source: Comtrade ONU, avril 2004.

	1995	1997	1998	1999	2000	2001
Bétail	1.0	2.0	0.5	1.6	0.5	0.8
Légumes	5.8	11.0	6.0	9.6	8.2	3.6
Huiles	0.4	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3
Aliments, boissons et tabac	9.4	10.1	8.7	6.5	7.1	3.2
Minéraux	4.1	2.0	1.3	2.2	1.2	1.7
Produits chimiques	14.8	14.4	26.8	17.7	18.4	8.1
Plastique, caoutchouc	3.0	3.8	2.4	2.6	2.1	2.7
Cuir	0.1	0.5	0.1	0.2	0.1	0.0
Bois	0.4	0.6	0.2	0.3	0.1	0.0
Papier	3.3	4.1	3.5	5.6	3.1	1.5
Textile	5.0	7.4	3.7	5.0	2.8	1.7
Chaussures	0.5	0.4	0.3	0.4	0.4	0.3
Pierres, lunettes	0.7	1.2	0.6	0.6	0.5	0.3
Perles	0.1	0.6	0.5	0.8	0.2	0.1
Métaux	5.5	4.0	4.3	4.6	4.5	7.8
Machines	23.9	22.8	18.4	21.0	31.1	42.0
Véhicules	12.9	10.2	14.5	13.2	14.5	14.6
Optique	7.1	2.5	3.9	4.2	2.7	2.0
Armes	0.0	0.0	0.2	0.1	0.5	0.0
Autres produits manufacturés	0.8	1.3	1.1	2.9	1.1	8.0
Produits d'art	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Produits spéciaux	1.1	0.5	3.0	0.6	0.5	1.2
Total	100	100	100	100	100	100

2.3 Questions de mesure en commerce extérieur au Tchad

Disparités significatives entre les différentes sources. Les statistiques du commerce extérieur au Tchad peuvent être obtenues à partir de trois sources: (i) Base de données des Nations Unies COMTRADE (données directes, exercice 1995 et données inversées pour les autres années); (ii) statistiques commerciales du FMI sur les destinations (données directes et inversées); et (iii) statistiques de la Banque de France et de la BEAC.

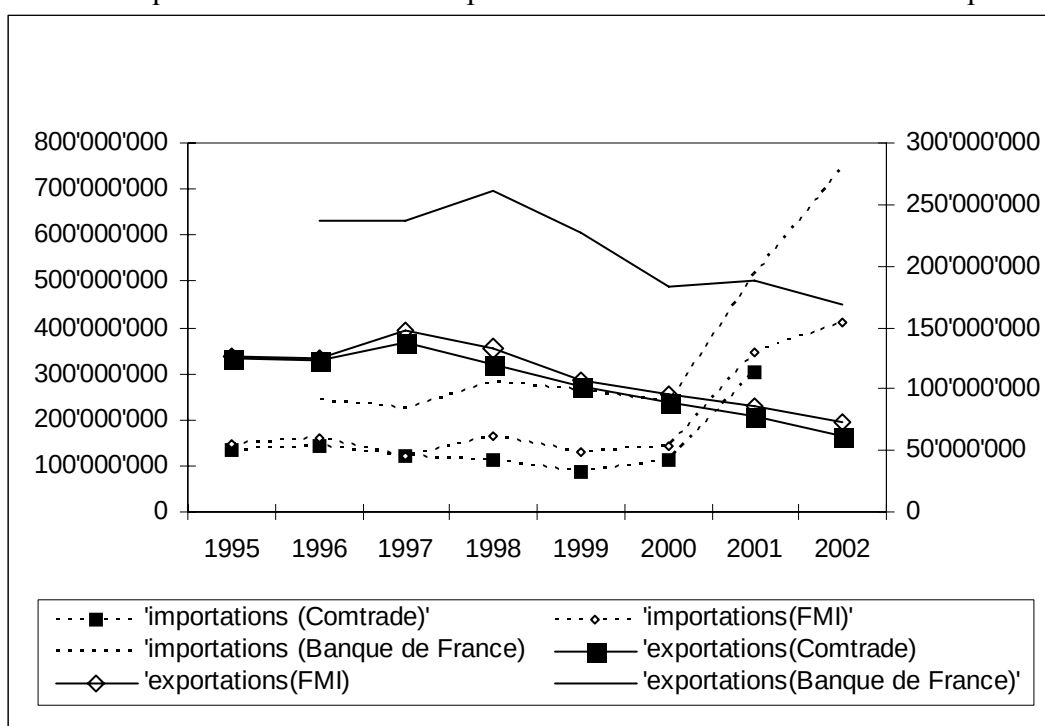
Les résultats des diverses sources diffèrent nettement (voir tableau 2.1). Les données de COMTRADE, classées par type de produit et pays partenaire, sont systématiquement inférieures

aux estimations du FMI et de la Banque de France/BEAC. Il s'agit en fait des données inversées, à savoir celles fournies par les pays partenaires. Cependant, certains principaux partenaires du Tchad, y compris le Cameroun, ne soumettent pas toujours des rapports annuels à COMTRADE. En outre, la Banque de France - BEAC ajuste les données officielles en prenant en compte les données non officielles, qui seraient proportionnelles au nombre de billets de banque en circulation dans la zone CEMAC.

Selon des estimations de la Banque de France – BEAC, les données informelles seraient entre 100 millions de FCFA et 200 millions de FCFA pour les importations et de 100-120 millions de FCFA pour les exportations (c.-à-d. 7% à 14% du PIB des importations en 2002, et 6% à 8% du PIB des exportations).

Figure 2.2

Statistiques commerciales: Comparaison des sources de données statistiques



Observations:

Unité de mesure: Franc CFA (FCFA).

Axe gauche: importations; Axe droit: exportations.

Rapports inappropriés des statistiques commerciales. Le Tchad n'a pas fourni de nouvelles statistiques sur le commerce extérieur depuis 1995 où il a utilisé le système des Nations Unies (base de données COMTRADE). La Direction des douanes transmet les statistiques sur les exportations au Ministère des Finances, et le Département des taxes sur le pétrole en rapporte au Ministère des ressources pétrolières. A la Direction des douanes, on accorde au bétail et à d'autres produits un statut différent, car ils sont traités par plusieurs postes et sont inscrits dans

différents registres.

Cinq bureaux de douane du Tchad fournissent des informations différentes sur tous les produits excepté le pétrole et le bétail. En fait, les bureaux secondaires donnent des « Rapports complets sur la collecte directe ». Ceux-ci fournissent des informations sur les recettes douanières, le volume, et la valeur par produit mais pas par origine. Le produit est brièvement décrit par nature (par exemple café, sucre) et pas de ligne tarifaire. Dans le rapport, il y a une colonne réservée à l'origine mais celle-ci est habituellement laissée vide. Certains principaux bureaux, tels que celui de Léré, produisent « des rapports mensuels des importations et des exportations » fournissant les informations sur la ligne tarifaire, la nature et l'origine/destination des produits.

Capacités très limitées de gestion des données commerciales. L'inefficacité des procédures de transmission des données, la mauvaise exploitation du système SYDONIA, la mauvaise interprétation des données du système SYDONIA par les départements chargés des échanges commerciaux, l'extension de SYDONIA aux bureaux provinciaux, exigent la normalisation de la transmission des données. Les bureaux de douane de Nguéli, de l'aéroport de N'djamena et de Moundou transmettent directement des copies papier de leurs « feuilles vertes » informatisées (feuilles de calcul SYDONIA pour chaque opération de transit) à la Direction générale de douane (DGD). L'INSEED se contente uniquement des saisies des déclarations manuellement remplies. Cependant, il s'avère que les agents de province ' n'envoient pas des copies papier de leurs rapports d'activités ou feuilles de calcul SYDONIA à la Direction des Douanes à N'djamena'. De nombreux agents des différents services commerciaux ne connaissent pas l'informatique et ne peuvent pas utiliser SYDONIA couramment. L'extension de SYDONIA aux bureaux provinciaux demandera tout d'abord que les rapports soient basés sur une présentation harmonisée qui comporte la ligne tarifaire, l'origine, le volume et la valeur des exportations ainsi que les différentes taxes collectées.

Utilisation excessive d'équipement disponible. La mauvaise gestion dans la planification et l'exécution des améliorations recommandées dans le secteur des douanes a conduit à une utilisation abusive de l'aide financière extérieure. Par exemple, deux serveurs et 91 ordinateurs acquis dans le cadre du GEEP financé par IDA en mars 2003 afin d'étendre SYDONIA aux provinces sont actuellement stockés à la DGD à N'djaména, par ce qu'aucun plan approprié n'a été conçu pour installer le câblage de réseau et pour former le personnel provincial. Le projet d'installation d'un serveur à la DGD à N'djamena pouvant être relié à Ngueli (10 kilomètres de N'djamena) et aux bureaux de l'aéroport n'a toujours pas démarré, en dépit de la formation préalable du personnel au système SYDONIA aux deux postes pilotes de Ngueli et de l'aéroport. Par conséquent, il est nécessaire de recycler le personnel déjà formé et de former de nombreux nouveaux agents de douane et transitaires en informatique.

iv. 2.4. Conclusion et actions prioritaires

En conclusion, ce chapitre relève la nécessité d'améliorer la collecte et la gestion des données statistiques commerciales. Cette amélioration peut se réaliser en deux étapes parallèles: (i) mise à jour des statistiques commerciales en faisant un rappel et en organisant le traitement rétrospectif du commerce des biens et services par produit et par origine, à partir des rapports disponibles dans les différents bureaux de la Direction Générale des Douanes, de l'INSEED, des disquettes et de la base de données SYDONIA; et (ii) préparation et organisation de la collecte future de données statistiques comprenant: l'harmonisation des rapports transmis par les bureaux de douane (ligne tarifaire / produit); la transition du traitement manuel à l'utilisation par ordinateur de tous les modules SYDONIA après formation de plusieurs fonctionnaires des douanes en informatique.

CHAPITRE 3³² - ANALYSE DES POLITIQUES COMMERCIALES ET EVALUATION DES EFFETS

DES REFORMES COMMERCIALES SUR LA PAUVRETE AU TCHAD

3.1. Introduction

Le Tchad a résolument opté d'être partie aux accords régionaux de l'Afrique centrale, notamment la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comprenant le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la Guinée équatoriale, et le Gabon, et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) comprenant la CEMAC, la RDC, le Burundi, le Rwanda, Sao-Thome et Principe, et l'Angola. Des accords de partenariat avec l'union européenne sont en cours de négociation par la CEMAC. Le Tchad a récemment rejoint d'autres pays africains en soumettant l'Initiative sur le Coton auprès de l'OMC. La section 3.2 de la présente étude montre comment la politique commerciale est formulée au Tchad. La section 3.3 évalue la participation du Tchad au système commercial multilatéral et la section 3.4 analyse les questions liées aux mesures de politiques commerciales au Tchad. La section 3.5 donne une évaluation des échanges commerciaux et des effets de la pauvreté au Tchad, et une analyse des effets des réformes de politiques commerciales sur la pauvreté. La section 3.6 met en exergue les domaines prioritaires de réformes.

v. 3.2. Formulation de la politique commerciale

Le Ministère du Commerce extérieur, de l'industrie, et de l'Artisanat est la principale agence de la politique commerciale au Tchad. Il est chargé de la promotion des produits locaux, de la politique de tarification, du contrôle de qualité et des normes, des stratégies de commercialisation, et des négociations internationales. Les autres ministères impliqués dans la formulation de la politique commerciale sont: le Ministère des finances, le Ministère en charge du pétrole, le Ministère de l'agriculture et le Ministère en charge du bétail. Le Ministère des finances élabore le budget de l'Etat, collecte les droits de douane et taxes, gère la dette publique et approuve les achats publics. Le Ministère en charge du Pétrole est responsable des exportations de pétrole, et de l'imposition sur les importations et les exportations pétrolières. Le contrôle des normes sanitaires et phytosanitaires, qui prend de l'ampleur en raison des accords multilatéraux et régionaux, incombe au Ministère de l'Agriculture et au Ministère chargé du bétail. Les capacités

³² Le présent chapitre s'appuie sur le rapport préparé par Akiko Suwa-Eisenmann

de la plupart des structures/institutions impliquées dans la formulation des politiques commerciales sont limitées en ce qui concerne la formulation des politiques/identification des besoins et implications des accords régionaux et multilatéraux.

Au sein du ministère du Commerce extérieur, la Direction du Commerce extérieur s'occupe des questions relatives à l'OMC et l'AGOA, et supervise l'exécution interne de la politique commerciale. Elle couvre des aspects tels que la Loi sur la corruption et le contrôle de qualité. La Direction des Etudes du Ministère a compétence sur les questions relatives à l'intégration régionale et aux négociations avec de l'UE. La Direction de l'industrie, en collaboration avec la Direction de l'artisanat, est responsable de la promotion des exportations. En particulier, la Direction de l'industrie est chargée de l'élaboration du « Code National d'Investissement, » et de l'harmonisation des règlements en vigueur avec le Code d'Investissement de la CEMAC. Deux Comités interministériels constitués des représentants de la société civile et du secteur privé ont été créés pour coordonner les actions gouvernementales de politique commerciale, à savoir (i) le Comité national des négociations APE et (ii) le Comité Directeur du Cadre Intégré.

vi. 3.3. Participation au système commercial multilatéral

Le Tchad a signé l'accord GATT en 1963 et a adhéré à l'OMC en 1996. Avec le statut de PMA, le Tchad bénéficie d'un traitement spécial et différentiel. Le Tchad est également signataire d'un certain nombre d'accords commerciaux, y compris les accords SPS, TRIPS, GATS, en vertu de son adhésion à l'OMC. Il est également membre du Conseil international d'Epizooties et du Codex Alimentarius.

vii. 3.4 Barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges commerciaux

viii. 3.4.1 Barrières tarifaires aux importations

Droits de douane. Toutes les marchandises importées des pays non-membres de la CEMAC sont soumises au Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEMAC, qui inclut les droits de douane et la taxe à l'intégration de la communauté (1%). Les droits de douane se composent de quatre taux allant de 0% à 30% (voir tableau 3.1). Les importations à l'intérieur de la CEMAC sont soumises à toutes les autres taxes hors Tarif Externe Commun (TEC).

Tableau 3.1
Structure tarifaire en 2002 (en pourcentage)

<i>Catégorie de produits</i>	<i>Taux du tarif extérieur commun</i>	
	Nominal	Appliqué
Produits exonérés	0	
Produits de base	5	3

Matières premières et biens d'équipement	10	17
Produits intermédiaires et autres	20	15
Biens de consommation	30	34

Source: CEMAC (2005) sur http://www.izf.net/TEC/tableau_taxes_ac.htm#annexe%201b

Observations: Parmi les produits exonérés figurent le charbon, les livres, les journaux, les aéronefs et

moteurs d'avions, les hélicoptères et parachutes. Les taux nominaux sont fixés conformément au

TEC; en l'absence des données détaillées de toutes les exportations, les taux appliqués ont été estimés

sur la base des catégories de produits typiques.

Le tableau 3.2 ci-dessous présente la ventilation des tarifs par produit. Les taux tarifaires des colonnes A et B sont non pondérés, et ceux de la colonne C pondérés à l'importation (importations de 2001). En appliquant les taux de TEC aux importations de 2001, nous avons un taux tarifaire moyen de 12,9%. Les produits alimentaires, les boissons, et le tabac ont un taux relativement élevé de 25,5%; les textiles et les chaussures ont un taux supérieur à 28%; les produits alimentaires indispensables tels que les légumes sont également frappés d'un taux moyen de 28%. Par ailleurs, les métaux et les machines ont un taux inférieur de 15% et de 11%, respectivement. La mission de EDIC et les enquêtes subséquentes n'ont pas pu recueillir les données détaillées nécessaires pour calculer de façon détaillée les tarifs appliqués.

Tableau 3.2
Taux des droits de douane par produit (en pourcentage)

	Taux moyen TEC (A)	Ecart-type du taux TEC (B)	Taux pondéré moyen des importations (C)
Bétail	21,4	9,5	16,8
Légumes	18,8	10,9	28,0
Huile de cuisine	26,7	8,2	30,0
Aliments, boissons et tabac	26,5	7,3	25,5
Minéraux	10,7	3,8	10,3
Produits chimiques	11,9	8,0	7,5
Plastique, caoutchouc	18,3	10,0	15,3
Cuivre	29,4	1,8	26,7
Bois	27,1	7,6	29,7
Papier	15,4	11,3	11,8
Textile	26,3	6,9	28,0
Chaussures	29,2	2,8	29,9

Pierres, lunettes	24,8	9,1	25,5
Perles	30,0	0,0	30,0
Métaux	17,6	8,3	15,2
Machines	14,6	7,4	11,1
Véhicules	15,8	9,4	12,4
Optique	13,0	7,9	10,2
Armes	30,0	0,0	30,0
Autres produits manufacturés	28,0	5,2	11,0
Produits d'art	30,0		30,0
Produits spéciaux	0,0		0,0
Total	17,9	9,6	12,85

Sources: Comtrade ONU et CEMAC.

Observations: calcul basé sur le TEC de 2001 et les importations

Les importations au sein de la zone CEMAC sont soumises à un tarif préférentiel égal à 0% et à toutes les autres taxes indirectes qui peuvent être fixées par le pays destinataire.

Autres taxes à l'importation. Hormis le tarif extérieur commun (TEC), certains produits sont soumis à des frais particuliers: droits d'accise, surtaxe provisoire, et TVA. Les droits d'accise est une taxe dont le taux varie entre 5 et 25% . Elle est perçue généralement sur l'eau, les cigarettes, les armes³³, l'alcool, et les produits de luxe. La surtaxe temporaire (ST) est une taxe instaurée lors de la mise en œuvre de la réforme fiscal-douanière, elle vise à garantir aux industries de la sous-région un temps leur permettant de se restructurer pour faire face à leur concurrence. Il convient de préciser que cette taxe n'est plus perçue depuis 2000. La taxe temporaire additionnelle (TTA) est perçue exclusivement sur le sucre d'origine tiers mais a cessé d'être prélevée depuis 2004.. Une TVA de 18% est prélevée sur tous les produits importés, excepté les produits de base³⁴.

Charges ou frais de services prélevés sur les importations. En plus des droits de douane et des autres taxes prélevés sur les importations, certaines charges ou frais de services sont également prélevés sur toutes les importations: frais de stockage (en fonction du nombre de jours de stockage dans les hangars des douanes); et divers droits affectés à la Caisse Nationale de Retraite (CNRT) ou à l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA), ou prélevés sur le transit du

³³ Les droits d'accise s'élèvent à 5 pour l'eau, 20 pour les cigares, bijoux, téléviseurs, lecteurs vidéo, caméscopes, caméras, climatiseurs, bandes vidéo, récepteurs radio, disques lasers, machines à laver, antennes paraboliques; 25 pour les boissons alcooliques et les armes; 30 pour les alcool composés. (Source: Arrêté N° 12/MFI/DG/DIT/95 portant introduction des droits d'accise, du 3 février 1995, et Arrêté N°270/MFI/SE/DG/DIT/96 du 23 décembre 1996).

³⁴ Produits de base exonérés de la TVA: viande, volaille, lait, semences, blé, riz, préparations alimentaires pour enfants, pain, engrais (intrants chimiques agricoles), insuline, quinine, produits pharmaceutiques et hospitaliers, livres et lunettes (Source: Mémo N°29/DGDD/DRDCCS/DLR/2004, du 12 avril 2004, en application des Directives de la CEMAC 1/99/CEMAC-028-CM-03, du 17 décembre 1999).

pétrole ou comme paiement anticipé / acompte de taxe. Le tableau 3.3 récapitule le système d'imposition des importations au Tchad.

Tableau 3.3
Récapitulatif du système d'imposition des importations (en pourcentage)

Description	Taux	Exonération	Nature
Importations			
Tarif Extérieur Commun	5-10-15-20	CEMAC (0)	
TVA	18	Produits de base	
Frais de statistiques sur les importations	2		
Droits d'accise	5 à 30		Eau minérale 5, bière et vin 25, alcool composé 30, cigarettes et tabac 20, bijoux 20, appareil électrique 20
Taxes sur les produits pétroliers	Par litre		Par litre: 141 FCFA pour le carburant, 0 FCFA pour la paraffine, 79 FCFA pour le diesel, FCFA 6 pour le kérosène.
Surtaxe provisoire	25	sucres, caoutchouc, huile de palme, coton, bière de malt, cigarette, alcool, boissons	
Acompte(avance de taxe)	4		
Marchés financiers (ONG)	20-30		
Taxe d'intégration communautaire	1	CEMAC (0)	
Frais de stockage	Par nombre de jours de stockage		5 FCFA pour les 10 premiers jours; du 11 ^e au 20 ^e jour: 10 FCFA; à partir du 21 ^e jour: 30 FCFA par jour et par 50 kg
Droits de transit (sur les produits pétroliers)	0.8		

Les recettes fiscales sur les importations et les exportations sont ainsi produites par un système d'imposition complexe dans lequel les droits de douane ont représenté environ un tiers des recettes globales en 2003, inférieurs à la TVA (41% des recettes commerciales). Les divers frais supplémentaires s'élèvent à environ 20% des recettes (voir tableau 3.4).

Tableau 3.4
Recettes douanières par catégorie de taxes (1999-2003), FCFA

	1999	2000	2001	2002	2003	2003()
Droits de douane	9.429,1	8549,7	10.051,4	12.850,7	13.118,5	33
Frais supplémentaires provisoires	971,6	110,9	109,2	79,1	126,9	0
Surtaxe provisoire	26,8	13,6	9,5			0
Frais de statistiques sur les importations	2.316,6	2.439,2	2.642	2.803,8	2.930,7	7
Droits d'accise	735,2	763,7	818,8	831,3	1.006,1	3
TVA	9.263,5	10.209,2	13.146	16.747,7	16.452	41
TEC	466,7	530,7	509,3			0
Acompte de taxe	2.880,3	3.126,4	1.733,9	1.862,1	1.507,1	4
Taxe préférentielle communautaire	28,5	53,8	42,8	70,7	85,2	0
Taxe d'intégration communautaire				480,1	737,9	2
Droits de sortie	1.268	1.501,2	1.307,9	1.436,5	1.477,8	4
Frais de statistiques sur les exportations.				848	891,4	2
Frais de recherche	1,4	3	10,4	4,8	0,03	0
Taxe de contrôle et de conditionnement	27,2	1,5	9	2,1	0,4	0
Commission de transfert d'argent	137,1	189,5	233,9	65,8		0
Autres droits et taxes	6,7	38,1	136,5	85,3	117,7	0
Pénalités	177,3	36,9	33	151,3		0
Travaux remboursables	7,9	8,4	3	38	4	0
Marchés financiers					1391,4	3
Frais de stockage	8,6	22,5	16,8	8,4	9,1	0
Fonds d'intervention rurale	22,5	15,2	30,8	30,5	30,3	0
Caisse Nationale de Retraite du Tchad				45,8	79,1	0
<i>Total</i>	<i>27,74</i>	<i>27.613</i>	<i>30.844</i>	<i>38.407</i>	<i>39.965</i>	<i>100</i>

Évaluation du taux d'imposition sur les recettes commerciales. Comme première approximation, si nous considérons seulement *les taux* sur la valeur, y compris les droits de sortie, les frais de statistiques, la taxe d'intégration communautaire, la taxe préférentielle

communautaire, et la TVA, le taux nominal moyen de la charge fiscale est de 17,7% pour les importations à l'intérieure de la zone CEMAC et de 35% pour les importations à l'extérieur de la CEMAC. La moyenne pondérée des importations est de 31% pour toutes les importations. En effet, la majeure partie de ces frais externes a représenté par la TVA, qui théoriquement, s'applique également à la production nationale. Cependant, en raison des difficultés liées à la collecte de l'impôt, il est plus facile de prélever la TVA sur les importations. Sans la TVA, les frais des importations au sein de la CEMAC seraient de 2,5% au lieu de 17,7%, toute chose qui indique que la TVA est mieux collectée sur les importations formelles. Le tableau 3.5 donne une estimation approximative du taux pondéré du taux global d'imposition sur les importations (c.-à-d. *ad valorem*, interne, et TEC).

Au-delà des chiffres, il est intéressant de comparer le classement par produits à la structure tarifaire TEC. Tenant compte des taxes internes, les produits soumis aux taxes les plus élevés sont (excepté les bijoux et les armes) les huiles de cuisine, les produits alimentaires et les boissons, le textile, et les chaussures (50% ou plus). Il est à noter également que hormis les taxes spécifiques, l'exportation du bétail est soumise à des charges élevées (12%). Il ne s'agit que d'une première estimation qui ne couvre pas les charges spécifiques ou les exonérations (cf. *infra*).

Tableau 3.5
Estimation de la charge fiscale sur les importations et les exportations (en pourcentage)

Produits	Charge sur les importations		Charge sur les exportations
	Charge fiscale(a)	Tarif appliqué (b)	Charge fiscale
Bétail	25,8	19,8	
Légumes	34,0	31,0	
Huile de cuisine	51,0	33,0	
Aliments, boissons et tabac	57,5	40,1	
Minéraux	31,2	13,3	
Produits chimiques	17,8	10,5	12,4
Plastique, caoutchouc	36,3	18,3	0,0
Cuir	47,7	29,7	5,8
Bois	50,7	32,7	1,9
Papier	32,7	14,8	0,0
Textile	49,0	31,0	0,0
Chaussures	50,9	32,9	0,0
Pierres, lunettes	46,5	28,5	0,0
Perles	67,6	49,6	1,9
Métaux	36,2	18,2	0,0
Machines	32,1	14,2	0,0
Véhicules	33,4	15,4	0,0
Optiques	22,5	13,2	0,0
Armes	53,0	53,0	0,0
Autres produits manufacturés	14,0	14,0	0,0
Produits d'art	33,0	33,0	0,0
			0,0
			0,0
Produits spéciaux	21,0	3,0	0,0

(a) La charge fiscale inclut toutes les taxes (internes et externes) prélevées sur les importations.

(b) Le tarif appliqué inclut toutes les taxes prélevées sur les importations mais exclut les taxes internes (par exemple TVA) pareillement prélevées sur les produits locaux.

Source: Comtrade ONU exercice 2001 et TEC 2001. Calculs par la mission principale EDIC. Observations: taux pondéré de l'imposition des échanges commerciaux (2001)

Taux du tarif consolidé. Bien que les tarifs du commerce extérieur tchadien soit fixé par rapport au TEC de la CEMAC, les taux consolidés de la CEMAC varient cependant d'un pays à l'autre. Le tableau 3.6 ci-dessous présente les taux consolidés de quelques pays de la CEMAC.

ix. Tableau 3.6 TAUX CONSOLIDES DE QUELQUES PAYS DE LA CEMAC

	CAMEROON	GABON	CONGO	RCA	TCHAD
Tous les produits	79.9%	21.4%	27.5%	36.2%	?
Agricoles	80%	60.0%	30.0%	30.0%	?
Non-Agricoles	57.5%	15.5%	15.2%	37.9%	?

Source: <http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFView.aspx?Language=E&Country=CM,CF,CG,GA>

2) Barrières non tarifaires aux importations.

Systèmes de quotas. Des restrictions quantitatives ont été supprimées depuis 1995, sauf en ce qui concerne le soufre et les explosifs. De même, le Tchad n'exige plus les permis d'importation excepté pour quelques produits nocifs à l'environnement conformément à la convention de Montréal sur la protection de la couche d'ozone³⁵.

Évaluation des importations et prix de référence. Bien que le Tchad ait accepté depuis 2002 d'appliquer le principe de valeur transactionnelle de l'OMC, des valeurs minimales sont encore appliquées pour les importations en provenance des pays voisins (le Nigeria et le Soudan) et l'Arabie Saoudite. Avec la reprise des inspections pré-expédition en mars 2004 par BIVAC (Bureau de Veritas), on s'attend à une transition progressive vers la valeur transactionnelle.

Base d'imposition des importations. La taxe à l'importation est appliquée sur les prix CIF. La TVA est appliquée sur les prix CIF des importations en plus des droits à l'importation. Compte tenu des tarifs relativement élevés au Tchad, les effets en cascade de la TVA pourraient être considérables.

Exonérations. L'utilisation des exonérations est répandue au Tchad. Les exonérations sont partiellement réglementaires, ad hoc ou arbitraires. Dans le cadre du projet pétrolier de Doba, elles étaient de loin les plus importantes car les importations y relatives étaient en franchise de droits. La deuxième exonération la plus importante concerne les importations par la Base militaire française. Certaines exemptions sont courantes (par exemple pour les diplomates ou les organisations internationales). D'autres sont assez rares, à l'exemple de l'utilisation répandue des « conventions d'établissements » qui constituent les accords bilatéraux passés avec quelques sociétés.

³⁵ G/LIC/N/3/TCD/2 du 20 août 2001.

Avec l'avènement des règles CEMAC, on s'attendait à ce que de telles conventions prennent fin. Mais tel n'est pas le cas. Au total, la base réelle de la taxe à l'importation pendant la période 2002-2003 était 23% des importations totales. Même avant le projet de Doba, ce taux était seulement la moitié des importations (formelles) globales. Les pertes de recettes résultant des diverses exonérations sont donc considérables.

Tableau 3.7
Valeur des importations non pétrolières par régime douanier

	1998		1999		2000		2001		2002		2003	
	Valeur		Valeur		Valeur		Valeur		Valeur		Valeur	
Importations entièrement dédouanées	83.869	52,2	59.143	55	67.908	53,9	82.823	312	88.818	23,2	142.626	23,2
Importations exonérées	17.346	10,8	12.535	11,6	32.879	26,1	132.478	49,9	221.927	58,1	389.446	63,4
Importations soumises aux dispositions suspensives	58.517	37	35.888	33,4	25.088	20	50.101	18,9	71.596	18,7	82.216	13,4
Importations Totales	160.732	100	107.566	100	12.875	100	265.402	100	382.341	100	614.288	100

Source: FMI (2003) et Direction Générale des Douanes.

i. 3.4.2 Barrières tarifaires et non tarifaires aux exportations

Barrières tarifaires aux exportations. Les produits d'exportation sont exempts de taxes sauf les vaches reproductrices et certaines plantes. Cependant, toutes les exportations sont soumises au paiement des frais statistiques qui s'élèvent à 2%. L'exportation du bétail à l'extérieur de la zone CEMAC est soumise à la taxe préférentielle de la communauté s'élevant à 0,4%. Une taxe réduite est prélevée sur les exportations des peaux d'animaux et celles-ci sont également soumises à des charges de contrôle et de conditionnement. Voir tableau 3.8 ci-dessous pour plus de détails.

Tableau 3.8
Système d'imposition des exportations (en pourcentage)

Exportations	Taux	Exonérations	Nature
Droits de sortie (produits d'origine animale et plantes)	0,5 à 30 valeur f. à b.		
Frais des statistiques sur les exportations	2		
Taux réduit (peaux en cuir)			
Taxe de contrôle et de conditionnement (peaux en cuir)	0.5	0.5	
Taux préférentiel de la communauté (bétail)	0.4	0	
Taxe à l'exportation du bétail	Par tête de bétail		1.500 FCFA (bétail), 200 (chèvres), 2.000 (chameaux), 2.500 (chevaux), 100 (ânes) 100 peaux de cuir)

Barrières non-tarifaires aux exportations. Indépendamment du bétail (vaches reproductrices) d'où quelques restrictions s'appliquent, les exportations sont exemptes toutes les quotes-parts ou restrictions.

ii. 3.5. IMPACT DE LA LIBERALISATION COMMERCIALE ACCRUE SUR LA PAUVRETE AU TCHAD

La présente section vise à évaluer l'impact d'une trop grande libéralisation commerciale sur la pauvreté, en commençant par une évaluation préliminaire de la pauvreté et les implications pour les pauvres, et en évaluant les effets des réformes de politiques commerciales sur la pauvreté selon trois hypothèses. Compte tenu du manque et de la mauvaise qualité des données au Tchad, « les données quantitatives sur les indicateurs sociaux et économiques, les conditions de vie et la pauvreté au Tchad sont éparses. Le diagnostic de la pauvreté dans le DSRP a dû se faire sur la base de données très insuffisantes ». Ce chapitre souffre donc aussi certainement de ce manque d'informations et souligne la nécessité d'améliorer la collecte et le traitement des données statistiques pour une meilleure gestion de l'économie et une évaluation de l'impact des politiques sur les conditions de vie des populations. Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ce chapitre se fondent sur l'Enquête sur la consommation des ménages et le secteur informel (ECOSIT 1), qui est l'enquête la plus récente en la matière, quoique réalisée en 1995.

Evaluation préliminaire de la pauvreté. Il est important de relever dans le cadre de cette étude

que, même si l'impact des réformes de politique commerciale n'est pas trop grand, son ampleur dans les ménages (à cause de leur hétérogénéité en fonction de leurs ressources et de leur préférence en matière de consommation) est significative et devrait être prise en compte dans la définition des politiques compensatoires. En plus, la décomposition du total des effets de la libéralisation du commerce: croissance d'une part, et redistribution d'autre part, montre que la redistribution peut être plus importante que la croissance, tout au moins à court et moyen termes considérés dans le cadre de cette étude. Ce constat est important parce que la mauvaise gestion du processus de transition occasionné par les effets de redistribution considérables de la libéralisation a souvent été la principale cause d'annulation des réformes.

Plusieurs mises en œuvre inachevées ou annulations des réformes de politique commerciale dans les pays en développement, surtout en Afrique, tiennent à l'incapacité des gouvernements à résoudre les problèmes relatifs à la distribution (Dean, Desai, et Riedel, 1994, page 50).

L'enquête utilisée dans l'évaluation de l'incidence des réformes de politique commerciale sur la pauvreté est ECOSIT I réalisée en 1995 auprès des ménages. Cette enquête n'est pas représentative de l'ensemble du pays et consiste en un échantillon de 2699 ménages repartis dans les 4 plus grandes villes (2311 ménages à N'djamena, Moundou, Sarh, et Abéché) et dans les villes des préfectures rurales (384 ménages dans le Chari-Baguirmi, le Logone occidental, le Moyen Chari et le Ouaddaï). Compte tenu du décalage temporel, de l'insuffisance de données sur la documentation et une couverture nationale imparfaite, toute analyse quantitative basée sur cette enquête souffre de sérieuses lacunes et devrait être prise avec une extrême précaution.

Le tableau 3.9 présente les indices de pauvreté par habitant (H), d'écart de pauvreté (EP) et d'ampleur de pauvreté (P2) au Tchad, calculés sur la base des données sur les dépenses d'ECOSIT I. Ce tableau montre la pauvreté qui est très répandue, avec presque la moitié de la population vivant en deçà du seuil national de pauvreté. Par ailleurs, les taux de fécondité élevés, la malnutrition, les taux de mortalité maternelle et infantile élevés et les taux de prévalence élevés des maladies contagieuses et parasitaires viennent accentuer des niveaux de pauvreté déjà élevés. Les seuils de pauvreté nationaux utilisés pour calculer les indicateurs de pauvreté sont bien au-dessous du seuil de pauvreté reconnu sur le plan international qui est d'un dollar par personne par jour (environ 700F CFA)²³. L'écart de pauvreté suggère que, pour tout l'échantillon, le transfert pécuniaire parfaitement ciblé requis pour faire sortir chaque personne de la pauvreté soit de 16% par rapport au seuil de pauvreté, avec des variations négligeables entre les populations rurales et urbaines de notre échantillon. L'écart entre les pauvres, mesuré par l'indice d'ampleur ne paraît pas élevé.

²³ Pour une analyse récente de la situation de la pauvreté, confère le rapport du DSRP sur le Tchad.

Tableau 3.9

Indices de pauvreté au Tchad.

		<i>H</i>	<i>PG</i>	<i>P2</i>	<i>% Pop.</i>	<i>% pauvre</i> <i>r</i>
Tot.	Seuil P.	46	16	7		
	Extrême SP	31	9	4		
Urbaine		45	16	8		
	Extrême S.P.	31	9	4		
Rurale	S.P.	50	15	6		
	Extrême S.P.	33	9	4		
Régions						
Chari-Baguirmi	rural	46	10	4	5	5
	N'djaména	44	14	6	32	31
Logone occ	rural	60	21	9	7	10
	Moundou	42	13	5	16	15
Moyen chari	Rural	36	10	4	6	5
	Sarh	64	30	17	16	22
Ouaddaï	rural	58	17	7	4	5
	Abéché	30	8	3	13	8
Sexe						
Masc.		48	16	8		
Fém.		36	12	6		
Age						
- de 20		18	4	1		
20-29		32	11	5		
30 à 44		44	14	7		
45 à 64		52	18	8		
65 et plus		51	19	10		
Education						
Analphabètes		43	13	6		
Moins de Std IV		56	19	8		
Std IV & V		50	21	10		
Ens. primaire		52	20	10		
Enseignement secon.		46	17	8		
Ens. supérieur		39	13	6		

Source: calculs sur la base des données de ECOSIT I. Remarque: Ces chiffres sont ceux de l'échantillon non représentatif de l'ensemble du pays..

Les effets immédiats des réformes commerciales sont le changement des prix relatifs des biens importés et nationaux. Des importations à moindre coût modifient la rentabilité dans les activités de production, et entraînent les changements des prix relatifs des facteurs, et des prix relatifs des biens. L'analyse des informations sur les sources de revenus des ménages pauvres et sur la manière dont ces revenus sont dépensés constitue ainsi le premier pas vers l'évaluation des effets des réformes commerciales sur ces derniers. En fait, une analyse poussée des données sur les ménages montre que différentes sources de revenus correspondent à des niveaux de revenus différents et à différentes probabilités d'être pauvre. Le potentiel de gain est lié à l'exposition au commerce (le travail dans le secteur des cultures vivrières ou dans celui des cultures de rente) ou au type de facteur de production possédé, par exemple, une grande part d'autoconsommation dans le revenu total correspond normalement à des très faibles niveaux du capital physique et

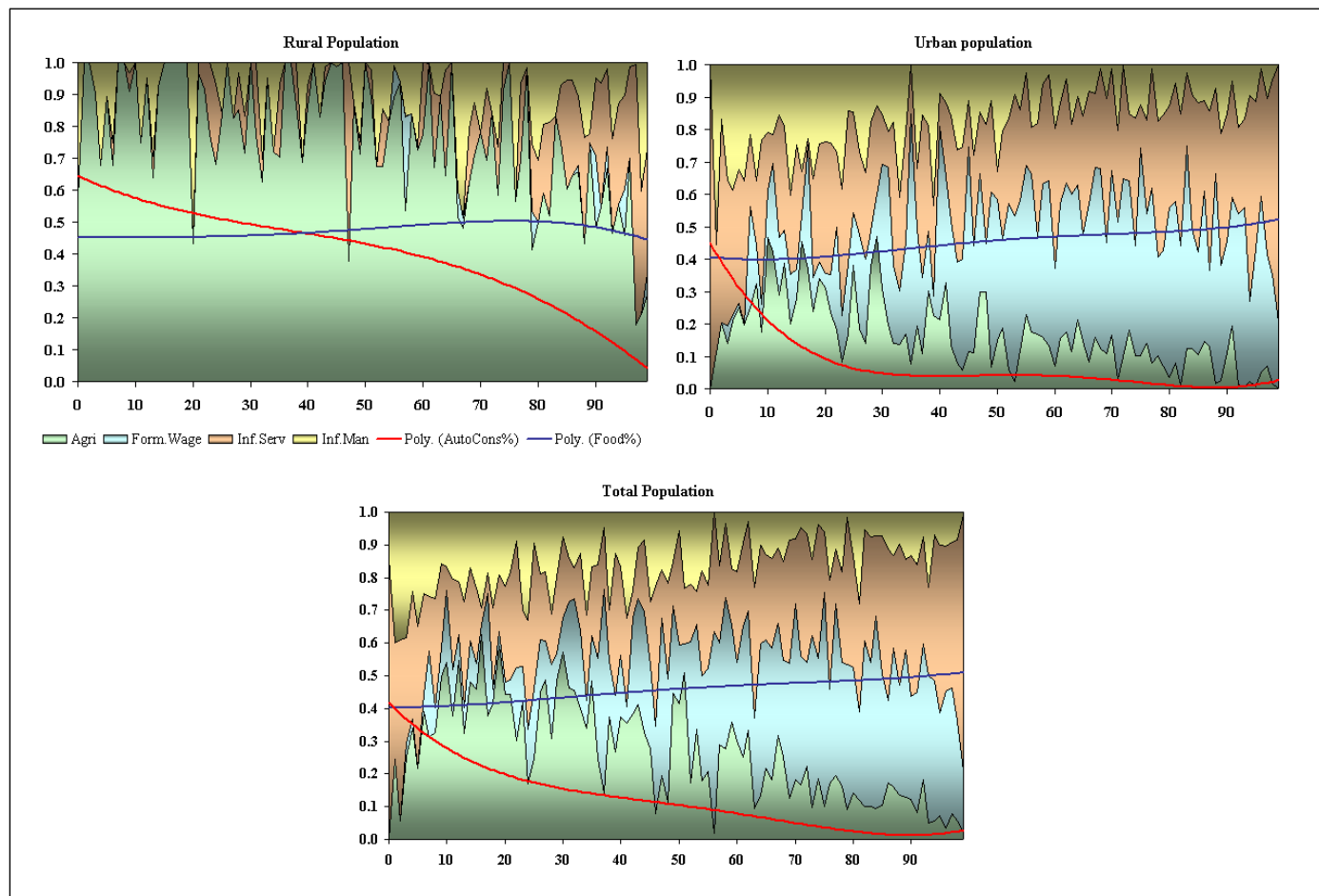
humain.

Les figures 3.1 et 3.2 présentent les valeurs des revenus de sources différentes lorsque la population est classée par centiles ou niveau de pauvreté, et illustrent une autre façon de souligner l'hétérogénéité des sources de revenus des ménages aux niveaux de revenus différents. Compte tenu du fait que les ménages urbains constituent la large majorité dans l'échantillon, les courbes des populations urbaines et du total des populations sont presque identiques dans la figure 3.1. Les revenus provenant du secteur informel représentent une valeur plus ou moins constante du total des revenus à travers toute la chaîne, alors que la valeur de l'industrie informelle diminue avec le revenu. L'agriculture est une importante source de revenus pour les populations rurales, mais elle l'est également pour les centiles urbains plus pauvres. Les salaires du formel ne constituent pas une importante source de revenus pour les pauvres, mais lorsque les revenus sont plus élevés, ils deviennent considérables. Enfin, l'autoconsommation diminue à mesure que le revenu augmente alors qu'en consommation, la valeur alimentaire est plus ou moins constante. Ces remarques sont aussi valables pour la figure 3.2.

Figure 3.1:

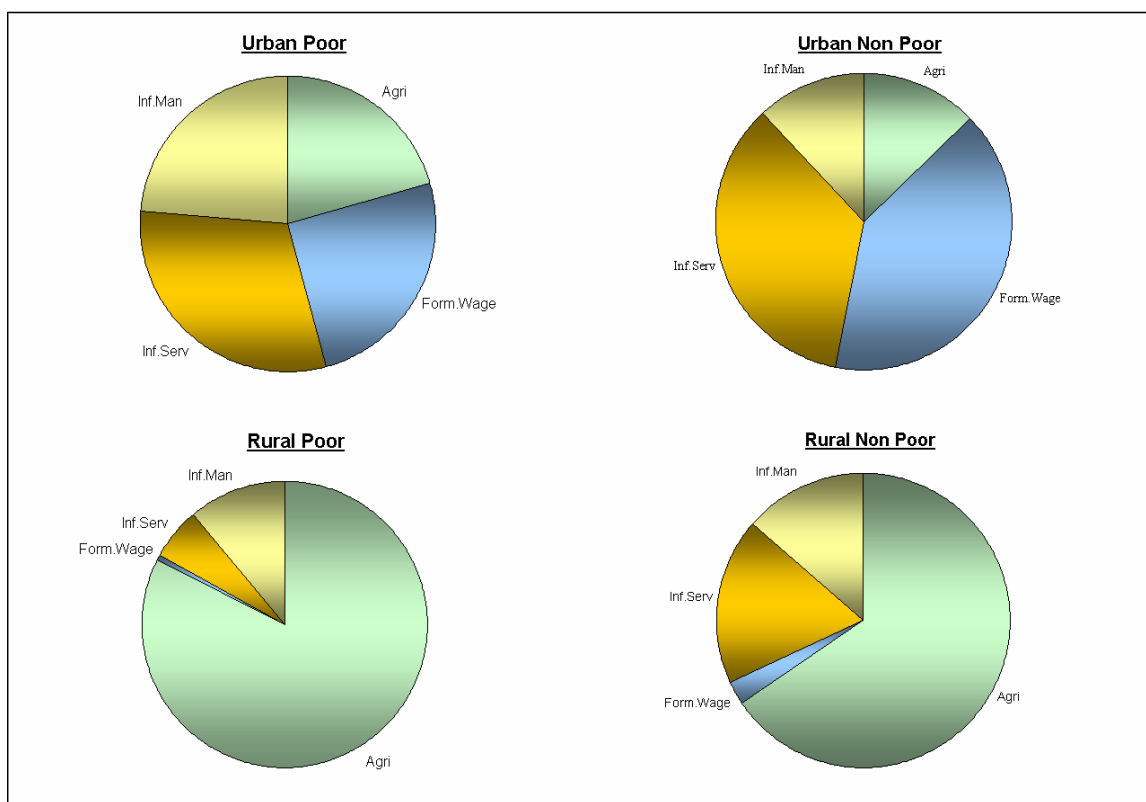
Valeur des sources de revenus par centile

Population urbaine Total population



Remarques: Les sources de revenus représentés comme domaines ne sont que ceux qui sont affectés par les changements de prix sur le marché. Ils sont: les activités agricoles, les salaires du secteur formel, les activités informelles du secteur des services et les activités informelles dans le secteur industriel; en plus des interpolations polynomiales sont utilisés pour représenter la valeur de l'autoconsommation sur le revenue total et la valeur alimentaire de la consommation totale.

Figure 3.2



Source de revenu par région et niveau de pauvreté

Pauvres zone urbaine

Pauvres zone rurale

Non pauvres zone urbaine

S'agissant des courbes de consommation, les ménages pauvres peuvent, soit s'en sortir en consommant les biens lorsque leurs prix baissent (grâce à la libéralisation du commerce), soit être négativement affectés par la hausse des prix. Mais en réalité lorsqu'on étudie de près leur choix de consommation, on se rend compte que les ménages présentent bien moins d'hétérogénéité qu'on ne s'y attendait, et certainement moins que l'hétérogénéité de leurs sources de revenus.

ii) Evaluation de l'impact des réformes de politiques commerciales sur la pauvreté.

Considérons trois principaux scénarios: a) scénario de Non pauvres zone rurale ale où le Tchad libéralise toutes ses importations. Ce scénario, loin d'être considéré comme une option fiable de politique, représente plutôt un repère en vue de la comparaison; b) le scénario de libéralisation commerciale unilatérale avec l'Union européenne; il s'agit là d'une version stylisée de libéralisation des échanges que le Tchad peut accorder aux importations en provenance de l'Union européenne, dans un contexte régional de zone de libre échange avec l'Europe (pour plus

de détails, voir l'option de politique commerciale CEMAC-UE décrite dans le chapitre portant sur le commerce). Ce scénario, notez-le, ne prend pas en compte le potentiel de croissance d'accès au marché dont le Tchad peut bénéficier; c) Un dernier scénario suppose une hausse du prix d'exportation du Coton (+10%) dans le but d'associer l'initiative sur le coton à la libéralisation avec l'EU (scénario b) ci-dessus; notez aussi que cet option peut être interprétée comme le bénéfice d'accès au marché le plus important pour les exportateurs tchadiens.

i. Scénario a): Libéralisation unilatérale pour tous les partenaires commerciaux

L'économie tchadienne dépend grandement des importations. La levée des barrières douanières entraîne les effets positifs sur l'économie en ce qu'elle permet la réduction des coûts des intrants et de la consommation. Certains secteurs tels *Autres Denrées* et *Produits Céréaliers*, dont les droits de douanes originels étaient élevés, ont vu leurs importations augmentées de façon significative. En général, les volumes d'importation des produits agricoles ont augmenté de 102% par rapport au niveau initial; et, s'agissant des produits manufacturés d'environ 300% (en dehors du pétrole) par rapport au niveau d'avant la libéralisation. Toutefois, ces augmentations représentent une moyenne approximative de 10% du total des importations.

Pour les biens exportables, la réduction des prix sur les marchés locaux, associés aux prix stables des exportations, crée des conditions incitatives en faveur de l'augmentation de la part des produits destinés aux marchés internationaux. Cette réaction par rapport aux exportations varie selon les secteurs et dépend du modèle d'avantage comparatif du Tchad qui s'applique à trois domaines: le bétail, le pétrole et le coton traité. L'augmentation des produits d'exportation de ces trois secteurs compense de loin la réduction des produits nationaux et entraîne l'augmentation générale de la production dans le secteur. La hausse significative de la production du Coton traité a un impact direct sur les exportations agricoles: environ 80% du total des ventes de ce secteur appartient au secteur du coton traité. On comprend dès lors pourquoi les ventes nationales et la production nationale des exploitations agricoles connaissent des grandes augmentations.

Ces ajustements affectent le marché des facteurs. La main d'œuvre rurale connaît un changement assez positif du prix réel alors que la main d'œuvre urbaine et le capital augmentent leurs bénéfices réels de façon considérable.

ii. Scénario b) Libéralisation unilatérale des échanges avec l'Union européenne

La libéralisation unilatérale de tous les échanges sert de modèle dont on peut se servir pour évaluer un accord régional. Cette politique, en faisant la discrimination entre les origines des importations, a des effets divergents qui peuvent ne pas être compensés par la création des échanges. Cependant comme la suite le démontre, cette discrimination géographique ne constitue

pas l'aspect le plus important dans l'évaluation de cette option.

La libéralisation unilatérale des importations en provenance de l'UE affecte plus de 50% des importations totales et, en raison du poids significatif de l'UE dans certains secteurs clé (33% des importations des produits manufacturés), l'ajustement structurel général et la répartition des ressources sont assez significatifs dans l'ensemble.

Un accord préférentiel avec l'UE dévoile quelques différences majeures par rapport à la libéralisation totale, surtout en ce concerne les changements de prix des facteurs. Les importations des produits manufacturés en provenance de l'Union européenne représentant le tiers du total des importations des produits manufacturés, les économies (des intrants importés à moindre coûts) réalisées par les producteurs tchadiens ne sont pas considérables, et les secteurs à fortes exportations ne se développent pas non plus rapidement comme dans le cas d'une libéralisation totale.

iii. Scénario c) Libéralisation des échanges avec l'UE et l'initiative sur le coton.

Ce scénario associe la libéralisation des importations de l'UE avec l'initiative sur le coton en supposant une augmentation exogène de 10% du prix du coton sur le marché international.

Comme on s'y attendait, la principale différence est les effets de production bien plus grands pour les secteurs des exportations agricoles et des produits du coton. Le choc positif des termes d'échange étant assez grand, le Tchad peut se permettre d'augmenter ses importations: le total des importations accroît de 12%.

Le modèle d'ajustement du prix et du volume est assez intuitif: pour profiter de la hausse des prix d'exportation, les exportateurs du coton traité font des demandes supplémentaires chez les agriculteurs à l'exportation; les agriculteurs bénéficient des hausses considérables de la demande de la part des exportateurs et directement de la part des acheteurs étrangers; cette forte relance de la production du coton entraîne une forte demande en intermédiaires et cause la hausse des coûts de production dans plusieurs secteurs. Parmi les intermédiaires, les services de transports et de commerce représentent une grande partie des coûts de production, et l'augmentation de la production dans ces services est causée par la demande du secteur du coton. Enfin, ces tensions se traduisent par la hausse des prix des facteurs, surtout du capital utilisé dans les services de transport et de commerce.

En somme, la libéralisation unilatérale des échanges, à cause d'une forte dépendance sur les importations, paraît avoir de grands effets d'ajustement sectoriel même avec le faible taux de protection global du Tchad. L'économie est spécialisée dans les secteurs où le Tchad jouit d'un avantage comparatif et où les économies réalisées grâce aux importations à moindre coût sont significatives. Toutefois, pour renforcer ses effets positifs, la libéralisation des échanges doit être

accompagnée d'autres politiques structurelles. C'est ce que nous montre clairement le cas de l'initiative du coton: Le Tchad bénéficie d'une hausse de 10% du prix d'exportation du coton et son économie s'ajuste pour servir le marché international. Cependant, des tensions de coût significatives peuvent limiter la capacité du Tchad à accroître au maximum sa production et à rester compétitif sur le marché international. Cependant, des tensions de coûts significatives peuvent limiter la capacité du Tchad à accroître au maximum sa production et à rester compétitif sur le marché international. Le commerce peut générer la croissance et les opportunités de réduction de la pauvreté. Mais de sérieux obstacles liés aux infrastructures identifiés ici à partir des tensions de coûts causés par une demande croissante sur la capacité limitée des secteurs des transports et des communications peuvent empêcher sa pleine réalisation.

L'ensemble des résultats macro économiques que nous venons d'examiner, et en particulier les changements de prix des facteurs et des biens, affecte les revenus des ménages et les indicateurs de pauvreté. Le revenu d'un ménage donné accroît en fonction des changements de prix des facteurs qu'il possède ou des biens qu'il vend et consomme; et le degré d'augmentation du revenu varie d'un ménage à l'autre en fonction des différentes sources de revenus des dépenses des ménages.

Pour les deux premiers scénarios de réforme des échanges, les taux de changement du revenu global estimés systématiquement par regroupement des micro données selon l'équation (6) sont représentés dans le tableau 3.2.

Tableau 3.10

Changement des taux de revenus réels par regroupement des enquêtes sur les ménages

	Revenu réel (fluct. % ch)		
	To.t	Urban	Rural
Liberalisation UE	1.56	1.65	0.77
Totale liberalisation unilatérale	4.33	4.56	2.28

A long terme, une politique commerciale d'ouverture et de transparence permet l'augmentation des opportunités de croissance en facilitant l'accès aux nouvelles technologies, en promouvant l'investissement étranger direct, et en favorisant l'augmentation des incitatifs en vue de la poursuite des politiques macroéconomiques nationales et coordonnées. Ainsi, elle peut certainement servir à la réduction de la pauvreté. Toutefois, nous n'étudions, dans le cadre de ce rapport, que l'impact à court terme des réformes commerciales sur la pauvreté en mettant un accent sur les éventuels problèmes et bénéfices immédiats qui peuvent affecter les pauvres, et en

proposant des mesures correctives.

A tout prendre, la libéralisation régionale unilatérale vis à vis de l'UE permet de réduire la pauvreté au Tchad. Le ratio par habitant de toute la population se trouve réduit, qu'on prenne en compte ou pas les effets distributifs. Toutefois, ce scénario provoque un léger décalage contre les pauvres: la réduction de la pauvreté est renforcée pour toute la population lorsque les effets du redistribution ne sont pas pris en compte. Mais lorsqu'on les inclut, on découvre que la grande partie du revenu des plus pauvres parmi les pauvres provient des facteurs dont les prix ont augmenté le moins ou ont été réduits. Par exemple, lorsqu'on les compare aux pauvres urbains, les plus pauvres des villes tirent moins de revenus des activités salariales et des services informels, alors que la plus grande partie de leurs revenus proviennent des sources non commerciales (autoconsommation et autres transferts non affectés par les changements de prix); en plus, les salaires et les services informels bénéficient de plus grandes augmentations par rapport aux autres sources de revenus.

Les effets de la pauvreté dans un scénario de totale libéralisation des échanges sont très différents de ceux observés dans le cas régional. Les signes des changements sont invariablement négatifs, montrant ainsi que la pauvreté; quel que soit le mode d'évaluation, est toujours réduite; et que les niveaux de ces réductions sont plus élevés.

Enfin, le scénario avec l'UE FTA associé à un plus grand accès du coton sur le marché, représente une situation intermédiaire: la pauvreté se trouve plus réduite dans un cas unilatéral de l'UE, mais moins que dans un scénario de libéralisation totale. Ce cas illustre l'importance de l'accès du coton au marché pour les populations pauvres du Tchad.

En conclusion, la libéralisation des échanges déclenche les changements de prix de plus d'un facteur, surtout à long terme. Elle entraîne différents types de changements dans le marché de l'emploi. Les individus se déplacent des zones rurales vers les villes en changeant de secteurs ou de catégories d'occupation, exemple, de l'auto emploi à un emploi salarié ou vice-versa. La méthode comptable micro économique utilisée dans le cadre de la présente analyse ne permet pas de changement dans le marché de l'emploi et d'autres réactions par rapport aux nouveaux prix. Plus le cadre d'analyse s'étend, plus l'étude devient difficile, à mesure que les gens se déplacent d'une région à l'autre, d'un secteur à l'autre, et d'une occupation à l'autre. Toutefois, l'approche utilisée fournit des informations précises et détaillées sur les éventuels effets à court terme des différents scénarios de réformes commerciales sur la pauvreté.

Une intégration renforcée avec l'UE, dans le cadre d'une libéralisation unilatérale de la part du Tchad, ne permet pas une réduction considérable de la pauvreté. Celle-ci ne devient significative que lorsque les produits d'exportations du Tchad bénéficient d'un plus grand accès au marché.

Toutefois, même dans le cas modèle où le Tchad lève toutes les barrières commerciales, et où la réduction de la pauvreté est la plus significative, l'analyse a toujours révélé l'existence d'importants obstacles à la croissance. La spécialisation dans des secteurs qui ont un avantage comparatif génère des bénéfices importants, mais elle augmente aussi les tensions dans les secteurs clés du commerce, des transports et des services de communication. De meilleurs et plus gros investissements dans ces secteurs s'avèrent cruciaux dans le but de tirer le meilleur profit des opportunités de commerce.

3.6 Conclusions et secteurs d'action prioritaire

Etude des perspectives pour la rationalisation du niveau et la structure du TEC de la CEMAC. Pour ce qui est des barrières tarifaires et en vue de l'harmonisation accrue et de la simplification de la structure TEC et d'une protection efficace, il est nécessaire d'explorer, en collaboration avec le Secrétariat Exécutif de la CEMAC, la possibilité de réduire le niveau global d'imposition et le nombre de catégories de produits. Etant donné que l'écart entre les taux appliqués (tableau 3.1) sur les matières premières et les produits intermédiaires est très marginal, il serait opportun d'explorer la consolidation de ces deux catégories. La réduction de l'imposition pourrait consister à fixer le tarif de la CEMAC au niveau de UEMOA et plus tard aux niveaux de la CDEAO (maximum 20%) et à consolider le nombre de catégories de produits à trois. La réduction du tarifaire taux maximal et la consolidation des catégories de produits peut permettre d'harmoniser la protection intersectorielle efficace.

Stratégie de promotion de l'exportation. Définir les contours d'une stratégie appropriée de promotion des exportations comme présenté au chapitre 6 et supprimer toutes les taxes à l'exportation devrait être une priorité immédiate.

Réduction des exonérations. Compte tenu de la situation fiscale fragile du pays, il y a lieu de réduire l'utilisation répandue des exemptions. La réduction drastique des exonérations devrait s'accompagner de mesures d'atténuation appropriées (contrôle rigoureux des exonérations et suivi de l'exécution des mesures spéciales telles que « contrôle inopiné des caisses des institutions spéciales dont les O.N.G. et les projets à financements internationaux).

Renforcement des instances de prise de décision sur les politiques commerciales. Etant donné la focalisation croissante sur les questions régionales et multilatérales, et l'insuffisance de l'expertise nationale en matière de commerce international, le Tchad pourrait mieux se préparer par la fusion du Comité national sur les Négociations APE et le Comité directeur du Cadre intégré. Il importe de renforcer la collaboration entre le Ministère du Commerce et le Ministère des finances par partage des informations et la centralisation de la législation ainsi que des informations statistiques relatives au commerce extérieur, qui implique le rapprochement accru du bureau chargé des taxes pétrolières.

Large diffusion des accords l'OMC et autres conventions relatives au commerce. La Chambre de Commerce pourrait se doter d'une unité de documentation chargée de collecter toutes les réglementations adoptées par la CEMAC, l'OMC et le Gouvernement du Tchad dans le secteur de la politique commerciale. Une telle unité pourrait également être chargée de la mise à jour d'un sommaire dispositions tarifaires et fiscales aussi bien que du taux d'imposition. Elle pourrait également fournir aux entreprises les informations sur les dispositions des accords préférentiels qui pourraient intéresser le Tchad.

b)CHAPITRE 4³⁶- ACCÈS Aux MARCHÉS ÉTRANGERS

i) 4.1 Introduction

L'accès aux marchés internationaux est un défi pour le Tchad. Il s'agit d'un pays sans littoral et dépendant de ses voisins pour le transit. Bien que le Tchad soit un PMA éligible aux traitements préférentiels commerciaux dans les pays développés, il est regrettable qu'il ne puisse pas tirer les avantages d'un tel traitement. La section 4.2 analyse les contraintes des exportations des marchés régionaux. La section 4.3 examine les barrières aux exportations vers les marchés des pays développés.

ii) 4.2 Contraintes des exportations vers les marchés régionaux

4.2.1 Accords régionaux

Le Tchad est membre de plusieurs organisations régionales de promotion de l'intégration régionale. Les deux groupes les plus importants sont la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). En tant que membre de la zone franc, le Tchad partage une banque centrale commune (la Banque des Etats de l'Afrique centrale, BEAC) avec cinq autres pays de l'Afrique Centrale, notamment le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo (Brazzaville), la Guinée équatoriale, le Gabon, et le Tchad. La BEAC est chargée de contrôler la politique monétaire, la devise commune et la politique de taux de change.

La CEMAC a été créée en 1994 et regroupe en son sein tous les pays membres de la BEAC. Elle est née des cendres de l'UDEAC (Union douanière des Etats de l'Afrique Centrale), mise en place depuis le Traité de Brazzaville en 1964. La CEMAC est chargée d'harmoniser les politiques économiques et de créer un environnement propice au commerce, aux investissements et à la création d'un marché commun dans les pays membres. La structure institutionnelle de la CEMAC est une copie de l'Union européenne. Les autres institutions de la CEMAC sont: l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC), la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), la Cour de Justice, et la Commission interparlementaire. L'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) assure la libre circulation

³⁶ Ce chapitre repose sur le rapport élaboré Akiko Suwa-Einsenmann (Consultant), et Olivier Cadot

des personnes, des capitaux, et des biens dans les pays de CEMAC. L'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) est dirigée par la BEAC, Banque centrale commune créée en 1972 à Brazzaville, au Congo. La Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) veille sur la viabilité de toutes les banques commerciales de la zone BEAC. La Cour de Justice (composée d'une chambre des lois et d'une chambre des comptes) basée à N'Djamena, au Tchad, règle les litiges présentés par les Etats membres, les particuliers ou les sociétés privées. La Commission interparlementaire basée en Guinée équatoriale depuis 2000, comprend le Parlement Communautaire (qui devra entrer en vigueur en 2004), et supervise la gestion des institutions régionales. La CEMAC envisage de créer un fonds de garantie (en cours de ratification) pour les dépôts en Afrique centrale, une bourse des valeurs régionale à Libreville, au Gabon (en dépit de l'objection faite par le Cameroun qui a sa propre bourse des valeurs à Douala), et un marché des valeurs publiques.

Cadre réglementaire d'investissement régional commun de la CEMAC. Un code d'investissement régional commun (la « Charte Communautaire ») a été institué par la CEMAC en 1999. Cependant, il ne couvre pas l'exploitation pétrolière, minière, et forestière. La « Charte Communautaire » donne les directives et prévoit certains allègements fiscaux, tels que l'exonération de trois taxes pour les nouvelles entreprises.

Règles communes CEMAC sur la concurrence. La CEMAC définit les règles de concurrence sur le modèle de l'UE et qui sont très semblables à celles de l'UEMOA. À l'avenir, ces règles devront être en conformité avec celles établies par le Traité OHADA (organisation pour l'harmonisation de la loi des affaires en Afrique) qui comprend 16 Etats africains.

Règles d'origine CEMAC. Les règles d'origine CEMAC sont en cours de révision. Elles exigent qu'un produit CEMAC contienne au moins 40% des intrants de la zone CEMAC ou que la valeur ajoutée dudit produit soit au moins de 30%. Les certificats d'origine CEMAC sont délivrés par les autorités nationales (douanes ou chambres de commerce). Ces certificats d'origine sont fréquemment rejetés par les autorités d'autres pays de la CEMAC. Le Tchad serait favorable à l'adoption de règles d'origine CEMAC plus rigoureuses afin d'empêcher les importations aux tarifs préférentiels, des produits fabriqués dans les pays voisins tels que le Gabon et le Cameroun (par exemple cigarettes, sucre, et boissons).

Cependant, une telle politique est lourde de conséquences car des règles d'origine restrictives peuvent par la suite constituer un obstacle aux échanges dans la zone CEMAC et dissuader les investisseurs étrangers de la région. En raison de la faible demande interne du Tchad, l'investissement direct ne peut être attiré que par de faibles coûts, y compris les tarifs et l'énergie. Par conséquent, le Tchad gagnerait à adopter des règles d'origine moins restrictives qui

encouragent les investisseurs étrangers à installer leurs structures de production dans le pays et qui favorisent les recettes sur les importations des pays non-membres de la CEMAC. Par ailleurs, les règles d'origine généralement moins restrictives pour tous les produits facilitent considérablement et offrent de bonnes opportunités d'affaires au Tchad et dans la région.

i. 4.2.2. Contraintes d'intégration régionale

Comme souligné au chapitre 2, la part des exportations tchadiennes dans la CEMAC en 2003 étaient très faibles (5%), et la part des importations tchadiennes à partir d'autres pays de l'Afrique subsaharienne ne s'élevait qu'à 8,8%. Au cours de la même période, la part des importations tchadiennes à partir des pays de la zone CEMAC était également très faible (7%), et des autres pays de l'Afrique subsaharienne ne représentait que 5% des exportations. L'intégration régionale dans la zone CEMAC connaît d'énormes difficultés.

Barrières tarifaires dans la zone CEMAC. Les barrières tarifaires intrarégionales n'ont pas été entièrement supprimées comme prévu dans les accords CEMAC. Les importations au sein de la CEMAC sont encore soumises à des charges résiduelles d'environ 2,5%, bien que les droits de douane au sein de la zone (Taxe préférentielle généralisée, TPG) aient été réduits à zéro. Comme indiqué dans le chapitre précédent, une évaluation approximative indique que, tenant compte seulement des taux sur la valeur, comprenant les droits de sortie, les frais statistiques, la taxe d'intégration communautaire, la taxe préférentielle communautaire, et la TVA, le taux moyen nominal simple est de 18% pour les importations au sein de la zone CEMAC. Etant donné que la TVA *de jure* est également prélevée sur les produits locaux, aucune autre taxe n'est virtuellement prélevée sur les importations dans la zone CEMAC. Cependant, pour les produits de la zone CEMAC soumis aux droits d'accise, et/ou surtaxes provisoires, la charge fiscale globale pourrait être assez élevée, même si les taxes ' » de jure « internes (droits d'accise) ne font pas de discrimination contre les importations³⁷ dans la zone CEMAC.

Barrières non-tarifaires de la CEMAC. En ce qui concerne les barrières non tarifaires au sein de la CEMAC, les obstacles à l'intégration régionale au sein de la CEMAC abondent et comprennent: la difficulté accrue du transit par le port de Douala, l'insuffisance des infrastructures et la multiplication des charges et frais parallèles sur les routes régionales, et la mauvaise exécution des règles d'origine CEMAC. En dépit des mesures récemment adoptées pour faciliter le transit du Cameroun (Douala) au Tchad (N'djamena) avec les nouveaux certificats de transit, de sérieuses difficultés et contraintes subsistent. Les produits importés transitant par le port de Douala, au Cameroun, sont toujours dédouanés non pas au point d'entrée CEMAC mais au Tchad. Ceci est contraire au principe d'une véritable union douanière. Bien que

³⁷ Il reste à confirmer si la TVA et d'autres taxes internes (ex:droits d'accise) sont également prélevées sur les produits locaux similaires

les produits partant de Douala à N'Guéli (point d'entrée au Tchad) soient théoriquement soumis à un système de transit qui n'exige que de simples déclarations à porter sur les produits au niveau des postes de douanes croisés au Cameroun, il existe en réalité des lourdeurs considérables dans les procédures de transit comme exposé au chapitre 5 sur la facilitation du commerce et du transport. Compte tenu des très longs délais de transit observés dans les transactions de transit du Cameroun au Tchad, il est nécessaire de mettre un accent particulier sur la perception des droits de douane du Tchad au point d'entrée CEMAC par les douaniers tchadiens.

Si les barrières tarifaires et non tarifaires expliquent en partie le faible taux des échanges commerciaux entre le Tchad et ses voisins, il existe cependant d'autres raisons notamment la quasi-similitude des produits de la région eu égard à la similarité des avantages comparatifs naturels, au manque de chaînes de valeur sous-régionales, et à l'absence de complémentarité dans le processus de production d'un pays voisin à un autre.

Des efforts devraient être faits en vue de développer la CEMAC en réduisant les barrières avec les pays tels que le Nigeria (principal partenaire du Tchad et du Cameroun), le Soudan, la Libye, les Emirats arabes unis (Dubai) ou l'Arabie Saoudite. Le fait que le Nigeria soit un Etat membre de la CEDEAO permettrait d'assurer une cohérence réglementaire entre la CEDEAO (et UEMOA) et la CEMAC dans deux domaines: l'harmonisation des tarifs externes et le rapprochement des règles d'origine. En raison des capacités administratives limitées de tous ces pays, de tels règlements devraient, dans la mesure du possible, être simplifiés.

4.3 Contraintes d'exportation vers les pays industrialisés.

Le Tchad est partie à plusieurs mécanismes préférentiels offerts par les pays développés en faveur des PMA. Ces mécanismes prévoient des taux tarifaires réduits ou nuls sur MFN pour certains produits choisis, à savoir: UE-Cotonou et l'accord EBA, l'AGOA³⁸ par les Etats-Unis, et le SGP bilatéral (par exemple le Canada, le Japon, l'UE et les Etats-Unis). En dépit de ces mécanismes préférentiels, le Tchad en a tiré un avantage limité principalement à cause de l'insuffisance des capacités d'approvisionnement. Le fait que les exportations du Tchad portent essentiellement sur le coton destiné principalement aux pays en développement asiatiques producteurs du textile, sans valeur ajoutée progressive ni préférences commerciales de diversification de produit et de marché, offre peu d'avantage pour le Tchad.

D'autres difficultés d'accès aux principaux marchés. Le Tchad devrait trouver des solutions efficaces aux contraintes locales d'approvisionnement, parmi lesquelles les tracasseries dans les domaines du transport et des infrastructures, afin de faire valoir son potentiel non exploité dans

³⁸ Bien que le Tchad ait été choisi comme bénéficiaire de l'AGOA, il n'a pas encore rempli les conditions requises pour en tirer profit.

les exportations non traditionnelles. Les principales difficultés du marché national comprennent:

- (i) Les règles d'origine complexes des régimes préférentiels existants (voir Breton 2003);
- (ii) La progressivité tarifaire aux étapes successives de la transformation;
- (iii) Les barrières techniques, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les normes et le contrôle de qualité;
- (iv) les mesures antidumping et de compensation; et
- (v) les taux tarifaires élevés pour certains produits spécifiques.

En tant que membre de la CEMAC, le Tchad est actuellement engagé dans les négociations APE par le biais de la CEMAC. Compte tenu du fait qu'en 2003 plus de 51% des importations du Tchad provenaient de l'UE-25, et 7% des autres pays de l'UE, les évaluations préliminaires de l'impact direct des recettes APE donnent environ 37% des recettes réelles collectées. Cette perte en recettes directes pourrait être atténuée et étalée à long terme et dépendrait du programme d'ajustement convenu dans le cadre des négociations des Accords de partenariat économique de l'UE. Les effets indirects hors recettes seraient la demande accrue des produits en provenance de l'UE et la baisse du coût des biens d'équipement pour les produits tchadiens. Tous les effets directs et indirects devraient être évalués afin de dresser un tableau complet de l'APE proposé.

iii) 4.4 Conclusions et domaines prioritaires d'action

Aborder les questions d'accès aux marchés des pays développés nécessiterait de tirer profit des accords préférentiels existants des pays développés qui pourraient présenter des avantages potentiels importants pour le Tchad. Bien que le Tchad n'ait pas profité pleinement de ces préférences commerciales pour plusieurs raisons, les efforts visant à promouvoir le potentiel d'exportation du Tchad devraient s'accompagner d'une assistance technique plus efficace de la part de ses partenaires pays développés.

iv) Résoudre les problèmes d'accès au marché régional nécessiterait les mesures suivantes:

- (i) Évaluation approfondie de la situation actuelle (ampleur des barrières non tarifaires régionales);
- (ii) Réduction des contraintes de transit dans la zone CEMAC sur la base d'une étude approfondie de cas de deux pays côtiers (le Cameroun et le Gabon) et de deux pays sans littoral (le Tchad et la RCA);
- (iii) Étude de faisabilité du transfert des procédures de dédouanement au port de Douala; analyse de l'importance du commerce informel du Nigeria avec le Tchad et d'autres pays de la CEMAC) et les implications des réformes probables (impact sur les recettes, de la suppression des taxes internes prélevées sur les échanges commerciaux au sein de la CEMAC; et
- (iv) Perception des droits de douane MFN tchadiens par les agents de douane du Tchad à Douala (Cameroun) et non à Ngueli).

CHAPITRE 5³⁹ - FACILITATION DU COMMERCE ET DU TRANSPORT

5.1. Introduction

Ce chapitre porte principalement sur les contraintes procédurales et opérationnelles du commerce extérieur et des services internationaux de transport au Tchad. D'après l'audit détaillé sur la facilitation effectué dans le cadre de la mission EDIC, trois principaux domaines d'intérêt ont été examinés: (i) procédures et exigences réglementaires pour les transactions commerciales internationales (ex: douanes); (ii) efficacité et structure du marché des services et infrastructures de transport; (iii) mesure des coûts et des délais. La section 5.2 du présent chapitre récapitule les difficultés de facilitation du commerce et du transport au Tchad. La section 5.3. donne une vue d'ensemble de la chaîne logistique et le cadre de transit. La section 5.4 passe en revue les corridors alternatifs. La section 5.5 analyse les options possibles et présente les actions de politique recommandées et les options requises en vue de l'appui technique qui faciliterait le commerce et le transport au Tchad. Enfin, la section 5.6 conclut avec un programme à long terme visant à progresser vers une véritable union douanière.

5.2. Contraintes de facilitation du commerce et du transport.

De façon générale, la situation de la facilitation du commerce et du transport au Tchad est aussi mauvaise qu'elle pourrait l'être dans un pays sans littoral en Afrique sub-saharienne. La distance entre N'djamena, la capitale, et le port le plus proche, Douala, est d'environ 1700 kilomètres. Les ports alternatifs sont encore plus éloignés: 1.900 kilomètres pour Lagos, 2.000 kilomètres pour Cotonou, 3.500 kilomètres pour le port du Soudan, et environ 4.000 kilomètres pour les ports méditerranéens. En outre, le Tchad est un vaste pays avec une population éparse, qui requiert de ce fait une logistique interne assez onéreuse. Cependant, en ce qui concerne le commerce, les principaux centres de production et de consommation sont relativement près du Cameroun. Ce chapitre traite essentiellement de la logistique du commerce extérieur. Les principales caractéristiques de la facilitation du commerce et du transport au Tchad sont récapitulées dans l'encadré 5.1, avec des détails en dessous.

³⁹ Ce chapitre est basé sur le rapport présenté par Jean François Arvis (PREM, Direction du commerce)

Encadré 5.1. Tchad. Récapitulatif de la Facilitation du commerce et du transport- et recommandations

v) Récapitulatif

- Parmi les coûts et délais les plus élevés dans le monde
- Opérations efficaces par le rail et infrastructures routières relativement bonnes dans la partie camerounaise (corridor du nord Cameroun, de Ngaoundéré à Kousséri) et dès 2006, dans la partie tchadienne du corridor (Ngaoundéré-Moundou-N'djamena)
- Coûts et délais excessifs du transit au port de Douala
- Réglementation excessive et restrictive du fret en transit à Ngaoundéré
- Mauvaise qualité des opérations par voie routière aggravée par le système de tour de rôle
- Sérieuses contraintes du transit routier (contrôles illégaux)
- Les corridors alternatifs, par le Nigeria entre autres, ne sont pas des options viables
- Environnement peu propice aux affaires

vi) Principales recommandations

- Réforme de la douane tchadienne
- Amélioration du transit ferroviaire par Douala pour les conteneurs à destination de Ngaoundéré
- Déréglementation des mouvements du fret à Ngaoundéré
- Maintien / amélioration de la qualité des infrastructures existantes
- Perspectives de mise en place d'un office du corridor pour le Cameroun, le Tchad et la RCA
- Vers une union douanière efficace dans la zone CEMAC

Les coûts et délais du transport des produits sont très élevés, même en les comparant à ceux des autres pays africains sans littoral. En effet, seule la République centrafricaine est dans une situation similaire: quatre à six semaines, et environ 4500 euros par conteneur de 20 pieds à partir du port d'entrée (Douala ou Lagos). Le transport des produits de base peut être 30 fois plus cher à N'djamena que dans les villes camerounaises voisines. A distances comparables (Kigali, au Rwanda, est situé à une distance comparable de ses ports que N'djamena), les coûts et les délais sont 30 fois plus bas en Afrique de l'Est⁴⁰, bien que toujours élevés en termes absolus. Les pays sans littoral en Afrique de l'Ouest ont les mêmes coûts unitaires car les tracasseries commerciales (procédures, organisation des marchés) sont identiques; mais en même temps, ces pays sont plus proches des villes portuaires (environ 1000 kilomètres) que le Tchad ou la RCA.

⁴⁰ En 2004, des coûts similaires de transport de Mombassa à Kigali s'élevaient à environ 165 USD contre 230 euros pour Douala-N'djamena.

Les retards et l'imprévisibilité sont plus contraignants que le coût des exportations et des importations. Ces aspects ne sont pas principalement tributaires aux problèmes d'infrastructure, mais à une kyrielle d'obstacles et de pratiques inefficaces dans les opérations commerciales et de transport dont sont responsables le secteur public et le secteur privé. L'itinéraire Douala-N'djamena peut très bien se faire par train et par camion en une semaine environ. La preuve la plus tangible en est que l'Armée française est en mesure de faire expédier ses conteneurs par train et par les opérateurs privés de transport, et sans escorte militaire, du bateau à Douala à sa base de N'djamena en six jours. Cependant, d'autres transporteurs prennent parfois près de six semaines pour parcourir le même trajet. Cette situation particulièrement mauvaise résulte d'une combinaison de causes relatives à la douane tchadienne, aux conditions de transit au Cameroun, à la qualité des services de transport et aux pratiques en matière d'exportation. Toute amélioration de la logistique commerciale dépend, tout d'abord, des réformes organisationnelles et procédurales.

5.3. Chaîne logistique et cadre de transit: principales difficultés, frais connexes

Le commerce tchadien dépend principalement du corridor de Douala, au Cameroun. Ce corridor est intermodal, grâce à une liaison ferroviaire entre Douala et Ngaoundéré dans la région Nord orientale du Cameroun. Il n'y a aucune statistique du commerce tchadien en termes de volume (tonnes), mais les importations ont culminé de 2001 à 2003 avec la construction de l'oléoduc tchadien. Hormis les produits pétroliers, le volume des échanges peut être d'environ 400.000 tonnes, dont 85% sont des importations. La majeure partie de la population du pays vit au sud de N'djamena. La plupart des activités productrices, telles que celles relatives au coton et aujourd'hui le pétrole, sont également basées dans la partie australe du pays. Cependant, N'djamena est le principal point d'entrée pour les échanges commerciaux. En effet, de grands destinataires institutionnels (Armée française et agences de l'ONU) sont basés à N'djamena. Il en est de même pour les commerçants arabes habituels, propriétaires des « bazars » à N'djamena qui forment la communauté dominante des commerçants. En ce qui concerne les exportations, le coton est embarqué directement de Moundou à Ngaoundéré au Cameroun, tandis que la gomme arabique, collectée dans la partie orientale du Tchad, est embarquée de N'djamena.

Cadre institutionnel de transit par le corridor de Douala. Le transit par le corridor camerounais est strictement régi par des accords sur le transit (accords sur le transport) parallèles et virtuellement identiques signés entre les gouvernements du Cameroun et du Tchad, et entre les gouvernements du Cameroun et la République centrafricaine (RCA). Le régime douanier de transit est fixé par le code douanier de la CEMAC. Les dispositions principales comprennent l'interdiction du transport des cargaisons intérieures dans un autre pays; et le principe de

répartition du trafic, par exemple Tchad: 65% pour les transporteurs tchadiens et 35% pour les transporteurs camerounais.

Trois institutions nationales, appelées bureaux de fret, sont responsables de l'exécution des dispositions de transit: le « *Bureau Général du Fret Terrestre* » (BGFT) pour le Cameroun; le « *Bureau National de Fret* » (BNF) pour le Tchad; le « *bureau d'Affrètement Routier Centrafricain* » (BARC) pour la RCA. BNF et BARC sont principalement chargés de délivrer les feuilles de route aux transporteurs nationaux, que ce soit au Cameroun ou dans leur pays. Le BGFT est purement une institution de transit et constitue, de fait, l'autorité de transit au Cameroun. Il veille sur les questions de procédures et de facilitation du transit. Le BGFT a joué un rôle déterminant dans la promotion de deux mesures importantes: la création d'un manifeste de transit pour les camions et le renforcement des points de contrôle sur l'itinéraire de Ngaoundéré. Le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) à Douala réunit les agences frontalières en un guichet unique à Douala. C'est un autre acteur important en facilitation du transit, mais il s'occupe surtout du dédouanement des marchandises à Douala.

Manque d'organisation du corridor régional en Afrique centrale. En Afrique centrale, Il n'y a aucune organisation de corridor regroupant les autorités impliquées dans les différents pays ainsi que les usagers. Alors qu'une telle organisation ne devrait pas être responsable de la mise en application des accords, elle pourrait être déterminante dans la résolution des problèmes par le dialogue, l'initiation de nouveaux projets et l'évaluation des résultats. L'organisation actuelle est purement administrative et les institutions chargées du transit sont juges et parties, situation qui entrave toute innovation. A titre d'exemple, il peut s'avérer difficile que BGFT évalue ses propres activités et remette en cause la réglementation de la répartition du fret à Ngaoundéré.

Infrastructures camerounaises. La qualité des infrastructures d'appui au transit commercial par le corridor principal (Cameroun) est assez satisfaisante. La route bitumée entre la gare terminus de Ngaoundéré et N'djamena est en bon voire très bon état, excepté le tronçon de l'extrême sud. Le chemin de fer de Douala a été octroyé à titre de concession à CAMRAIL, société des chemins de fer camerounaise, qui a relevé le niveau des opérations et modernisé les infrastructures. La gare terminus de Ngaoundéré a été améliorée et fait preuve de professionnalisme. A Douala, le terminal à conteneurs est tout à fait neuf et constitue une concession de la structure de renommée mondiale AP Moller (Maersk).

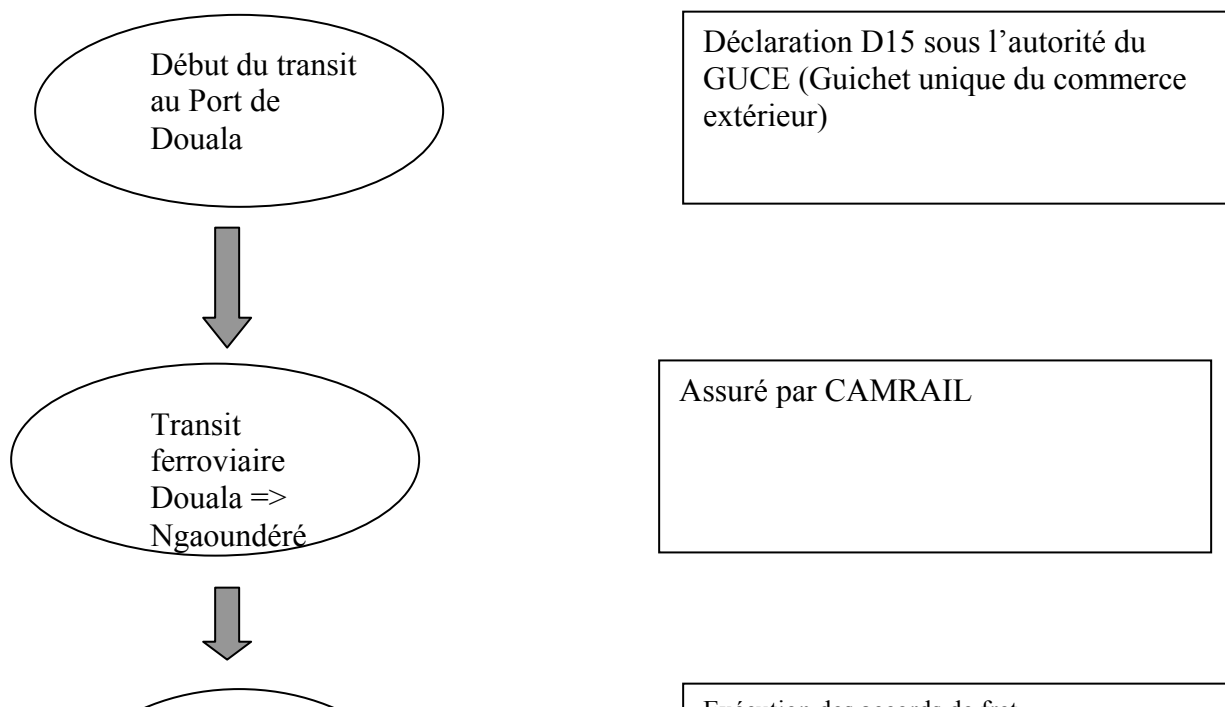
Les problèmes d'entretien et de rénovation des infrastructures doivent être abordés systématiquement. Jusqu'ici, les politiques d'entretien routier au Cameroun aussi bien qu'au Tchad ont été conçues conformément aux principes appropriés et dont les résultats sont au-delà de la moyenne continentale, essentiellement en raison de la mise en place du fonds d'entretien routier autonome. Le chemin de fer est potentiellement la liaison la plus faible. Le tronçon entre

Yaoundé et Belabo nécessite une vaste réhabilitation. Le gouvernement et le concessionnaire ont eu des négociations difficiles sur l'étendue des responsabilités relatives aux travaux à effectuer. En outre, le gouvernement doit toujours des arriérés de paiement des subventions pour le transport des passagers. La recherche de solution viable et acceptable pour les deux parties est une priorité afin de garantir la durabilité de la concession et est en cours d'examen dans le cadre de la révision actuelle de l'accord de concession entre le Gouvernement et CAMRAIL.

L'infrastructure ne pose pas de problème pour le commerce au Tchad, puisque la majeure partie des échanges commerciaux est destinée à N'djamena qui est juste à la frontière. Cependant, le réseau de routes bitumées est très limité et augmente par conséquent le coût de la logistique interne. De même, le transport à Abéché coûte 180 FCFA par tonne et par km contre 60 FCFA par routes bitumées. La région meridionale du Tchad (Moundou) n'est pas encore reliée au Cameroun voisin par des routes bitumées, et ceci est une grande préoccupation par rapport aux exportations du coton. L'Union européenne finance actuellement la construction de la liaison de Ngaoundéré-Moundou (nouvelle route de 380 KM). L'ouverture de la route Ngaoundéré-Moundou en 2006 apportera une nouvelle dynamique le long du corridor, en tant que liaison supplémentaire avec le corridor Douala N'djamena, de même que la liaison la plus directe entre la zone riche en ressources pétrolières et agricoles et fortement peuplée du sud du Tchad, avec le terminal ferroviaire de Ngaoundéré. La majorité des produits en transit à la frontière et atteignant le corridor de Garoua seront déviés vers la nouvelle route. En outre, une partie du trafic en cours sur la « route de desserte EXXON » de Ngaoundal/Meiganga à Kome (non goudronnée et peu entretenue, et à 180 KM du terminal ferroviaire de Ngaoundéré), sera déviée jusqu'à Ngaoundéré.

Le transit par le corridor de Douala est ennuyeux en ce qui concerne les procédures et les services administratifs comme décrit à la figure 5.1 ci-dessous.

Figure 5.1. Transit par le corridor de Douala



Services logistiques. Il y aurait un minimum de 500 camions impliqués dans le transit, mais en Afrique centrale il existe très peu de compagnies structurées. La plupart des camions sont gérés par des particuliers membres de syndicats (UNATRANS et SNLTT pour les transporteurs tchadiens). Ils gèrent de très vieux camions sans aucun entretien; d'où les fréquentes pannes enregistrées. Les conducteurs se soucient peu des délais ou empruntent d'autres itinéraires pour « travailler à leur propre compte) (transportant des passagers ou faisant des détours, pratiques qui sont toutes interdites). Les coûts opérationnels (environ 60 FCFA par chargement de tonne par kilomètre sur la route goudronnée sont essentiellement des coûts variables (carburant, pneus, et pièces de rechange). En conséquence, le service est imprévisible et de qualité déplorable. Les politiques actuelles n'encouragent pas la consolidation nécessaire à l'amélioration de la qualité des services. Le fret aérien en provenance et à destination de N'djamena est soutenu par des correspondances bihebdomadaires à destination de la France et des vols vers le Moyen-Orient. Il y a un potentiel inexploité énorme pour le fret de retour, de plusieurs centaines de tonnes par

mois (le coût du fret de retour en provenance de la France est approximativement de 3 Euros par kilogramme).

Causes et coûts des tracasseries observées. Les causes des coûts logistiques et des retards sont réparties entre les différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement. Pour des raisons purement géographiques (N'djamena est situé à la frontière du Nord Cameroun), la plupart des coûts et retards sont encourus dans les pays de transit. Toutefois, cette situation n'exempte pas les intervenants tchadiens de leurs responsabilités. Ces responsabilités semblent incomber au secteur public et au secteur privé et portent sur: (i) les coûts et retards encourus au port de Douala; (ii) les conséquences de la gestion réglementée de l'affrètement des camions de transit, responsable de la mauvaise qualité et la faible productivité dans le secteur routier; et (iii) l'administration douanière au Tchad.

Le tableau 5.1, et la carte 5.1.résument les principales étapes du corridor et l'impact sur les coûts et délais (tableau 5.2).

i. Tableau 5.1. Principales étapes du transit et impact sur les coûts et délais.

Etape	Impact sur les Coûts	Impact sur les délais	Observations
Transit portuaire	élevés, à cause des charges portuaires et Paiements illégaux	Considérable (y compris l'initiation du processus de dédouanement)	
Transit ferroviaire	Modéré	Acceptable	Dépend des conditions de trafic
Réglementation du fret à Ngaoundéré	Considérable	Considérable	
Transit routier	Elevé: ▪ coût élevé par tonne et par km ▪ Paiements informels	Potentiellement élevé en raison du manque de services de transport fiables	Variation considérable des délais de transport = principale source du manque de fiabilité.
Dédouanement à Ngueli	Paiements illégaux	Considérable	

CHAÎNE LOGISTIQUE DU TCHAD

Section 4.03 TABLEAU 5.2

Coût de dédouanement et de transport d'un conteneur de 20 pieds à destination de N'djamena en 2003

Coût en FCFA	Poids 10 T	Poids 20 T
Total frais de mouillage	58.7195	76.3695
Transport routier à destination de N'djamena	1.360.000	2.060.000
Autres formalités	60.000	60.000
Coût total à destination de N'djamena	2.007.195	2.883.695

i. Source: SSATP 2004

Coûts et délais à Douala. Les frais de mouillage à Douala, environ 1.000 Euros pour les conteneurs de 20 pieds, sont très élevés, bien que comparables à ceux des ports de l'Afrique de l'Ouest. A titre de comparaison, ils sont à peine inférieurs au coût de transport par mer en provenance de l'Europe, soit environ 1.500 Euros ou un tiers du coût de transport par le corridor. Cette contrainte va au-delà du transit et constitue essentiellement un problème identifié dans la politique de transport au Cameroun. Le déclenchement des procédures de

transit à Douala n'est pas fondamentalement différent du processus de dédouanement au Cameroun et est ainsi relativement sujet à de longs délais. Le délai moyen de dédouanement actuel pour les conteneurs importés est de 19 jours. Les problèmes liés aux lenteurs de dédouanement au Cameroun ont été identifiés par l'autorité portuaire de Douala, et les initiatives courantes de facilitation sont comme suit:

- Le lancement des réformes douanières au Cameroun, une composante de l'appui à l'effort de modernisation de l'agence de recouvrement par le FMI. Une étape importante sera la transition à SYDONIA . Le système PAGODE en vigueur est obsolète et exige le traitement manuel des déclarations de douane.
- La mise en place d'un guichet unique sous l'autorité du GUCE (Guichet Unique du Commerce Extérieur au Cameroun), opérationnel depuis mi-2004. Avec l'appui de l'AFD, le GUCE est en cours d'informatisation pour créer un système polyvalent connecté aux systèmes d'information des organismes présents dans le système polyvalent. Potentiellement, ceci va entraîner des gains significatifs de temps pour les usagers qui pourraient ainsi faire leurs déclarations électroniquement.

En principe, les conteneurs en transit peuvent et devraient être traités plus rapidement que les marchandises dédouanées par les douanes du Cameroun, car il y a moins d'étapes, de procédures et d'agences impliquées. Il est bien vrai que, en ce qui concerne les douanes, les conteneurs en transit sont expédiés par un mode de transport très sûr jusqu'à la gare moderne de Ngaoundéré. Cependant, selon les transitaires, la procédure de transit prend autant de temps que le dédouanement. Les initiatives courantes dont le système de guichet unique ne favorisent pas assez les opérations de transit.

A Ngaoundéré, la réglementation du fret affecte la qualité, et la fiabilité des services. Le simple déplacement des conteneurs du train au camion exige une série de procédures qui prennent pratiquement des jours à Ngaoundéré. Parmi les différentes étapes, il y a: (i) le traitement des documents de douane (déclaration D15) et la délivrance de la feuille de route(transport) et du manifeste de transit (transit) par les agences situées à Ngaoundéré: douanes, BNF, et BGFT. La procédure n'est pas nécessairement linéaire et parfois il faut faire des va-et-vient entre les bureaux impliqués; et (ii) la répartition des services de transport par un système de « *tour de rôle* » géré par BGFT et le syndicat des transporteurs du Cameroun.

Le tour de rôle est rigoureusement administré sous l'autorité du BGFT et va bien au-delà du contrôle de la répartition du fret entre le Cameroun et le Tchad. Les prix sont fixés à l'aide d'un mémo qui indique le prix des tonnes par kilomètre. Le prix des produits de base est d'environ 60 FCFA par tonne/km. **La plus grande conséquence du mécanisme de *tour de rôle* est que les expéditeurs et les transitaires ne peuvent pas vraiment prendre le transporteur de leur**

choix. Ceci n'encourage pas les transporteurs à fournir des services de qualité. Etant donné l'abondance relative des camions, l'utilisation réelle des camions est faible, ce qui entrave également l'investissement dans l'amélioration de l'équipement. Il faut une bonne rotation des camions pour payer les coûts fixes accrus. Par conséquent *le mécanisme du tour de rôle*, bien que répondant à quelques préoccupations sociales, met le Tchad dans le cercle vicieux des mauvais services de transit.

Contraintes du transit routier. L'administration camerounaise a envisagé des solutions pour alléger la procédure de contrôle en limitant les postes de contrôle et en créant les postes de contrôle polyvalents. Aujourd'hui, il existe un seul poste de contrôle officiel en route, doté en personnel par le BGFT. Il est situé à Figuil, à mi-parcours entre Ngaoundéré et Kousséri-Ndjamena. Il y a par ailleurs beaucoup de postes de péage chargés de percevoir les frais routiers. En conformité avec la modernisation des douanes du Cameroun, le bureau de douane de Kousséri sera transféré au pont frontalier sur le Chari. Il s'agit d'une initiative visant à limiter considérablement les possibilités de fraude sur le marché de Kousséri.

Les barrages routiers illégaux constituent un épineux problème en Afrique centrale et occidentale. La plupart des contrôles sont effectués par la police et la « *gendarmerie* » et parfois par des services publics spécialisés (vétérinaire et agricole). Les postes de contrôle sont nombreux puisque situés à l'entrée et à la sortie des villes aussi bien qu'aux frontières entre les unités administratives (pour la gendarmerie). Les paiements informels peuvent s'élever à 200.000 FCFA entre Ngaoundéré et Kousséri. La plupart des retards observés au cours du transit routier sont imputables au manque de professionnalisme des camionneurs et à l'état déplorable des camions. Les registres du BNF prouvent que le tronçon Ngaoundéré-N'djamena peut pratiquement se faire en environ 10 jours, mais parfois, *il dure jusqu'à trois semaines*. La *réduction du nombre de points de contrôle devrait contribuer à réduire les coûts du transit(y compris les paiements informels) et les délais*

Dédouanement au Tchad. La douane tchadienne contribue énormément au long délai de transit observé (environ une semaine). Les principaux postes frontaliers sont situés à Ngueli, près de N'djamena et à l'aéroport. En septembre 2003, le Département des Affaires fiscales du Fonds monétaire international a mené une étude approfondie sur le système douanier au Tchad. Cette mission confirme les observations du rapport et la nécessité d'une restructuration.

L'organisation du dédouanement est manifestement improductive, à peine axée sur la clientèle, et donne lieu à des contrôles à la fois excessifs et abusifs. La douane tchadienne emploie environ 1.400 personnes, chiffre assez élevé comparativement à l'activité commerciale concernée. C'est le même nombre d'agents au Kenya dont les importations sont environ douze fois plus importantes que celles du Tchad et dont la douane n'est pas informatisée. La RCA emploie 300

agents (pour 50% des importations tchadiennes) et le Rwanda 200 (pour le même niveau d'importations que le Tchad).

Une telle plétore de personnel sur le terrain, a un impact négatif sur les usagers. De nombreuses étapes procédurales sont inutilement créées et maintenues augmentant de ce fait le nombre d'agents impliqués. Les procédures sont partiellement informatisées pour ce qui est des conteneurs. Le logiciel SYDONIA a été mis en place au Tchad et opérationnel dans quatre postes à Ndjamena (Nguéli, aéroport Hassan djamouss, grande poste et base sergent Adjé Kossé) mais dans plusieurs cas tout on continue toujours à travailler manuellement.

En outre, il s'avère que de nombreuses personnes rencontrées dans l'enceinte des services de la douane de Nguéli n'ont pas une raison bien définie d'être là. Il s'agit pour la plupart des « auxiliaires informels de douane appelés communément *Bogo-Bogo* », des simples intermédiaires ou même des agents des autres services publics. Un tel environnement n'est pas propice aux échanges; car les usagers perdent beaucoup de temps à cet endroit et craignent même pour l'intégrité physique de leurs marchandises (la pratique consistant à inspecter physiquement le conteneur). Par exemple, l'inspection (obligatoire) des conteneurs demande la présence d'une armée d'agents (formels et non formels) pour charger et décharger les conteneurs par terre, sans protection contre les intempéries. Le Ministère des finances a essayé d'imposer une plus grande rigueur en donnant mandat à BIVAC d'élaborer un programme pour la pré-inspection des importations. Ce programme ne semble avoir aucun impact. Son importance, son efficacité et son efficience seront jugées par rapport aux résultats en termes de collecte des revenus, de facilitation du commerce et de leur impact collatéral sur l'administration douanière.

5.4 CORRIDORS ALTERNATIFS

Théoriquement, il est préférable qu'un pays sans littoral ait plusieurs corridors de transit. La concurrence peut contribuer à l'amélioration de la qualité et à la réduction des coûts de services de transport ainsi qu'à la diminution des risques de pénurie pour des raisons techniques ou politiques. Dans le cas du Tchad, les alternatives au corridor de Douala existent (le Nigeria, le Soudan, et la Libye) mais ne constituent pas une option efficace. Les corridors par le Soudan et la Libye ne semblent pas être économiquement rentables eu égard aux longues distances par voie terrestre, aux conditions de trafic, et au fait qu'ils se trouvent aux extrémités des grandes agglomérations du pays.

Le corridor conduisant aux ports de l'Afrique de l'Ouest, en passant par le Nigeria, offre déjà la deuxième meilleure alternative au corridor de Douala, tout au moins pour la région de Ndjamena. La route passe par Maiduguri au nord du Nigeria, puis par Fotokol à la frontière avec le Cameroun, joignant Douala peu avant Kousséri. L'infrastructure est très insuffisante au Nigeria

aussi bien que dans le court tronçon non carrossable de (100 kilomètres) entre Fotokol et Kousséri. Les services de transport ne répondent pas aux exigences du commerce moderne: camions surchargés non couverts qui offrent aucune garantie douanière; procédures fastidieuses, opaques et non conformes aux dispositions du code CEMAC.

Les autorités tchadiennes ont envisagé la création d'une route bitumée reliant Maltam à Fotokol. Un tel investissement doit être examiné sur la base des performances globales du corridor et les avantages du projet pour les opérateurs économiques. L'investissement dans ce tronçon relativement court ne serait rentable que dans le cadre d'un effort accru pour améliorer les mesures de facilitation des infrastructures et des échanges commerciaux au Nigeria. Ce n'est clairement pas le cas aujourd'hui. Par ailleurs, les corridors alternatifs sont principalement utilisés par les acteurs des secteurs informels et traditionnels, qui ne sont pas de bons vecteurs d'intégration du Tchad à l'économie mondiale. Pour le moment, il est nécessaire de prioriser les efforts d'investissement et de facilitation dans le corridor de Douala.

Au Tchad, les importateurs/exportateurs appartiennent à deux principaux groupes distincts: les entreprises européennes ou principaux opérateurs structurés du Tchad, et les commerçants traditionnels dont certains ont acquis une base financière saine et jouent maintenant un rôle très prépondérant dans le commerce extérieur. Les pratiques commerciales, les relations dans le commerce extérieur, et même les corridors préférés des deux groupes sont très distincts. Ce qui complique davantage la mise en place de politiques cohérentes de facilitation des échanges commerciaux.

En outre, l'environnement des affaires qui prévaut au Tchad et dans les autres pays impliqués dans le transit n'est pas très propice à la facilitation des échanges et du transport. La petite corruption semble être répandue et la mentalité de recherche du gain, bien enracinée dans la société. La contrebande semble être très courante (le marché de Kousséri au Cameroun est situé juste à côté de N'djamena). Dans le dernier classement de Transparency International portant sur 146 pays, le Tchad est classé 142^e, le Cameroun 129^e et le Nigeria dernier.

5.5. Options possibles et recommandations

Les améliorations potentielles reposent sur la simplification des procédures et l'amélioration de la qualité des services le long de la chaîne d'approvisionnement/exportation du Tchad. Puisque les services de douane du Tchad constituent l'extrémité du processus de transit des marchandises, l'accélération des opérations de transit dépend donc de son efficacité. Cependant, le transit ne relève pas de la compétence des autorités tchadiennes. En fait, il dépend en grande partie des mesures applicables au Cameroun. Les améliorations exigent donc une coopération bilatérale.

Les solutions à la situation difficile du Tchad ne requièrent pas nécessairement d'énormes ressources financières. Elles exigent, toutefois, une forte mobilisation des différents acteurs au Tchad et au Cameroun. Leur exécution dépend donc de la forte volonté politique des deux côtés de la frontière et du processus de consultation. Ceci peut prendre du temps, même si les mesures correctives peuvent paraître simples. Toutes les propositions décrites ici sont virtuellement susceptibles de buter contre des intérêts bien établis. Dans tous les secteurs, il y a des situations de recherche du gain encouragées par des pratiques informelles et par l'organisation des opérations.

L'expérience internationale montre que la mise en application des mesures dans le contexte actuel tchadien-camerounais nécessite la création d'une Instance chargée du corridor, qui aujourd'hui fait défaut. Il serait idéal que cette instance prenne la forme d'un secrétariat international qui, travaillant en collaboration avec les partenaires publics et privés, sans avoir lui-même une quelconque autorité opérationnelle, jouerait le rôle de facilitateur de la réforme et en évaluerait les résultats. Un modèle possible pour une telle instance est le Secrétariat permanent du corridor nord de l'Afrique de l'Est, basé à Mombassa, au Kenya. D'importantes réformes sont nécessaires sur trois plans: (i) réforme de la douane tchadienne; (ii) facilitation du transit des conteneurs par le terminal ferroviaire de Ngaoundere; et (iii) facilitation du transit routier du terminal ferroviaire vers les pays sans littoral, y compris des actions en vue du renforcement de la compagnie ferroviaire du Cameroun.

ii. 5.5.1. Réforme globale de la douane tchadienne

Conformément aux recommandations du FMI, les réformes nécessaires devront être rigoureuses et exigeront une volonté politique inébranlable. La mise en œuvre du plan d'action douanier de 2003 basé sur les recommandations du diagnostic FMI s'est jusqu'ici opérée lentement. Cela s'explique par le fait qu'il n'y pas de volonté politique ferme, pas de priorisation claire d'une large gamme de mesures avec une programmation et un financement extérieur adéquats. Dans le but de définir un plan d'action détaillé pour la modernisation des finances publiques(PAMFIP), les autorités, avec l'appui de la Banque mondiale, ont redéfini le volet douane de ce plan d'action en avril 2005, le rendant ainsi plus réaliste, mieux orienté et mieux articulé. La réforme de la douane tchadienne a pour objectifs de: (i) améliorer le professionnalisme du personnel de douane, (ii) faciliter et assurer l'application des procédures douanières, et (iii) lutter contre la fraude. La mise en œuvre de réformes institutionnelles à la Douane, y compris le renforcement des capacités y relatives, sera appuyée dans le cadre du prochain Projet d'Appui à la Modernisation des finances publiques (PAMFIP) financé par IDA, qui s'intéresse à: (i) l'amélioration de l'organisation, de la gestion et des contrôles internes des

services douaniers; (ii) la simplification des procédures douanières dans le but d'améliorer la productivité des personnels douaniers et le professionnalisme avec des implications pour les personnels de l'administration douanière (redéploiement de plusieurs douaniers hors du post de Ngueli); (iii) l' institution de contrôles sélectifs et suppression des inspections physiques pour au moins 50% des transactions, l'informatisation des procédures, l'élimination des transactions manuelles et l' amélioration du professionnalisme des personnels douaniers; (iv) la restriction de l'accès des zones douanières aux personnels et usagés des services douaniers améliore la transparence pour les opérateurs économiques ainsi que le suivi de l'application des exonérations douanières à l'effet de réduire le coût des transactions et de lutter contre la corruption et la fraude. Le projet financé par IDA (PAMFIP) appuiera spécifiquement les actions suivantes: renforcement des capacités des ressources humaines de la douane à, travers une formation et une assistance technique adéquates, amélioration des structures douanières retenues (revalorisation du poste douanier de Ngueli et de l'aéroport de N'djamena), appui à l'équipement et à l'informatisation des services douaniers, large diffusion des procédures douanières auprès des opérateurs économique (codes et tarifs douaniers) à l'effet de promouvoir la transparence.

(. Les réformes proposées dans l'administration douanière, qui mettent l'accent sur la promotion du professionnalisme des personnels douaniers par l'introduction d'un cadre des douanes qui sera renforcé par la mise en œuvre de programmes de formation de mise à niveau , avec recours à l'informatisation poussée (utilisation de tous les modules de SYDONIA) et la mise en place d'un système de suivi des performances douanières, doivent être poursuivies en même temps que le renforcement en cours de l'inspection pré expédition (BIVAC). Dans ce contexte, le renforcement du poste de Nguéli devrait être la priorité majeure de tout effort de réforme. La création d'un poste de douane opérationnel pour la nouvelle route Ngaoundere–Moundou sera également une étape importante.

iii. 5.5.2. Déréglementation de la répartition du fret à Ngaoundere

À la lumière des normes internationales, la pratique de la répartition du fret par pays n'est certainement pas recommandée. Etant donné la sensibilité du sujet parmi les opérateurs tchadiens, il semble difficile de supprimer du jour au lendemain la clause sur la répartition 65-35 %. En outre, *le système du tour de rôle* est plus néfaste que la répartition du fret. Il est impératif de revoir la pratique courante qui est un système de réglementation de la répartition très rigide: les prix de référence fixés par les autorités et le tour de rôle organisé par les syndicats officiels et le BGFT. Il est possible et souhaitable que la répartition du fret s'effectue selon les conditions du marché, tout en respectant les règles de répartition du trafic. Il est donc question de reformer progressivement *le système du tour de rôle*.

Les actions spécifiques suivantes sont nécessaires:

- Autoriser les expéditeurs/transitaires dans la pratique; de prendre l'opérateur de transport de leur choix sans passer par les syndicats. C'est en fait le cas de Maersk et UTA
- Mettre fin à la confusion qui règne entre les syndicats des transporteurs et les autorités au site de Ngaoundere (BGFT, BNF). Le syndicat des transporteurs et le BGFT doivent avoir des bureaux distincts.
- Les autorités camerounaises devraient cesser de publier les prix de référence.
- Les autorités ne devraient plus s'impliquer dans la répartition du trafic. BGFT/BNF effectue seulement des vérifications (lors de la délivrance des documents de transit des véhicules) pour s'assurer que l'expéditeur s'est conformé à la clause de répartition 65-35. En outre, ces contrôles doivent seulement se produire de façon générale (par exemple, portant sur l'activité mensuelle d'un agent de transit) plutôt qu'à chaque expédition.
- Les syndicats des transporteurs doivent en fin de compte accepter la « privatisation » de leur tour de rôle, de façon qu'ils soient seulement responsables d'organiser le transport pour les expéditeurs /transitaires hors de leur groupe d'opérateurs privilégiés de transport.

Toutes ces actions vont stimuler la réforme progressive du système actuel. Les expéditeurs et les transitaires gagneraient en temps et en qualité. La portée du système de tour de rôle va s'amenuiser graduellement et les vieux petits opérateurs de transport seront écartés du marché.

iv. 5.5.3. Facilitation du transit routier

Sur le terrain, les rôles respectifs des services de douane et du BGFT/BNF méritent d'être clarifiés à l'intention de l'utilisateur. Il serait relativement simple d'avoir une agence polyvalente à Ngaoundere pour le traitement virtuellement instantané des trois documents suivants: Déclaration de douane (D15), document de transit (BGFT) et feuille de route (BNF).

La récurrente question relative à la suppression des paiements informels sur le tronçon Ngaoundere-N'djamena n'a pas de solution facile dans le contexte des mesures « conventionnelles » de facilitation, car il n'est pas question d'harmoniser les procédures mais plutôt d'affronter les pratiques informelles qui sont profondément enracinées dans les mentalités et, en fait, d'aller bien au-delà du problème d'expédition des marchandises. À cet effet, l'exécution du programme « *sauf conduit* » par le BGFT au Cameroun destiné aux opérateurs de transport en transit, est une bonne initiative. Malheureusement, ce programme n'a aucun impact visible sur le terrain. En fait, la solution à ce problème, réside dans l'examen de la manière dont les forces de police locales et nationales fonctionnent, principalement au Cameroun; et en général, dans les grandes réformes du service public. C'est donc un problème qui va au-delà du transit des marchandises à destination du Tchad (ou la RCA).

Accélération du transit des conteneurs à Ngaoundere et éventuellement actions pour la

création d'un port sec à Ngaoundere. Comme indiqué ci-dessus, le transit des conteneurs des bateaux, au port de Douala, à la gare terminus de Ngaoundere représente la grande partie des coûts élevés et longs retards enregistrés le long de la chaîne logistique du Tchad. Ceci est paradoxal dans la mesure où les opérations du terminal à conteneurs sont gérées par des opérateurs internationaux compétents qui sont d'ailleurs associés au sein d'un même groupe. A Douala, les marchandises en transit sont soumises aux procédures semblables à celles appliquées aux marchandises dédouanées au Cameroun.

Les initiatives courantes de facilitation sous l'autorité du GUCE et les douanes, telles que SYDONIA ou le guichet unique automatisé, auront des effets positifs sur le transit, en particulier lorsque l'automation arrivera au nord du Cameroun. Par ailleurs, d'autres effets seront enregistrés en révisant les procédures applicables aux marchandises en transit:

- . Techniquement, il n'est pas raisonnable que les procédures relatives aux marchandises en transit soient aussi longues que celles des marchandises localement dédouanées.
- Les opérateurs du terminal ferroviaire ont la capacité et l'expérience pour déplacer rapidement et efficacement les conteneurs en transit à Ngaoundere,
- En ce qui concerne la douane, le trafic vers Ngaoundere est tout à fait sûr⁴⁹ en raison de la qualité des opérations de CAMRAIL, du niveau de sécurité à Ngaoundere et du fait que la plupart des opérations de transit sont gérées par quelques transitaires qui offrent toutes les garanties de professionnalisme et de solvabilité.

Il est donc tout à fait possible de proposer des options rapides de navette pour les conteneurs en transit entre Douala et Ngaoundere. Une telle option est exécutée avec succès entre le port de Mombassa au Kenya et Kampala en Ouganda, quoique les conditions de transit ne soient pas meilleurs là-bas qu'au Cameroun. Cette solution dépend des négociations entre quelques parties —la douane, l'opérateur du terminal à conteneurs de Douala, CAMRAIL et les principaux transitaires. A la lumière des expériences similaires, on peut s'attendre à la facilitation des services de navette rapides par l'affectation des « agents de liaison, » y compris les Tchadiens, à Douala pour faciliter la ventilation des informations concernant les conteneurs en transit.

Renforcement du chemin de fer et de toute autre infrastructure. La société des chemins de fer du Cameroun est indispensable pour le nord Cameroun et les deux pays sans littoral. Au regard de l'âge des infrastructures, et en particulier celles entre Yaoundé et Belabo, de très importantes mesures de réhabilitation seront nécessaires pour assurer la qualité et la continuité des opérations. Malheureusement, les plans de réhabilitation connaissent un blocage en raison d'un désaccord entre l'Etat et l'opérateur quant à savoir laquelle des parties est responsable des

⁴⁹ BGFT ne partage pas cet avis et entend étendre le processus des documents de transit au transport ferroviaire. Ce plan n'est ni fondamentalement justifié ni logique par rapport aux pratiques internationales par lesquelles le transit ferroviaire est reconnu comme étant plus sûr que le transit routier et prévoit que les autorités douanières n'exigent pas les garanties bancaires y relatives.

travaux de rénovation. Il est impératif que les organismes de développement, principalement la Banque mondiale, l'AFD et l'UE, apportent leur appui afin de trouver une solution rapide à ce grand défi..

Contrôle des surcharges de véhicules. Pour finir, il est souhaitable de contrôler les surcharges de véhicules afin de protéger les infrastructures routières au nord Cameroun. Ceci passe par la création d'une station de pesage unique à Ngaoundere.

5.6. Conclusion: Un programme à long terme:

la transition vers une véritable union douanière de la CEMAC

A long terme, le renforcement de l'union douanière au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (ou entre le Cameroun, le Tchad, et la RCA) est probablement de loin la meilleure option pour le Tchad (et la RCA). Cette option a déjà constituée l'objet d'un rapport de la Banque mondiale (2002). L'idéal serait de pouvoir dédouaner les marchandises à destination du Tchad ou de la RCA par les services de douane du port de Douala. On éliminerait essentiellement des procédures intra-régionales portant sur le transit. Les droits de douane seraient ainsi collectés essentiellement au Cameroun par les douaniers Tchadiens et déposés dans le compte du Gouvernement du Tchad domicilié à la BEAC. Etant donné que le Tchad a déjà plusieurs comptes à la Banque centrale, l'argent déposé dans le compte de la douane sera immédiatement mis à la disposition des autorités tchadiennes. Cette solution va assurément réduire de manière significative tous les contrôles contraignants sur le transport des marchandises.

CHAPITRE 6⁵⁰ - RÔLE DE L'ÉTAT DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE: SERVICES PUBLICS, SUIVI DU SECTEUR PRIVÉ ET PROMOTION DE L'EXPORTATION

6.1 Introduction

Comme la plupart des pays pauvres, le Tchad fait face à de nombreux besoins en matière de réhabilitation des services publics. Il y a tout d'abord: (i) les sociétés d'Etat au bord de la faillite et incapables de développer ou même de maintenir les infrastructures; (ii) l'infrastructure en état de délabrement avancé qui nécessite de gros investissements dans un climat juridique parfois incertain, et (iii) les coûts élevés de réhabilitation de l'infrastructure. En outre, l'incertitude du climat juridique et politique est de nature à pousser les investisseurs à logiquement demander une prime substantielle de risque, augmentant ainsi les coûts d'investissement et les contraintes de financement.

Si la gestion des services publics par l'Etat s'est avérée peu satisfaisante dans nombre de PMA et en particulier au Tchad, rien ne prouve que le secteur privé puisse efficacement prendre la relève sans appui extérieur.

Lorsque l'infrastructure est relativement légère, comme dans le cas de la téléphonie mobile, le secteur privé peut satisfaire simultanément les trois contraintes essentielles qui caractérisent l'investissement dans les services publics: (i) financer l'effort de réhabilitation des infrastructures, (ii) assurer un taux de rendement suffisant sur le capital investi, et (iii) fixer les prix à des taux socialement acceptables. Cependant, pour les secteurs de l'infrastructure lourde tels que l'eau et l'énergie, les trois contraintes deviennent mutuellement exclusives. Seul l'appui des donateurs pourra donner à ce secteur une nouvelle impulsion, mais celui-ci est peu probable tant que l'Etat n'aura pas mis fin aux pratiques prédatrices décrites plus loin dans ce chapitre.

Quant à la promotion et à la supervision du secteur privé, les problèmes identifiés par la mission EDIC sont typiques aux PMA les plus pauvres. L'Etat peut jouer un rôle économique positif s'il dispose des fonds, l'information et les capacités nécessaires. Le secteur privé tchadien est très faible, informel, fragmenté, et coupé du commerce international. Les besoins d'assistance et de gestion sont donc énormes. Toutefois l'Etat manque de moyens et de capacités pour remédier à la situation. Les organismes d'Etat ne sont pas actuellement en mesure de mener à bien leurs missions de gestion, de suivi et de promotion des échanges commerciaux. Au contraire, ils ont tendance à recourir aux interventions sporadiques dont le seul but est d'extraire les rentes des rares activités génératrices de richesses du pays. Dans ce contexte, ils renforcent un cercle

⁵⁰ Le présent chapitre est basé sur les rapports élaborés par George Papazafirooulos, Daniel Roseman, et Antoine Basil.

vicieux par lequel les investisseurs ont recours au secteur informel pour se protéger contre les prédateurs, ce qui en retour réduit l'assiette fiscale et alourdit le fardeau supporté par le secteur formel.

Pour rompre ce cercle vicieux, l'Etat doit focaliser son action sur la promotion du secteur privé, plutôt que sur les pratiques interventionnistes qui présupposent l'ingérence gouvernementale. La section 6.2 analyse les contraintes de la prestation des services publics essentiels. Les sections 6.3 et 6.4 analysent respectivement les contraintes de développement du secteur privé et les institutions d'appui à l'exportation. La section 6.5 examine le climat d'investissement et la section 6.6 conclut en mettant en exergue les actions prioritaires.

6.2 Services publics

6.2.1 Énergie

Energie et réduction de la pauvreté. Dans son intégralité, l'accès à l'énergie moderne et l'amélioration d'autres services infrastructurels qui en dépendent est indispensable à une croissance économique d'envergure et à la réduction de la pauvreté. Des services infrastructurels efficaces et largement disponibles sont indispensables à une croissance soutenue dans la mesure où ils contribuent à réduire les coûts de production, permettent des changements technologiques et facilitent l'adoption d'activités de grande valeur ajoutée. Par ailleurs, les services infrastructurels appuient indirectement la réduction de la pauvreté en facilitant l'intégration régionale et sociale, élargissant la couverture des transports publics et des services d'approvisionnement en eau/assainissement, améliorant la qualité des services scolaires et sanitaires, réduisant ainsi la vulnérabilité et l'isolement général. L'énergie moderne contribue directement comme intrant productif dans les secteurs industriel et des services, et indirectement en facilitant d'autres services infrastructurels. Pour plusieurs usages économiques, l'électricité est un intrant indispensable, sans substituts immédiats. L'énergie est également indispensable à l'utilisation de nouveaux produits et services(y compris dans les domaines de l'éducation et de la santé). Outre ces utilisations dans les secteurs dits « productifs », la consommation ménagère de l'énergie moderne procure également des avantages qui ne sont pas nécessairement pris en compte par la comptabilité nationale, par exemple, prolongement de la journée de travail ou de lecture, déplacement en sécurité pendant la nuit, non recours à des combustibles solides non transformés et hautement polluants.

Très faible consommation de l'énergie électrique. L'alimentation électrique est assurée par la STEE – Société tchadienne de l'eau et de l'électricité - société d'Etat opérant à N'Djamena et dans cinq autres centres urbains, notamment Moundou, Sahr, Abéché, Bongor et Faya-Largeau.

Seuls quelques quartiers de ces villes sont approvisionnés en eau ou en électricité. 16.400 ménages seulement, dont 12.000 dans la capitale, sont approvisionnés en électricité, soit moins de 2% de la population nationale. L'accès au réseau électrique ne garantit pas la prestation des services qui dans le meilleur des cas est intermittente. Certains secteurs de la ville sont privés d'électricité pendant près de six mois. Toute société et tout particulier qui peuvent se le permettre (moins de 1% de la population) produisent leur propre électricité. Malgré l'augmentation récente de l'offre de l'électricité par la société STEE, la viabilité financière et l'efficacité opérationnelle ne sont pas encore visible en raison des coûts élevés du carburant et des problèmes de gestion. La privation d'électricité en soi est un facteur majeur d'inefficacité économique et de misère. Cette situation est par ailleurs aggravée par la pénurie d'eau potable.

Capacité extrêmement faible de production électrique. Le tableau 6.1 présente les principaux chiffres sur la base du rapport élaboré par Steehland en 2002 sur la CEMAC et révisés pour refléter les données collectées par la mission EDIC sur le taux d'accessibilité à l'électricité. Grâce à quatre moteurs diesel montés sur patins et aux trois nouveaux groupes électrogènes MBH installés au début de l'année 2005, la capacité nominale installée est passée de moins de 8 à 38 MW, et la puissance disponible atteindrait maintenant 20 MW à Ndjamena. Malgré cette augmentation de la capacité de production de l'électricité, des interruptions intermittentes sont assez fréquentes, partiellement à cause surtout à cause des problèmes récurrents d'approvisionnement en carburant..

Mauvaise gestion de la société nationale d'électricité. La société d'Etat, STEE, fait face à des problèmes spécifiques à beaucoup de sociétés d'Etat des pays pauvres. Sa situation financière désastreuse se caractérise par un déficit structurel des opérations courantes, cela malgré l'imposition de tarifs élevés aux consommateurs d'électricité, l'importance des arriérés dus aux fournisseurs et de ses comptes clients avec l'Etat et autres affiliés. En outre, cette société doit mettre en place les outils de gestion les plus élémentaires pour restaurer sa viabilité financière à court terme (pas de compte fiable, pas de suivi des dépenses courantes, notamment celles relatives à la consommation du carburant). A long terme, l'adoption d'une approche disciplinée dans la planification des investissements, s'appuyant sur la technologie la moins onéreuse doit être envisagée. Le tableau 6.1 compare les tarifs d'électricité dans la région.

Tableau 6.1
Tarifs d'électricité dans certains pays

	Sénégal	Côte d'Ivoire	Mali	Togo	Bénin	Tchad
Electricité (FCFA/kWh)						STEE autoproduction
Tension						

Basse	107	66	82	62	66	200	192	^(b)
Moyenne	56	37	55	53	41	84/205 ^(a)	191	©
Haute	36	15	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>	
Eau (FCFA par mètre cube)								
<i>Débit</i> ^(d)								
Faible	157	159	88	184	136		105	
Moyen	534	238	266	252	231		230	
Haut	614	396	315	257	293		N/D	
Produits pétroliers (FCFA/litre)								
<i>Type de produit</i>								
Diesel	300	270	275	195	135		495	
Essence	455	405	423	230	175		550	

Source: Statistiques de la mission de la Banque mondiale.

Observations: les tarifs du Tchad ont été calculés sur la base du coût de l'électricité auto-produite par deux petits générateurs diesel de moyenne puissance.

(a) 84 FCFA de 0 - 30 KW; 205 FCFA de 30 -289 KW

(b) Générateur Olympia 83 KW, dépréciation directe de 10.000 heures.

© Générateur à chenilles 225 KW, dépréciation directe de 20.000 heures.

(d) Faible: 0-20 m3, Tchad 0-14; moyenne: 21-100 m3; Tchad plus de 14 m3; Forte: plus de 100 m3.

Le tableau 6.1 prouve également que si la STEE devait assurer régulièrement l'approvisionnement en électricité au même coût que les autres fournisseurs dans la région, l'autoproduction ne serait pas rentable, car le coût de production (environ 0,29 euros/KWh) est presque trois fois le tarif appliqué dans les pays voisins. Les coûts sont élevés au Tchad compte tenu des frais de transport du carburant importé du Nigeria dans les camions-citernes et le manque de concurrence, qui est contrôlée par les grandes entreprises, entre autres. Les difficultés managériales de la STEE y sont pour quelque chose également.

Ces problèmes de gestion et le manque d'infrastructures ont poussé le Gouvernement en 2000 à passer la gestion de STEE à Veolia, société française qui a remplacé Vivendi Environnement. Le projet initial consistait à transformer en 2004 le contrat d'opération avec Veolia en contrat de cession-bail, et, en fonction de ses performances financières, Viola devait devenir principal actionnaire de la STEE après avoir tiré profit de ses investissements dans la STEE. A la phase finale, Viola devait se charger intégralement de la politique d'investissement et de financement de la STEE. Le plan de sauvetage basé sur la participation de Veolia à la gestion de la

STEE n'a pas marché comme prévu.

6.2.2 Télécommunications

Pendant que le secteur de l'énergie s'avère désastreux, celui des télécommunications est en nette amélioration. En janvier 2005, on a estimé le nombre de lignes de téléphone fixe à 13 000 et celles du téléphone mobile à 110 000 (soit un taux combiné d'accès au téléphone de 1,5 lignes pour 100 habitants). Depuis l'introduction d'une certaine compétitivité dans le secteur des télécommunications en 2000, des progrès sensibles ont été réalisés en termes d'accès, notamment par le développement rapide des services de téléphonie mobile. Qu'à cela ne tienne, le Tchad demeure à la traîne dans ce secteur par rapport à d'autres pays voisins et aux PMA. Les principales contraintes à surmonter à court terme concernent: (i) le renforcement de la compétitivité (il n'y a actuellement qu'un opérateur mobile actif au Tchad; exclusivité pour les services internationaux et les services s'occupant des données), (ii) privatisation de la société d'Etat et accroissement des investissements relatifs à l'extension du réseau (accès et transmission), et (iii) établissement d'une connexion terrestre à bandes larges le long du pipeline Kribi/Doba - Doba/liaison interurbaine de N'djamena. Tous ces problèmes sont entrain d'être étudiés par la Banque mondiale.

La SOTEL (Société de téléphone) est une société d'Etat qui gère les lignes fixes. La SOTEL détient actuellement le monopole des lignes fixes et des appels internationaux. Depuis 2000, elle n'investit plus dans l'extension de son réseau, mais se concentre plutôt sur la maintenance et l'interconnexion avec les réseaux de téléphonie mobile.

Celtel, première société de téléphonie mobile à s'installer au Tchad, a commencé à fonctionner en octobre 2000¹¹ et comptait 110 000 abonnés en janvier 2005. Celtel est opérationnelle dans près d'une douzaine de pays¹² de l'Afrique sub-saharienne.

Libertis, second opérateur est une joint-venture entre la SOTEL (51%) et Orascom (49%), a cessé de fournir les services en 2004 à la suite de problèmes fiscaux avec le Gouvernement.

Millicom a bénéficié d'un agrément d'opérateur mobile en 2004 à l'issue d'un appel d'offres international. Millicom a démarré ses services commerciaux en 2005.

¹¹ La Celtel existe actuellement à N'Djamena, Moundou, Bongor, Abeche, Doba, Faya-Largeau et dans d'autres grands centres urbains dans le pays..

¹² Notamment Burkina Faso, Congo (République du), Gabon, Malawi, Niger, Ouganda, Sierra Leone, Tanzanie et Zambie

Un troisième opérateur de téléphonie mobile est en vue et devra bientôt s'installer au Tchad une fois que le cahier de charge et les autres procédures administratives seront accomplis.

Les services de téléphonie restent relativement très onéreux au Tchad (Voir tableau 6.2). Cette situation peut s'expliquer par le coût élevé de l'électricité, du transport du matériel importé et éventuellement la collusion entre les opérateurs de téléphonie mobile. L'Office tchadien de régulation des télécommunications a récemment recruté des consultants internationaux pour l'étude du taux optimal des frais de télécommunications.

Tableau 6.2
Tarifs de communications dans certains pays

	SENEGAL	CÔTE D'IVOIRE	MALI	TOGO	BENIN	TCHAD
Télécommunications	—	—	—	—	—	—
Type d'appel par minute en FCFA	—	—	—	—	—	—
Local	50	29	51	25	66	50
France	1330	1390	3060	1500	1760	600/300
Etats-Unis	800	870	1360	857	2354	800

Source: Statistiques de la mission de la Banque Mondiale

b. Tchad : données Sotel/Tchad Avril 2006.

Institutions d'appui au Secteur Privé

Article V. Lente mise en œuvre du cadre juridique convenu

Bien que le Tchad figure parmi les 15 signataires du Traité de Bangui portant création de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique) qui a pour but d'éradiquer les incertitudes réglementaires dans lesquelles le secteur privé opère dans plusieurs pays africains, le Tchad n'a ni promulgué des lois nationales incorporant les actes uniformisés du traité, ni procédé à une réforme institutionnelle appropriée.

Mauvaise connaissance des accords internationaux existants. Le Tchad est signataire de plusieurs accords commerciaux internationaux tels que l'OMC, l'Accord de Cotonou et la CEMAC, toutefois, le public connaît mal ou très peu les dispositions de ces accords. Aussi, des efforts doivent être faits pour faciliter l'accès du public aux bases de données relatives à la réglementation commerciale. Une organisation non gouvernementale peut à cet effet être désignée comme point focal chargé de l'enregistrement, du classement et de la consultation des documents administratifs. Le CEFOD (Centre d'études et de formation pour le développement)-agence privée française financée par l'Union européenne, actuellement administrée grâce au financement des ONG et aux honoraires des professionnels provenant des prestations des services

- gère efficacement une banque de données juridiques. Cette agence pourrait devenir un service d'archives public pour toutes les législations commerciales. La Chambre de Commerce peut également assurer les services d'archives /information pour un accès facile à un plus large public.

i. Cadre réglementaire de création d'entreprises

Les procédures administratives standard suivantes sont requises pour la création d'une entreprise au Tchad:

- 1- Autorisation officielle pour le commerce, l'industrie et l'artisanat;
- 2- Enregistrement à la Direction du Commerce;
- 3- Dépôt et enregistrement des statuts constitutifs à la Direction du domaine;
- 4- Déclaration de la société à la Direction des Impôts et enregistrement dans le registre des taxes;
- 5- Ouverture d'un compte bancaire;
- 6- Publication légale dans le journal officiel;
- 7- Enregistrement dans le registre des employeurs de l'Office national de la promotion de l'emploi et immatriculation à la Caisse nationale de prévoyance sociale;
- 8- Enregistrement dans le code des statistiques;
- 9- Tenue de la comptabilité et de l'inventaire;
- 10- Conservation des registres commerciaux pendant une période de 10 ans;
- 11- Impression d'une carte professionnelle et obtention d'un permis de résidence, le cas échéant.

La Chambre de Commerce estime que chaque procédure prend un minimum de deux à trois jours. Certaines procédures peuvent aller au delà et connaître des étapes supplémentaires telles que l'ont relevé des hommes d'affaires interrogés lors de la mission EDIC. Ces étapes peuvent être l'établissement d'un certificat de solvabilité ou de non faillite; la déclaration du début effectif des activités, le reçu de paiement de l'impôt libératoire. Toutefois, des exonérations peuvent être faites pour le cas des entreprises unipersonnelles et des personnes en difficultés financières. Par ailleurs, l'impôt libératoire est généralement considéré comme discrétionnaire dans la pratique. La mission EDIC avait été informée de ce que les entrepreneurs locaux payaient une taxe officielle de l'ordre de deux à trois millions de FCFA (3.000 à 4.600 euros), ce qui est prohibitif, au vu des nombreux frais de commissions non officiels.

Promotion de l'investissement. Bien que plusieurs pays de la CEMAC aient déjà intégré leur législation d'investissement dans les directives régionales de la CEMAC, le Code¹³ des investissements du Tchad, édition 1987, reste en vigueur et accorde des exonérations fiscales temporaires qui affectent négativement les recettes de l'Etat. Une nouvelle Charte des investissements est en cours d'élaboration sur la base de la charte régionale de la CEMAC aux fins de remplacer ledit code de 1987. Le gouvernement voudrait attirer les investisseurs internationaux et le président Deby a annoncé l'adoption imminente des mesures incitatives (exonérations fiscales et réduction des droits de douane sur l'importation des intrants) lors d'une conférence sur l'investissement organisée à Paris en 2003. Bien que compatible avec l'esprit du Code des Investissements, le contexte juridique de mise en œuvre de telles mesures semblent truffées de beaucoup d'incertitudes. La mission a été informée de ce que le Ministère des Finances rejette constamment toute demande pour de telles concessions.

6.4. Promotion des exportations

ii. Principaux Acteurs:

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA) qui est surtout chargé de la promotion du commerce d'exportation par le truchement de la Direction du Commerce (DC) qui compte trois services: le Commerce international, le Commerce intérieur et la Direction du Contrôle économique. Les missions assignées à la DC sont les suivantes: étudier et proposer les mesures susceptibles de promouvoir le commerce national et international, élaborer et mettre en œuvre les stratégies de commercialisation et d'exportation¹⁴ des produits agricoles, halieutiques et d'origine animale.

Toutefois, la DC est dotée de moins de 30 personnels qualifiés et dispose des ressources limitées pour mener à bien ses missions. Le manque de statistiques commerciales fiables constitue l'une des difficultés récurrentes. Cette situation est si préoccupante que la DC tient à créer son propre service de statistiques commerciales. Bien que les préoccupations du MCIA au sujet du manque de coopération et de l'incompétence des autres services soient compréhensibles, la duplication dans la collecte des données est à exclure en raison du risque d'incompatibilité des données. Il est tout à fait normal que le Ministère du Commerce réaffirme son autorité et son droit d'accès aux statistiques officielles ainsi que son obligation à participer au traitement des données.

La Direction de l'industrie et de l'appui aux PMI/PMA (DIAP) contribue également à la promotion du secteur privé par: (i) l'identification des secteurs industriels porteurs susceptibles d'attirer les investisseurs privés et la large diffusion des informations y relatives aux opérateurs économiques; (ii) la coordination de la mise en œuvre des programmes nationaux de promotion industrielle; (iii) la promotion des PME et PMI et des micro-entreprises; (iv) l'assistance en

¹³ Décret N°+ 025/PA/87 du 8 décembre 1987 relatif au Code des Investissements de la République du Tchad et Décret N° 446/PR/MCI/87 du 8 décembre 1987 relatif à la procédure d'attribution des avantages dans le cadre du Code des Investissements.

¹⁴ Décret N° 090/PR/MCIA/2003

matière de conception, gestion et mise en œuvre des projets; (v) la formulation et la mise en œuvre de la politique nationale de normalisation; (vi) l'étude des techniques de formulation des normes nationales de contrôle de qualité. La DIAP fait face aux mêmes difficultés que la DC et connaît également le manque de ressources, de formation et d'accès aux informations commerciales.

La Direction de la Promotion de l'Artisanat (DPA) est chargée des activités de promotion suivantes: (i) aider les artisans à trouver les financements; (ii) élaborer les stratégies de promotion du secteur artisanal; (iii) élaborer et mettre en œuvre le programme national de formation des artisans qualifiés (iv) assurer la formation professionnelle, le recyclage et les stages de perfectionnement des artisans, (v) effectuer l'inventaire, la sauvegarde et la réhabilitation des arts et métiers; (vi) effectuer la recherche, l'identification, la sélection et la coordination de la production et de la commercialisation des œuvres d'art aux foires et expositions nationales et internationales. La DPA compte environ 15 agents et tout comme les autres directions du MCIA, elle manque de financement et de ressources techniques. Au cours de la dernière décennie, cette direction a bénéficié de l'appui et de l'assistance technique du PNUD et de l'OIT pour organiser les producteurs et élaborer les programmes de formation de base. Situation qui a abouti à la création de la Fédération nationale des Artisans du Tchad (FNAC) qui compte 100.000 membres.

La direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC) du Ministère de l'Agriculture est également chargée de la délivrance des certificats phytosanitaires, dans le but de permettre aux exportateurs tchadiens de se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires (NSP). Ces certificats sont indispensables à la promotion du commerce d'exportation dans un pays essentiellement agricole comme le Tchad. Les normes nationales n'ont pas encore été formulées pour être conformes aux règles de l'OMC et de la NSP. La DPVC ne dispose pas de laboratoire de contrôle de qualité. Cette situation explique le manque de certification crédible et pourquoi la tâche incombe maintenant aux pays importateurs. La DPVC se limite aux inspections visuelles payées par les exportateurs, et à l'inspection trimestrielle pour le cas des producteurs de la gomme arabique.

La Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat (CCIAMA) qui fonctionne sous la tutelle du Ministère du Commerce, représente le secteur privé et est chargée de la promotion du commerce et des activités liées à la formation. La CCIAMA compte 5000 membres, parmi lesquels 3000 sont actifs. Elle a pour mission de: (i) mettre à la disposition des professionnels et du public toutes les informations nécessaires et fournir régulièrement l'appui technique à ses membres et autres compatriotes; (ii) établir et publier les statistiques commerciales pertinentes, étudier la réglementation en matière d'exportation et du marketing ainsi que les meilleures conditions d'importation, et améliorer les relations entre

promoteurs et entre prestataires de service et usagers; (iii) organiser des missions commerciales, économiques ou d'information pour ses ressortissants¹⁵ sur la possibilité d'obtenir des subventions ou l'appui du gouvernement ou d'un organisme quelconque.

La CCIAMA compte 15 agents qualifiés; l'une de ses cinq directions, la Centrale de Formation Professionnelle et de Perfectionnement (CFP), assure la formation en matière de gestion. Son centre d'information et de documentation a publié en 2003 un *Bulletin bilingue d'Informations économiques et des Affaires* en français et en arabe. La Chambre manque de personnels qualifiés et de ressources, d'où son incapacité à assurer des services de qualité aux exportateurs. 40% des ressources financières de la CCIAMA proviennent des 7% de remboursement de taxes payées sur la patente par toutes les sociétés de négoce et les 60% restants proviennent des dons et autres contributions. Les frais de scolarité couvrent le budget du centre de formation. Par le passé, la CCIAMA bénéficiait de l'aide octroyée par le PNUD, mais cette aide n'est plus accordée. En 2003, la CCIAMA a reçu un don de la Banque mondiale de l'ordre **de 460.000 USD** pour un projet de formation de deux ans nouvellement lancé (2004/2005) destinés aux sociétés pouvant travailler en sous-traitance pour le consortium pétrolier.

Cibles des Programmes de Promotion de l'Exportation. Les programmes de promotion de l'exportation ci-dessus décrits visent un secteur privé émergent comprenant des entreprises assez formelles telles que Cotontchad, les moyennes entreprises représentées par la CCIAMA qui regroupe 13 petites et moyennes entreprises formelles, dont la moitié est engagée dans la filière gomme arabique et les autres dans diverses activités notamment l'exportation du cuir et des peaux, du bétail, de l'huile végétale, de la graine de sésame, ainsi que le secteur informel. Bien qu'aucune donnée tout à fait fiable sur le secteur informel ne soit disponible, on estime à 1000 le nombre des artisans.

ii) Principaux problèmes identifiés

Le financement des transactions commerciales, en particulier le manque de préfinancement, constituait la principale revendication des entreprises exportatrices. Elles ont précisé qu'elles éprouvaient beaucoup de difficultés à obtenir des crédits d'exportation auprès des banques commerciales et, quand bien même elles parvenaient à les obtenir, le taux d'intérêt à payer oscillait entre 15 et 20%.

Les entreprises exportatrices ont indiqué qu'elles étaient obligées de rechercher d'autres sources de financement. L'autofinancement est la source la plus sûre mais reste pour plusieurs d'entre elles très limité. Quelques sociétés exportatrices de la gomme arabique obtiennent des crédits de leurs clients d'outre-mer avec lesquels ils ont noué des relations de confiance mutuelle

¹⁵ Lois régissant la CCIAMA, juillet 1994

pendant des années. Toutefois, en de telles circonstances une relation malsaine de dépendance s'instaure et se reflète dans les marges bénéficiaires réduites des exportateurs tchadiens qui ne peuvent négocier les meilleurs tarifs pour leurs exportations étant entendu qu'ils dépendent de leurs clients pour financer leurs opérations. Les représentants des banques commerciales ont précisé que très peu d'entreprises sollicitaient les crédits d'exportation, en particulier les exportateurs de la gomme arabique. Les exportateurs du secteur informel sollicitent très peu des prêts des banques commerciales de la place et celles-ci traitent généralement moins souvent avec ces derniers. Ils ont noté toutefois que les exportateurs de la gomme arabique n'ont jamais rapatrié les revenus de leurs exportations en monnaie forte (devise). Par conséquent, les banques commerciales de la place refusent de leur accorder des crédits de préfinancement. En outre, les banquiers se plaignent régulièrement du système judiciaire tchadien qui ne convient pas aux opérations bancaires, notamment lorsqu'il s'agit des questions de garantie.

Les institutions de micro-financement (IMF) pouvaient constituer une autre solution au préfinancement des PME. La Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale chargée du secteur privé, a initié, de concert avec les autres investisseurs un projet pour encourager les institutions de micro-financement à accorder des prêts aux petits hommes d'affaires et producteurs. Ils ont mis sur pied le FINADEV, une institution de micro-financement qui accorde ces prêts. Il compte actuellement des prêts de l'ordre de 100 millions de FCFA non remboursés accordés à près de 700 clients actifs des régions de N'djamena et Moundou.

Parallèlement au FINADEV, la SFI a introduit le Programme d'Appui et de Formation en Entrepreneuriat qui a pour mission d'assurer les services de développement commercial aux micro et petites entreprises. Ces services comprennent, la formation en matière de gestion des entreprises, la consultation pour la résolution de problèmes et la facilitation de l'accès au crédit, en les aidant à élaborer des plans d'entreprise commercialisables. Ces initiatives de la SFI sont très encourageantes et constituent un pas vers bonne direction. Toutefois, elles n'incluent pas pour le moment les PME exportatrices, même pas celles du secteur informel. Les autres institutions de micro-financement n'accordent pas du tout de prêts commerciaux en raison des expériences négatives qu'elles ont eues en prêtant de l'argent aux producteurs de coton qui n'ont jamais été payés par Cotontchad.

Le système bancaire tchadien fait face à de nombreuses contraintes et son rôle est limité car les banques commerciales ne sont actives que dans le secteur informel qui représente, d'après ces banques, moins de 20% des activités qui ont cours dans le pays. Des problèmes importants se posent, relatifs à la réglementation en vigueur sur le contrôle des changes et les questions fiscales de même que l'application de l'OHADA au Tchad. En général, les banques se plaignent de ce que leur rôle en matière de développement de l'économie tchadienne restera très limité, à moins

que d'importantes réformes ne soient entreprises. En raison des progrès constants enregistrés dans le secteur informel, les banques considèrent les institutions de micro-finance comme des concurrents.

Quant aux autres services d'appui aux échanges, les quelques entreprises exportatrices actives du secteur formel ont établi des relations avec des importateurs étrangers et vendent parfois dans les pays voisins. Les exportateurs de la gomme ont créé une association commerciale qui représente le Tchad à la réunion internationale annuelle des importateurs et exportateurs de la gomme où les cours mondiaux sont négociés. Bien que les exportateurs tchadiens semblent avoir de l'emprise sur le marché international de la gomme arabique, ils n'ont aucune formation en affaires ou gestion et leurs sources d'informations sont très limitées.

Inefficacité des taxes à l'exportation. La réglementation sur les exportations au Tchad n'est pas toujours propice à leur promotion. Les procédures douanières constituent un handicap sérieux. Outre les taxes auxquelles on a fait allusion au chapitre 3, il y a l'Impôt minimum fiscal de 1,5 qui est imposable à toutes les transactions. En outre, les autorités douanières leur imposent des sommes faramineuses pour le pesage des marchandises exportées par camions à Lagos et Douala pour expédition à l'étranger. Il semble que le coût de pesage du fret est négociable et peut varier d'un exportateur à l'autre. Un exportateur de gomme arabique a déclaré qu'il ne déboursait qu'une somme fixe de 125.000 FCFA pour chaque camion de 40 tonnes de fret pendant qu'un autre précisait qu'ils ont eu à décharger le camion au poste de contrôle à la frontière du Tchad pour peser le contenu afin de fixer le prix net à payer qui pouvait s'élever à 720.000 FCFA pour 40 tonnes. Le processus de déchargement, pesage et rechargement peut aller jusqu'à trois jours. Certains exportateurs ont également précisé qu'ils ont eu à payer 25.000 FCFA par camion comme une sorte de péage à la municipalité de N'djamena, mais ceci n'a pas pu être confirmé.

Les intrants importés pour les produits d'exportation sont soumis aux droits de douane tel que défini par le Tarif externe commun (TEC) de la CEMAC. En conséquence, tous les produits tels que les engrais, les pesticides, le matériel de conditionnement et autres matières premières etc. importés à la demande des exportateurs, sont soumis aux droits de douane. Les exportateurs ne peuvent récupérer ces coûts, le système de remboursement n'existant pas au Tchad. En outre, la TVA de 18% que les exportateurs doivent payer pour acheter les produits sur le marché local pour l'exportation n'est jamais remboursée lorsque ces produits sont exportés. Les sociétés exportatrices ne bénéficient pas d'avantages fiscaux.

Manque d'approche stratégique pour le développement de l'exportation. Il n'y a pas de stratégie à moyen terme pour le développement de l'exportation au niveau du gouvernement et aucun mécanisme de conception et de mise en œuvre d'une telle stratégie n'existe. Les priorités ne sont pas définies, les principales contraintes non identifiées et aucun plan d'action n'est

élaboré pour pallier cette situation. Bien que les autorités tchadiennes, le monde des affaires et les partenaires au développement soient conscients de la majorité de ces problèmes, il n'existe aucune action coordonnée pour les résoudre, la plupart des services publics ainsi que les partenaires au développement ayant leurs propres programmes et priorités. Le manque de plan stratégique et d'effort coordonné sera plus accentué lorsque la disponibilité des ressources financières va s'améliorer grâce aux recettes pétrolières, et il y aura risque de dilapider les quelques ressources disponibles pour les activités spécifiques sans objectifs précis.

La coordination et la coopération entre les différents ministères semblent difficiles, pour le moment, même pour des questions importantes telles la production des statistiques commerciales fiables par le Ministère des Finances à l'intention du MCIA. A cet effet, le besoin d'une bonne coordination et coopération s'avère urgent. Le cadre réglementaire pour le développement des exportations doit être amélioré. On se rend compte que beaucoup de contraintes réglementaires telles que les taxes et les charges sur les produits d'exportation et les exportateurs du secteur formel sont pénalisés par leur incapacité à récupérer les droits de douane sur l'importation des intrants utilisés pour la production. Il en est de même de la TVA pour certains cas. La réglementation et la bureaucratie douanières constituent une lourde charge pour les exportateurs.

Le réseau d'appui au commerce est presque inexistant. La toute petite communauté exportatrice du secteur formel est abandonnée à elle-même sans aucun des services essentiels nécessaires pour les opérations d'exportation. Ceci peut sembler être un problème moins important compte tenu du fait qu'il n'affecte que quelques entreprises pour le moment, mais il deviendra une contrainte majeure si le secteur formel prospère suite au développement économique attendu. La disponibilité du financement commercial semble constituer le problème majeur y compris l'accès aux sources d'informations commerciales, la consultation en matière de normes, le conditionnement et l'étiquetage ainsi que la possibilité de se former en techniques essentielles d'exportation y compris le marketing international. Il n'existe aucune représentation commerciale tchadienne à l'étranger (en dehors du bureau de Cotontchad à Paris) ou une possibilité de participer aux foires internationales ou autres événements promotionnels d'intérêt pour les exportateurs tchadiens.

2) Recommandations

Création d'un Conseil National des Exportations. Le Gouvernement du Tchad doit créer un Conseil National des Exportations dans le but d'encourager le développement de l'exportation. Ce Conseil doit être composé des hauts cadres de tous les Ministères concernés par le développement de l'exportation (niveau du Secrétaire au moins) ainsi qu'un grand nombre de représentants de la communauté des hommes d'affaires et du secteur privé. Il sera présidé par un représentant du Président de la République. Ce Conseil doit se réunir au moins quatre fois l'an et son rôle devrait consister à proposer au gouvernement des solutions pour identifier les contraintes et obstacles au développement de l'exportation, ainsi que des actions de développement. Le président de ce Conseil doit directement rendre compte au Président de la République et le MCIA pourra servir de Secrétariat du Conseil. Pour l'heure, force est de reconnaître que le Tchad manque atrocement d'une classe d'homme d'affaire solide. En effet, le lycée technique commercial de Ndjamea et les divers instituts de la place offrent une formation professionnelle au mieux inadaptée, au pire totalement dépassée. Dans un souci de renforcement de capacité, il importe de revoir nécessairement le volet formation professionnelle et celui de l'enseignement technique afin de parvenir à une adéquation de l'offre et de la demande.

Mise sur pied d'un mécanisme de financement de l'exportation. Pour permettre au Conseil National des Exportations de mener des recherches et études appropriées, ainsi que d'initier des projets de développement ciblant le secteur des exportations du pays, un mécanisme de développement de l'exportation doit être mis sur pied. Le Conseil National des Exportations pourra fournir les moyens de financement pour toutes les questions de financement *ex-ante* (études de faisabilité pour le développement de nouveaux produits d'exportation; les différentes activités d'appui au commerce telles les études de marché) et *ex-post* (suivi des consultations sur les projets en faveur des emprunteurs, les événements promotionnels tels les missions commerciales et la participation aux foires internationales, les semaines de promotion à l'étranger, la publicité sur les produits locaux, les activités de renforcement de capacité des exportateurs tchadiens), ainsi que le financement des autres actions liées au développement de l'exportation que le Conseil National des Exportations peut juger nécessaires. Parce que le véritable problème au Tchad comme dans beaucoup d'autres pays n'est pas celui de l'absence de fonds, mais celui d'une intermédiation inefficace, le mécanisme de financement de l'exportation proposé ne sera pas de financer les projets mais d'apporter un appui aux questions de financement *ex-ante* et *ex-post*.

Elaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de l'Exportation. Pour faciliter la tâche du Conseil National des Exportations et le fonctionnement du Fonds de Développement de l'Exportation, il convient d'élaborer une stratégie nationale de développement⁴⁹. Cette stratégie doit être intégrée au DSRP et doit définir les priorités du pays en matière de développement de

l'exportation. L'élaboration d'une telle stratégie devrait être la première tâche de Conseil national des Exportations, et la stratégie devrait permettre d'identifier les principales contraintes, les principaux obstacles et les questions relatives au développement de l'exportation et proposer différentes solutions à ces questions. Cette stratégie doit également comporter un plan de mise en œuvre avec indication des ressources nécessaires et les responsabilités des différents services publics ainsi que celles du secteur des affaires. La formulation de cette stratégie se fera en étroite collaboration avec les différents services publics impliqués, et la communauté des hommes d'affaires. Son contenu y compris le plan de mise en œuvre à moyen terme, la matrice d'action et les indicateurs de performance doivent être validés au cours d'une table ronde nationale avec la participation de tous les intervenants. Une fois la stratégie adoptée, le Conseil National des Exportations disposera d'une feuille route lui permettant de prendre des décisions, de recommander des actions et d'accorder des financements. Cette stratégie doit être adoptée par le Parlement comme partie essentielle du DSRP.

Suppression de toutes les taxes et de tous les frais sur les exportations. Il est recommandé que soient supprimés toutes les taxes encore en vigueur sur les exportations telles que l'impôt minimum fiscal de 1,5 et tous les autres frais imposés par la douane à la frontière, à l'exception de la redevance statistique de 2%. Ceci réduira légèrement les coûts logistiques déjà élevés des exportations tchadiennes et pourra inciter les exportateurs du secteur informel à formaliser leurs opérations. Toute perte de recettes par l'Etat peut être facilement compensée par les recettes pétrolières. En outre, la TVA sur les produits exportés doit être remboursée dans un délai raisonnable.

Mise en place d'un système de remboursement des droits de douane sur les intrants importés. Il est recommandé de mettre en place un système de remboursement des droits de douane pour tous les intrants importés destinés aux produits d'exportation. Puisque le Tchad doit faire recours au Tarif externe commun (TEC) de la CEMAC, il ne peut être exonéré des droits de douane pour l'importation des différents intrants importés tels que le matériel de conditionnement, les engrais, les pesticides, les matières premières pour la production destinée à l'exportation, etc. Les systèmes de remboursement sont opérationnels dans plusieurs pays et peuvent contribuer à la réduction des prix réels d'exportation et partant relancer la compétitivité. Un tel système s'avère même très nécessaire pour le Tchad qui souffre de son enclavement et doit payer des coûts de transport élevés. S'inspirant des cas mis en œuvre avec succès (Tanzanie par exemple), ce système doit être conçu par un spécialiste; il doit en outre être simple pour tous afin d'éviter les longs délais de remboursement qui découragent les exportateurs dans plusieurs pays. Par ailleurs, le Tchad qui a un taux d'accès à l'eau potable (35%) le plus bas de la sous région, pourrait examiner les possibilités de faire exonérer les importations des pièces détachées et équipement destinés à l'hydraulique villageoise et pastorale à l'instar des pays de l'Afrique de

l'ouest.

Appui aux initiatives de la SFI relatives aux projets FINADEV ET STEP. Ces deux projets SFI ont relativement réussi à assurer le financement et la formation en gestion des entreprises aux micro-entreprises dans deux régions du Tchad. Le champ de la formation doit être étendu par l'introduction de certaines données de développement des techniques d'exportation et du marketing international pour les entreprises informelles ou potentiellement formelles, ainsi les aider à élaborer les plans du commerce d'exportation pour l'évaluation du financement. Il est également recommandé que le projet s'étende aux restes des régions.

Conception d'un guide simple pour les entreprises sur la procédure d'accès au financement commercial. Bien que le secteur formel compte encore très peu d'exportateurs, on s'attend à ce que leur nombre augmente et que leurs besoins en préfinancement ou en investissements productifs s'accroissent. Les banques commerciales font actuellement face à beaucoup de difficultés en raison du système juridique en vigueur au Tchad, mais elles sont en principe intéressées à leur implication dans les opérations d'exportation, à condition qu'il y ait des garanties minimales.

Un guide simple et facile à utiliser doit être conçu pour les entreprises, portant sur la manière d'aborder les banques pour obtenir un tel crédit. Le Centre de Commerce International (CCI) a mis au point une version générique d'un tel guide intitulé «Comment Aborder les Banques» qui est adapté aux circonstances spécifiques qui prévalent dans chaque pays. Ce guide peut servir de modèle et il peut être demandé au CCI d'aider à l'adaptation pour le Tchad. En plus du guide, le recyclage du personnel de la banque est recommandé sur la manière d'évaluer les plans orientés vers l'exportation et sur les voies et moyens pour obtenir les informations sur les importateurs étrangers et leur solvabilité.

Création d'un centre de formation et de conception artisanale. Ce centre peut être autonome et placé sous la tutelle de la CCIAMA. Il doit lancer ses activités dans la région de N'Djamena où sont concentrés la plupart des artisans avant de les étendre par la suite dans toutes les provinces (le cas échéant en collaboration avec une ONG) lorsque des transactions commerciales régulières d'exportation auront commencé et que la demande aura augmenté.

Appui à création d'un centre de formation et de conception artisanale. Un spécialiste international en conception et commerce artisanal sera chargé d'aider à la création du centre et à son fonctionnement initial. Il aura à identifier les besoins les plus pressants, décider du contenu des cours de formation et à établir une liste du matériel requis. Il installera un site Internet dans ce centre avec un catalogue virtuel des arts tchadiens et les possibilités d'entrer, en contact avec les importateurs via Internet. Cette connexion par Internet permettra également aux producteurs d'œuvres d'art de se conformer aux tendances de la demande internationale. Ce conseiller aura à

former également quelques formateurs locaux (le cas échéant en collaboration avec une ONG telle que APICA). Le matériel et la connexion à l'Internet y compris les dépenses qui en découlent seront couverts par le projet. Le voyage à l'étranger sera accordé aux exportateurs d'œuvres d'art afin qu'ils prennent part aux événements promotionnels et puissent rencontrer les potentiels clients.

Mise à la disposition du MCIA des statistiques commerciales par le Ministère des Finances.

On espère que le Conseil National des Exportations, pendant qu'il sera en activité, va résoudre ces problèmes et améliorer la coordination des efforts entre plusieurs ministères. Jusqu'alors, on recommande que le Ministère des Finances mette à la disposition du MCIA les statistiques commerciales fiables afin de lui permettre de mener à bien ses missions et d'éviter la duplication des efforts et la dilapidation des ressources.

Renforcement du MCIA et de la Direction du Commerce Extérieur du MCIA. Ceux-ci

manquent actuellement de personnel et de ressources pour mener à bien leurs missions (manque d'équipement moderne des TI), notamment le monitoring très difficile des questions OMC et la formulation de la politique commerciale. Le CCMIA doit également être renforcé en raison de son manque de personnel, du sous équipement, et du manque des compétences nécessaires pour fournir un appui réel à la communauté exportatrice. Il est également recommandé que l'OMC crée un Centre de Référence pour le Système de Commerce Multilatéral (SCM) au sein de la Direction. Enfin, on recommande que la formation supplémentaire tant en SCM qu'en questions de développement d'exportation soit organisée pour tout le personnel technique de la Direction

Création d'une cellule de normalisation et de contrôle de qualité au MCIA ou à la Chambre de Commerce. En tant que membre de l'OMC, le Tchad est appelé à créer un centre national de renseignements SPS/TBT. On recommande qu'au moins trois personnels qualifiés soient recrutés et une documentation ainsi qu'un équipement des IT appropriés soient fournis par le MCIA et la Chambre de Commerce afin de créer une cellule au sein du Ministère qui pourra devenir le noyau du futur Centre de Normalisation et de Contrôle de la Qualité du Tchad. Cette cellule pourrait: (i) fonctionner comme un service de coordination pour la formulation et la validation des normes nationales (même en adoptant simplement les normes internationales existantes); (ii) assister les entreprises exportatrices dans la mise en application des normes internationales existantes; (iii) assister les autres institutions gouvernementales (telles que la Direction spécialisée du Ministère de l'Agriculture) à valider les certificats phytosanitaires pour l'exportation; et (iv) servir de centre national de renseignements pour les questions SPS/TBT.

Renforcement de la CCIAMA, qui est sous équipée en personnel et en matériel et manque de compétences nécessaires pour fournir un appui réel à la communauté exportatrice. Il est recommandé que des cours pratiques de courte durée sur les techniques de gestion en matière d'exportation soient introduits afin de combler le vide sur le terrain. Ces cours pourront être

destinés aux cadres exportateurs existants et futurs des secteurs formels et informels. Ils pourront être organisés en collaboration avec les institutions de formation existantes telles que le CEFOD et le CFPP de la CCIAM. Il est également recommandé que des efforts soient coordonnés avec le projet STEP de la SFI afin d'incorporer des éléments de techniques de gestion des exportations dans leurs cours.

6.5 Climat d'Investissement

6.5.1 FDI au Tchad

Plusieurs facteurs expliquent l'inefficacité du FDI au Tchad, les plus importants étant: (i) la portée économique limitée d'un pays de 9,5 millions d'habitants classé parmi les pays ayant les plus faibles revenus par habitant, et le plus faible pouvoir d'achat avec un PIB d'environ 4,2 milliards USD en 2004¹⁶; (ii) le marché désorganisé dominé par le secteur public, avec un manque criard de main d'œuvre qualifiée pour l'investissement privé; (iii) le manque d'infrastructures physiques locales et administratives en raison des problèmes de gouvernance et de gestion économique; (iv) la politique d'investissement peu transparente basée sur un cadre institutionnel et réglementaire entravé par une pratique informelle; (v) Le gouvernement et les sociétés publiques lourdement endettées, situation susceptible de faire fuir les investisseurs et (vi) l'incertitude du climat politique, qui a un effet dissuasif pour les investissements tant au niveau national que régional. *Credit Risk International* présente le Tchad, tout comme le CONGO, comme pays à « haut risque »; le Cameroun et le Gabon, pays à « risque modéré », la Guinée équatoriale, pays à « assez haut risque » et la République centrafricaine, pays à « très haut risque ».

6.5.2 Cadre général d'investissement

Le Tchad a une économie de marché basée sur la libre entreprise et une monnaie stable. Une analyse systématique des critères dont on se sert généralement pour mesurer la libéralisation économique et l'application qui en résulte mène à des conclusions très mitigées.

Nécessité de simplification et d'actualisation des lois et procédures commerciales existantes.

La grande nécessité de simplifier et d'actualiser les lois et procédures s'impose, notamment l'abrogation des lois obsolètes et l'introduction d'une discipline rigoureuse, d'une coordination efficiente et d'une transparence totale. L'effectivité des mesures adoptées dépendra essentiellement de la capacité de l'administration tchadienne à préparer, exécuter et gérer le processus. Toutefois, les investisseurs continuent à faire face à beaucoup de difficultés en raison de l'application chaotique et de l'interprétation discrétionnaire du Code des Investissements, et

¹⁶ Rapport de Développement mondial (2004).

les lenteurs bureaucratiques. Les réformes visant l'amélioration de l'investissement doivent être conformes aux réformes administratives et incorporer la nouvelle réglementation sur la gestion dans la fonction publique; celle-ci doit être basée sur des critères d'évaluation de la qualité des services, la vitesse et le coût d'exécution. Ces réformes présupposent un changement dans les méthodes et attitudes de travail. L'influence politique peut être atténuée en optant pour un organisme indépendant regroupant un échantillon des différentes administrations publiques pour prendre des initiatives de promotion de la réforme.

Bien que des pays, comme le Swaziland qui peut prétendre détenir une longue tradition de politique d'ouverture pour l'investissement, ne disposent pas de code des investissements, le Tchad comme la plupart des pays africains, a préféré en publier, le 9 décembre 1987. Avec pour titre, *le Code des 'Investissements*, il vise la réglementation de l'investissement, alors que la préoccupation communément partagée aujourd'hui est comment promouvoir les activités industrielles en donnant un coup de fouet à l'investissement à travers des incitations et des investissements connexes avec toutes les garanties que les autorités respecteront les règles du jeu.

Il conviendrait de réviser entièrement le mécanisme réglementant les investissements au Tchad. En bref, une profonde réforme s'avère nécessaire compte tenu des obligations régionales et internationales du Tchad dans le cadre de la CEMAC, l'OHADA, et de l'OMC. Un projet de la « charte d'investissement » est en étude depuis quelques années aujourd'hui pour remplacer le Code des Investissements. Il doit prendre en compte les changements nécessaires pour moderniser les incitations à l'investissement et répondre aux normes internationales attendues par les investisseurs. Parmi les dispositions qui méritent d'être sérieusement examinées figurent les dispositions relatives à la liberté des investissements privés et à la non discrimination, la focalisation sur la liste négative, la simplification des procédures d'agrément, l'introduction des avantages automatiques ou l'entrée en vigueur de l'agrément en cas de manquement ou retard en matière de réponse administrative ou agrément. Parmi les autres domaines qui affectent les investissements on peut citer les dispositions relatives à l'emploi des nationaux, l'utilisation des intrants locaux, les recettes des exportations, le transfert des technologies, l'utilisation des financements extérieurs, la réalisation du financement minimum, la participation à la privatisation, l'accès à l'immobilier et l'introduction du système fiscal suivant les gains (Maroc)¹⁷, le règlement des conflits (entre les investisseurs étrangers et l'Etat) à travers l'arbitrage international par le truchement des procédures réglementaires et les institutions universellement reconnues et les garanties politiques pour alléger les risques de nationalisation et d'expropriation.

¹⁷ A BASIL «cadre Institutionnel et Réglementaire pour investissement dans le Monde arabe Revisite»: une Revue Arabe de banque. Vol. 4 n° 1 Genève 2002.

Concernant les garanties politiques, des dispositions comme celles prévues aux articles 3 et 4 du Code des Investissement du Tchad posent tout simplement le problème. Elles doivent être révisées en de termes clairs et s'étendre à toutes les régions susceptibles d'intéresser les investisseurs. Elles sont maintenant non seulement très génériques en ampleur mais appellent à la réserve puisqu'elles sont vagues, non exhaustives et très mal formulées. Les investisseurs peuvent hésiter d'accepter les règles qui semblent être sujettes à l'interprétation arbitraire. Il serait par conséquent conseillé d'envisager une compensation équitable en cas d'expropriation, de préciser que l'indemnité est payée immédiatement et entièrement; il faut que les entreprises soient organisées de manière à fonctionner sans interférences des autorités administratives et conformément aux lois régissant l'initiative privée.

En tant que membre de la CEMAC, des actions doivent être entreprises pour *conformer* le Code des Investissements de 1987 du Tchad à la Charte régionale des Investissements de la CEMAC.

6.5.3 Passation des marchés publics.

L'article 2 du Code des investissements du Tchad réserve la passation des marchés de petite envergure des départements ministériels, entreprises publiques et administrations locales aux petites et moyennes entreprises « nationales ». Les investisseurs étrangers ne perçoivent pas les préférences du Code comme étant une entorse au règlement. Ils redoutent les procédures et processus requis qui mettent en œuvre des lois ambiguës et peu transparentes qui entraînent parfois une administration inefficace et encombrante. A titre d'exemple, la passation de marché connaît souvent de longs retards à cause de la multitude d'organismes impliqués, notamment la Commission d'Appel d'Offres et la Commission de Passation des Marchés. Il n'y a aucune conformité aux règlements régissant les passations de marchés.

Enfin, bien que l'article 25 du Code de Passation des Marchés publics de 1990 stipule que ces contrats doivent être accordés par avis d'appel d'offres, les marchés peuvent *de facto* être passés à travers des appels d'offres restreints et négociés pour des circonstances spécifiques (par exemple, le contrat passé entre le Tchad et Vivendi qui avait suscité un conflit sur les procédures des offres). Certains règlements peuvent être justifiés en substance, mais beaucoup d'autres en pratique exigent des modifications au Code; un processus qui est en cours depuis 1999.

6.5.4 Législation commerciale

La plupart des lois régissant le commerce datent de l'époque coloniale et ont depuis lors évolué irrégulièrement avec peu d'attention accordée à la cohérence. De manière générale, la réglementation applicable au commerce n'est pas favorable au développement du secteur privé.

On éprouve beaucoup de difficultés à mettre en œuvre les textes statutaires régissant le commerce, l'impôt, le travail ainsi que les lois votées dans les années 1980 pour encourager l'investissement du secteur privé. Ces actes juridiques proviennent de plusieurs sources: droit coutumier, coran et législation française.

Après l'accession à l'indépendance, plusieurs pays ont entrepris d'uniformiser leurs systèmes législatifs et judiciaires. Toutefois, le Tchad n'a pas encore fini d'harmoniser sa législation parce qu'il a accordé la priorité aux lois héritées de la colonisation. Ainsi, leur environnement juridique et institutionnel est régi par des textes de cette période, surtout sans amendement, notamment les lois adoptées par l'Assemblée nationale du Tchad. Ces lois et textes en vigueur ne sont plus adaptables aux réalités économiques du pays, et quand bien même quelques-unes sont réexaminées, cela n'a été que par étapes, augmentant ainsi le risque de complications dans leur mise en application.

Les lois promulguées dans les années 1980 pour encourager les investissements privés ont été incohérentes et difficiles à appliquer. Elles sont incompréhensibles parce que ce sont des lois décousues régissant le même domaine d'activités. Ce qui fait en sorte que les entrepreneurs et les juristes ne parviennent pas à comprendre quelle est la réglementation la plus courante. Il convient de noter que bien que le Tchad ait ratifié le traité OHADA de 1999, les lois harmonisées ne sont pas encore entrées en vigueur. L'incertitude juridique qui s'en suit explique pourquoi les investissements n'ont plus lieu. Une telle incertitude encourage des solutions informelles et freine la création des entreprises. Maintenant que le Tchad s'efforce de créer un cadre institutionnel et réglementaire plus incitatif à l'investissement, les investisseurs continuent de converger vers d'autres pays ou régions. **La révision globale de la législation commerciale s'avère urgente pour offrir aux investisseurs un cadre plus propice pour monter toutes sortes d'affaires et entrer dans le monde international des affaires.**

Biens immeubles. Il est extrêmement difficile de créer un cadre d'investissement idéal là où le droit à la propriété n'est pas suffisamment protégé comme tel est le cas au Tchad. Le respect scrupuleux des règlements d'enquête, de la bonne tenue du registre foncier et de la protection générale de la propriété foncière s'avère impérativement nécessaire. Les mesures devraient aller au-delà du cadre juridique *stricto sensu* et couvrir les réformes institutionnelles telles que l'examen de la fraude pratiquée par les notaires (à titre d'exemple, l'aliénation des titres fonciers, le transfert des titres fonciers sans enregistrement dans le Registre foncier) qui peuvent engendrer des litiges fonciers entre plusieurs requérants.

Le droit de propriété est si pointilleux que l'acquisition d'une propriété— même à but purement commercial, par un investisseur relève d'une tâche d'hercule. On note une absence totale de

transparence et les institutions et commissions gouvernementales compétentes ne tiennent pas compte des délais légaux. On peut enregistrer des retards de deux à trois ans, sans oublier les nombreux coûts officiels exorbitants et autres. Il en est de même pour les permis de bâtir. L'investisseur est parfois obligé de recourir localement à la location à des prix très élevés. On peut passer par un représentant pour contourner une loi, mais il s'agit là d'une aventure périlleuse.

La loi foncière fixe les prix de terrain sur l'ensemble de la république et suivant les localités et l'emplacement ; Le transfert de titre foncier est décerné suivant une procédure d'enregistrement et en conformité avec les textes en vigueur votés par l'assemblée. En réalité, il ne manque pas des terrains au Tchad mais ceux-ci suivant les cas peuvent faire l'objet de spéculation foncière théâtre des abus dans toutes les grandes villes.. Toute transaction immobilière entre les entités privées portant sur l'établissement des titres fonciers, et l'aliénation de ceux-ci est régie par une procédure administrative particulièrement complexe impliquant l'intervention d'une commission *ad hoc* présidée par le préfet en cas de litiges. Cette commission est composée des représentants des départements ministériels chargés des Affaires foncières, du Cadastre, de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Eau et des Forêts; d'un membre de la juridiction compétente, du chef du village et d'un notable du village. Ces contraintes expliquent la difficulté pour développer un marché hypothécaire, le droit de propriété étant mal protégé. Sécuriser les hypothèques s'avère difficile, et l'issue incertaine. La mise à bail de la propriété de l'Etat se fait à partir des négociations directes entre les parties et l'issue détermine les termes du contrat, apparemment hors de tout cadre juridique. Seule une transparence accrue peut garantir aux potentiels investisseurs une véritable protection. Un cadre juridique solide rassurera davantage les investisseurs.

Comme partie de la réforme en matière de protection des investisseurs contre l'appropriation de la propriété foncière, l'accent doit être mis sur la promulgation d'une loi foncière cohérente avec la législation sur les contrats. A titre d'exemple, les contrats de franchise ou les mises à bail à long terme doivent être couverts par toutes les garanties requises car il s'agit là de la base de projets à grande échelle qui nécessitent un capital d'investissement énorme. En tout état de cause, la législation sur l'appropriation de l'immobilier requiert un code foncier hautement transparent compte tenu des particularités des contrats et de la législation sur les entreprises.

Système judiciaire. Plusieurs pays se sont évertués à améliorer leur système judiciaire. Les lenteurs des procédures, les incohérences des jugements rendus et les difficultés de leur mise en application caractérisent le système judiciaire tchadien. Les procédures d'exécution d'une obligation contractuelle prennent jusqu'à 604 jours comprenant 50 formalités et coûtent un équivalent de 58,4% du revenu par habitant. Les états généraux de la justice (Juin 2004) ont mis à jour les faiblesses de ce corps. Les autorités concernées par la question ont décidé de prendre à

bras le corps cette question lancinante qui freine jusqu'ici l'attrait des investisseurs privés.

Les défaillances susmentionnées peuvent avoir des conséquences néfastes. On présume que le regain de violence est imputable au moins en partie au phénomène recurrent des coupeurs de route qui n'ont pas pu trouver d'emploi ou se reconvertir à d'autres activités. Le non respect de la loi émane de l'incapacité du pouvoir judiciaire à mettre en œuvre l'ordre public en raison de l'insuffisance des effectifs et des ressources matérielles. Ainsi, il est difficile pour le pouvoir judiciaire de garder son indépendance et son intégrité face à toutes sortes de pressions. En effet, une justice non rendue ou mal rendue donnera certainement aux justiciables une impression d'impunité et de discrimination. Généralement, les investisseurs potentiels redoutent l'éventualité que leurs litiges ne puissent pas être réglés équitablement et efficacement.

Réformes prévues. Jusqu'à récemment, les autorités tchadiennes n'avaient pas entièrement saisi l'ampleur du défi qui les attend. Le ministère de tutelle a eu très peu d'influence sur les travaux du système judiciaire. Toutefois des réformes sont actuellement entreprises, y compris la création de la cour de cassation (la Cour de Cassation décide des appels sur les questions de droit et procédures interjetées contre les décisions des Cours d'Appel). Elle compte trois divisions appelées Chambres: la Chambre judiciaire, la Chambre administrative et la Chambre des Comptes ou Cour des Commissaires aux Comptes.

La révision du système judiciaire cadre avec le principe d'unité de juridiction contenu dans la loi n° 004/ PR/ 98 du 28 mai 1998. Une cour commerciale distincte de la juridiction de première instance dotée de juges compétents a été créée pour statuer sur des affaires purement commerciales parvenues pour la première fois au tribunal. Les nouvelles mesures ont contribué à l'amélioration de l'environnement commercial. Des mesures supplémentaires s'avèrent nécessaires, notamment l'amendement et / ou l'abrogation des lois obsolètes, l'élaboration de nouvelles lois et la création de nouvelles institutions et fonctions.

6.5 Conclusions et domaines prioritaires d'action

Secteur de l'énergie. La situation de l'énergie demande que des mesures urgentes soient prises. Pour minimiser les coûts de l'énergie, en augmentant l'offre et les sources de l'énergie (éolienne, solaire, hydraulique, biomas, gas), trouvant des solutions aux problèmes rencontrés par STEE, et améliorant l'accès à l'électricité pour un plus, plusieurs options ont été envisagées⁵: (i) interconnexion; (ii) exploitation du gisement pétrolier de Sédigui au nord du lac Tchad avec un groupe d'investisseurs (NIR); (iii) utilisation du pétrole brut de Doba; et (iv) installation d'une usine par Exxon.

Les préoccupations par rapport à la viabilité économique du gisement pétrolier de Sédigui situé au nord du lac Tchad portent entre autre sur les coûts de construction d'un second oléoduc et

d'une nouvelle raffinerie, les dépôts pétroliers limités, et la définition de la politique de tarification qui sera appliquée par les investisseurs proposés, consortium NIR. Le gisement de pétrole brut de Doba quant à lui a une grande teneur en calcium, et devait être mélangé avec un pétrole léger importé, option aux coûts marginaux élevés si le brut devait être transporté dans des camions-citernes.

Par ailleurs, les préoccupations par rapport à l'interconnexion avec le nord Cameroun ont trait à la demande locale sans cesse croissante et à la sécheresse récurrente.

Bien qu'aucune des options actuellement envisagées ne soit de nature à résoudre, à court terme, les problèmes d'énergie de la STEE, la solution la plus prometteuse et la moins complexe semble être l'installation d'une usine à Doba. Celle-ci pourrait satisfaire les besoins de STEE estimés à environ 1000 barils par jour. A moyen et à long terme, d'autres options dont l'interconnexion au réseau du nord Cameroun pourront être explorées, conformément au timing et aux directives esquissés dans l'aide mémoire 2005 dont il est fait allusion plus haut.

Le problème de l'énergie affecte le pays dans son ensemble. Le problème d'infrastructure que connaît la STEE semble d'abord être dû, pas tellement au manque d'équité ou d'accès limité au crédit, mais plutôt aux sérieux problèmes de gouvernance. En fournissant les principales infrastructures ou en augmentant ses ressources, la STEE pourrait accroître promptement sa capacité d'installation. Mais si ces problèmes de gouvernance persistent, le seul renforcement de sa capacité de production ne sera guère suffisant pour résoudre radicalement les problèmes d'approvisionnement en énergie électrique. Dans le cadre du projet de Réhabilitation des secteurs eau et énergie appuyé par la Banque mondiale, un plan stratégique d'amélioration des performances de la STEE est en cours d'élaboration et devrait servir de base à une réunion de donateurs en vue de la mobilisation de ressources supplémentaires nécessaires à la réhabilitation prioritaire des infrastructures d'eau et d'électricité. Le financement des importations de carburant pourra également être assuré dans le cadre du projet de la Banque mondiale sous réserve d'une bonne mise en œuvre de mesures visant l'amélioration des opérations et de la viabilité financière de la STEE.

En raison de la faible capacité organisationnelle de la STEE, on peut penser à faire recours à un investisseur étranger pour reprendre entièrement la production, la transmission et la distribution électrique. L'échec dans la dernière tentative d'impliquer un investisseur privé montre que les conditions ne sont pas encore réunies pour le développement d'un partenariat public/privé durable dans le secteur de l'électricité. Les entreprises seraient peu disposées de s'aventurer dans ce domaine sans engagement ferme des autorités administratives à pallier l'interférence politique et éliminer les comportements de pillage, ce qui contribuerait considérablement à résoudre les problèmes techniques au Tchad, quelle que soit leur complexité.

Télécommunications. Le développement du secteur des télécommunications montre que des marchés porteurs existent au Tchad; ils pouvaient être solvables s'ils se développaient rapidement et attireraient par là les investisseurs internationaux. La nécessité d'un changement radical dans les modalités d'action entreprises par l'Etat en vue de mettre en vigueur les critères internationaux de transparence et de bonne gouvernance s'impose. Chaque litige impliquant un investisseur international ternit l'image de marque du Tchad. Si les pays ne parviennent pas à décourager les investisseurs dans le domaine du pétrole, c'est parce que les ressources naturelles sont si précieuses que ceux-ci sont préparés à faire face à un environnement politique hostile. Un milieu d'affaires moins redoutable peut dissuader les pays à consentir des concessions fiscales excessives.

Nécessité d'un climat de confiance entre le secteur public et le secteur privé. Il convient également d'attirer les investisseurs dans les secteurs industriels où l'on note une rude concurrence entre les pays. La supervision et la promotion du secteur privé sont des tâches assez complexes qui requièrent la coopération. Un climat de confiance entre le secteur public et le secteur privé doit prévaloir et l'Etat doit jouer le rôle complexe de conseiller, pourvoyeur de l'information et d'assistance, de législateur et d'arbitre. Ce rôle n'a de sens que si l'Etat dispose effectivement de moyens accrus, de compétences et de sources d'informations par rapport au secteur privé. L'Etat tchadien est privé de tout cela.

Les missions de l'Etat doivent alors être adaptés aux moyens disponibles. En manquant de moyens pour assurer une contribution positive au développement du secteur privé, l'Etat se limite très souvent aux interventions futiles qui entravent la continuité des activités génératrices de revenus. Le renforcement des capacités ici doit porter sur la promotion du secteur privé et non sur la supervision. A titre d'exemple, il serait anormal de renforcer la capacité de l'Etat à imposer et mettre en vigueur des normes phytosanitaires nationales s'il n'existe aucun organisme étatique capable d'assurer une certification crédible. Par contre, la diffusion des informations sur les exigences du marché et la promotion de la création des infrastructures nécessaires peuvent aider les exportateurs à se conformer aux normes pour être reconnus par les clients étrangers.

Application de l'initiative de transparence sur les industries extractives. Enfin, il serait souhaitable que le Tchad, tout comme le Gabon et le Nigeria adhèrent à *l'initiative* de transparence sur les industries extractives (ITIE) lancée lors du Sommet mondial sur le développement durable tenu en septembre 2002 à Johannesburg, et adoptée par les pays du G8 à Evian en juin 2003. Cette initiative à laquelle plusieurs pays ont adhéré bénéficie de l'appui de plusieurs organismes¹⁸ internationaux et de nombreuses organisations non gouvernementales

¹⁸ Ces organismes sont les suivants: Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD), Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

(ONG) ainsi que des investisseurs privés. Il s'agit surtout de promouvoir la transparence en matière de paiement et des recettes des industries extractives des pays dépendant en grande partie de ces ressources.

CHAPITRE 7¹⁹ - SECTEURS TRADITIONNELS D'EXPORTATION (COTON, ELEVAGE, PECHE)

Le présent chapitre évalue les potentialités, les difficultés et les perspectives des secteurs d'exportation traditionnels du Tchad. Jusqu'au début des années 70, le Tchad était le premier producteur de coton en Afrique francophone, aussi la section 7.1 s'appesantit-elle sur la filière coton qui présente d'énormes potentialités et est d'une importance stratégique pour l'économie tchadienne (soit environ 40% à 50% des recettes d'exportation). La section 7.2 analyse le secteur de l'élevage qui, bien qu'en grande partie pratiquée dans l'informel, représente une part non négligeable des exportations tchadiennes et de son PIB (soit 1/5 du PIB, y compris les recettes pétrolières, occupant probablement le deuxième rang après le pétrole). La section 7.3 passe en revue le secteur de la pêche qui constitue une source importante de revenus et un pourvoyeur d'emplois contribuant de ce fait à la lutte contre la pauvreté.

7.1 Coton

7.1.1 Situation

La culture du coton remonte au début du 20^e siècle (Margin; 2001). Au début des années 70, le Tchad était en tête des pays d'Afrique francophone producteurs de coton. Malheureusement, depuis la saison 1997-98 ce secteur connaît une grave crise liée à la chute de la production, ce qui place le Tchad aujourd'hui au dernier rang parmi les producteurs d'Afrique francophone. Le coton est d'une importance stratégique pour l'économie tchadienne, soit environ 40% à 50% des recettes d'exportation, faisant de ce secteur un important pourvoyeur de revenus publics. Cotontchad (CT), compagnie cotonnière nationale, enregistre le plus grand chiffre d'affaires du pays et est le premier employeur avec plus de 1000 emplois permanents et 1500 emplois saisonniers. Par ailleurs, Cotontchad est le premier emprunteur du système bancaire local et est considéré comme deuxième pilier de l'économie après les transports. Enfin, la culture du coton est la première source de revenus pour quelques 350 000 producteurs avec d'importants effets d'entraînement sur les autres populations rurales.

Le coton est une matière première qui entre dans le processus de transformation de nombreux produits. Ses produits dérivés (graines, tourteau de graine, huile, cosse) génèrent une plus value additionnelle qui nourrit des centaines de milliers de ménages. CT est une société parapublique

¹⁹Le présent rapport s'inspire des travaux de Catherine Bonjean (consultant agricole, CERDI), DR Boubacar Hassane(consultant en élevage),Jacque Lemoalle(consultant hydraulique)et ARTHUR Neiland(spécialiste en pêche).

dont la majorité des actions reviennent à l'Etat²⁰. Créée en 1979, elle fournit les intrants agricoles (engrais, pesticides, produits phytosanitaires) à crédit aux cultivateurs et détient le monopole sur l'achat du coton, l'égrenage et la commercialisation des fibres et produits dérivés. Par ailleurs, CT a la prérogative d'acheter la totalité de la production qu'elle transforme dans ses neuf usines d'égrenage. Toutefois, le transport des semences et des fibres, jusque-là exécuté par CT, est désormais sous-traité (depuis 1993) par une société privée.

Contrairement aux autres pays de la zone franc à l'instar du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal, la tâche de formation des cultivateurs n'échoit pas à CT, cette dernière a été dévolue dès les débuts à l'Office national du développement rural (ONDR). Les recherches sur le coton sont menées par l'ITRAD, société publique sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. La transformation des produits dérivés (huile, savon) qui, jusqu'ici, faisait partie intégrante des activités de Cotontchad, a été privatisée en juillet 2003,. Toutefois, par décret 248 du 5 Avril 2006, l'Etat a réintégré ses actions puis les a transférées par décret N 249 du 5 Avril 2006 à la cotonchad ..

Zone de production. Le cotonnier est une plante qui pousse en saison des pluies dans la région écologique soudanaise du Tchad. Sa zone de production couvre une vaste étendue de terre de 700 km de l'Est à l'Ouest et de 25 km du Nord au Sud, soit une superficie de 127 000 km². Dans cette région, 350 000 coton culteurs font vivre 3 500 000 personnes. sur une superficie totale de 300 000 hectares. (S.G Conseil 2003). La culture du coton se pratique sur de petites surfaces familiales d'environ 2,8 hectares, soit 0,18 ha par personne. Dans un foyer d'environ 6 personnes, presque la moitié (2,6) cultive le coton. La polyculture est de règle ici, le coton ne représentant que 17% de la surface cultivable du champ qui accueille par ailleurs d'autres cultures telles que le sorgho, le dolique, les tubercules et les légumes.

L'Ouest du Tchad dispose du meilleur réseau routier reliant le pays au reste du monde (via Ngaoundéré au Cameroun) et du territoire national. Toutefois, la réhabilitation de la route passant par Touboro permettra de réduire le trajet de près de 300 km et sera à l'avantage des usines situées au centre de la région. Les distances moyennes de collecte de coton sont plus longues dans le Centre et l'Est à cause du très mauvais état des routes, en particulier à l'Est du pays. Ici, les distances de collecte sont deux à trois fois supérieures aux distances optimales (60 km). Cette situation pénalise les paysans de la région à cause des coûts des semences et de transport plus élevés qu'à l'Ouest où la cohésion sociale, une composante indispensable au fonctionnement harmonieux et efficace des associations villageoises (AV) et la stabilité des relations avec la compagnie de coton, est plus élevée et explique le fort taux de recouvrement des crédits en

²⁰ l'Etat détient 75% du capital, Dagriss, 19, SGTB, 4. et BIAT, 1.5

intrants agricoles et la cohabitation moins violente entre les éleveurs et les cultivateurs ..

Production des semences. Cotontchad finance l' ITRAD (Institut Tchadien de la recherche agronomique pour le développement) qui est chargé de la production, de la multiplication, du contrôle de qualité et de la conservation des semences. Suite à une gestion calamiteuse et à un manque de ressources, l'ITRAD est pratiquement au bord de la faillite (aucune opération réalisée, manque d'équipement opérationnel et de transport, coupure d'électricité). C'est pourquoi, il ne peut produire de nouvelles variétés ou mener des expériences appropriées.

Producteurs et structures d'appui/vulgarisation. Il existe environ 350 000 producteurs de coton organisés au niveau des villages en environ 5000 associations villageoises (AV). Chaque AV comprend au moins 5 associations de producteurs soit environ 100 ménages. L'AV a la charge de gérer les commandes en instants, de les distribuer, de superviser le recouvrement des crédits et de faciliter le ramassage des graines de coton. Les AV. jouent ainsi un rôle économique mais ne sont pas mandatées de représenter les producteurs lors de l'élaboration des politiques. Les Comités de coordination locaux (CCL) sont chargés de représenter les cultivateurs dans les transactions avec les autres acteurs du secteur. Les CCL ont été créés dans chacune des 9 usines d'égrenage et sont financés par des redevances (5 FCFA /kg) sur le prix d'achat du coton. Au cours des trois dernières années, les CCL ont bénéficié d'un appui substantiel de la part de CTRS (cellule Technique de Suivi de la Reforme du Secteur Coton, qui est financé par un fonds fiduciaire japonais géré par la Banque mondiale) par le truchement de la formation aussi bien sur les bonnes pratiques agricoles que sur la sensibilisation par rapport aux problèmes de marketing. Le CTRC s'est focalisé sur le développement des organisations de producteurs en acteurs économiques à travers la création des coopératives de commercialisation. Cette structure aide également les PO à gérer un fonds qui a été créé et financé par un prélèvement de CFA5F/kg sur les prix consentis par Cotontchad en vue d'assurer la participation des producteurs au capital des futures compagnies de mouture. Ainsi, les CCL sont désormais créditées d'une certaine reconnaissance au niveau des AV, bien que les besoins de celles-ci en matière de renforcement des capacités et d'habilitation nécessitent davantage de moyens, si l'on veut atteindre l'objectif de libéralisation qui est d'amener les AV à protéger leurs propres intérêts. Le projet d'appui aux services agricoles et de organisations de producteurs (2004-20058) de la Banque continuera de satisfaire les besoins de CTRC en matière de financement étant donné que le Fonds japonais arrive graduellement à terme.

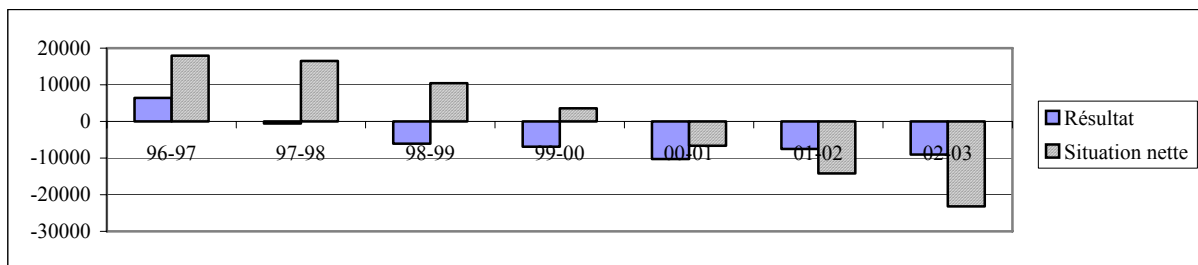
Coton Tchad, société d'Etat inefficace et en crise depuis des décennies. La situation financière de la société est très mauvaise, avec une valeur nette en recul, un revenu opérationnel négatif depuis des années ainsi qu'un endettement colossal. Les perspectives de recouvrement de la dette due par l'Etat sont incertaines. Le revenu opérationnel net (RON) de CT a chuté depuis la

saison 1997/98 (figure 7.1). Il représentait un déficit de 6.7 milliards en octobre 2003, alors que les estimations prévoyait un RON de 23,2 milliards pour 2002/2003 (SCET, 2003). Le déficit de la marge brute d'autofinancement de 2 milliards en 2001 était estimée à 5 milliards en octobre 2004. Avec la privatisation de la société huilerie et Savonnerie, qui a pourtant apporté de l'argent frais au cours de la saison cotonnière, la situation financière s'est détériorée.²¹ La dernière saison 2004/2005 ne semble pas pouvoir améliorer la situation étant donné que Cotontchad a été pris à contre-pied, dès lors qu'elle avait eu à garantir, sous la pression du gouvernement, des prix au producteur assez élevés, à un moment où au marché mondial le CFA était soumis à une grande pression. On estime que l'exercice 2004/2005 enregistrera un autre NOI négatif d'environ CFA 15 milliards et que par conséquent toute subvention du gouvernement sera impossible.

²¹ La privatisation de l'Huilerie /Savonnerie a ainsi retardé l'achat du coton.

Figure 7.1

Résultats opérationnels et situation nette de Cotontchad

**i. SOURCE: SG Conseil (2003)**

Suite à la mauvaise exécution de la loi fiscale, la dette de Cotontchad vis-à-vis de l'Etat a considérablement augmenté (non paiement de nombreuses taxes, y compris la TVA, IRPP, (IS), l'avance de taxe à l'importation (tableau 7.1). Par ailleurs, Coton Tchad a accumulé des arriérés vis-à-vis des fournisseurs, retardé le paiement des producteurs et une énorme dette à moyen terme due aux banques (SG Conseil, 2003). Nonobstant cette situation, l'Etat a remboursé environ 21 000 000 000 FCfa sur la période 2005-06.

Tableau 7.1

Situation de la dette Etat- Cotontchad (Millions FCFA)

	Budget 2002/20 03	Prévisions 2001/02	00/2001	1999/20 00	1998/19 99	1997/19 98	1996/19 97
Dette de l'Etat vis à vis de Cotontchad							
Dettes à long terme	10.362	11.975	12.474	13.423	13423	0	0
Dettes à moyen terme	8.003	7.013	6.826	5.283	4.086	14.962	8.932
-Y compris les différentes dettes de l'Etat	879	879	471	248	223	5.184	1.828
- TVA, TCA avant 98/99	3.243	2.278	2656	1.447	5	5.813	3.939
- Y compris les dépôts prévisionnels	2.787	2.787	2787	2787	3483	3965	3165
- Y compris les dépôts IRPP	1094	1069	912	801	375	0	0
Dette de Cotontchad vis à vis de l'Etat							
Dettes totales	1.484	1.484	1.718	729	563	2.031	5.987
Solde en faveur de Cotontchad	16.881	17.504	17.582	17.977	16.946	12.931	2.945

Source: SG Conseil (2003). CT: Cotontchad

Une récente évaluation a révélé qu'il faudrait injecter environ 20 milliards de FCFA pour viabiliser la société à la fin de l'année 2003. Cette somme ne prend pas en compte la réhabilitation de l'usine et l'équipement. A la fin de la saison 2004/2005, ce chiffre pourrait atteindre CFA 40 milliards. La politique de marketing de CT est relativement bonne.

Contrairement aux autres pays de la zone franc qui ont confié ce volet à des intermédiaires étrangers (COPACO filiale de DAGRIS), Cotontchad dispose de son propre département de Marketing. Les trois quarts de la production des fibres sont vendus directement aux usines européennes basées en Allemagne et au Portugal (47% et 60% des ventes respectivement), diminuant de ce fait les frais de transport par rapport à l'Asie, tout ceci grâce à l'efficacité du département de Marketing de Cotontchad.

b)7.1.2 Principales questions

La crise qui frappe la filière coton est la résultante à la fois, des facteurs exogènes (pays sans littoral, cours mondiaux) et endogènes (mauvaise gestion politique et inefficacité des institutions nationales).

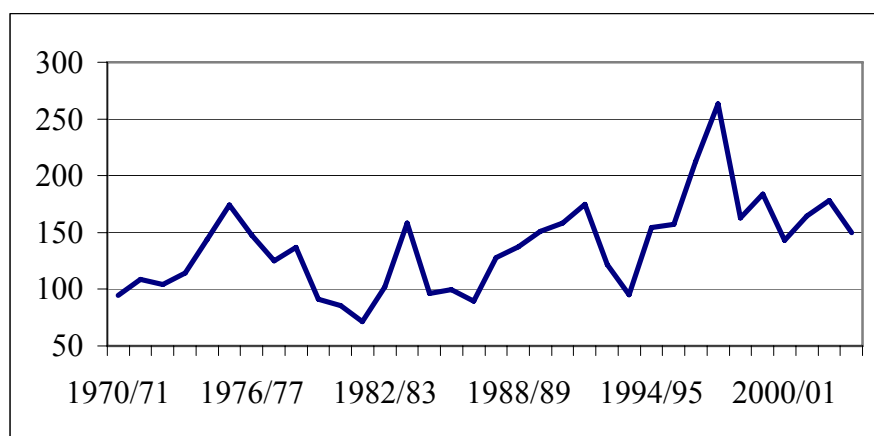
Intervention inefficace de l'Etat et mauvaise organisation des services de vulgarisation. Au Tchad, contrairement aux autres pays producteurs de coton de la zone CFA, ce sont les structures d'Etat qui forment les producteurs. Ailleurs, cette tâche est dévolue aux compagnies de coton. L'Office national de développement rural (ONDR), organisme spécialisé du ministère de l'Agriculture, couvre les coûts de formation de Cotontchad (une contribution de 12 FCFA/kg). Dans le cadre des réformes engagées, l'ONDR a dû se retirer du secteur du coton en 1995, laissant ainsi un grand vide en terme d'interface au suivi de la fourniture des intrants, du recouvrement des crédits et du marketing, au moment même où les cours mondiaux connaissaient à partir de 1995, une deuxième chute constante, rendant de ce fait le secteur peu rentable. Afin de combler le vide laissé par le quasi retrait de ONDR, Cotontchad a dû intervenir, former et déployer ses propres agents d'interface (environ 150). Toutefois, 25 seulement sont des agents de vulgarisation, les autres affectés aux activités d'évaluation des intentions des cultivateurs en matière d'ensemencement, de détermination des besoins correspondants en intrants et de distribution des intrants en temps opportun.

Inefficacité de Coton Tchad. La filière coton connaît une trop mauvaise passe, suite aux tensions de trésorerie, CT est contrainte de limiter ses activités (limitation des intrants, incapacité d'acheter la production totale). La conséquence est le découragement des producteurs causant ainsi le déclin de la production et des résultats opérationnels de Cotontchad. Dans l'optique de renverser cette mauvaise tendance, CT a fixé le prix d'achat du kg au producteur à 190 FCFA pour 2005/2005 soit une augmentation de 30 FCFA, à un moment où suivant la situation en vigueur au marché mondial, Cotontchad ne devait payer que CFA 150F/kg. Pour réaliser cette promesse, CT a dû demander une subvention de 10 milliards de FCFA à l'Etat sur la base d'une estimation de 250 000 tonne de produit, ce qui n'a couvert qu'une partie du montant réel.. Cette mesure n'aura cependant qu'un impact limité tant que le secteur n'est pas restructuré.

Mauvaise exécution de la réglementation relative à la TVA dans le secteur du Coton. Ceci démontre la tendance de l'Etat à contourner ou à manipuler la loi en sa faveur, pénalisant ainsi les sociétés du secteur formel. On peut donc dire que le système de la TVA dans le secteur du coton enfreint le principe de la neutralité fiscale, parce que, contrairement aux pratiques d'usage, l'Etat ne rembourse pas la TVA prélevée sur les intrants agricoles. De même, les prélèvements de l'impôt sur les sociétés ne sont pas remboursés alors que la société cotonnière connaît de sérieuses difficultés financières. En outre, l'Etat doit d'énormes arriérés aux fournisseurs, notamment en matière de bons de commandes. Les commandes en matériel agricole par exemple ne sont pas payées.²²

Performances de production mitigées depuis le milieu des années 70. La production cotonnière évolue en dents de scie à cause des aléas climatiques et politiques. (Figure 7.2)

Figure 7.2
Production de coton (en million de tonnes)

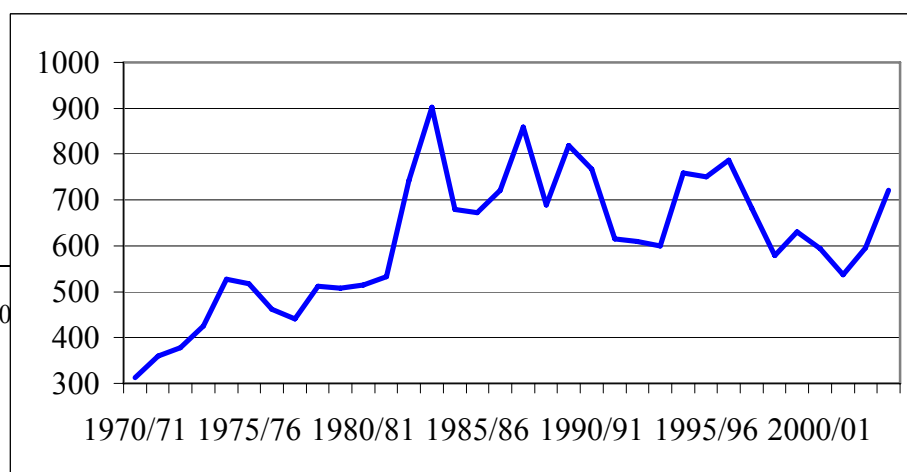


Source:
Cotontchad.

Dagris et

Faible production. La production en coton a chuté depuis le début des années 80
(Figure 7.3)

Production de coton (kg/ha)

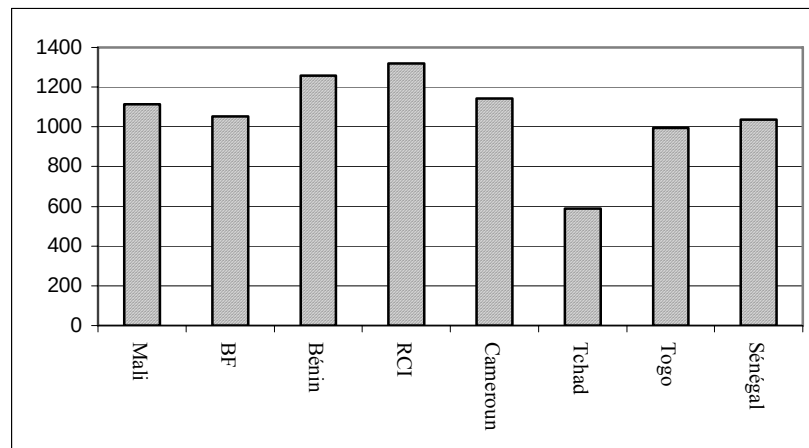


²² L'Etat doit 80

Source: Dagrís et Cotontchad.

Plus faible production en Afrique centrale et de l'Ouest. Avec une production moyenne de 580 kg/ha au cours de la saison 2000-2003, le Tchad enregistre la plus faible production en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (Fig. 7.4). La chute de la production est souvent attribuée, en partie, à la dégradation des facteurs structurels et la pluviométrie très irrégulière.²³ Cette baisse résulte également de la diminution de l'utilisation des intrants (pesticides et engrais), du matériel agricole inadéquat, de la faiblesse des revenus, l'inefficacité des services de vulgarisation et de recherche ainsi que le manque d'organisation des cultivateurs. Les problèmes que connaît CT sont: l'obsolescence des usines et des équipements, la maintenance approximative des équipements, des pannes fréquentes, le manque de pièces de rechange, la livraison irrégulière des semences et le fort taux d'humidité. La consommation en électricité est également très élevée à cause de la maintenance approximative des équipements. Les taux de production et d'égrenage sont plus faibles comparés à la moyenne dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest.²⁴

Figure 7.4
Comparaison de la production cotonnière, saison 2001/2



Source: Dagrís et Cotontchad

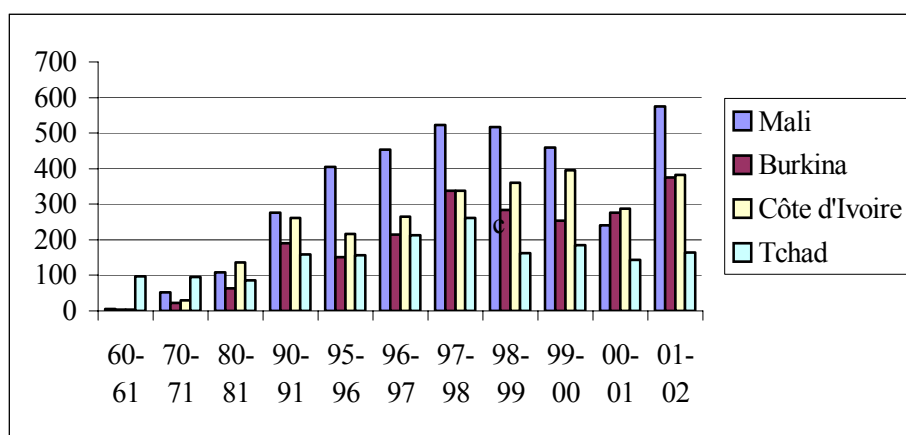
²³ Au cours des 70 dernières années, une baisse d'environ 100 mm de pluie ainsi qu'une plus grande variabilité ont été observées dans la zone soudanaise. La production agricole a été très sévèrement affectée par ces variations, en particulier lors des périodes de cultures (de mai à juin). Cependant, cette baisse des précipitations ne s'est limitée que dans la région cotonnière.

²⁴ le taux d'égrenage dans les pays d'Afrique centrale et l'Ouest était en moyenne de 42.3 en 2001/02 contre 41 au Tchad (Gabre-Madhin, 2004 et SG Conseil).

Noter: BF=Burkina Faso; RCI=Côte d'Ivoire;

Mauvaise qualité du produit et production médiocre. La qualité du produit s'est considérablement détériorée depuis la saison 1997/98, car les données commerciales révèlent que la teneur en ouate et le coton de premier grade connaissent une dépréciation pour cause de mauvaise qualité. De manière générale, les raisons qui expliquent la mauvaise performance du secteur sont l'inefficacité de la société publique, les difficultés structurelles sérieuses, (coût de l'énergie dans un pays sans littoral) et la baisse des cours internationaux. Pourtant, au Mali et au Burkina Faso dont le type d'organisation est similaire à celui du Tchad, la production du coton connaît une embellie spectaculaire. Figure 7.5

Figure 7.5
Production de coton dans la zone CFA (en milliers de tonnes)



i) Source: Dagrís et Cotontchad

Coûts de transport intérieur et extérieur élevés. Contrairement au Burkina Faso, pays sans littoral à distance égale de la mer, le coût du coton fibre produit par CT était de 15% plus élevé que celui de la Sofitex pendant la saison 2002/2003. Les coûts supplémentaires résultent des facteurs exogènes relatifs aux frais de transports et des facteurs endogènes relatifs au dysfonctionnement du secteur coton tchadien.

Transport intérieur. L'étude des conditions du transport terrestre révèle que, à cause des zones de ramassage étendues et du mauvais état du réseau routier, les coûts de transport reviennent deux fois plus chers au Tchad comparé au Burkina Faso. En outre, le coût de transport au port d'expédition (expédition FOB) est 80% plus élevé qu'au Burkina Faso à cause du mauvais état des routes et des véhicules. Si les coûts de transport étaient les mêmes, le prix du kilogramme de

coton de CT ne serait que de 5% supérieur à celui de la Sofitex, son partenaire Burkinabé.

Unités de transformation non compétitives. Par ailleurs, les coûts de transformation à l'unité sont de 42% plus élevés au Tchad (tableau 7.3) principalement à cause du niveau de production relativement bas dans ce pays. En effet, les coûts de transformation sont surtout des dépenses fixes, réparties sur toute la chaîne de production pour une surface cultivable²⁵, similaire, cette dernière étant 2 fois plus importante au Burkina Faso. L'incapacité de l'Etat de mettre à disposition des camions opérationnels a rendu la récolte difficile. La libéralisation et la privatisation du secteur transport de l'industrie cotonnière peut avoir un effet positif.

Tableau 7.3
Comparaison du coût unitaire du coton fibre pour la saison 2002-2003

	SOFITEX	COTONTCHAD	Coûts supplémentaires du Tchad 0
<i>Production de coton (kg)</i>	420 174	165 000	
<i>Prix d'achat au producteur (Fcfa/kg coton fibre)</i>	434	160	-9
<i>Transport à l'usine (Fcfa/kg coton fibre)</i>	22	47	114
<i>Transformation (Fcfa/kg coton fibre)</i>		245	42
<i>Transport FOB (Fcfa/kg coton fibre)</i>	54	97	80
<i>Prix FOB (Fcfa/kg coton fibre)</i>	682.2	782.5	15

Source: SCET-Tunisie (2003).

En résumé, la Sofitex est en mesure d'offrir aux producteurs des prix qui sont de 10% plus élevés que ceux pratiqués au Tchad, tout en maintenant un faible prix de revient de la fibre.

Il est bien possible de redynamiser la filière coton. Mais, faire de en Cotontchad une société plus compétitive n'est pas une tâche facile. Pour un début, si les coûts de transport sont ramenés au niveau moyen pratiqué dans les pays de la zone franc²⁶, cela pourra contribuer à améliorer sa compétitivité. L'amélioration de la compétitivité requiert un gros investissement dans le

²⁵ Les coûts fixes à la Sofitex s'élèvent à 13/44 millions FCFA. Elles couvrent la production de 173,633 tonnes de fibre, soit 75,7 FCFA/*kg par unité. Au Tchad les coûts fixes s'élèvent à 9 352 millions pour une production de 69 960 t, soit 140,3 FCFA l'unité. Les coûts fixes par unité sont par conséquent plus élevés d'environ 68 FCFA/kg, plus 39 FCFA / kg si on ajoute le volet des dépenses de détérioration et d'opération (SCET 2003)

²⁶ L'étude des dépenses de CT réalisée par SCET-Tunisie(2003) a révélé que le prix au producteur, hormis les coûts de transport à l'intérieur et à l'extérieur du pays et les coûts fixes, est plus faible que le prix de revient du coton Sofitex (Scet-Tunisie,2003 p.22)

transport, l'usine et l'équipement. De même, Un mode d'organisation plus efficace s'avère nécessaire. Réduire les coûts de transport nécessitera un investissement lourd dans le réseau routier, le parc automobile, etc. Pour accroître la production, il importe de mettre en place une série de mesures incitatives en faveur des cultivateurs en leur fournissant en quantité suffisante et de manière régulière des intrants agricoles, des prix plus attractifs; un temps de ramassage plus réduit, et une politique de formation et de recherche plus efficace. La réduction des coûts de transformation nécessite une réhabilitation des usines (acheter de nouveaux équipements, rénover et maintenir ceux existants, fournir les pièces de rechange, etc.) qui dans le présent état ne sauraient donner satisfaction au cas où il était envisagé d'augmenter la production. Dans le même temps, il est nécessaire de redéployer les usines en vue d'une plus grande efficacité au cas où elles seraient appelées à fonctionner à plein régime.

Pour expliquer les raisons du déclin du secteur du coton ces dernières années, les facteurs tant endogènes qu'exogènes peuvent être évoqués. Les facteurs exogènes comprennent la forte instabilité des cours mondiaux (appui à la production et subvention des exportations des pays développés) qui influencent négativement sur les cours internationaux du coton. On peut également évoquer l'enclavement et les coûts du transport.

Les facteurs endogènes comprennent les prix bas payés aux producteurs, une forte imposition des intrants agricoles (TVA de 18% sur les pesticides), de nombreuses redevances en faveur des services d'encadrement et de vulgarisation, dysfonctionnement dans la distribution des intrants et prix élevé subséquent, taux d'intérêt élevé pour les crédits en intrants).

a. 7.1.3 Reformes et recommandations

Suite à de nombreuses tentatives infructueuses de privatiser CT, une profonde réforme du secteur cotonnier tchadien nécessite une bonne coordination des nombreux acteurs intervenant dans la filière et l'adoption d'une grille compétitive de prix à tous les niveaux, l'amélioration des rapports entre les producteurs de coton et la compagnie cotonnière, la promotion de la concurrence et l'amélioration des structures du marché, tout en prenant en compte l'inefficacité du cadre institutionnel, la chute de la demande et l'absence d'une bonne organisation professionnelle de la filière.

Une étude complète de la filière coton au Tchad, y compris les développements dans le statut, l'actif et les opérations de Cotontchad a été menée en 2002/2003 par C2G Conseil, qui a identifié neuf scénarios de privatisation possibles en vue de la réforme de la filière coton, dont la privatisation, la libéralisation, divers schémas de rapports Etat / filière. Ce rapport a été adopté par le Haut Comité interministériel en juin 2004, Haut Comité qui avait exprimé sa préférence

pour deux scénarios, à savoir:

- Cession d'une partie ou de la totalité des actions de l'Etat dans Cotontchad
- Vente de l'actif de Cotontchad(ginneries) en un ou plusieurs lots.

On avait demandé aux consultants d'analyser davantage les implications de ces deux scénarios et de présenter leurs conclusions au cours d'un forum des investisseurs organisé à N'djamena en septembre 2004. En l'absence d'une profonde restructuration financière de Cotontchad et de sa recapitalisation par l'Etat, la première option ne semble pas réaliste étant donné que la valeur nette du monopole de l'Etat est largement négative. Il reste le scénario de la vente de l'actif, et les autorités doivent choisir entre la vente en un, deux ou trois lots. Elles doivent également se prononcer sur le cadre institutionnel qui doit accompagner le scénario retenu. En effet, le cadre institutionnel requis en cas de vente en un lot(monopole privé) sera différent de celui qu'il faut lorsque deux ou trois opérateurs sont impliqués. Les autorités doivent par ailleurs se prononcer sur le cadre réglementaire nécessaire, l'émergence d'une interprofession et la responsabilité par rapport aux fonctions critiques(recherche agronomique, vulgarisation, maintenance des routes rurales, rapports avec les organisations de producteurs etc), ainsi que sur les options fondamentales telles le maintien d'un prix unique pour l'ensemble du territoire en ce qui concerne la semence de coton, ou le choix de prix différentiels dans chaque zone d'exclusivité relevant d'une ginnerie cédée.

Elaboration d'une feuille de route pour la privatisation de Cotontchad en 2008. En février 2005, une mission de la Banque mondiale avait examiné avec le gouvernement les mesures qu'il convient maintenant de prendre pour trouver une solution efficace et durable à l'éternel problème des pertes récurrentes enregistrées par Cotontchad. Les deux parties avaient ainsi de commun accord arrêté une liste d'actions à entreprendre, connue sous le terme «feuille de route», pour une privatisation effective de Cotontchad en 2008 conformément au chronogramme de la feuille de route adoptée par le gouvernement..

En effet, les autorités tchadiennes avaient pensé que des bailleurs de fonds viendraient sauver Cotontchad et contribueraient à sa restructuration financière. Malheureusement tel n'a pas été le cas, compte tenu de l'ampleur de la situation et de la prise de conscience de plus en plus accrue du fait que les pertes récurrentes enregistrées par Cotontchad ne trouveront de solution durable que dans le cadre d'une re-appréciation globale, par l'Etat tchadien, de la rationalité de la production du coton dans certaines zones cotonnières, et la décision concomitante de laisser au secteur privé la gestion de l'actif actuel de Cotontchad.

Certaines décisions préliminaires doivent être prises par les autorités tchadiennes avant la mise en vente de l'actif de Cotontchad en un ou plusieurs lots. Il s'agit de:

- choix du scénario de privatisation: Comme on l'a dit plus haut, il est peu probable que l'Etat Tchadien puisse mobiliser des fonds adéquats pour recapitaliser Cotontchad, compte tenu de l'ampleur des pertes accumulées; le gouvernement, par le truchement de son Haut Comité Interministériel devrait reconnaître cette réalité, opter officiellement pour la vente de l'actif de Cotontchad et décider s'il faut le faire en un, deux, ou plusieurs lots.
- Elaboration d'un cadre réglementaire: en fonction de l'option retenue, le gouvernement devrait définir les grandes lignes du cadre réglementaire, sur la base des recommandations de C2G Conseil, et laisser aux autres acteurs la responsabilité des modalités pratiques, avec pour objectifs généraux de:
 - Permettre l'émergence d'une interprofession qui permettra aux différents acteurs concernés (essentiellement les producteurs de coton et les transformateurs privés) de constituer des partenariats et de gérer leurs intérêts respectifs tout en ayant à l'esprit la nécessité de protéger la viabilité générale de la filière coton;
 - Se prononcer sur la meilleure manière de gérer certaines fonctions critiques indispensables à un fonctionnement harmonieux de la filière coton: recherche et développement (renouvellement du matériel de l'usine), offre de service de vulgarisation aux cultivateurs, importation et distribution des intrants ainsi que les mécanismes de recouvrement des crédits y relatifs, maintenance des pistes de desserte, etc.
- Choix d'une banque ou d'une institution financière: le calendrier de la feuille de route stipule qu'au 15 décembre 2005, les autorités tchadiennes devraient être en mesure de recruter une institution financière spécialisée chargée d'évaluer l'actif de Cotontchad et préparer les documents d'appel d'offres. On a estimé que les différentes étapes impliquées dans la préparation des dossiers d'appel d'offres devraient permettre l'organisation de la vente fin 2006, pour que la signature des documents de transfert officiel de propriété entre l'Etat tchadien et les opérateurs privés ait raisonnablement lieu mi 2007.

A ce jour, la feuille de route n'a pas encore été adoptée officiellement par le Haut Comité interministériel. On espère que le choix du scénario de privatisation retenu devrait être fait d'ici fin septembre 2005.

7.2 Bétail

i. 7.2.1 Situation contextuelle

Caractère traditionnel du secteur. L'élevage du bétail au Tchad évolue en grande partie dans un cadre traditionnel et familial, raison pour laquelle son importance est difficilement exprimée en termes de statistiques. Cependant on estime à 1/5 sa contribution au PIB (y compris les revenus du pétrole) Bien que le secteur de l'élevage soit encore très peu structurée et qu'il n'ait reçu que très peu d'attention de la part des pouvoirs publics (insuffisance d' infrastructures de base, faiblesse de politique de promotion), les exportations du bétail se chiffrent à plus de 100 milliards; l'élevage vient en second lieu après le pétrole.²⁷ Au regard des potentialités naturelles dont jouit le pays en matière d'élevage du bétail et de la proximité avec le Nigeria, la nation la plus peuplée d'Afrique, les perspectives sont prometteuses.

Plus de 40% de la population active opère dans l'élevage c'est pourquoi la production animale peut à juste titre être considérée comme la première source de revenus pour de nombreux ménages dans certaines régions du pays, jouant ainsi un rôle de premier choix dans la lutte contre la pauvreté, en particulier au près des plus démunis que sont les populations nomades et enclavées. Etant donné la fréquence et la récurrence des conflits qui opposent les éleveurs aux agriculteurs au sujet des questions foncières et hydrauliques, il est urgent de développer des couloirs de transhumance, des infrastructures hydrauliques et vétérinaires (mares aménagées, postes et antennes de surveillance vétérinaire ,école, poste mobile de sante) pour promouvoir l'élevage et la cohabitation pacifique entre deux économies complémentaires.

Ressources naturelles abondantes. On estime le cheptel tchadien à 11 millions de têtes, de loin le plus important de la sous-région CEMAC. Le petit bétail (moutons et chèvres) est estimé à 15 millions de têtes. En dépit de vastes étendues de terres propices à l'élevage, le droit foncier pose encore problème ce d'autant que le droit coutumier, très pratiqué, est très souvent source de conflits.

ii. 7.2.2 Principales questions

Absence d'infrastructures et de structures d'appui appropriées. Un élevage extensif requiert l'accès à l'eau, à cet effet, il faut des puits, des forages, des points d'eau temporaires et des eaux de surface permanentes telles que les lacs et les rivières. En dépit d'un programme à long terme qui vise à forer de nouveaux puits et entretenir les anciens (programme Almy Bahaïm de la Coopération française et du FED 9), trouver un point d'eau (on estime à 4000 le besoin en puits)

²⁷ En dehors du bétail, le cuir et les peaux d'animaux sont également exportés (plus de 30000 pièces de cuir et 15000 pièces de peaux d'animaux ont été exportés en moyenne chaque année vers le Nigeria de 2000 à 2003, et 5000 peaux vers le Soudan).

et des pâturages de bonne qualité constitue un obstacle majeur et une cause fréquente de conflits entre les éleveurs et les propriétaires terriens.

Avec la faillite de la SONAPA (la Société Nationale de Productions Animales) et l'échec de la CPDE (Coopérative des professionnels pour le développement de l'élevage), il n'existe pas d'unité industrielle capable de produire les aliments du bétail. Utiliser le fourrage, les résidus de récolte des céréales et la mélasse (sous produit de la sucrerie) à la place des pâturages pourrait aider à la fois améliorer l'alimentation du bétail, particulièrement en saison sèche, et aider à minimiser la fréquence des conflits fonciers décrits plus haut. Enfin, certaines matières premières potentielles susceptibles d'entrer dans la fabrication des aliments destinés au bétail sont gaspillées au grand dam de l'efficacité économique et de la protection de l'environnement. Par exemple les produits dérivés de l'industrie brassicole sont déversés dans le fleuve Logone. Si ces produits venaient à être recyclés, ils fourniraient près de 30 000 tonnes d'aliment pour bétail.

Organisation embryonnaire du secteur bétail. Les éleveurs commencent à peine à s'organiser, bien que le rôle de supervision et de promotion du gouvernement soit encore très limité. Les transactions commerciales sont encore limitées. Cependant les vendeurs de bétail de Pala, Bongor et Massaguet sont légèrement mieux organisés que ceux de Moundou.

Appui du gouvernement au développement du secteur bétail. Sur le plan réglementaire, le ministère de l'Elevage est chargé de la supervision des activités liées au secteur, pendant que le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat est chargé de la délivrance des licences d'exploitation. A ce jour, 14 licences ont déjà été délivrées. Le ministère de l'Elevage est composé de 18 délégations régionales et de 153 secteurs d'élevage et 207 postes vétérinaires. Le gouvernement intervient très souvent pour régler les conflits qui opposent les éleveurs aux agriculteurs mais il arrive quelquefois que l'autorité traditionnelle (chef de canton) s'en mêle et complète utilement les efforts des autorités administratives et militaires pour diffuser les disputes.

De nombreux prélèvements fiscaux. En dépit de l'incapacité des pouvoirs publics à exercer normalement les fonctions de régulation, les éleveurs se plaignent constamment du comportement véreux des agents de l'Etat dont les fonctionnaires, les agents de sécurité et les autorités traditionnelles. Il apparaît en réalité que l'impôt à l'exportation du bétail est très élevé. Le tableau 7.2.3 ci-dessous – bien qu'incomplet – indique la contribution du secteur bétail au budget de l'Etat, exercice 2003.

Tableau 7.4

Contribution du secteur bétail aux recettes fiscales, exercice 2003

Produits	Quantités déclarées	Quantité	Valeur imposable	Taxes collectées [©]	Taux implicite ()
Bétail	510	222 856 ^(a)	15 697	1 582	10,1
Autres	863	91 402 ^(b)	33 024	641	1,9
Total	1 373		48 721	2 223	4,6
En millions d'Euro				3,39	

Source: Direction générale des Douanes

Observations

^(a) Têtes^(b) Tonnes[©] Million CFA

Selon les chiffres de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat, les frais d'exportation du bétail s'élèvent à 13.465 FCFA par tête, auxquels il faut ajouter un prélèvement de 6.600 FCFA. S'il est vrai que le transport d'une tête de bétail coûte 25.000 FCFA de la frontière nigériane à Lagos, il faut reconnaître que les impôts reviennent pratiquement à deux fois le coût du transport sur le territoire nigérian. Les coûts liés à la marche à pied au Tchad ne sont pas comptabilisés. Au Cameroun il existe des charges additionnelles, la fameuse taxe transfrontalière de 60.000 FCFA et la taxe de l'eau de 35.000 FCFA par troupeau. Par ailleurs, les actes de corruption sont courants et peuvent atteindre 15.000 FCFA par tête de bétail. Enfin la question de la sécurité demeure inquiétante, en particulier depuis l'agression mortelle de 10 éleveurs sur le territoire camerounais.

Des pratiques commerciales rudimentaires . Le bétail destiné à l'exportation est pour l'essentiel acheté sur pied. Les contraintes sont liées au prix de transport aérien excessif, la faiblesse des opérateurs économiques et accessoirement, parce qu'il n'existe pas un abattoir et une industrie frigorifique conséquente .²⁸ L'abattoir Frigorifique de Farcha qui n'a jamais fermé ses portes et cessé de travailler se trouve être entre les mains des opérateurs économiques tchadiens sous contrat de gestion privée. Les intermédiaires sont peu nombreux. Seules quatre sociétés immatriculées ont une licence pour l'exportation, ce qui veut dire que le secteur évolue de manière peu organisée. Il existe également quatre portes de sortie vers le Nigeria, via le Cameroun. On ne dispose pas d'assez d'informations sur les portes de sortie vers la Libye et le Soudan. La viande destinée au marché intérieur est traitée dans des aires d'abattages et abattoirs

²⁸ Plus de 100 tonnes de viande boucanée ont été exportées vers le Nigeria au cours de la période 1999-2002, soit une moyenne de 30 tonnes l'an. L'exportation de la viande congelée (la viande de bœuf essentiellement) pratiquée avant la fermeture de l'abattoir Farcha était destinée à la RCA, au Gabon, au Congo, à la Côte d'Ivoire (environ 900 tonnes exportées entre 1999 et 2001, c'est-à-dire les dernières années avant la fermeture)

privés peu indiqués et dont les conditions d'hygiène méritent d'être revues ;. Cet état de chose, qui traduit certes le dynamisme de l'initiative privée dans une économie en construction, constitue cependant une faiblesse dont il importe d'y remédier.

Forte concentration des exportations vers les pays voisins. Le tchadien a une habitude alimentaire portée sur la viande et les produits animaux. Cependant avec les dernières sécheresses qui ont décimé, pour l'essentiel le cheptel, la viande devient de plus en plus un produit inaccessible à beaucoup des ménages surtout ceux dont le pouvoir d'achat limite la quantité à consommer. Le marché intérieur, dont on ignore l'importance par manque de statistiques, est moins développé. Les exportations sont beaucoup plus régionales, la grande majorité étant destinée au Nigeria. La Libye importe surtout les petits ruminants (27%) et les chameaux (14%). Enfin, le Cameroun importe moins de 5% du bétail, bien loin derrière le Nigeria et 13% de petits ruminants.

iii. 7.2.3 Des réformes en perspective

L'élevage conduit dans des établissements particuliers au Tchad, bien que faible, a pu démontrer, de manière remarquée, sa détermination à affronter les difficultés. C'est donc dire qu'il suffit d'un peu de volonté pour que ce secteur connaisse un essor prodigieux, bien que tout laisse croire que l'élevage du bétail va demeurer dans le traditionnel au cours des années à venir.

Au moment où les conflits récurrents naissent au sujet de l'utilisation des ressources limitées que sont les terres et l'eau et qui sont susceptibles de fragiliser la stabilité sociale nécessaire à l'épanouissement des transactions qui s'articulent sur la confiance et les accords tacites, le gouvernement doit jouer un rôle central dans la résolution des conflits et la codification des transactions commerciales. Il doit aussi avoir à cœur le développement des infrastructures de base et des équipements publics nécessaires au développement de l'élevage, au lieu d'adopter des comportements voraces jusque-là observés.

7.3. Pêche

7.3.1 Situation contextuelle

ii) Importante source de revenus et d'emplois pour les ménages pauvres

Dans la sous-région de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), la pêche est une importante source de revenus et d'emplois. Plus de 300 000 personnes ont la pêche pour principale source de revenus dans les pays de la CBLT)²⁹. Selon des chiffres de l'exercice

²⁹ Les pays membres de la CBLT sont: Cameroun, RCA, Tchad, Niger et Nigeria

2002/2003, la production annuelle s'élevait à 146.000 tonnes, dont 117.000 tonnes vendues et le reste consommée par les pêcheurs eux-mêmes (soit 20%). Les revenus issus de la commercialisation du poisson sont estimés à plus de 50 millions USD. Les pêcheurs nigériens, de loin les plus nombreux et les plus dynamiques, produisent le gros du volume des prises (48%) alors que les pêcheurs tchadiens ne se contentent que de 10% de la production totale (voir tableau 7.5).

i. Tableau 7.5

Section 5.02 La pêche dans la CBLT

	Quantité vendue ^(a)	Recettes des ventes (b)	Part des pêcheurs	Principaux débouchés
Cameroun	24 800	8 000	15	Local, villes, Nigeria
RCA	530	254	1	Local
Tchad	10 000	4 800	10	Local, N'Djamena
Niger	37 840	14 800	27	Local, Nigeria
Nigeria	44 000	26 000	48	Local, Sud du Nigeria
Total	117 170	53 854	100	

Observation:

(a) Tonnes

(b) En milliers de Dollars

Autoconsommation accrue et mauvaises conditions de conservation. Selon les données disponibles, on peut affirmer que le ratio d'autoconsommation du poisson par les pêcheurs tchadiens dépasse de loin la moyenne régionale. Le Gouvernement estime la production nationale à 42.000 tonnes. Bien que la quantité de poissons vendu par les pêcheurs soit peut-être sous estimée dans le tableau 7.5, le fort taux d'autoconsommation serait lié au fait que, les villages de pêche étant enclavés, ces derniers sont confrontés à des coûts de transport exceptionnellement élevés. Cette situation de toute évidence est la cause des bas prix que les intermédiaires payent aux pêcheurs. De même, le transport vers l'extérieur étant aussi coûteux, on comprends que les termes de l'échange défavorisent les pêcheurs quand il s'agit de vendre leurs poissons pour acheter des vivres, aussi recourent-ils à l'autoconsommation. Il faut en fin de compte signaler l'extrême misère ambiante qui favorise cet état de chose.

Eaux riches et productives. La grande partie du poisson d'eau douce de la CBLT provient du lac Tchad et de ses deux principaux affluents: Le Chari et le Logone. Dans ces deux grands affluents, la pêche tient de la bonne condition écologique du monde aquatique et du contexte socio-économique. Il existe divers types de conditions écologiques et les poissons doivent s'y adopter. Il y a des bandes de poissons que l'on peut repérer dans la partie relativement profonde du lac et d'autres dans la partie marécageuse, les techniques de pêches doivent varier en conséquence. C'est donc dire que les conditions écologiques affectent les capacités de pêche.

Pêche tributaire des inondations. Le volume de l'eau et la qualité de l'environnement aquatique influencent le rendement. La pêche dans les plaines inondables (Salamat, une plaine située entre le Chari et le Logone, Bahr Eguig) confirme le principe selon lequel la pêche est tributaire des inondations (Welcomme, 1979). Les prises sont plus importantes au cours des années de bonne

pluviométrie à condition que des travaux de développement tels les travaux de construction de routes ou d'irrigation ne viennent pas perturber l'hydrologie interne de la plaine. La pêche fluviale dépend en partie de l'ampleur des inondations de l'année écoulée car c'est là que se passe la reproduction et la croissance des petits poissons.

En définitive, la pêche, dans le lac Tchad est relativement stable dans la partie méridionale du bassin alors qu'elle dépend des inondations saisonnières au nord. Ce bassin, à l'instar des autres plaines inondables, requiert un surplus de crues pour pouvoir se remplir. L'on peut donc considérer que la pêche subit la concurrence des autres activités qui ont besoin de l'eau, notamment l'irrigation. Car si tous les projets, d'irrigation autour du lac Tchad étaient exécutés il y aurait un impact considérable sur le niveau d'eau du lac. A ce jour, moins de 10% des surfaces exploitées sont irriguées et l'impact sur le niveau d'eau est encore négligeable.

Secteur négligé. La pêche a toujours été négligée par les autorités en dépit de quelques perspectives de développement et de l'intervention sporadique des ONG. Au regard du faible revenu des pêcheurs et leur incapacité à avoir accès aux services de fondamentaux tels que la santé, l'éducation et le transport, le développement de ce secteur s'avère être très utile dans le contexte de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, la pêche est l'un des produits d'exportation du Tchad et constitue de ce fait un outil d'intégration régionale, bien qu'elle soit encore embryonnaire et évoluant dans l'informel.

Le présent chapitre se propose de présenter les actions nécessaires à la promotion de la pêche dans un contexte de développement durable.

Ressources abondantes en nappes phréatiques: Le Tchad dispose d'importantes réserves en eaux souterraines. Il existe de vastes régions de sédimentation (sable, grès) des réserves profondes et semi ouvertes en nappes aquifères. Ces nappes couvrent les $\frac{3}{4}$ de la superficie totale du Tchad. On les retrouve principalement au nord, à l'ouest et au sud du pays.

D'autres régions sont moins favorisées à cause de la présence d'un substrat rocheux composé de roches éruptives et métamorphiques, où les nappes phréatiques ne sont disponibles qu'à des endroits limités ou difficiles à identifier. Ce type de nappes couvrent une superficie de 340.00 km² soit environ $\frac{1}{4}$ de la superficie du pays et se trouvent principalement dans le massif du Tibesti, le massif central (Guéra) et le massif de Ouaddaï au sud du Tchad (Seda). On estime à 20 km³ les réserves en eaux souterraines renouvelables. Seules les nappes aquifères du plio-quaternaire et du terminal continental méridional se renouvellent chaque année. Celles de la région du Sahara et du terminal continental septentrional retrouvent difficilement leur niveau initial. Les réserves en eau exploitables sont importantes, soit 260 à 550 km³ au dessous de la surface piézométrique.

Utilisation des eaux de surface. La consommation des eaux de surface est résumée dans le

tableau 7.3.2, une part importante de ces eaux est utilisée pour le bétail et une autre pour l'irrigation. Cependant ce volume demeure très faible à la fois en valeur absolue et en ressources disponibles.

Tableau 7.6
Retrait par usage des eaux de surface au Tchad

Usage	Consommation de l'eau de surface (Mm ³ /an) en 2000	Prévisions indicatives Exercice 2020 (Mm ³ /an)
Hydraulique villageoise	1	0
Hydraulique urbaine	1	0
Hydraulique industrielle	2	3,5
Bétail	57	120
Agriculture	800	1.727
Total	861	1.850

Source: SDEA 2001

Ces données ne prennent pas en compte la consommation des pays voisins (RCA, Nigeria et Cameroun qui utilisent aussi les eaux qui coulent vers le lac Tchad)

Utilisation des eaux souterraines. Les eaux souterraines constituent la première source d'approvisionnement des centres urbains et sont déterminantes pour les activités pastorales dans le Nord et l'Est du pays. On estime à 167 m³ le volume destiné à l'irrigation dans ces zones (SDEA, 2001).

Partage des ressources hydrauliques La majorité de l'eau de surface du Tchad est transfrontalière parce que les bassins de ses affluents le Chari et le Logone sont situés en RCA. En outre, le Bas-Chari et le Bas-Logone longent la frontière du Cameroun, et le lac Tchad prend pied dans quatre pays. Le statut transfrontalier de ces écosystèmes aquatiques et les ressources qu'on en tire est souvent source de confusion. C'est précisément le cas avec la pêche dans le lac Tchad, en ce sens qu'il est difficile de démarquer les portions de chaque Etat. Parfois, la production provenant d'un écosystème est confondue à celle d'un pays donné.

De même les eaux souterraines s'étendent sur plusieurs Etats, bien que de manière moins perceptible. Il serait intéressant de mener des études pour évaluer l'utilisation de l'eau par les différents Etats.

Traités internationaux. Inclure la partie tchadienne du lac Tchad et le lac Fitri dans la Convention Ramsar sur les terres humides, convention certes importante sur le plan international, ne saurait constituer une base de gestion des eaux de surface. Car cette convention n'est qu'une série de commentaires et des études relatives à la conservation de la biodiversité. A long terme, une meilleure connaissance des écosystèmes aquatiques pourra améliorer leur gestion. Il faut noter que le lac Fitri jouit du statut de réserve de biosphère.

7.3.2 Principales Questions

Inégale répartition des précipitations et des eaux de surface dans le temps et dans l'espace.

Selon la SDEA, le Tchad dispose d'importantes ressources hydrauliques. Mais la mobilisation de ces ressources est confrontée à des obstacles majeurs relatifs à l'inégale répartition dans le temps et dans l'espace de la pluviométrie et des eaux de surface ainsi qu'à la méconnaissance des grandes nappes aquifères. De manière générale, les ressources en eau de surface, ne constituent pas un obstacle au développement social et économique du Tchad. Cependant, la variabilité de la pluviométrie et sa répartition par région influencent sérieusement la production agricole et constitue un sérieux facteur limitant pour la production des céréales et des fourrages.

La plupart des activités économiques (agriculture et élevage) sont très vulnérables pendant les périodes de sécheresse. Il est paradoxal que dans un pays qui regorge de tant de réserves en nappes phréatiques et en eaux de surface qui n'attendent juste que d'être exploitées, les principales activités économiques (agriculture et élevage) soient encore si vulnérables pendant les saisons sèches. L'exploitation de ces ressources s'avère vitale si l'on veut développer ces activités économiques et satisfaire les besoins des populations et assurer le développement économique.

Nécessité d'une gestion intégrée des ressources hydrauliques. La SDEA, approuvée par tous les départements ministériels, offre un cadre national pour la gestion des ressources hydrauliques. Sur le terrain l'action de la SDEA se traduit par des activités sectorielles sur toute l'étendue du territoire (adductions d'eau pour les villages et des activités pastorales) et en gestion intégrée dans les régions décentralisées (par exemple le projet en cours du Mayo Kebbi). D'importants financements ont été alloués dans le cadre du FED 9 (60 millions d'Euros), pour l'exploitation des nappes phréatiques et d'autres projets qui couvrent tout le bassin (environ 80 millions d'Euro pour quatre ans). L'Initiative européenne de l'eau s'apprête à financer des actions et des infrastructures pour la gestion intégrée des ressources hydrauliques.

Précipitations: principale source des eaux de surface Les précipitations varient au Tchad selon le temps et l'espace. Pour ce qui est de répartition géographique, le pays connaît des différences accusées entre le nord et le sud avec des moyennes suivantes (de 1980-2000).

- zone du Sahara: 0 – 200mm/
- zone du Shelia: 200 – 700mm/
- zone soudanaise: 700 – 1200mm/³⁰

Les eaux du Chari constituent le principal apport en eaux de surface du bassin. Le débit de ce fleuve dépend de la pluviométrie; les variations saisonnières du régime tropical et des variations du climat au cours de l'année. Au cours de la période 1950-1971, on estimait à 39,1m³ le débit

³⁰ DREM Data

annuel moyen du Chari à N'Djamena. (après la confluence avec le Logone). Suite à la sécheresse du début de la décennie 70, ce débit a fortement diminué pour atteindre 21,8 m³ annuel au cours de la période 1970-1990. (Données IRD et DREM) une partie de ce débit est utilisée pour les besoins d'irrigation le long du fleuve ou sur les berges du lac Tchad. L'irrigation de l'eau du Logone est incontournable pendant la saison sèche c'est pourquoi, dans l'avenir, il faudra fixer des priorités quant à maintenir un niveau d'eau de surface approprié dans le lac ou à pratiquer l'irrigation. Actuellement, des projets opérationnels d'irrigation sont peu nombreux et n'ont pas un impact considérable sur le lac (SDEA)

Le lac et les marécages attenants fournissent des ressources exploitables pour le bétail et la production du fourrage et du poisson. Il faut noter que la zone aquatique du Tchad, grâce à ses variations saisonnières, contribue considérablement à la biodiversité locale et mondiale en ce sens qu'elle accueille des oiseaux migrateurs en provenance du nord particulièrement.

Sous-exploitation d'une bonne partie de l'environnement aquatique et conservation durable des ressources naturelles et des zones aquatiques. Une grande partie de l'environnement aquatique tchadien, soit une superficie de 10000 à 20000 km², est sous exploitée pour cause de difficulté d'accès. C'est particulièrement le cas des zones marécageuses de l'Est et du Sud du pays. Les espèces qu'on y rencontre, plus de 140, profitent de l'expansion actuelle du lac Tchad¹⁵. On espère que cette expansion contribuera à accroître considérablement le stock de poisson.

Outre ces richesses en ressources naturelles, l'avenir du monde aquatique est incertain à cause des fluctuations de la pluviométrie au cours de l'année dans un bassin où l'eau reste à maîtriser. En général, les richesses tirées des eaux tchadiennes sont importantes à cause de l'abondance naturelle de l'eau. Mais il ne faut pas être nostalgique des années 50 où l'humidité prévalait et les villages occupaient de nombreuses zones inondables. Cependant, il n'est pas impossible que nous retournions à une telle période pluvieuse avec tout ce que cela comporte comme conséquences catastrophiques. Dans cette perspective, le régime hydraulique des plaines avec sa saison pluvieuse, est déterminant dans le cadre de la reconstitution des ressources naturelles. Etant donné que le relief de ces régions est extrêmement plat, un tel régime s'avère être très délicat pour le développement économique. La construction d'une simple route peut produire l'effet d'une digue et inonder ainsi des milliers de km². Le régime des rivières est aussi sensible, car les plaines sont arrosées principalement par les rivières en crue. Une rivière qui voit son débit régulariser n'inonde plus les zones environnantes. Le défi ici n'est pas seulement de maîtriser le régime de l'eau, encore faut-il assurer une exploitation durable des ressources disponibles. Les

¹⁵ Suite à une période d'assèchement de trois décennies, le lac Tchad a recommencé à reconquérir son espace perdu, passant ainsi 6000 km² à environ 10000 km² au cours des dix dernières années.

fleuves et les lacs demeurent des réserves pour l'élevage des poissons. Il est donc important de ne pas intensifier la pêche en période d'étiage et au début de la période des inondations (période de reproduction) et de limiter les quantités à pêcher dans les lacs comme c'est le cas avec le lac Lere. Par le passé, des pêcheurs traditionnels se soumettaient à ces restrictions. Avec la poussée démographique et la venue des pêcheurs d'horizons divers, ces prescriptions sont de plus en plus foulées au pied.

Organisation inefficace du secteur de la pêche. D'après la FAO (1998), le Tchad compte 171.000 pêcheurs, dont 17.000 professionnels et 154.000 «agro-pêcheurs».; la grande majorité desquels pratiquent l'agriculture, la pêche n'étant qu'une activité secondaire pratiquée de manière saisonnière. Bien que leurs sources de revenus soient relativement variées, la plupart des ménages vivant principalement de la pêche sont pauvres, près de la moitié étant régulièrement victimes de pénuries alimentaires. Les ménages les plus riches et leurs familles contrôlent le commerce du poisson et des produits agricoles, tandis que les pauvres démunis cherchent du travail dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Outre les 171.000 pêcheurs tchadiens, on rencontre plus de 20.000 intermédiaires spécialisés dans le commerce du poisson. Dans la pratique, ce commerce est ouvert bien que certains «grands commerçants» contrôlent une part importante de l'activité.

Le Tchad, à l'instar des autres pays de la CBLT, ne manifeste pas un engouement particulier à gérer et à promouvoir la pêche. L'absence de volonté des pouvoirs publics à construire des infrastructures de base de transport par exemple, défavorise sérieusement les pêcheurs tchadiens face à leurs concurrents nigériens. La seule bonne nouvelle est cependant que, le manque d'intervention a épargné le secteur de la pêche de la voracité des prédateurs qui freinent le développement des initiatives privées dans d'autres secteurs. En outre, l'«absence de l'Etat» a produit un effet que l'on peut qualifier d'ambigu dans le contexte tchadien.

Un secteur modeste mais éparpillé. La pêche dans le bassin du lac Tchad est une industrie modeste mais éparpillée sur le plan géographique. Elle n'utilise pas une technologie sophistiquée et se contente des techniques traditionnelles. IL est vrai que le manque d'outils et techniques sophistiquées est cause de sous-productivité. Cependant, il permet une plus grande adaptabilité au contexte où se déroule l'activité (eaux ouvertes, marécages côtiers, bassins inondés. Par conséquent, il est possible d'adapter les activités de pêche aux changements cycliques de la nature et en tirer grand profit. En l'absence d'une industrie du froid qui puisse permettre d'exporter le poisson frais sur de longues distances, le gros de la production est vendu fumé ou séché. Tout de même, les pertes liées aux conditions de conservation sont énormes.

Comme nous l'avons montré plus haut, les activités de pêche sont menées de manière saisonnière et empiète considérablement sur les activités agricoles. Les agro-pêcheurs cultivent près de dix espèces de plantes. Dans ces ménages, la pêche est une source de revenus supplémentaire qui leur permet de subvenir aux besoins financiers pour l'achat des intrants agricoles. En outre, la pêche leur permet de mieux utiliser la main d'œuvre familiale tout au long

de l'année.

i. 7.3.3 Reformes et perspectives

Un nombre de priorités relatives à la conservation de l'environnement et à la gestion du secteur de la pêche ont été présentés dans ce chapitre. Il ne reste plus qu'à trouver des financements supplémentaires pour les mettre en œuvre.

En se fondant sur l'étude DFID / FAO (Neiland et Bene, 2004b), la pêche est une activité émergente dont les bénéfices sont mal redistribués, car une part très importante de ces bénéfices profite à un petit nombre d'intermédiaires. En fait, les intermédiaires ont un pouvoir d'achat plus élevé que les pêcheurs, nombreux, éparpillés et mal organisés au niveau professionnel. Ainsi, les gros bénéfices que se font les intermédiaires ne sont pas liés au coût du transport, au contrôle de qualité ni à la maîtrise du réseau de commercialisation. Ces bénéfices traduisent le pouvoir d'achat d'une classe moyenne qui, contrairement aux pêcheurs, est relative limitée en nombre. La nécessité de se familiariser avec les réseaux de commercialisation et de s'y intégrer pour pouvoir devenir intermédiaire, sans compter l'accès au crédit, sont notamment les barrières qui protègent cette classe moyenne. On peut donc dire à juste titre que plus il y a possibilité de gain, plus la possibilité d'évoluer est disproportionnée, profitant ainsi davantage à un petit nombre de commerçants au détriment d'un nombre plus important de pêcheurs démunis.

7.4 Conclusions et domaines d'action prioritaire.

ii) Coton

Au regard des potentialités naturelles du pays en matière de production du coton et des potentialités dont ils disposent en vue de retrouver le statut de premier producteur en Afrique francophone, rang occupé avant le milieu de la décennie 70, les actions suivantes doivent être entreprises:

- 1) concevoir un meilleur modèle d'organisation du sous-secteur et engager des reformes stratégiques ,conformement à la feuille de route du secteur.
- 2) Mettre en application les recommandations du forum des investisseurs et des coton culteurs.;
- 3) définir les missions de chacun des acteurs du nouvel environnement: l'Etat, les cultivateurs et la compagnie cotonnière, en matière de recherche et de vulgarisation, etc.;
- 4) renforcer les capacités des organisations paysannes et aider à les transformer en syndicats ou en confédération syndicale;
- 5) Examiner les possibilités de revoir les modalités d'imposition du secteur coton,

notamment en défiscalisant les intrants agricoles (pesticides);

- 6) Rechercher les ressources financières et matérielles pour rendre opérationnel la station ITRAD de Bebedjia;
- 7) réhabiliter les pistes cotonnières et voies de communication les plus importantes ainsi que les infrastructures importantes.

iii) Bétail

Compte tenu de l'abondance du cheptel, les actions suivantes sont recommandées:

- (i) créer des itinéraires commerciaux pour permettre les déplacements en toute sécurité du bétail;
- (ii) améliorer et développer des infrastructures hydrauliques et routières le long des grands axes de transport par camion. En outre les autorités tchadiennes doivent s'engager à développer l'électrification villageoise en vue de l'installation dans l'avenir d'unités de transformation de viande et de lait susceptible de satisfaire le marché intérieur;
- (iii) renforcer les capacités d'auto organisation des éleveurs dans les coins les plus reculés; Ceci pourra créer un cadre de négociation lors de conflits entre les agriculteurs. et les éleveurs;
- (iv) renforcer les capacités de régulation du gouvernement en matière d'arbitrage, et de normalisation. Il est urgent de s'assurer que ces capacités ne seront pas en faveur des acteurs véreux mais plutôt améliorent les relations entre les pouvoirs publics et les opérateurs privés. Dans cette perspective, une attention particulière doit être mise sur l'équilibre des pouvoirs entre les acteurs en compétition et la mise sur pied des voies de recours en cas d'abus d'autorité de la part du gouvernement;
- (v) Renforcer la concertation régionale entre le Tchad, le Cameroun et le Nigeria dans l'optique de mettre sur pied des moyens de transit efficaces et tout en assurant un minimum de sécurité. Comme le Nigeria constitue un débouché dynamique et stratégique pour le Tchad, il est déterminant de focaliser les consultations inter-étatiques en cours sur les couloirs informels de transit actuel dans le but d'accroître le commerce du bétail.

iv) Pêche

En raison des revenus que tire un grand nombre de ménages d' « agro-pêcheurs la combinaison des activités pêche/agriculture contribue à la lutte contre la pauvreté. L'étude détaillée des captures en ressources hydrologiques du bassin du lac Tchad montre dans ce domaine que l'environnement n'est pas encore menacé car ces dernières sont abondantes et sous-exploitées, et

les réserves en poissons ne sont pas en danger de surexploitation parce que les moyens techniques utilisés sont peu sophistiqués et l'accès à de nombreuses zones aquatiques limitées. Il en ressort donc que la pratique de la pêche au Tchad épouse les exigences du développement durable et de la conservation de l'environnement.

Pour maximiser l'exploitation de ces potentialités les actions suivantes s'avèrent nécessaires:

- i) mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des priorités présentées dans le rapport 2002 du gouvernement tchadien. Sensibiliser les pouvoirs publics avant toute intervention;
- ii) éviter de transformer la pêche en un secteur formel en exerçant un pouvoir de contrôle et une pression fiscale qui sans aucun doute seront contre-productifs;
- iii) éviter d'importer les normes des pays industrialisés en investissant dans des infrastructures lourdes et en imposant des mesures strictes de contrôle sanitaire;
- iv) améliorer le réseau routier afin de réduire les coûts de transport et augmenter les revenus des pêcheurs tchadiens;
- v) élaborer des programmes ciblés et décentralisés pour octroyer de micro-crédits susceptibles de promouvoir l'acquisition du capital par les ménages des « agro pêcheurs » et réduire ainsi l'incidence des crises alimentaires fréquentes;
- vi) élaborer des programmes de formation pour permettre d'améliorer les techniques de transformation et de conservation du poisson;
- vii) susciter la création des organisations professionnelles en vue du renforcement de la capacité de discussion des pêcheurs face aux intermédiaires, ce qui est de nature à débayer le terrain en vue d'une meilleure redistribution des richesses.

CHAPITRE 8 - SECTEURS NON TRADITIONNELS AUX POTENTIALITES ELEVEES DE CROISSANCE, D'EXPORTATION ET DE CREATION D'EMPLOIS

8.1: INTRODUCTION

Le présent chapitre est consacré à l'analyse du potentiel de développement des secteurs autres que le coton, le bétail et la pêche, et met un accent particulier sur la gomme arabique et l'arachide. La gomme arabique est le 4^{ème} produit d'exportation du Tchad, après le pétrole, le coton et le bétail. Le Tchad est le 2^{ème} pays exportateur de gomme arabique³¹, après le Soudan.

³¹ Une partie de gomme est consommée sur le plan local, mais la grande partie est destinée à l'exportation. La gomme est très souvent utilisée dans l'industrie agroalimentaire et comme un additif dans les industries

La bonne tenue de ce produit sur le marché international fait de cette denrée un instrument de choix dans la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement. Elle constitue une source de revenus pour les agriculteurs en saison sèche, surtout pour les femmes qui s'occupent du nettoyage et du triage avant le transport pour N'Djamena. Sa demande est très élevée, et elle contribue à la survie d'environ 200 000 personnes au Tchad. Le gommier sert à la conservation du sol dans les zones semi-arides, empêche l'érosion, maintient l'azote dans le sol et l'alimente en protéines. En plus, il sert à la production du fourrage et est utilisé comme bois de chauffage. Il résiste à la sécheresse et aux variations de la pluviosité au cours de l'année.

A l'instar du coton, la culture d'arachide est une vieille tradition au Tchad. Contrairement à d'autres pays africains producteurs d'arachides, cette culture n'est pas destinée à l'exportation, mais plutôt à la génération de revenus supplémentaires dans des régions peu favorables à la culture du coton. Dans les années 50 et 60, la culture de l'arachide était surtout encouragée dans la région sud-sahélienne (Guera, Salamat et Chari-Baguirmi) et à la lisière de la région soudanaise en majorité productrice de coton. La culture d'arachide ne s'est pas développée dans la région sahélienne et restait, jusqu'à la fin des années 70, une culture de subsistance secondaire. Cette culture était encouragée en partie par souci de diversification, lorsque les agriculteurs commencèrent à redouter une trop grande dépendance à l'égard du coton qui ne se vendait plus bien à cause de la mauvaise gestion de Cotontchad. Aujourd'hui, l'arachide est devenue une culture de rente au sens plein du terme, avec de grandes perspectives de développement. Les filières de la gomme arabique et de l'arachide sont un exemple de réussite qui démontre la possibilité de développer une industrie privée, même dans des conditions climatiques les plus rigoureuses. Les problèmes que connaissent ces filières sont inhérents aux difficultés même de l'industrie tchadienne, notamment l'incertitude au sujet de la propriété foncière, les taxes exorbitantes, ainsi que l'incapacité de l'Etat à promouvoir la recherche, à vulgariser les connaissances, et à veiller au respect des normes et pratiques relatives à l'attribution des marchés (la lutte contre la fraude notamment). Ainsi la section 8.2 est consacrée à la gomme arabique; ses potentialités, les contraintes de développement du secteur et les perspectives d'accroissement des exportations. La section 8.3 traite des contraintes et des perspectives de la filière arachide alors que la section 8.4 est un résumé des contraintes de la production et de la diversification des exportations.

8.2 Gomme arabique

a. 8.2.1 Situation

pharmaceutiques, chimiques et cosmétiques.

Le gommier croît à l'état sauvage et se reproduit de façon naturelle. Le Tchad produit la gomme dure «Kitir» (type 1) tirée de l'acacia du Sénégal, et une variété friable le «Talha» (type 2), extraite de l'acacia de Seyal, cultivée dans la région soudano-sahélienne qui se caractérise par une forte pluviosité et s'étend du lac Tchad à Abéché. Avec une production totale d'environ 16000 tonnes le Tchad se place en deuxième position après le Soudan premier producteur mondial. Le seyal est une espèce d'extraction plus facile pendant les récoltes, cette espèce n'a pas besoin d'être gemmée. L'acacia du Sénégal, cultivé dans la région semi-aride de Am Timan, doit par contre être gemmée quelques semaines avant la récolte. La propriété des plantations fait souvent l'objet de contestations faute de règles clairement définies. Le ramassage de la gomme est assuré par les nomades pendant la saison sèche. Toutefois, les populations sédentaires participent aussi à cette activité en ramassant la gomme dans un rayon de 25 km à partir de leurs villages. L'acacia croît à l'état sauvage et se reproduit de façon naturelle. Les tentatives de création de grandes plantations d'acacia ont échoué, parce que les notables des villages tiennent fermement à leurs droits de propriété sur des petites exploitations entretenues par la main d'œuvre familiale.

Cette activité de cueillette fait vivre quelques 2 millions de travailleurs et offre une source d'emploi et de revenu dans une zone caractérisée par l'aridité et la pauvreté. Toutefois, l'augmentation rapide des exportations a amené les exportateurs Tchadiens à commencer à investir dans la création des plantations pilotes. A court terme, l'augmentation des exportations se trouve confrontée à une offre limitée, la production étant concentrée dans des régions reculées, faiblement peuplées, et sans eau en temps de récolte. Pire encore, personne ne veut aller habiter dans ces régions.

PRINCIPALES QUESTIONS

La gomme arabique est ramassée par les nomades qui ne sont ni formés, ni organisés en associations, ce qui ne permet pas une exploitation rationnelle du produit. La demande en gomme arabique a augmenté, à la fin des années 90, le nombre de conflits parfois meurtriers. Toutefois, le secteur a attiré de nouveaux ramasseurs sans expérience qui utilisaient de mauvaises pratiques susceptibles de menacer la durabilité des plantations (abatage incontrôlé, etc.) Les ramasseurs amateurs parcourent 300 km pour gemmer sans autorisation les gommiers hors de leurs propres régions. Le gommier sert aussi dans la fabrication du charbon. Par ignorance ou par mauvaise foi, les cueilleurs inexpérimentés exploitent abusivement cette denrée, et rivalisent avec ceux qui travaillent dans le cadre des projets.

A un moment donné, la SONACOT (Société nationale de commercialisation du Tchad) avait le monopole dans la filière. Ce monopole n'était pas légal, mais elle était chargée de ramasser la

gomme sur toute l'étendue du territoire et à un prix fixe. Puis, avec la libéralisation de l'économie survenue au début des années 80, des sociétés privées ont fait leur entrée dans le secteur. Depuis lors, le nombre de sociétés opérant dans le secteur n'a cessé d'augmenter. Plusieurs d'entre elles n'ont pas survécu, et on compte aujourd'hui sept sociétés enregistrées qui exportent la gomme arabique³². Elles font face à la concurrence des sociétés nigérianes opérant dans le secteur informel. Ces dernières achètent la gomme du Tchad pour ensuite la ré-exporter. Les exportateurs Tchadiens utilisent les bénéfices de leurs exportations pour acheter les produits manufacturés. Il existe une association d'exportateurs apparemment inactive qui est chargée de fixer, au début de chaque récolte, les prix devant être payés aux ramasseurs même si les opérateurs ne les respectent pas toujours.

Action inefficace du gouvernement. Un représentant du Ministère de l'agriculture assure l'inspection dans les sociétés d'exportation, en principe chaque trimestre³³. Mais ce dernier manque de matériel pour vérifier la conformité aux normes, ou pour contrôler la qualité. Un client de poids avait demandé à une société de mettre sur pied un laboratoire chargé du contrôle de qualité (humidité, viscosité, etc.). Très souvent, le client déplace régulièrement un expert pour effectuer le contrôle de qualité. Mais certains clients exigent un certificat BIVAC qui coûte 0,09% du prix FOB. La Chambre de Commerce assure la délivrance des certificats d'origine.

Mauvaise organisation du marché. Le marché de la gomme arabique est mal organisé et il n'y a pas de statistiques officielles sur sa production et son exportation. Selon les estimations, on a assisté au début des années 70 à une chute des exportations mondiales, suivie d'une période de relative stagnation. Depuis 1985, le marché a renoué avec la croissance pour atteindre les 50 000 tonnes au début de l'année 2000 (Macrae et Merlin, 2002). Au cours des 30 dernières années, de nouveaux pays se sont lancés dans l'exportation de cette denrée, notamment le Tchad et le Nigeria qui se sont accaparé une part du marché soudanais. A ce jour, quinze pays africains opèrent dans l'exportation de la gomme arabique, alors que les pays comme le Cameroun se contentent de la ré-exportation de la gomme importée des pays voisins (Soudan, Tchad).

Tableau 8.1

Tchad: Exportations de la gomme arabique (en tonnes)

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
2.228	2.450	3.701	4.558	7.001	7.365	8.527	12.584	11.312	11.682

Source: Besse et Muller (2002)

³² SCCL/Société commerciale du Chari et du Logone) est la plus grande et la plus ancienne société qui exporte environ 3000 t

³³ 40 000 à 50 000 F CFA par visite

Le Tchad est spécialisé dans la production de la gomme friable et, grâce à son climat, le pays qui est le premier producteur mondial pour cette variété dispose d'un potentiel élevé de développement du secteur. Les exportateurs n'ont ménagé aucun effort pour imposer cette variété sur le marché international, et en 1998, ce produit était admis dans le Codex Alimentarius. Personne n'avait exporté la gomme friable en 1998, mais aujourd'hui, 50% des exportateurs Tchadiens opèrent dans ce secteur. Voilà pourquoi on a assisté au boom de la gomme au Tchad, par rapport au Soudan où sa production était plus lente.

Depuis 1995, le marché de la gomme arabique s'est développé, et aujourd'hui, le Tchad est le deuxième pays exportateur de la gomme dure Kitir après le Soudan. Selon les estimations, les exportations officielles de ces deux pays représentent 20% et 25% (20 000 tonnes) du total. Les commerçants exportent surtout vers l'Europe qui consomme presque les deux tiers des importations mondiales, et vers les Etats-Unis et l'Inde. L'accès au marché américain est plus difficile en raison d'une application plus rigoureuse des mesures phytosanitaires. En fin de compte, la gomme est re-exportée d'Europe vers les Etats-Unis. L'augmentation des cours de la gomme arabique dans les années 80 avait conduit à la production des denrées de substitution (amidon modifié) pour l'industrie agroalimentaire. Toutefois, la baisse des cours durant les saisons 94/95 et 2001/2002 a rendu ce produit compétitif sur le marché des suppléments alimentaires et pour d'autres usages industriels. En avril 2004, le prix à l'exportation de la gomme a dépassé 1400 Euros par tonne.

Longue et complexe chaîne d'approvisionnement. La gomme est achetée auprès des ramasseurs par des intermédiaires qui la vendent à leur tour aux sociétés d'exportation. Ces dernières achètent aussi la gomme du Soudan par des circuits informels³⁴. Les ramasseurs disposent de cartes professionnelles et sont soumis aux impôts. Il y a environ 15 associations des producteurs de la gomme et la plupart d'entre elles cherche à tirer profit des projets de développement à l'adhésion et aux activités limitées. Les compagnies d'exportation emploient les femmes pour faire le travail de semi-transformation manuelle: le nettoyage, le triage et le concassage. La gomme est ensuite conditionnée et chargée dans les camions pour Douala ou Lagos. Ce voyage peut prendre 7 à 45 jours, en fonction de l'état des routes et des opérations de dédouanement transfrontalier. Les opérations de dédouanement à N'djamena peuvent prendre plus de 3 jours: le déchargement, le pesage et le rechargement. Le coût du transport entre N'djamena et Lagos peut facilement doubler selon que les marchandises ont transité ou non par la douane et en fonction du temps mis par les opérations de dédouanement. Il faut en moyenne un mois pour transporter la marchandise du lieu d'embarcation à la destination finale.

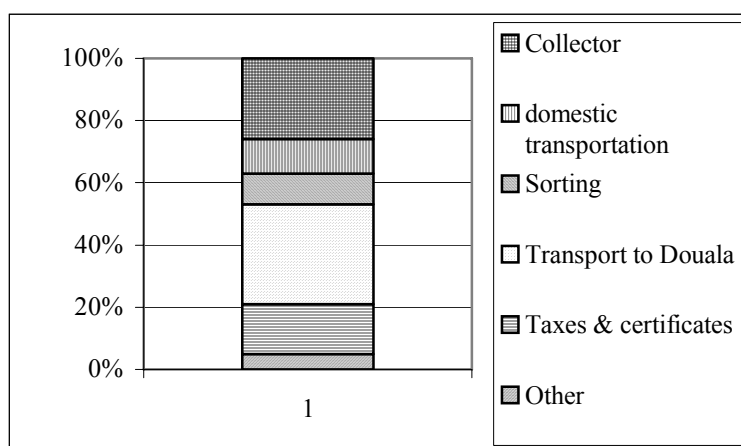
Coût de transport élevé. Au cours des dernières années, le coût de production est resté stable et représente 30% du prix de vente à l'exportation. Le coût de transport entre le pays et le port est

³⁴ Les importations non enregistrées du Soudan ont connu une augmentation à cause de l'embargo américaine sur les produits soudanais après le 11 septembre 2001

exorbitant, environ 50% du prix d'exportation (Tableau 8.1)

Figure 8.1
Répartition du prix à l'exportation de la gomme arabique

- ❑ Ramasseur
- ❑ Transport intérieur
- ❑ Triage
- ❑ Transport à destination de Douala
- ❑ Taxes et certificats
- ❑ Autre



i. **Source:** Estimations des interviews

ii. 8.2.3 Perspectives.

Il y a des perspectives assez radieuses pour la gomme sur le marché international. Avec un taux de croissance annuel estimé à 5%, la gomme sera toujours compétitive par rapport aux produits de substitution. La production devrait atteindre 90 000 tonnes en 2010. Le pays dispose d'un grand potentiel pour la relance de la production, en exploitant les zones jusque là inexploitées. Toutefois, le plus grand problème reste celui de la rareté de l'eau pour la population qui s'adonne à cette activité..

Il y a aussi le besoin et la possibilité de développer des unités locales de transformation de gomme. Un nombre croissant d'exportateurs privés et de pays producteurs investissent dans l'acquisition des équipements semi-automatiques pour le nettoyage et le triage, ainsi que dans

l'installation d'unités de concassage³⁵. Ce traitement augmente de 10% la valeur de la gomme qui est désormais plus soluble dans l'eau et prête au triage et au séchage industriel. Certains pays comme le Nigeria ont investi dans une unité de semi-transformation de la gomme, ce qui a permis d'augmenter sa valeur ajoutée nationale. La gomme nettoyée se vend à 2,9 dollars par kilogramme, contre 1,16 pour la gomme brute (Macrae et Merlin, 2002).

8.3- Arachide

b. 8.3.1 *Situation*

Rôle crucial dans la sécurité alimentaire et culture de rente aux potentialités énormes. La culture d'arachide présente plusieurs avantages et joue un rôle important dans le renforcement de la sécurité alimentaire dans des régions peu favorables à la culture du coton. Les variétés utilisées ici sont celles qui arrivent vite à maturité et sont destinées à la consommation pendant la période entre deux récoltes de coton. Dans les régions les plus fertiles où la production de coton et de l'arachide est élevée, cette dernière constitue une culture supplémentaire et sert à couvrir les dépenses engagées dans la culture du coton. L'arachide génère des recettes fluctuantes dans le temps, qui suppléent aux coûts de production des autres cultures et favorisent la création d'emplois. Elle représente une source de subsistance en période de crise alimentaire et constitue une culture génératrice de fourrage utilisé dans la conservation et la fertilisation du sol.

Petite production informelle et éparse. La culture d'arachide a connu une croissance exponentielle à la fin des années 80, dans la région soudanaise (figure 8.2). Elle est la troisième culture après le coton et le millet. Dans les années 90, on a assisté à une nouvelle augmentation fulgurante de la production. La consommation nationale a chuté, allant de 97% dans les années 60 à 50% en 1992 et cette culture est en train de devenir rapidement une culture de rente. Cette évolution, on la doit à l'augmentation des prix de l'arachide et à la baisse des prix du coton depuis 1986. La région soudanaise a été frappée par une rude sécheresse en 1992/1993 et 1997/1998 et elle connaît toujours une situation alimentaire critique; d'où l'importance de l'arachide dans le renforcement de la sécurité alimentaire. La chute drastique des prix de coton en 1986, 1993 et 1998 a amené les producteurs à diversifier leurs sources de revenus. L'idée de substituer l'arachide au coton a ainsi gagné du terrain au cours de la saison 2002/2003, suite aux problèmes qui avaient secoué la filière coton (non paiement des producteurs de coton, etc.).

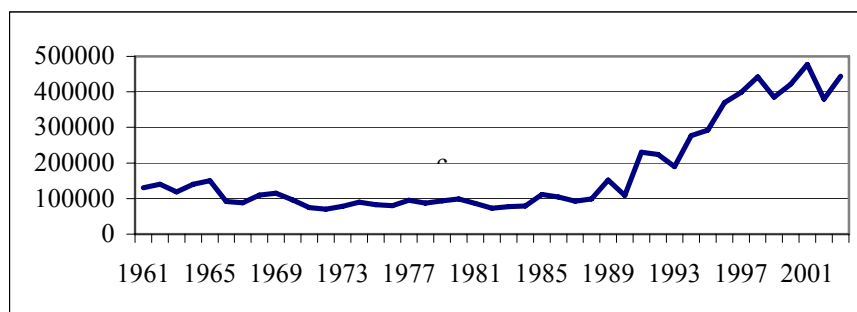
Manque de services d'appui à la vulgarisation. Depuis le milieu des années 80, la supervision

³⁵ Aujourd'hui, les pays consommateurs continuent de nettoyer et de trier la plus grande partie de la gomme à l'arrivée

des producteurs et une politique semencière³⁶ liée aux projets de développement ont été interrompus. En effet, l'arachide continue à être le parent pauvre de l'agriculture tchadienne tant et si bien que depuis que l'ONDR avait abandonné la vente du matériel agricole, seules quelques ONG continuent de soutenir des ateliers de fabrication des concasseuses mécaniques des artisans. De petits moulins à main sont utilisés pour le concassage, mais, pour la plupart du temps, l'arachide est décortiquée à la main. Il existe çà et là quelques industries locales d'extraction et de trituration de l'arachide mais ces unités sont si rudimentaires que ni la qualité et moins encore la quantité du produit final obtenu pourrait faire l'objet d'un commerce digne de nom.

Marché local en pleine expansion. L'arachide est devenue une culture de rente dans plusieurs districts des régions soudanaises et sahéliennes. Le marché local d'huile d'arachides est en pleine expansion dopée par une demande en forte croissance. La demande en arachides décortiquées est aussi élevée au Cameroun et au Nigeria. Selon les statistiques de la Direction de la Protection des Végétaux et du conditionnement (DPV), 9750 tonnes d'arachides décortiquées et 7850 tonnes de tourteaux de graine ont été exportées en 2002/2003. L'arachide est exportée vers le Cameroun, le Nigeria et la RCA. Le secteur arachide est presque exclusivement informel et ne génère que très peu de revenu pour l'Etat. On a peu d'informations sur les récentes tendances causées par la crise du coton et les potentialités d'exportation.

Figure 8.2
Production d'arachides (en tonnes)



i. Source: FAO et DSA

ii. 8.3.2 PRINCIPALES QUESTIONS

Insécurité des affaires. Les hommes d'affaires, les ménages et les agriculteurs sont parfois réticents vis à vis des autorités administratives locales. Les producteurs disposent de stocks très limités et les granges ne sont pas aménagées dans les villages à cause des prélèvements opérés des éléments incontrôlés de l'armée et de certaines autorités locales. Le secteur de la micro-

³⁶ ²¹ Actuellement, la composante PCVZS couvre le financement de la production des semences

finance déjà embryonnaire est paralysé par des suspicions de mauvaise gestion et malversation des dirigeants locaux. Les hommes d'affaires hésitent à déposer leur épargne dans les banques locales, de peur de payer une série de commissions bancaires, juridiques et autres. Les sociétés opérant dans la transformation agricole (gomme) ne veulent pas investir dans de grandes sociétés et préfèrent se lancer dans des activités génératrices de revenus immédiats. La peur de prendre des risques et les tracasseries administratives et douaniers sont des facteurs majeurs de dissuasion qui poussent les hommes d'affaires à rester dans le secteur informel, à inventer tout moyen pour échapper aux droits de douane et taxes de toutes sortes.

8.4 Conclusion et domaines d'action prioritaires

v) Gomme arabique

Réduire les coûts de transports et les délais de transport s'avère être une priorité. Les bénéfices provenant des exportations, surtout dans le secteur de la gomme, se trouvent considérablement réduits par les retards et la variation des délais de livraison (une à quatre semaines) qui, à leur tour, alourdissent les dépenses des sociétés d'exportation et augmentent les prix des ramasseurs. Cette situation exige:

- ❑ La rationalisation des services de douane afin de réduire la durée de dédouanement et d'endiguer la fraude.
- ❑ La création d'un guichet unique pour toutes les formalités administratives (en dehors des formalités de dédouanement) et les opérations de contrôle pour l'exportation. Il faudrait un guichet à tous les principaux points d'exportation. La direction de ces guichets devrait être assurée par les représentants du Ministère de l'Agriculture (certificats de qualité et de conformité aux normes d'exportation, certificats phytosanitaires) de la Chambre de Commerce (certificats d'origine) et du Bureau national de fret (lettre de route). Ce dernier pourrait tout aussi être chargé de l'établissement des statistiques liées à l'exportation, ce qui simplifierait et faciliterait les opérations de Douane.
- ❑ Le développement et l'amélioration des infrastructures routières telles que les pistes rurales, et les routes conduisant aux ports d'embarcation.
- ❑ Le développement des zones productrices reculées sans accès à l'eau. L'expérience a montré que toute action visant à installer les gens et le bétail dans de telles zones économiquement vulnérables (création des puits, des centres de santé et installations des pompes hydrauliques etc.) devait faire l'objet d'une sérieuse étude au préalable, dans le but d'éviter toute menace à l'environnement.
- ❑ Le renforcement des capacités de production des plantes améliorées à l'effet de créer des plantations d'acacia.

Des mesures devraient également être prises dans le but de promouvoir des pratiques favorables aux affaires et d'assurer l'organisation des travailleurs:

- ❑ Exportateurs: Renforcement des capacités par le biais de la Chambre de Commerce.
- ❑ Ramasseur: Organisation des ramasseurs en groupes, leur formation en matière de gestion du sol et de techniques appropriées pour la protection des plantes. Il est indispensable d'assurer l'organisation des ramasseurs dans le but de chercher des solutions aux différends relatifs à la propriété sur les gommiers et de les former à la gestion de l'eau.

AUTRES SECTEURS

S'agissant des autres secteurs non classiques ayant un potentiel d'exportation, la diversification des produits d'exportation (arachide, grains de sésame, niébé etc.) vers les pays voisins est un objectif qui peut être atteint à moyen terme. Mais il faudra que le prix de l'énergie baisse considérablement pour permettre la réduction des coûts. Cet objectif peut être atteint notamment par:

- ❑ La conduite des études sur la compétitivité de l'arachide, du sésame et du niébé sur le marché international, afin d'identifier les obstacles liés à l'exportation de ces denrées.
- ❑ La définition d'un plan d'action couvrant toute la chaîne de commercialisation et de production, en vue de la promotion de telles exportations, à travers une approche sectorielle.
- ❑ La mobilisation de ressources pour la recherche et le développement afin d'améliorer la qualité de la plante et de publier un guide technique sur les secteurs de la gomme arabique et de l'arachide.
- ❑ L'augmentation des allocations pour la supervision et la formation des agriculteurs à l'utilisation de nouvelles techniques de production améliorées. La formation est un volet important des stratégies d'amélioration de la qualité des exportations agricoles
- ❑ L'augmentation des allocations pour la protection des plantes
- ❑ Le développement des programmes visant à équiper les agriculteurs et à mettre sur pied de petites installations de transformation (écosseuses, concasseuses, moulins etc.), comme volet d'une stratégie sous-sectorielle pour relancer la production des produits destinés à l'exportation.
- ❑ L'accroissement des ressources en vue de la mise en place d'un système d'information sur la production et la structure des exploitations; la conduite des études non-approfondies sur des zones vulnérables, des études agricoles et d'un nouveau recensement agricole. Le renforcement des capacités en matière de systèmes d'information sur les marchés aura un impact significatif. La vulgarisation de l'utilisation des TIC au Tchad, l'élaboration d'une

carte portant sur les produits et d'une autre sur l'accessibilité du marché pourraient constituer un bon point de départ.

(b) CHAPITRE 9 - CONCLUSIONS, MONITORING ET SUIVI

9.1 Introduction

Avec le lancement de la production du pétrole et l'éligibilité à l'allègement de la dette à travers l'initiative PPTE, le Tchad a aujourd'hui plus d'opportunités qu'à aucun autre moment de son histoire récente. Cependant, les défis qui attendent les autorités de ce pays sont d'une grande ampleur. Aux défis séculaires tels que l'enclavement du pays et les coûts élevés de transit, s'ajoutent les défis récurrents comme la sécheresse, les tensions politiques à l'intérieur du pays (y compris les conflits entre les différents exploitants des terres) et dans les pays voisins. La quasi-disparition des infrastructures publiques (surtout dans les secteurs de transports et de l'énergie), l'effondrement presque consommé du secteur du coton, accentué par la baisse des cours mondiaux du coton, rendent la situation du pays plus complexe encore.

La soudaine apparition d'opportunités économiques après une longue période de stagnation a suscité de vives attentes. Laisser filer la «manne pétrolière» sans retombées significatives dans les autres secteurs de l'économie, comme c'est souvent le cas dans les pays producteurs de pétrole, serait une tragédie pour des millions de Tchadiens qui caressent l'espoir d'une vie meilleure. Des attentes non satisfaites seraient aussi source de tensions. Dès lors, l'exploitation du champ pétrolifère de Doba donne aux autorités tchadiennes, non seulement les moyens pour atteindre des objectifs ambitieux, mais aussi un nouvel esprit d'urgence par rapport à la stratégie nationale d'intégration commerciale et de réduction de la pauvreté.

En un mot, le défi majeur du Tchad aujourd'hui consiste à transformer l'accès de prospérité potentiellement éphémère liée au pétrole, en une croissance soutenue des autres secteurs de l'économie et d'intensifier la lutte contre la pauvreté. Ce déficit exige d'urgentes réformes. Presque tous les secteurs ont grandement besoin de promotion et de réformes. Les autorités du pays ne peuvent cependant pas engager une multiplicité de réformes au même moment, compte tenu des moyens et des capacités limités du gouvernement. Nous avons donc défini dans le cadre de ce rapport cinq domaines nécessitant des réformes d'urgence et sont résumés dans la section suivante. D'autres directives en matière de réformes, qui sont tout aussi importantes mais moins nécessaires dans l'élimination des obstacles, se trouvent analysées en profondeur dans l'étude EDIC.

Compte tenu des capacités limitées du gouvernement tchadien (en matière de conception, d'exécution et de suivi de projets), un programme ambitieux de réforme nécessite un soutien fort en ce qui concerne l'assistance technique dans plusieurs domaines. Par conséquent, la troisième partie du présent rapport est consacrée à l'analyse des directives générales en matière d'assistance

technique, basées sur les recommandations détaillées dans l' EDIC. Elles ont été définies pour guider et servir de source d'inspiration pour l'action future des bailleurs de fonds.

Enfin, aucune réforme, aucun programme d'assistance ne pouvant réussir sans l'approbation énergique du gouvernement, la priorisation des réformes adoptées dans le présent rapport obéit à l'opinion selon laquelle des avancées courageuses dans quelques-uns des domaines prioritaires, quel qu'en soit le prix, sont nécessaires dans le but non seulement d'éliminer les obstacles, mais aussi de donner un signal fort à une réelle volonté politique d'aller de l'avant. La mise en place de ces réformes nécessite en retour une coopération entre les institutions gouvernementales. Le processus de l'IF, et surtout l'atelier national de validation prévu pour 2005, visent à faciliter l'émergence d'une telle coopération politique fondée sur la stratégie nationale d'intégration commerciale. Le suivi de l'étude EDIC contenu dans la quatrième partie de ce chapitre s'inscrit ainsi de façon significative dans cette lancée.

9.2 Programmes de réformes prioritaires pour l'intégration du commerce dans le DSRP

Les grands secteurs prioritaires à prendre en compte pour l'intégration de la politique commerciale dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) du Tchad sont:

i) **Coton.**

Plusieurs scénarios au sujet de l'avenir de Cotontchad ont été analysés dans des études précédentes. Ils impliquent tous la privatisation d'une manière ou d'une autre, soit en une seule entreprise, soit, après dessaisissement, en plusieurs entités en fonction des régions ou des fonctions. Le sort de ce secteur est définitivement scellé par la feuille de route adoptée par le gouvernement qui a prévu d'ici l'horizon 2008 un certain nombre de mesures dont certaines ont déjà vu un début d'application (forum des investisseurs, coton cultivateurs).

Si la nécessité d'obtenir des capitaux et l'expertise managériale étrangère n'est plus à démontrer, il faudrait cependant que le choix de la structure de marché idéale incombe aux autorités tchadiennes qui pourraient s'inspirer des exemples du Burkina Faso, du Bénin, la Côte d'Ivoire et du Ghana étudiés dans ce document. S'il est vrai que la concurrence reste typiquement la structure de marché par excellence pour l'atteinte de l'efficacité économique, dans le cas de Cotontchad cependant, la détermination du genre d'investisseur à attirer raisonnablement compte tenu de la situation actuelle de l'entreprise, est une préoccupation majeure. Les petits investisseurs qu'on pourrait attirer dans le cadre d'une privatisation-scission pourraient ne pas disposer par exemple des moyens financiers et de l'expertise nécessaires pour l'investissement et les réformes de la politique manageriale. Dans le pire des scénarios, le risque est de voir la privatisation conduire à la dilapidation de l'actif au lieu d'une restructuration. La privatisation en un bloc où les producteurs détiennent d'importantes parts, dans le cadre du «portage», même si elle ne conduit pas nécessairement à l'allocation optimale des ressources, apparaît être le meilleur moyen d'attirer les investissements étrangers, si le climat d'investissement s'y prête.

ii) **Le secteur de l'énergie**

A l'instar de celui du coton, le secteur de l'énergie requiert une attention urgente du gouvernement. Comparé à celui du coton, le secteur de la production de l'énergie connaît une difficulté supplémentaire: l'établissement d'un réseau d'électricité fonctionnant normalement nécessite un lourd investissement, créant ainsi une barrière pour les potentiels acheteurs et un risque de «hold-up» pour les investisseurs privés. Plusieurs options ont été étudiées à cet effet: interconnexions au réseau camerounais, exploitation du champ pétrolifère de Sédigui au nord du lac Tchad ou l'utilisation du brut de Doba. Aucune de ces options ne s'est révélée comme étant une solution magique susceptible de résoudre le déficit de production d'énergie de la STEE. Une chose est cependant claire, faire tourner la STEE, selon toute vraisemblance nécessiterait comme dans le cas de Cotontchad, une direction et des capitaux étrangers. Même si les difficultés relatives à la participation de VEOLIA dans la gestion de la STEE ont affecté les efforts du gouvernement pour attirer des investisseurs étrangers sérieux, celui-ci ne devrait cependant pas baisser les bras.

iii) Les Douanes

Les réformes dans le secteur douanier avancent à pas de tortue. Les services d'une entreprise spécialisée dans l'inspection avant expédition (IAE) ont récemment été sollicités, mais l'expérience internationale montre que l'introduction de l'IAE ne doit pas être considérée comme une substitution aux réelles réformes douanières. En plus, la capacité et la volonté du gouvernement à harmoniser les données fournies par l'entreprise IAE et les administrations concernées permettraient d'identifier les problèmes qui se posent et de prendre les mesures correctives nécessaires. Sans le renforcement des capacités des services compétents, la capacité de l'IAE à générer des bénéfices substantiels pour le Tchad est discutable. Les dernières recommandations du rapport d'audit de l'IAE et celles de plusieurs bailleurs de fonds ne sont pas toujours mises en application. La réforme douanière exige un engagement politique au plus haut niveau et devrait être considérée comme une priorité de l'action du gouvernement, au même titre que les réformes des secteurs du coton et de l'énergie, et non pas comme un problème technique tout simplement.

iv) Transports et transit

Investir dans le réseau de transport du pays est une priorité qui est reconnue comme telle dans le budget du Tchad, où les dépenses d'investissement intérieures doivent connaître une augmentation soutenue allant de 11 milliards de francs CFA en 2001 à 72 milliards de francs CFA en 2007. Cet effort est louable et obéit à l'esprit général du DSRP. Ce secteur est aussi un exemple de domaine où l'intégration commerciale et la réduction de la pauvreté vont ensemble. Le volume des engagements financiers étant important, la crédibilité de ce programme dépendra surtout du degré de transparence et d'équité dans les méthodes d'attribution des marchés. Comme l'ampleur des pertes et de la mauvaise gestion est à la dimension des efforts requis, l'implication des bailleurs de fonds dans le renforcement des capacités est d'une importance capitale. Accélérer les opérations de transit par le Cameroun et renforcer la coopération avec les autorités camerounaises devrait être une priorité. Cette situation exige entre autres mesures, la collecte des droits de douane du Tchad par des agents de douane tchadiens à Douala.

D'autres domaines prioritaires sont:

- a) L'identification des obstacles à une meilleure exploitation des instruments d'ouverture aux marchés, tels les méthodes préférentielles prévues dans: Everything-But-Arms (EBA) de l'Union européenne, et dans l'AGOA (Loi sur la croissance et les possibilités d'affaires en Afrique) des Etats Unis.
- b) L'élimination de tous les obstacles administratifs inutiles en vue de la facilitation du commerce (administration douanière, transport)
- c) La suppression de l'exonération des droits de douane sur les importations et la mise en application des mesures d'accompagnement y relatives, qui sont: le renforcement des capacités de collecte des recettes douanières et fiscales et la meilleure exploitation des

contrôles spéciaux de trésorerie, la simplification et la modernisation des méthodes de paiement de la TVA et des réductions sur les exportations.

- d) La mise en application du code d'évaluation douanier de l'OMC (renforcement du système IAE dans le but de maximiser les bénéfices du pays)
- e) La suppression des surtaxes provisoires à l'importation surtout en ce qui concerne le sucre, et la suppression de la discrimination fiscale entre les biens importés et les biens produits sur place
- f) Adaptation du Code des Investissements au Code des Investissements de la CEMAC, et la modernisation de divers codes de régulation des entreprises, tels le code du commerce, le code des mines, le code du travail, le code des télécommunications et le code de l'énergie.
- g) L'augmentation des mesures incitatives pour des exportations non classiques
- h) La poursuite du processus de privatisation dans le pays en accordant la priorité aux principaux secteurs tels que les télécommunications, l'énergie, les transports, les services de banque et des finances.

(i) 9.3 Domaines prioritaires pour l'assistance technique

Domaines prioritaires. L'assistance technique dans le domaine du commerce est nécessaire dans tous les quatre domaines hautement prioritaires nécessitant les réformes que nous avons identifiées (coton, énergie, douanes, transport, transit), même si les efforts d'assistance technique de la part des bailleurs de fonds, pour un certain nombre d'années, sont déjà très significatifs dans plusieurs domaines. Si les plans d'action sectoriels existants sont mis en œuvre, plusieurs des difficultés que connaissent aujourd'hui ces secteurs seront résolues.

Ainsi, le besoin aujourd'hui consiste à faire un effort plus soutenu de renforcement des capacités à travers toute l'administration tchadienne avec un accent particulier sur le renforcement des capacités locales et durables, et de rendre les Tchadiens et les institutions tchadiennes capables d'accomplir des tâches, de résoudre des problèmes, de définir des objectifs et de les atteindre. Le but de cet effort doit être l'émergence d'une administration tchadienne solide et plus forte, capable de créer des projets, les évaluer, les exécuter et en assurer un suivi adéquat. Une administration publique compétente et bien gérée est, à long terme, pour le Tchad comme pour la plupart des pays les moins avancés, la meilleure garantie que les politiques, et surtout les réformes clés, devront se poursuivre sans relâche, sans changement de repère et sans l'intervention du politique ou des intérêts spéciaux.

Renforcement des capacités. Même si le renforcement des capacités est, par définition, un processus graduel de longue haleine, il doit cependant commencer au plus vite. Actuellement, les administrations ont de faibles capacités, que ce soit dans la conduite des réformes ou dans la

conception et la gestion des projets. Ainsi, même quand une volonté politique existe, la mise en œuvre pose un problème sérieux, faute de capacités. Les fonctionnaires occupant des postes de responsabilité doivent être formés à la conception et gestion des projets en collaboration avec les bailleurs de fonds, et à la définition des objectifs et des critères de performance pour leur personnel. Des politiques de gestion des ressources humaines doivent être mises en place dans le but de récompenser le personnel qualifié et d'encourager la stabilité, selon les critères de performance, aux postes de responsabilité.

Données commerciales: un «tableau de contrôle» pour le Ministère du Commerce. En dehors des quatre domaines hautement prioritaires, un besoin d'assistance technique existe aussi dans le domaine de la mise à disposition des données statistiques fiables sur le commerce extérieur du Tchad. On conçoit mal une stratégie d'intégration commerciale réaliste sans des informations de base sur les flux commerciaux et sur la collecte des taxes à l'importation.

TABLEAU DE CONTRÔLE DES ECHANGES INTERNATIONAUX ET DE LA POLITIQUE COMMERCIALE	
<i>Volume des échanges de base et indicateurs de rendement</i>	
Exportations vers et importations de (totalité/ catégorie de principales matières premières)	
Nigeria par Nguély	
1.	CEMAC par Nguély
2.	Outre-mer via corridor de transit de Douala
3.	Moyen-orient& Afrique du Nord par aéroport de NDJ
<i>Cours mondiaux & prix au producteur (le cas échéant) des principales matières premières</i>	
1.	Pétrole
2.	Coton

Mais, à l'heure actuelle, les informations sont incomplètes, et les quelques données qui sont disponibles ne sont pas transmises au Ministère du Commerce par les services de douane. Les efforts requis dans ce domaine concernent donc l'amélioration des opérations de douane, de même qu'une bonne utilisation du SYDONIA ++ est une condition préalable à l'établissement des statistiques fiables sur les opérations de douanes. Mais le problème est aussi celui de la communication et la coopération entre les services. Le but de l'assistance technique à ce niveau devrait être l'établissement d'une sorte de tableau de contrôle pour le Ministère du Commerce, avec la publication des indications clés sur le commerce extérieur et la gestion des recettes fiscales (voir encadré pour les indicateurs pouvant figurer sur le tableau de contrôle).

La promotion du secteur privé. Dans le domaine de la promotion du secteur privé, l'assistance technique est nécessaire dans le but de (i) améliorer la transparence à travers la publication de

toutes les lois et règlements, ii) moderniser et adapter toutes les lois et règlements intérieurs par rapport aux grands engagements du pays, surtout dans le cadre de l'OMC et de l'OHADA, iii) améliorer la coordination régionale sur des questions transfrontalières telles le transit et la gestion des ressources naturelles; vi) renforcer les capacités organisationnelles du secteur privé en ce qui concerne la gestion des affaires (mise sur pied des structures de micro-crédit, organisation de la fourniture des biens locaux d'utilité publique, la formalisation des relations contractuelles, etc.) et la politique de dialogue.

Renforcement des capacités dans les domaines de l'élevage, des pêches. Dans un pays comme le Tchad avec un avantage comparatif fort dans l'exportation de la viande, du poisson et des produits agricoles, le renforcement des capacités dans les zones rurales prend une ampleur particulière. Comme dans le domaine du commerce international proprement dit, (voir ci dessus) des informations fiables doivent être régulièrement fournies au sujet des activités et des sources de croissance dans les zones rurales. La deuxième enquête ECOSIT, en cours au moment de la rédaction du présent rapport, est un volet important de ce processus. Des cultures prioritaires autres que le coton doivent être identifiées et promues sur la base des informations recueillies auprès des agriculteurs eux-mêmes. Les capacités des organisations productrices doivent être augmentées progressivement à travers des projets à la base, à l'instar de ceux qui sont en cours d'exécution par un certain nombre de bailleur de fond bilatéraux.

9.4 Conditions de succès

L'analyse de cette Etude diagnostic d'intégration commerciale s'inspire du travail en cours visant à définir une stratégie efficace de croissance et de réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de cette stratégie, notamment à travers un plan d'action pour la réforme des politiques et l'élimination des obstacles en vue de l'intégration du Tchad dans l'économie mondiale passe par:

- a) **Une paix nationale durable et un climat de sécurité** aux plans intérieur et régional.
La réussite de tout effort visant à relever les défis auxquels le Tchad se trouve confronté dépend d'une paix nationale durable et d'un climat de sécurité aux plans intérieur et régional.
- b) **La volonté d'engagement du gouvernement et une vision partagée des acteurs.**
La volonté d'engagement du gouvernement dans le processus de réforme est la deuxième condition sine qua non de succès. Une bonne mise en œuvre des réformes exige que toutes les intervenants, notamment les institutions gouvernementales, le secteur privé, la société civile et les bailleurs de fonds acceptent et soutiennent le processus. Elle exige la coordination et le dialogue continu entre les différents acteurs publics et privés. Une série d'ateliers commerciaux regroupant toutes les parties concernées à l'effet de débattre des questions de commerce dans le cadre du SNRP contribueront à l'atteinte de cet objectif.
- c) **L'engagement politique à poursuivre les réformes des secteurs prioritaires.** Le gouvernement tchadien devra manifester un engagement de très haut niveau, en paroles et en actes, en faveur des réformes dans les cinq grands secteurs prioritaires identifiés (coton, énergie, douanes, transport et transit).
- d) **L'amélioration de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi des réformes.** compte tenu du grand nombre de réformes envisagées dans le plan d'action proposé, un cadre institutionnel efficace doit être mis sur pied en vue de la supervision de la mise en œuvre. En tant que partie de la SRP, la coordination de la stratégie sera étroitement liée au Secrétariat du DSRP. Une évaluation trimestrielle des actions en cours sera nécessaire, avec une réévaluation et un ajustement des priorités en tant de

besoin. (La mise en oeuvre de la strategie nationale de bonne gouvernance adoptée le 28 Aout 2002 par le gouvernement s'impose)

- e) **La priorisation des actions** sera déterminante pour maximiser les performances du secteur économique dans son ensemble.

(ii) 9.5 Exécution et Suivi

La réussite de l'exécution de la stratégie proposée dépendra de l'efficacité des mesures de coordination et de contrôle. La définition des indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'impact économique constitue le premier pas vers la durabilité. Le plan d'action fournit des indicateurs de suivi spécifiques à l'action et pouvant permettre aux acteurs d'évaluer les progrès réalisés dans la satisfaction de chaque composante de la stratégie. En plus de ces micro-indicateurs, une évaluation fiable de l'impact nécessitera le suivi d'un grand nombre de macro-indicateurs et des indicateurs socioéconomiques des secteurs autres que le pétrole. Les macro-indicateurs potentiels sont résumés dans le tableau 9.1.

i. Encadré 9.1: Liste de contrôle des indicateurs macro-économiques

Indicateurs potentiels:

- Exportations du coton, des produits d'élevage et pêche de grande qualité
- Flux des exportations non traditionnelles (gomme arabique, arachide, spiruline, niébé)
- Investissement étranger et local direct
- Nombre de nouvelles entreprises dans les secteurs traditionnels et non traditionnels (recettes brutes, salaires et traitements, intrants importés, dépenses locales)
- Nombres de ménages ayant accès à l'électricité
- Investissements (valeur et nombre d'entreprises) et exportations des PME
- Valeur ajoutée dans les secteurs non traditionnels
- Emplois dans les secteurs non traditionnels
- Intégration nationale renforcée.
- Niveaux de pauvreté dans les zones rurales et urbaines.
- Dépenses publiques effectuées conformément aux programmes définis dans le cadre du DSRP.

9.6 Mise en œuvre, contrôle et suivi

Stratégie. La mise en œuvre des recommandations de ce rapport exigera une politique qui prend en compte les priorités globales du pays et un engagement à l'action. Tout d'abord et à un niveau très général, le développement réel du commerce intérieur et transfrontalier se fait toujours et uniquement dans un climat de paix et de stabilité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Des efforts en vue de la résolution pacifique des conflits doivent toujours se multiplier. L'histoire a montré dans le même ordre d'idées que le commerce est un bon vecteur de coopération et d'apaisement de tension. Ainsi, il y a causalité entre le commerce et les conflits.

En second lieu, l'engagement politique à poursuivre le processus de réforme doit être clairement exprimé au plus haut niveau du pouvoir, et réitéré chaque fois que les efforts tendent à se relâcher.

En troisième lieu, les priorités relevées dans le présent rapport doivent faire l'objet d'un consensus entre les acteurs des secteurs public et privé, conduisant vers une volonté d'engagement en faveur du processus de réforme à tous les niveaux. Le processus IF pourrait servir à frayer un chemin vers l'atteinte de cet objectif.

Atelier national de validation. La stratégie nationale d'intégration commerciale proposée dans le présent rapport ne constitue que la première étape d'un long processus. La deuxième étape a consisté à l'organisation d'un atelier national de validation (28-30 Octobre 2005), à l'effet de présenter les résultats et d'en débattre, d'informer les intervenants et de parvenir à un consensus sur la matrice d'actions. Le processus de préparation a vu l'implication des bailleurs de fonds, un grand nombre d'acteurs des secteurs public et privé, ce qui a suscité des débats autour des principaux messages de l'EDIC.

Acceptation formelle et intégration dans le DSRP du Tchad. Cette étape exige l'acceptation formelle des conclusions de l'atelier national de validation par le gouvernement. (Haut Comité Interministeriel) Cette acceptation qui devrait être rendue publique par les plus hautes autorités, lancera la première phase des projets et initiatives. Cette étape d'une importance capitale devrait inclure la communication de l'engagement politique ferme du gouvernement à la communauté des bailleurs de fonds.

Enfin, la stratégie nationale d'intégration commerciale du Tchad sera incorporée dans la stratégie de réduction de la pauvreté, et conduire à un programme commun d'action globale avec le soutien fort des financements des sources extérieures et intérieures.

Article VI. Chronogramme

Le chronogramme ci-dessous est recommandé:

Evènement	Date	Acteurs
Atelier national de validation	28-30 Oct 2005	MCA
Acceptation formelle du HCI	Oct 2006	Primature et ministères clés
Présentation à la communauté des bailleurs de fonds	Jan 2007	MCA & Ministère des Finances de l'Economie et du Plan
Intégration dans le DSRP révisé	Mi- 2007	MCA & Ministère des Finances de l'Economie et du Plan

BIBLIOGRAPHIE

Agence Française de Développement, « La Chaîne de Transport au Cameroun: Evolutions récentes et nouvelles problématiques », juin 2000.

Arvis Jean-François, « Transit and the special case of landlocked countries », *Manuel de modernisation de la douane*, Luc de Wulf, José Sokol ed., Banque mondiale 2005.

Barro, Robert, 2000, "Inequality et Growth in a Panel of Countries," *Journal Economic Growth* 5: 5-32.

Bourguignon, F. (2002): "The Growth Elasticity of Poverty Reduction: explaining heterogeneity across countries and time periods", in T. Eicher and S. Turnovski (eds.): *Growth and Inequality*, (Cambridge, MA: MIT Press).

Bourguignon, F., F.H.G. Ferreira et P.G. Leite (2002b): "Ex-Ante Evaluation of Conditional Cash Transfer Programs: the Case of Bolsa Escola", *World Bank Policy Research Working Paper* 2916 (Octobre).

Bourguignon, Francois et C. Morisson, 1990, "Income Distribution, Development and Foreign Trade", *European Economic Review* 34: 1113-1132.

Datt, G. et M. Ravallion (1992): "Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: a Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980s", *Journal of Development Economics*, 38, pp. 275-295.

Dollar, David and Aart Kraay, 2002, "Growth is Good for the Poor", *Journal of Economic Growth*, inédit.

Edwards, S., 1997, "Trade Policy, Growth and Income Distribution," *American Economic Review*, Papers and Proceedings 87(2).

Ferreira Francisco H.G. et Phillippe G. Leite (2002) Policy Options for Meeting the Millennium Development Goals in Brazil: Can micro-simulations help? Banque mondiale.

Harrison, Glenn W., Thomas F. Rutherford, et David G. Tarr. (2002). 'Regional, Multilateral and Unilateral Trade Policies of MERCOSUR for Growth and Poverty Reduction in Brazil.' Mimeo, Banque mondiale.

Hertel Thomas W. Maros Ivanic, Paul V. Preckel, et John A.L. Cranfield (2003) The Earnings Effects of Multilateral Trade Liberalization: Implications for Poverty in Developing Countries. *Document de travail GATAP*, Purdue University.

Ianchovichina, Elena, Alessandro Nicita, et Isidro Soloaga. (2000) "Trade Reform and Poverty: The Case of Mexico." *The World Economy* 25(7):945-973.

International Monetary Fund, « République du Tchad Développement du plan d'actions de la réforme de l'administration des douanes et stratégie pour sa mise en application. » September 2003.

Justino, P. and Lichfield, J. (2002) Poverty dynamics in rural Vietnam: Winners and losers during reform. *PRUS (Poverty Research Unit at Sussex) working paper* 10.

Kakwani, N. (1980): "On a Class of Poverty Measures", *Econometrica*, 48 (2) pp. 437- 46.

Li, Hongyi, Lyn Squire and Heng-fu Zou, 1998, "Explaining International and Intertemporal Variations in Income Inequality", *Economic Journal* 108: 26-43.

Litchfield J. et McCulloch "Poverty in Zambia: Assessing the impact of Trade Liberalization in the 1990s" (inédit).

Louis Berger, « Appui à la Définition de la Stratégie Des Transports du Tchad », 2000.

Louis Berger, « Etude pour la mise en place d'une chaîne internationale de caution douanière dans le cadre de la procédure TIPAC », 1999

McCulloch N. et Y. Cao "What Caused changes in households income and poverty in rural Sichuan in the early 1990s?" (inédit)

McCulloch, Winters et Cirera (2001). Trade Liberalization and Poverty: A Handbook. London: *Centre de recherche sur les politiques économiques (CEPR)*.

Milanovic, Branko, 2002, "Can We Discern the Effect of Globalization on Income Distribution?" *Policy Research Working Paper* 2876, Banque mondiale, Washington DC.

Niimi, Y., Vasudeva-Dutta, P. and Winters, L.A. (2003) "Trade Liberalisation and Poverty Dynamics in Vietnam". *PRUS working paper* 17.

(i) SSATP 2003, « Restructuration des ressources du FER du Tchad ». Banque mondiale 2003

SSATP 2004, « Rapport sur les indicateurs de performance du secteur des transports au Cameroun », Banque mondiale 2004;

(ii) Steenland: CEMAC: « Vers l'Union Douanière en Afrique Centrale », Novembre, 2002

UNCTAD, "Improvement of Transit Systems in Central Africa", CNUCED, avriiril 2003, Plan d'action Transport Banque mondiale.

Banque mondial, "The Republic of Chad Poverty Reduction Strategy Paper", Octobre 2003, World Bank, Union Européenne, Ministère Français des Affaires Etrangères.

